Les Echos

LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Web Avec son film « Kaizen », le youtubeur Inoxtag dépasse les 11 millions de vues en 24 heures // P. 24

Finance Epargne, crédit : ce que change la baisse des taux de la BCE // P. 28

Réforme fiscale : un débat à haut risque pour Michel Barnier

● Dès son arrivée à Matignon, le Premier ministre a indiqué ne « pas s'interdire plus de justice fiscale. Les Français ont envie et besoin de justice ». ● Alors qu'il consulte pour pouvoir dévoiler son gouvernement cette semaine, le débat fiscal fait rage entre les partis qui le soutiennent.

// PAGE 2 ET L'ÉDITORIAL DE CHRISTOPHE JAKUBYSZYN PAGE 16

Mourad Allili/Sipa et Hanoh Szpira

Boeing aux prises avec une grève historique

AÉRONAUTIQUE Boeing n'a pas connu de telles tensions avec ses ouvriers depuis 2008. Pas moins de 96% des plus de 32.000 ouvriers syndiqués de l'avionneur américain ont voté la grève, après le rejet de l'accord dévoilé il y a une semaine, qui prévoyait pourtant 25 % de hausse de salaire sur quatre ans. Alors que la Maison-Blanche tente de jouer les médiateurs, nul ne peut dire jusqu'où ira ce mouvement qui, s'il dure autant que les précédents, pourrait se terminer après la présidentielle. Malgré les apparences, la grève ne fait pas les affaires d'Airbus. // PAGE 18

analyses

Le vote des femmes, clé de la présidentielle américaine

Par **Dominique Moïsi**

De toutes les formes de polarisation aux Etats-Unis, la plus décisive à la présidentielle pourrait bien être le genre. Selon des études d'opinion sérieuses, 55 % de l'électorat féminin se prononce pour Kamala Harris et 40 % pour Donald Trump. La différence ne paraît pas énorme, mais dans une élection aussi serrée, elle peut suffire. Et le soutien de Taylor Swift à Harris pourrait être un « game changer ». // PAGE 12

Ce qui menace les fondations du Royaume-Uni

Par **Nicolas Barré**

Julia Deck, tout pour sa mère

Par **Philippe Chevilley**

Les trous noirs « asphyxient » leur galaxie

Par **Yann Verdo**

// PAGES 11 À 14

Les pistes pour financer les EPR

ÉNERGIE Dossier urgent s'il en est pour le prochain gouvernement : le financement des six prochains réacteurs EPR2 qui doivent voir le jour en France. Un programme à 67 milliards d'euros. Trois milliards d'euros ont déjà été dépensés par EDF fin 2024, 2 milliards supplémentaires sont prévus en 2025, et trois en 2026. Pour le reste, deux scénarios de financement sont, selon nos informations, sur la table. EDF devra boucler ses négociations avec l'Etat d'ici à la fin de l'année. Aucun recours à des fonds privés n'est envisagé. Mais dans tous les cas de figure, l'Etat prendra en charge une partie substantielle des risques de construction. // PAGE 17

LesEchos SUR france inter

DOMINIQUE SEUX DANS « L'ÉDITO ÉCO »
À 7H45
DU LUNDI AU VENDREDI

M 00104 -916 - F:3,60

ISSN0153.4831 — 117e ANNÉE
NUMÉRO 24296 — 34 PAGES

Antilles-Réunion 4,70 €. **Belgique** 4,20 €.
Espagne 5,10 €. **Luxembourg** 4,40 €.
Maroc 44 DH. **Suisse** 6,60 FS. **Tunisie** 9,8 TND.

Washington lance une nouvelle guerre commerciale contre Pékin

PROTECTIONNISME Amorcée en 2018 par Donald Trump, la guerre commerciale sino-américaine connaît un nouvel épisode. A partir du 27 septembre, les droits de douanes américains vont grimper sur 18 milliards de dollars de produits chinois. L'acier, l'aluminium, les grues installées dans les ports, certains articles médicaux mais aussi les panneaux solaires, les semi-conducteurs, les batteries et les véhicules électriques fabriqués par Pékin sont concernés. Les taxes vont jusqu'à 100 % sur les véhicules électriques. Vendredi, Washington a aussi annoncé de nouvelles règles pour les petits colis, émanant principalement de Shein et Temu. // PAGE 8

Automobile : le lobbying sur les émissions de CO_2 est relancé à Bruxelles

CONSTRUCTEURS AUTO Qui est l'auteur de la « note blanche » qui circule dans les bureaux de la Commission européenne ? Ce texte non signé agite la menace de « millions » de suppressions d'emplois si l'exécutif européen maintient son objectif de 100 % de voitures neuves zéro émission en 2035. A ce stade, on ignore combien de constructeurs automobiles soutiennent l'initiative. La dernière marche à franchir pour atteindre cet objectif suppose une baisse de 15 % des émissions de CO_2 à compter du 1er janvier 2025. « *Inatteignable* », selon le document. Les positions de Renault sont très proches de cet argumentaire. // PAGE 20

MECALUX | SOLUTIONS AUTOMATISÉES POUR ENTREPÔTS INTELLIGENTS

0 810 18 19 20
Service gratuit + prix d'un appel local

mecalux.fr

« Justice fiscale » : le débat inflammable rouvert par Michel Barnier

● Le nouveau Premier ministre a déclaré ne pas s'interdire plus de « justice fiscale », mais sans préciser.
● Au sein des groupes politiques supposés soutenir le futur gouvernement, les interprétations diffèrent.

En évoquant la « justice fiscale » au lendemain de sa nomination, Michel Barnier a ouvert la boîte de Pandore. *Photo Ludovic Marin/Pool/AFP*

FISCALITÉ

Isabelle Ficek, Jacques Paugam *et* ***Sébastien Dumoulin***

Il a ouvert la boîte de Pandore, dès sa première interview, sur TF1. « *Je ne m'interdis pas une plus grande justice fiscale, les Français ont envie et besoin de justice* », a lâché Michel Barnier, au lendemain de sa nomination comme Premier ministre. Et bien malin qui peut en déduire si les impôts vont augmenter ou baisser, pour qui, sur quelle durée… La formule autorise mille interprétations et son auteur s'est bien gardé de développer sa pensée.

Les responsables de groupes parlementaires qui se sont entretenus avec lui ces derniers jours assurent ne pas être entrés dans le détail. Certains observateurs donc s'en remettent aux positions historiques de Michel Barnier sur les questions fiscales. Lors de la primaire de la droite de 2021, le candidat savoyard préconisait de réduire de 10 milliards d'euros les impôts de production et de baisser les charges sociales sur les salaires intermédiaires.

> Du côté du Modem, la tentation est forte de voir dans la formule de Michel Barnier une ouverture pour relever la fiscalité.

Cette version libérale de la « justice fiscale » s'inscrit dans la tradition de LR. La famille politique du nouveau Premier ministre n'a eu de cesse de faire des hausses d'impôts « une ligne rouge ». « *On a besoin d'une politique de droite pour qu'il n'y ait pas de hausse d'impôts* », a insisté Laurent Wauquiez lors des journées parlementaires de LR cette semaine. Là, le Premier ministre, dans le huis clos, a redit selon un sénateur présent, qu'il ne « *s'interdisait rien en matière fiscale* ». Selon la députée LR Véronique Louwagie, un « atelier » sera organisé avant l'examen du budget pour arrêter des « *pistes d'économies et peut-être aller vers une meilleure redistribution* ».

Du côté de la majorité sortante, qui a toujours eu en son sein sur ce sujet des sensibilités différentes, sans surprise, ces sensibilités demeurent. Emmanuel Macron, après les baisses massives de son premier quinquennat, a fait de la non-augmentation des impôts un mantra. Une partie du groupe Ensemble pour la République (EPR) – premier groupe numériquement appelé à soutenir Michel Barnier – a à cœur de préserver cet héritage, singulièrement dans son aile droite.

« *Il faut que l'ajustement budgétaire porte très majoritairement sur les dépenses. La justice fiscale ne doit pas être le défouloir fiscal* », assume le député EPR Mathieu Lefèvre. Seules quelques entorses à la marge sont envisagées – notamment les deux projets de nouvelles taxes, sur les énergéticiens et les rachats d'actions – que le gouvernement sortant a laissé sur le bureau de Michel Barnier. L'ex-majorité semble aussi prête à faire le deuil de l'extinction par paliers de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises). « *Le temps des baisses d'impôts non compensées est révolu. La situation budgétaire ne le permet pas* », reconnaît Mathieu Lefèvre.

Parmi les pistes regardées néanmoins au sein du gouvernement sortant, celle d'un passage de la flat tax de 30 à 35% ne soulevait pas l'enthousiasme, car rapportant peu – 1,5 milliard – par rapport aux effets négatifs redoutés sur l'investissement. En revanche, l'hypothèse d'une surtaxe de l'impôt sur les sociétés ou la revue des dépenses sur le Crédit impôt recherche étaient regardées de près.

Réorienter sans augmenter

Dans le parti d'Edouard Philippe, qui a exprimé un soutien franc et massif à Michel Barnier, le ton est, en revanche, à la prudence pour ne pas dire à l'avertissement quant à ce dossier explosif de la fiscalité, du moins s'il s'agit de l'augmenter. « *Sur les impôts, on va discuter. Si c'est pour augmenter les impôts à l'aveugle comme on a l'habitude de la faire en France sur des classes moyennes qui paient déjà plein pot,* lâche un poids lourd du groupe Horizons, *ce sera non. Après, si nous commençons à tous mettre des lignes rouges d'emblée, cela sera difficile. Nous verrons, la justice fiscale est un terme qui ne nous fait pas peur.* »

Interrogé mercredi soir sur BFMTV, Edouard Philippe a mis en garde contre des « *signaux* » qui pourraient freiner « *les investissements* », « *la création de richesse et la création d'emplois* ». « *La justice fiscale et la justice sociale sont des objectifs nobles* […] *mais de grâce, n'imaginons pas que plus de justice, ce soit nécessairement plus d'impôts immédiatement* », a continué l'ancien Premier ministre, soulignant que la France a l'un des taux les plus élevés en Europe de prélèvements obligatoires. Edouard Philippe a toutefois estimé qu'il est possible de « *réorienter un certain nombre d'impôts de façon à ce qu'il y ait plus de justice* ».

Du côté du Modem, par contre, la tentation est forte de voir dans la formule de Michel Barnier une ouverture pour relever la fiscalité. Sur les derniers exercices budgétaires, à l'Assemblée, derrière l'ex-président du groupe, Jean-Paul Mattei, les députés Modem se sont illustrés par plusieurs amendements en ce sens, votés avec le soutien enthousiaste de la gauche et contre l'avis du gouvernement – sur la taxation des superdividendes, la hausse de la « flat tax »… Des idées qu'ils n'ont pas abandonnées.

« *Plusieurs de mes collègues plaident pour une revalorisation différenciée du barème de l'impôt sur le revenu, comme cela avait été le cas en 2021* », explique de son côté Sylvie Vermeillet, vice-présidente du Sénat, membre du groupe Union centriste (UC). S'agissant de la taxe sur les transactions financières, le groupe aimerait revoir la fréquence des opérations concernées pour mieux lutter contre la spéculation. Il milite aussi pour un gel de la baisse prévue de CVAE, une limitation du crédit impôt recherche aux seules entreprises européennes, la taxation des superprofits au-delà des seuls énergéticiens, voire un relèvement de la TVA. « *Il ne s'agit pas de toucher aux taux réduits, mais le taux normal à 20 % pourrait être modulé,* assure Sylvie Vermeillet. *La France a connu des taux de TVA bien plus élevés il n'y a pas si longtemps et de nombreux pays européens affichent un taux normal de 25 %. Bien sûr, on nous opposera la question du pouvoir d'achat. Mais les plus riches, qui consomment davantage, paieraient plus de TVA.* »

Le RN en embuscade

Il paraît toutefois improbable que ce type de mesure fasse consensus au sein du « socle » que tente de mettre en place Michel Barnier. Et quand bien même ce serait le cas, encore faudrait-il qu'elle n'agglomère pas les oppositions.

L'extrême droite est en embuscade et laisse planer la menace de censure en cas de désaccord frontal sur la fiscalité. « *Le RN ne fait pas des augmentations d'impôts une ligne rouge, mais il faut que ce soit dans le cadre d'un redressement des finances publiques. Sinon, c'est le tonneau des Danaïdes,* avertit le député Jean-Philippe Tanguy. *Je redoute que Bercy ne veuille encore gagner du temps grâce aux impôts en reportant les économies à plus tard.* » Quant au Nouveau Front populaire (NFP), difficile d'imaginer que ce que proposera le futur gouvernement en la matière trouvera grâce à ses yeux.

Lire l'éditorial de Christophe Jakubyszyn
Page 16

« Flat tax », un marqueur de Macron dans le viseur

Le dispositif fiscal mis en place en 2018 sur les revenus du capital sera au cœur de l'attention des députés cet automne.

Samir Touzani

La bataille budgétaire cet automne s'annonce âpre et l'assiette fiscale de la « flat tax » aiguise les appétits.

1 LA « FLAT TAX », UN PRÉLÈVEMENT FORFAITAIRE UNIQUE

La « flat tax » a été instaurée en 2018 pour mettre en place un taux forfaitaire de 30 % sur les revenus du capital et de l'épargne, hors immobilier. Ce qui inclut les intérêts, les dividendes, et les plus-values mobilières (actions boursières, gains cryptos, assurance-vie, etc.). Le taux de 30 % se décompose en deux parties : 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

Les 12,8 % prélevés au titre de l'impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement forfaitaire unique (PFU), alias « flat tax », sont intégrés au budget de l'Etat et financent donc les services publics (éducation, santé, défense, sécurité, etc.). Les 17,2 % prélevés au titre des prélèvements sociaux sont de leur côté intégrés au budget de la Sécurité sociale (Assurance Maladie, retraites, prestations sociales, etc.).

La « flat tax » s'applique automatiquement sur les revenus concernés, peu importe le taux d'imposition ou le revenu fiscal de référence. Les contribuables peuvent en revanche toujours opter pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

2 COMBIEN CELA RAPPORTE À L'ÉTAT

Le montant des recettes de la « flat tax » a progressivement augmenté. En 2018, le rendement sur les revenus de 2017 de la « flat tax » était de 3,5 milliards d'euros, sur les 27,34 milliards de base imposable. Pour l'année 2024, les recettes de la « flat tax » doivent atteindre 6,8 milliards, selon le dernier projet de loi de finances. Le montant de la base imposable a presque doublé depuis 2018, pour atteindre 53,12 milliards d'euros.

Comme le souligne l'Institut Montaigne, « *le manque à gagner lié à la baisse du taux moyen d'imposition par rapport à une taxation au barème a toutefois été limité par l'augmentation des dividendes générée par cette mesure* ». L'allégement de la fiscalité a bien relancé les versements de dividendes, entraînant en conséquence des recettes plus généreuses. Dès l'année 2018, le versement des dividendes avait augmenté de 24 % d'après l'Insee.

C'était le pari d'Emmanuel Macron, baisser le taux d'imposition pour générer davantage de recettes. Dans son rapport d'évaluation de la réforme de la fiscalité du capital, France Stratégie note qu'à la faveur de ces recettes supplémentaires, le cadeau fiscal s'est « *autofinancé budgétairement* ». En revanche, l'organisme chargé de conseiller Matignon note qu'« *aucun effet* » de sa mise en place « *n'a été détecté sur l'investissement et les salaires parmi les entreprises possédées davantage par des personnes physiques* ».

3 CE QUE RAPPORTERAIT UN RETOUR AU BARÈME PROGRESSIF DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Dans le Rapport économique, social et financier (RESF), publié en annexe du projet de loi de finances pour 2022, le coût budgétaire de la mise en place du PFU a été estimé à 1,8 milliard sur la période 2018-2022. D'après l'Institut Montaigne, « *le retour à une imposition au barème de l'impôt sur le revenu des revenus du capital rapporterait ainsi entre 3,2 et 3,6 milliards d'euros à l'Etat* », dans l'hypothèse où les comportements des acteurs économiques resteraient inchangés.

Mais les réformes précédentes ont montré que le montant des dividendes était fortement sensible au taux d'imposition, et que « *la mesure conduirait probablement à une baisse de l'assiette taxable, et donc à des recettes plus faibles* », d'après l'organisme. « *Dans l'hypothèse où l'assiette taxable reviendrait à son niveau de 2017, soit avant l'instauration du PFU, le rendement de la suppression du PFU pourrait même être négatif et générer une perte de 700 millions d'euros* », note l'Institut Montaigne. C'est ce qui s'était passé quand François Hollande avait supprimé les PFU existants et fait voter la mise au barème de l'IR pour les revenus du capital.

4 LES CHANGEMENTS QUI SONT ENVISAGÉS

Le Nouveau Front populaire plaide pour la suppression de la « flat tax », et un retour de la taxation du capital au barème de l'impôt sur le revenu. Lors du projet de budget 2023, le Modem avait de son côté fait adopter un amendement pour majorer de 5 points, en 2024, la « flat tax » sur les revenus distribués par les grandes entreprises et supérieurs de 20 % à la moyenne des revenus distribués les cinq dernières années. Une telle hausse de 5 % pourrait rapporter un peu plus de 1,1 milliard d'euros, selon ses partisans.

Bercy s'était opposé à cet amendement, écarté avec le 49.3. La mesure a été reprise par les Insoumis lors de l'examen du budget 2024, visant les « superdividendes » et des « *profits anormaux des très grandes entreprises* ».

Reste à savoir ce que fera le futur gouvernement Barnier : assurément pas une suppression, mais une hausse modérée du taux pourrait revenir dans le débat. Autre option possible : le plafonnement de l'avantage fiscal lié à la « flat tax », avec une mise au barème de l'IR au-delà d'un certain seuil pour ne frapper que les plus aisés. ■

RETROUVEZ
LE DÉCRYPTAGE DE L'ÉCONOMIE DE
DAVID BARROUX
TOUS LES JOURS
À 7H55

Les Echos SUR RADIO CLASSIQUE

Et votre journée devient plus belle

Elections dans les TPE : les syndicats dans les starting-blocks

ENTREPRISES

L'élection syndicale concernant plusieurs millions de salariés des très petites entreprises (TPE) et des particuliers employeurs se tiendra du 25 novembre au 9 décembre.

Leïla de Comarmond

Près de 5 millions de salariés, ceux des très petites entreprises et employés à domicile, qui n'ont pas de représentation du personnel, vont être appelés à exprimer leur préférence syndicale. La première phase de scrutin, le quatrième du genre, qui va contribuer à mesurer l'influence des différentes organisations de salariés, a commencé il y a quelques jours avec l'envoi d'un courrier pour vérifier les informations les concernant.

Un site Web dédié au scrutin election-tpe.travail.gouv.fr vient d'être ouvert qui va permettre si besoin de corriger les erreurs. Cette phase de vérification et de mise à jour s'étendra jusqu'au 27 septembre. Puis, comme les autres fois, le vote se déroulera en ligne ou par courrier, et ce du 25 novembre au 9 décembre.

La participation comme premier enjeu

Le premier enjeu de ce scrutin, dont les résultats seront proclamés le 19 décembre, va résider dans le taux d'abstention. Depuis la première édition du scrutin, il n'a fait que baisser, passant de 10 % en 2012 à moins de 8 % en 2017 et seulement 5,4 % en 2021.

Il y a trois ans, du fait notamment du Covid, une partie du corps électoral était touchée de plein fouet par les fermetures administratives et le chômage partiel, sans compter les salariés licenciés, en particulier du côté des hôtels, cafés et restaurants. « *Le résultat est décevant, comparé aux moyens dégagés et au vu de l'énergie déployée par les syndicats* », avait regretté Elisabeth Borne, la ministre du Travail à l'époque.

Ce sera un test de notoriété pour les leaders des trois principaux syndicats français : Marylise Léon (CFDT), Sophie Binet (CGT) et Frédéric Souillot (FO).

En sera-t-il autrement cette année ? En tout cas, la participation aura valeur de premier test, alors que les enquêtes d'opinion montrent que le conflit des retraites a conduit à une amélioration de l'image des syndicats chez les salariés.

Chacun des syndicats français va scruter avec attention son résultat. L'élection va en effet contribuer à mesurer leur représentativité, au niveau national interprofessionnel mais aussi dans les branches et les territoires. Seule la FSU ne présente pas de listes dans le secteur privé. Les cinq principales confédérations, CFDT, CGT, Force ouvrière, CFE-CGC et CFTC, mais aussi l'Unsa et Solidaires devraient se lancer de nouveau.

Leurs scores seront un premier indice de l'évolution – ou pas – des rapports de force depuis la dernière publication, la dernière pesée de représentativité globale dans le secteur privé en mai 2021. Ce sera aussi un test de notoriété pour les leaders des trois principaux syndicats français : Marylise Léon, élue secrétaire générale de la CFDT en juin 2023, et Sophie Binet, arrivée à la tête de la CGT en mars 2023, et Frédéric Souillot, qui a pris la direction de FO en juin 2022.

Le résultat de la CGT, en particulier, sera regardé de près. Ce type de scrutin national, comme avant lui l'élection prud'homale, lui est plutôt favorable. Depuis que les élections dans les TPE existent, soit il y a douze ans, elle est toujours arrivée en tête, loin devant les autres (à 26,3 % en 2021).

La CFDT espère réduire l'écart avec la CGT

Si cela n'a pas empêché la CFDT de ravir à la CGT la première place dans l'ensemble du privé et du public, cette avance de voix lui a permis jusqu'à présent de limiter sa perte de représentativité dans le privé.

Comme les fois précédentes, pour améliorer son score global, l'enjeu sera cette année encore pour la CFDT de réduire l'écart avec la CGT aux élections TPE, ce qu'elle n'a pas réussi à faire en 2021 avec un score de 16,5 %.

Pour Force ouvrière, il s'agira de reprendre la troisième place qu'elle s'est fait ravir par l'Unsa, qui a franchi les 16 %, tandis que pour la CFTC, en baisse sous les 6 % il y a trois ans et demi, le risque est de se faire rattraper par Solidaires. ■

5

MILLIONS DE SALARIÉS des très petites entreprises et employés à domicile, qui n'ont pas de représentation du personnel, seront appelés à exprimer leur préférence syndicale en ligne ou par courrier.

Le service national universel épinglé par la Cour des comptes

ÉDUCATION

La facture annuelle pourrait grimper à 5 milliards d'euros pour son seul coût de fonctionnement.

Marie-Christine Corbier

Si la Cour des comptes avait voulu servir sur un plateau une piste d'économies au futur gouvernement, elle ne s'y serait pas prise autrement. Dans un rapport au vitriol publié vendredi, les magistrats financiers dénoncent l'impréparation des pouvoirs publics pour la montée en charge du service national universel (SNU).

Annoncé par Emmanuel Macron en 2017, expérimenté depuis 2019, le SNU devrait être généralisé à toute une classe d'âge (850.000 jeunes) à l'horizon 2026. Mais la montée en charge et le changement d'échelle n'ont pas été suffisamment anticipés, alerte la Cour.

Le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse – qui pilote le SNU – estime à 2 milliards d'euros par an le coût de sa généralisation. Ce calcul n'intègre que la phase 1 du SNU (séjour de cohésion de douze jours pour des jeunes de 15 à 17 ans), en omettant les phases 2 (mission d'intérêt général de douze jours) et 3 (engagement volontaire de trois à douze mois). Le coût est « *largement sous-estimé* », pointe la Cour en calculant un coût de fonctionnement annuel entre 3,5 et 5 milliards d'euros, « *sans compter les coûts d'investissement à venir dans les centres d'hébergement, les éventuels surcoûts liés au changement d'échelle et les coûts portés par les autres financeurs publics* ».

Il faudrait alors ajouter 6 milliards d'investissement pour la construction de centres, sans compter les coûts supportés par les collectivités territoriales que les magistrats n'ont pas pu chiffrer. « *On est dans des ordres de grandeur qui dépassent les 10 milliards d'euros* », a commenté la Cour en présentant son rapport.

La loi de programmation des finances publiques pour 2023-2027 « *n'est pas compatible* » avec la généralisation du SNU en 2026 annoncée par l'ex-Premier ministre, Gabriel Attal, dans son discours de politique générale, en janvier dernier.

L'importance des acteurs locaux

Les magistrats en appellent à un « *suivi budgétaire exhaustif des coûts* ». Les sommes en jeu et l'ampleur des questions d'ordre organisationnel et logistique sont telles qu'ils suggèrent aussi de « *clarifier l'horizon du dispositif dans le cadre d'un débat parlementaire et, si ce choix était confirmé, de lever les nombreuses incertitudes quant à la faisabilité de sa généralisation* ».

D'autres défis rendent l'ambition vertigineuse. « *Des questions opérationnelles majeures, tant s'agissant des capacités d'hébergement que de l'encadrement des jeunes, n'ont à ce jour pas été résolues* », lit-on encore. La création d'une trentaine de « *centres pérennes* » envisagée par l'Education nationale dès 2025 ne serait qu'une première étape avant la création d'un réseau de centres SNU. Dans l'hypothèse où sa généralisation se ferait sur le temps scolaire, il faudrait 500 centres, selon la Cour. Et « *un vivier d'environ 15.000 agents* ».

La généralisation ne se fera pas sans les acteurs locaux. Or « *la stratégie de mobilisation* [de ces derniers], *parmi lesquels les collectivités territoriales et acteurs associatifs du domaine de l'éducation populaire, reste toujours à définir* ».

Et pour quels objectifs ? Le taux de satisfaction des jeunes ayant participé au séjour de cohésion est « *élevé* », mais « *en matière de mixité sociale comme d'engagement, les ambitions du dispositif ne sont pas atteintes* », tacle la Cour. « *De premiers résultats ont été obtenus en termes de mixité sociale et géographique* », conteste timidement la ministre de l'Education nationale, Nicole Belloubet, dans sa réponse écrite en évoquant les classes « *engagées* » lancées en 2024.

Le dispositif est mal défini et « *mal compris par le grand public, en particulier par les jeunes qui en constituent pourtant la cible* », insiste la Cour. Les bases juridiques ne sont pas non plus solides, ajoutent les magistrats, en évoquant une éventuelle révision de la Constitution.

Dans sa réponse écrite, Nicole Belloubet « *rejoint la Cour sur l'ampleur et le défi que constitue la généralisation du SNU* », sans partager sa vision « *sur l'état d'avancement de cette politique publique* ». Son homologue aux Armées, Sébastien Lecornu, est beaucoup plus direct : il dit « *partager dans ses grandes lignes le constat général* » de la Cour, estimant que « *la généralisation du SNU emporterait des incidences opérationnelles, organisationnelles, juridiques et financières majeures qu'il convient d'éclairer et d'anticiper sans tarder* ». ■

%0%0%0%0%0%0%0%0%0%0%0%0%
%0%0%0%CHOISISSEZ0%0%0%0
%0%0%UNE BANQUE QUI0%0%0
%0%0%0%A CHOISI DE0%0%0%0
%0%0%0%REMETTRE0%0%0%0
%0%0%EN SELLE LE VÉLO0%0%0
%0%0%0%0%0%0%0%0%0%0%0%0%

Pour tout achat d'un vélo mécanique ou électrique, nous proposons le Crédit Vélo 0% TAEG fixe. C'est ça être une entreprise à mission.
Retrouvez tous nos engagements sur cic.fr/engagements

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : pour un "Crédit Vélo"(1) d'un montant de 2 500 € et d'une durée de 36 mois, vous rembourserez 35 mensualités de 69,45 € et une dernière de 69,25 €. Taux annuel effectif global (TAEG) fixe de 0% (taux débiteur fixe : 0%)(2). Montant total dû par l'emprunteur : 2 500 €. Pas de frais de dossier. Le montant des mensualités indiquées ci-dessus ne comprend pas l'assurance facultative proposée habituellement : assurance Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité de Travail et Invalidité Permanente calculée sur le capital restant dû, avec un montant de 1re cotisation mensuelle de 2,91 €, un montant total sur la durée du crédit de 53,79 € et un taux annuel effectif de l'assurance (TAEA) de 1,40%. OFFRE DE CRÉDIT AFFECTÉ SOUMISE À CONDITIONS, jusqu'à 6 000 euros et valable jusqu'au 31/12/2024. Pour les particuliers, après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'Agence CIC. Après expiration du délai légal de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat et du délai légal de mise à disposition des fonds. Voir conditions détaillées en Agence CIC et sur www.cic.fr.

CIC

Construisons pour que le monde bouge.

AUSTRALIE&AD

(1) Conditions au 20/07/2024.
(2) Les intérêts sont pris en charge par la Banque.
CIC Crédit Industriel et Commercial - Société anonyme au capital de 611 858 064 euros - 6 avenue de Provence 75009 Paris - RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS : 07 025 72.

cic.fr

Semaine décisive pour Michel Barnier dans sa quête d'un gouvernement « équilibré »

● Après avoir fait la tournée des journées parlementaires des groupes susceptibles de le soutenir, le Premier ministre a entamé ce week-end des entretiens bilatéraux pour bâtir son gouvernement.
● La place des Républicains, notamment, fait partie des questions qui agitent le « socle » qu'il tente de mettre en place.

POLITIQUE

Isabelle Ficek

La mission de Michel Barnier à Matignon ? Elle s'apparente à l'ascension des Grandes Jorasses par la face nord. Et la construction de son gouvernement en est une étape tout aussi délicate que cruciale. Si le Savoyard, en faisant ces derniers jours la tournée des journées parlementaires des groupes politiques susceptibles de le soutenir, a assumé d'avancer « *pas à pas* » et de « *prendre le temps* », il a aussi lâché que la France aurait un gouvernement « *la semaine prochaine* », c'est-à-dire dans cette semaine qui s'ouvre, même si peu imaginent voir les choses aboutir très rapidement.

Tout en donnant quelques signaux au long de ses pérégrinations auprès du groupe Ensemble pour la République, puis Horizons et Modem et, enfin, chez Les Républicains (LR), Michel Barnier multiplie dans la coulisse les consultations des poids lourds de sa famille et au-delà, en passant par Jean-Louis Borloo. Il a ce week-end entamé des entretiens bilatéraux téléphoniques autour de l'architecture du gouvernement et des personnalités de cette équipe qu'il souhaite « *la plus collective possible* », indique son entourage, avec des « *périmètres efficaces, sans doublon* ». Michel Barnier a également reçu, samedi, Gérald Darmanin, et, dimanche, Sébastien Lecornu, mais pour les remercier pour les JO. Des messages d'hommage, sans surinterprétation.

Ludovic Marin/AFP

Le Premier ministre multiplie les consultations des poids lourds de sa famille et au-delà.

« Canaux ouverts »

Le Premier ministre a aussi pris soin d'assurer que son gouvernement serait « *équilibré, représentatif, pluriel* ». Dès sa première intervention sur TF1, il avait indiqué vouloir rassembler, y compris à gauche. En dépit de nombreux refus, de la présidente socialiste de la région Occitanie, Carole Delga, en passant par le maire de Saint-Ouen, Karim Bouamrane, ou encore celui du Mans, Stéphane Le Foll, « *des canaux sont ouverts* » avec la gauche, promet son équipe. D'anciens ministres d'Emmanuel Macron et pas des moindres – Elisabeth Borne et Jean Castex – ont aussi décliné.

Alors que nombre de sortants laissaient entendre qu'ils resteraient bien au gouvernement, le Premier ministre a aussi précisé qu'il ne s'agissait pas là d'un « *remaniement* » mais d'un « *nouveau gouvernement* ». « *Ce nouveau gouvernement doit aussi s'illustrer avec de nouveaux visages, de nouvelles personnalités et talents* », appuie un proche selon qui Michel Barnier a « *les coudées franches* ».

Côté Elysée, on confirme que le chef de l'Etat « *laisse la main à Michel Barnier* ». « *Je suis assez sûr qu'il n'a pas mis de liste à lui, il veut vraiment que ce soit la mise de Barnier* », ajoute un proche d'Emmanuel Macron. Ce qui a pu décontenancer des sortants. Tout juste l'entourage du chef de l'Etat rappelle qu'il a souhaité un gouvernement « *d'union républicaine qui rassemble le plus largement possible* », ce qui « *implique évidemment une juste représentation du bloc central* ».

Garder l'esprit olympique

Aussi, après les déclarations de Laurent Wauquiez insistant sur une « *politique de droite* » auprès de Michel Barnier et face à ce retournement incroyable pour LR de voir arriver à Matignon l'un des siens, des voix se sont fait entendre dans le camp présidentiel, disant tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. « *Il faut un équilibre gouvernemental qui tienne compte de la réalité de l'Assemblée. Or LR, avec ses 47 députés, est en train de se comporter de la même manière que le Nouveau Front populaire, qui, cet été, estimait qu'il pouvait imposer sa politique même s'il ne disposait que de 193 voix* », a prévenu le Modem Marc Fesneau dans « La Tribune Dimanche ».

« *Les Français nous ont demandé de travailler ensemble, pas qu'une famille politique impose sa vision aux autres* », abonde un conseiller. Bref, de quoi souligner que l'esprit de compromis n'est pas ce qui est le plus ressorti des déclarations publiques de certains LR ces derniers jours. « *Personne n'envisage sérieusement un gouvernement uniquement LR, personne à droite ne le demande d'ailleurs. Ce qui est demandé, c'est un vrai changement par rapport à l'ère précédente et une juste représentation de la droite par rapport à son poids au Parlement* », réplique un haut cadre LR, rappelant ainsi son poids au Sénat.

> « Les Français nous ont demandé de travailler ensemble, pas qu'une famille politique impose sa vision aux autres. »
> Un conseiller à Matignon

Devant sa famille politique, Michel Barnier avait insisté sur la « *responsabilité* » et le fait qu'il faudrait « *travailler avec tout le monde* ». Dimanche, après la parade olympique, le Premier ministre a voulu, écrit-il sur X, garder une leçon des JO, selon laquelle « *quand les responsables politiques et le pays s'unissent, à tous les niveaux de l'action publique et par-delà les clivages politiques, rien n'est impossible* ». Il a appelé à garder l'esprit olympique, « *en mettant de côté les sensibilités politiques et en pensant seulement au bien commun* ». Un message à tous les futurs entrants ? ■

Parlez-nous de nous !

Et si la meilleure façon de prolonger « l'esprit des Jeux » était de tourner le dos à ces tractations, calculs personnels, rapports de force qui signent pour l'instant le retour de la politique ?

LE FAIT DU JOUR **POLITIQUE** *de* **Cécile Cornudet**

Quand 30.000 personnes se pressent à la parade des Champs-Elysées ou à la braderie des JO à Saint-Denis, quand les interviews des organisateurs cartonnent (Thomas Jolly, Tony Estanguet…), ce n'est pas juste pour prolonger encore et encore la « *magie des Jeux* ». La vie nationale d'après, on n'en veut pas, semblent aussi dire les Français. On avait la joie au cœur, de la fierté, un sentiment de cohésion et l'on trouve quoi ? Les tractations des LR, les hésitations macronistes, les menaces du RN, les règlements de compte de la gauche. Non, décidément, l'atterrissage est trop dur. Il y a une curiosité dans le moment pourtant. Dans ces interviews que l'on dévore, les organisateurs assument avoir eu une ambition politique. « *Bien sûr que c'était politique* », explique Thomas Jolly, maître des cérémonies : « *ma mission était de dire qui nous sommes. Dans tous les tableaux apparaissaient des corps différents, de la diversité, des femmes et des hommes maquillés ou costumés* » (« Le Monde »). Qu'on s'y reconnaisse ou pas, qu'importe, toute ambition s'entend de la part de qui a d'abord su nous parler, ou nous émouvoir, ce qui n'est pas très loin. L'effacement des politiques a beaucoup fait pour le succès des JO. « *La France va mieux sans nous, c'est un fait* », a même constaté Gérald Darmanin. Emmanuel Macron l'a bien compris, qui se saisit des JO pour exister en se tenant loin du marigot politique. Mais l'effacement ne dure qu'un instant, il faut bien que la politique revienne. Le tout est de savoir comment. « *Concentrons-nous d'abord sur des sujets utiles pour les Français et consensuels entre les forces politiques* », plaide le Modem Marc Fesneau (« La Tribune Dimanche »). N'attendons pas pour nous attaquer aux « *urgences sociales* », a conseillé Xavier Bertrand à Michel Barnier : l'agriculture, l'hôpital, le pouvoir d'achat. Mais comment faire dans une situation budgétaire aussi contrainte ? Face au désamour persistant des Français pour tout ce qui s'approche de la politique, des journaux même sérieux ont trouvé la parade. Ils parlent de nos vies. « Le Monde » scrute l'intime, « Libé » creuse « le syndrome du nid vide », « L'Opinion » tient un blog sur la parentalité, « Les Echos » explorent la vie au travail. Des responsables suivent cette pente désormais. Le macroniste Stanislas Guerini, par exemple, s'intéresse aux thèmes de l'alimentation et de la solitude. Des intuitions sont là, encore faut-il les creuser et avancer des solutions. Encore faut-il dépasser au plus vite ces petits jeux entre « amis » politiques qui ont l'art de saper en quelques jours ce que les Jeux, les vrais, avaient mis d'optimisme dans la vie du pays.
ccornudet@lesechos.fr

Dessins Kim Rostier pour « Les Echos »

Pour sa rentrée, le Rassemblement national fait le pari d'une nouvelle dissolution

La rentrée parlementaire des députés RN à l'Assemblée, samedi, a été l'occasion pour Marine Le Pen d'anticiper une dissolution qu'elle appelle de ses vœux.

Jacques Paugam

Un Premier ministre en sursis. Samedi, Marine Le Pen, a profité du décor solennel de l'Assemblée nationale pour exhorter ses députés à se préparer à une nouvelle dissolution. « *Espérons que cette mandature soit la plus courte possible* », a lancé la candidate à l'Elysée, à propos de la nomination de Michel Barnier à Matignon, lors des journées de rentrée parlementaire de son parti, à Paris, estimant que, dans la configuration politique actuelle, « *ça ne peut pas tenir* ». Après son échec aux élections législatives, l'extrême droite continue de mettre la pression sur un futur gouvernement, avec la menace d'une motion de censure, tout en se préparant à un retour aux urnes.

« *Nous devons rester une opposition constructive, dont la seule boussole est l'intérêt du pays et l'intérêt des Français* », a toutefois prévenu Marine Le Pen, avant d'encourager ses troupes « *à franchir un nouveau cap et devenir une opposition influente* ». Si le Rassemblement national (RN) n'exclut pas de vouloir provoquer de nouvelles élections, que la Constitution n'autorise pas avant un an, ses dirigeants ne veulent pas passer pour complices d'une forme de chaos institutionnel qui pourrait leur coûter cher électoralement.

Avec 126 députés, contre 88 durant la précédente législature, le parti veut donc maintenir sa ligne d'une opposition constructive – ferme sur le régalien et attentive au pouvoir d'achat des Français – sans exclure de voter certains textes ni de laisser passer un budget qui s'annonce périlleux. « *Tant qu'il n'y a pas de projet de loi de finances sur la table, on ne se prononce pas* », éludet-on dans l'entourage de Marine Le Pen et Jordan Bardella, le président du RN.

Pression

Pour autant, les deux têtes du parti à la flamme, qui se considère déjà « *en période électorale* », n'hésitent pas à mettre le nouvel exécutif sous tension, quitte à entretenir le procès en illégitimité. « *On se retrouve dans un système où c'est celui qui a fait le moins de voix qui est chargé de constituer un gouvernement* », a chargé Marine Le Pen, samedi.

Le nouveau Premier ministre et son futur gouvernement vont rester « *sous surveillance* ». Cultivant jusqu'au bout l'ambiguïté, le RN ne s'interdit d'ailleurs rien – « *on a le carton rouge dans la poche arrière* » – et dit attendre le discours de politique générale de Michel Barnier devant la représentation nationale. « *Il y a eu beaucoup d'analyses qui ont dit que Marine Le Pen était clémente avec le nouveau Premier ministre mais ce n'est pas le cas* », réfute un proche.

> Jordan Bardella a appelé le RN à « remonter à cheval » et à retrouver « l'état d'esprit de campagne ».

Dans l'attente de nouvelles élections, le parti fait mine de vouloir corriger les « *erreurs* » de sa dernière campagne. Les révélations sur ses candidats, dont certains propos se sont révélés antisémites, racistes ou homophobes, avaient contredit le récit de l'extrême droite autour de sa supposée normalisation sans cesse mise en avant.

Après une journée consacrée à l'offensive politique, samedi, Jordan Bardella a annoncé dimanche des nominations pour diriger les futures campagnes électorales et prendre en main la formation et la sélection des candidats. Il a appelé le RN à « *remonter à cheval* » et à retrouver « *l'état d'esprit de campagne* ». Un rassemblement de campagne par mois est envisagé.

Au-delà de l'enjeu de la mobilisation, l'extrême droite, qui se sait scrutée, tente de rassurer davantage. La publication d'un livret économique, maintes fois reportée, à destination des entreprises pour « *réaligner les intérêts économiques et les ambitions nationales* » mais reprenant en partie les grandes lignes du projet présidentiel de 2022, est une tentative supplémentaire de s'adresser aux milieux économiques. Surtout, le RN aimerait faire oublier le procès de Marine Le Pen qui doit débuter fin septembre dans l'affaire dite des assistants européens. En faisant d'emblée, pour sa rentrée, le pari d'une future dissolution, l'extrême droite veut aussi enjamber ce moment et se projeter. ■

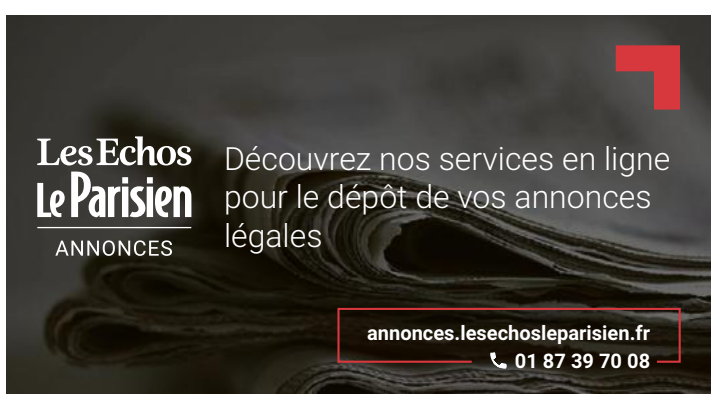

Macron cherche les moyens de prolonger l'effet JO

Samedi, 118 athlètes médaillés (66 olympiques, 52 paralympiques) ont été décorés au pied de l'Arc de Triomphe par le chef de l'Etat aidé d'anciennes gloires du sport français. *Photo Nicolas Messyasz/Sipa*

ÉVÉNEMENT

Après une dernière fête, samedi soir, au pied de l'Arc de Triomphe, pour décorer les médaillés, le chef de l'Etat a annoncé des premières mesures d'héritage.

Une Fête du sport aura lieu tous les ans le 14 septembre.

Marion Kindermans

Cette fois-ci, l'aventure est vraiment finie. La parade des athlètes samedi soir sur les Champs-Elysées, cette « *cinquième cérémonie* » souhaitée par Emmanuel Macron pour prolonger une dernière fois la liesse populaire, a définitivement clos la séquence des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris. Dans une ambiance festive, à l'image de l'enthousiasme qui a marqué les six semaines olympiques, quelque 300 athlètes, 10.000 volontaires et contributeurs aux Jeux ont défilé devant 70.000 spectateurs, qui s'étaient ruées la veille sur les billets.

Dans le sillage de ces JO qui ont cassé les codes depuis une cérémonie d'ouverture inédite sur la Seine, la remise protocolaire des décorations s'est déroulée pour la première fois hors des murs de l'Elysée.

Les 118 sportifs médaillés (66 olympiques, 52 paralympiques) ont été décorés en public au pied de l'Arc de Triomphe par Emmanuel Macron aidé d'anciennes gloires du sport français. L'ordre national du Mérite pour les médaillés de bronze et d'argent (les frères Lebrun, Clarisse Agbégnénou, etc.), la légion honneur pour l'or (Léon Marchand, Antoine Dupont, etc.) et celle de commandeur de l'ordre national du Mérite pour le seul Teddy Riner.

Pas de discours en revanche pour le chef de l'Etat, accusé par certains de vouloir surfer le plus longtemps possible sur la vague des Jeux Olympiques pour faire oublier une situation politique tendue. Les Jeux sont un incontestable succès, « *une réussite aux yeux du monde entier* », a déclaré Emmanuel Macron dans une interview en forme de premier bilan publiée par « Le Parisien », samedi, qui a souligné également le moment de « *concorde nationale* » que fut l'événement.

« Nation sportive »

La veille, Tony Estanguet, le patron de Paris 2024, qui a évoqué « *une aventure exceptionnelle et inoubliable, un succès collectif* », avait égrené, chiffres à l'appui, les records enregistrés lors de ces six semaines de Jeux : 12,1 millions de billets vendus (9,6 millions pour les Olympiques et 2,5 millions pour les Paralympiques), dépassant le record des 10,9 millions de billets des Jeux de Londres 2012, 95 % de taux de remplissage des sites, des audiences télévisées massives (60 millions de téléspectateurs pour la quinzaine olympiques, et 49 millions pour les « para »), Quelque 7,5 millions de personnes dans les sites de célébration dans toute la France.

Une réussite saluée par tous, en matière de sécurité, de transport aussi, sur laquelle l'Etat entend aujourd'hui capitaliser. En guise de premier héritage, le chef de l'Etat a annoncé l'instauration d'une grande Fête nationale du sport chaque 14 septembre, à l'image de la Fête de la musique, le 21 juin. Une grand-messe destinée à se « *retrouver autour d'une fête du sport, populaire, qui se déploie dans la rue, les écoles, les complexes sportifs dédiés* », a-t-il précisé, alors que la France est dans le peloton de queue des pays européens en matière de pratique d'activité physique.

Parmi les promesses autour des JO, le chef de l'Etat s'était engagé à faire de la France « *une nation sportive* ». Pour perpétuer l'empreinte de cette « *parenthèse enchantée* », le chef de l'Etat a par ailleurs validé l'idée de conserver les emblèmes olympiques phares : les anneaux, les agitos (logo des Jeux Paralympiques) et la vasque. « *Tout cela est à l'étude* », a-t-il confirmé.

Dérapage évité

Le président souhaite également mettre en place une commission transpartisane pour analyser l'héritage plus global des Jeux. « *L'idée, c'est de faire le bilan de tout ce qui a bien marché, de la préparation au déroulement, et s'en inspirer pour la suite* », a-t-il détaillé, mettant en avant la construction, dans un temps record, du Village olympique à Saint-Denis, qui sera transformé en quartier de logements.

La page des Jeux définitivement tournée, une série d'études sont prévues pour analyser, thème par thème, leur impact courant 2025. En matière de budget, principal point d'achoppement des éditions olympiques, Paris devrait éviter le dérapage constaté dans les précédents pays hôtes. Evalué à ce jour à 4,5 milliards d'euros pour la partie organisation (hors construction des infrastructures), il faudra attendre la clôture des comptes, qui sera réalisée « *fin du premier semestre 2025* », selon Etienne Thobois, directeur général de Paris 2024, pour en savoir plus sur le budget. Un conseil d'administration, qui se tiendra mi-octobre, dressera une première étape sur la partie budgétaire. ■

Recrutement : du mieux pour les collectivités locales

COLLECTIVITÉS LOCALES

Selon le baromètre RH réalisé par Randstad, la situation s'améliore après une année 2023 où les employeurs territoriaux n'avaient jamais eu autant de mal à embaucher.

Laurent Thévenin

Enfin des signes d'amélioration sur le front de l'emploi pour les employeurs territoriaux. Après avoir été au plus haut en 2023, « *les difficultés systématiques de recrutement reculent* », d'après le traditionnel baromètre RH des collectivités locales réalisé par Randstad. Celles-ci sont désormais 58 % à déclarer en rencontrer « *souvent* » (45 %, –1 point par rapport à 2023) ou « *toujours* » (13 %, –8 points). Ce qui marque un retour au niveau de 2022. « *Cette éclaircie ne doit cependant pas faire perdre de vue l'aggravation de la problématique sur le temps long* », souligne le baromètre. En 2021, 39 % disaient avoir du mal à recruter, alors qu'elles n'étaient que 16 % dans ce cas en 2015.

« *C'est moins tendu cette année, nous avons davantage de candidatures. C'est notamment devenu plus simple de recruter dans les métiers de la petite enfance, mais cela reste très compliqué pour les maîtres-nageurs* », confirme Sébastien Martin, le président (divers droite) de la communauté d'agglomération du Grand Chalon, en Saône-et-Loire.

A Rennes, Johan Theuret, directeur général adjoint chargé du pôle ressources de la ville et de la métropole, fait état, lui, « *d'une nette amélioration depuis le printemps* ». « *Nous arrivons désormais à recruter sur beaucoup de métiers. Il n'y a quasiment plus de difficultés pour les métiers du soin (Ehpad, aides à domicile), les auxiliaires de puéricultrice, les jardiniers ou les mécaniciens du parc automobile* », détaille-t-il, signalant a contrario des métiers toujours en tension, comme la comptabilité, les finances ou des postes d'ingénieurs à forte technicité.

La situation demeure malgré tout « *très compliquée pour les grandes villes (68 %, comme en 2023) et les intercommunalités (66 %, en net progrès toutefois de –11 points), qui manquent de candidatures* », relève Randstad. Si 63 % des moyennes communes (–7 points) disent faire face « *souvent* » ou « *toujours* » à des problèmes de recrutement, c'est désormais le cas de moins de la moitié des petites communes (48 %, –11 points) et des départements et régions (49 %, –17 points).

De l'avis général, le contexte économique joue pour beaucoup. « *Le marché du travail est moins dynamique qu'avant, avec aussi peut-être une plus grande inquiétude chez les actifs. Dans ces moments-là, certains recherchent des environnements plus stables* », avance François Moreau, secrétaire général du groupe Randstad France.

Les collectivités locales auraient aussi renforcé leurs politiques en matière de ressources humaines, selon lui. « *Elles ont notamment compris qu'elles devaient travailler davantage sur leur marque employeur. Dans les missions de recrutement que nous menons pour leur compte, nous voyons qu'elles ont un discours de plus en plus clair et structuré sur le sujet* », constate François Moreau.

> « Elles ont notamment compris qu'elles devaient travailler davantage sur leur marque employeur. »
>
> **FRANÇOIS MOREAU**
> Secrétaire général du groupe Randstad France

Parmi les outils d'attractivité, les collectivités ont « *depuis un an, très nettement porté leurs efforts sur l'aménagement des conditions d'exercice (télétravail, semaine de quatre jours, ergonomie des postes, etc.)* », comme le fait apparaître le baromètre. Pour fidéliser les nouveaux agents, la formation arrive désormais devant le levier de la rémunération. « *C'est un moyen de compenser une moindre attractivité en matière de rémunération de la sphère publique par rapport au secteur privé* », souligne François Moreau.

Process simplifiés

Pour mettre toutes les chances de leur côté, les collectivités sont par ailleurs de plus en plus nombreuses à réduire leur processus interne de recrutement (60 %, +11 points). Comme à Rennes, par exemple : « *Nous avons simplifié et revu nos process de fond en comble. Nous sommes plus proactifs et nous diffusons plus largement nos offres d'emploi* », explique Johan Theuret.

Reste que la maîtrise de la masse salariale est encore et toujours le premier enjeu de ressources humaines des collectivités d'ici à la fin du mandat (66 %), loin devant le recrutement (39 %) ou le développement des compétences managériales (39 %). La moitié des répondants anticipent une stagnation de leurs effectifs dans les douze mois. Ils sont 34 % à prévoir une augmentation : 45 % chez les villes de plus de 50.000 habitants et 49 % parmi les intercommunalités. ■

Il est primordial de disposer d'un écosystème favorable à l'innovation

À l'occasion des 40 ans de l'association France Invest, **Pauline Roux, Administratrice de France Invest et Co-présidente de la commission Venture & Growth,** revient sur le rôle central des sociétés de gestion spécialisées dans le capital-investissement dans le financement de l'innovation. Ces dernières sont présentes à tous les stades du développement des entreprises : de la mise sur le marché d'une innovation technologique à son internationalisation. Elles contribuent ainsi à la création d'emplois et à la transformation du tissu économique des PME en Île-de-France et en région.

GÉRALDINE ARESTEANU

Quel regard portez-vous au sein de France Invest sur l'évolution de l'écosystème de financement du venture capital et du growth en France, vous qui fêtez cette année vos 40 ans d'activité ?
L'évolution est spectaculaire en quelques années ! Il y a 40 ans, l'ensemble des acteurs du capital-investissement représentait 150 M€ d'investissement par an environ, alors que le seul financement du venture & growth (capital-innovation) a représenté 19 Md€ au total sur les six dernières années. Un écosystème complet a émergé en moins de dix ans, avec des acteurs de toutes tailles, qui a su attirer les investisseurs français et internationaux et soutenir le développement de la French Tech. Dans un environnement plus complexe, il nous semble fondamental de préserver cet outil important pour le financement de l'innovation. Il nous reste d'ailleurs du travail : les financements venant des fonds français représentent aujourd'hui encore seulement 30 % des montants investis dans les startups françaises. C'est moins vrai aujourd'hui grâce à des initiatives comme le programme Tibi, mais les acteurs français et même européens en capacité de soutenir des entreprises au-delà des grands tours de table restent très – trop – rares, et les acteurs américains prennent souvent le relais, ce qui peut conduire à terme des pépites à quitter le sol européen.

> ***"L'ambition, c'est de continuer à être un moteur d'innovation pour la France. La tech est absolument essentielle pour préparer l'avenir de nos économies, et la France n'a pas du tout à rougir de ses entrepreneurs, de ses chercheurs et de son écosystème de startups."***
>
> ***Pauline Roux***
> *Administratrice de France Invest et Co-présidente de la commission Venture & Growth*

Que représentent les entreprises que vous accompagnez pour l'économie française ? Les start-up sont-elles aussi bien financées en région qu'en Île-de-France ?
Environ 189 sociétés de gestion sont actives sur le segment du venture & growth, parmi les 440 adhérents de France Invest. À fin 2023, elles soutiennent près de 3 000 startups et scale-up qui emploient près de 122 000 personnes. Ces entreprises sont réparties sur l'ensemble du territoire français avec, il est vrai, une concentration en Île-de-France (43 % environ), mais de nombreux acteurs sont établis en région, et y ont parfois leur siège, et sont de plus en plus à même d'accompagner les entrepreneurs dans les territoires. De nombreuses initiatives, y compris conduites par France Invest, permettent de rapprocher les entreprises en région des VC basés à Paris, et il est important de poursuivre ces efforts.

Quels sont les types de fonds auxquels les entrepreneurs peuvent s'adresser ?
Certains fonds de capital-innovation ont un positionnement généraliste et interviennent sur tous les secteurs d'activité et sur la plupart des stades de maturité des entreprises à savoir de l'amorçage à la série B/C, mais d'autres fonds sont spécialisés sur certains secteurs (deeptech, IA, cleantech,...) ou stades de développement.
Les fonds de venture sont principalement là pour aider les entrepreneurs à structurer leur projet, à définir des cas d'usage, à recruter etc. Les investisseurs sont ainsi très présents en accompagnement actif auprès des équipes fondatrices, sans toutefois s'immiscer dans la gestion opérationnelle des sociétés. Au contraire, les fonds growth ou de croissance investissent dans des entreprises qui sont déjà développées et ont parfois atteint le seuil de rentabilité, mais qui vont avoir besoin de s'internationaliser ou de trouver de nouveaux relais de croissance.

Quels sont les défis du secteur pour les prochaines années ?
L'ambition, c'est de continuer à être un moteur d'innovation pour la France. La tech, notamment, est absolument essentielle pour préparer l'avenir de nos économies, et la France n'a pas du tout à rougir de ses entrepreneurs, de ses chercheurs et de son écosystème de startups. Le taux d'investissement d'un pays dans l'innovation et le capital-innovation, notamment pour soutenir les innovations de rupture, est un élément clé pour sa croissance et sa souveraineté. L'Europe a récemment pris conscience du fait que, faute de gisements d'épargne longue orientée en partie vers les petites entreprises, notamment vers les startups, elle prenait du retard sur ces enjeux. Notre défi est donc de trouver les moyens d'orienter une plus grande part de l'épargne européenne vers les petites entreprises et l'innovation. Après plusieurs années de croissance, l'enjeu est maintenant de réussir les sorties d'investissement des entreprises accompagnées, que ce soit auprès d'acquéreurs industriels ou d'autres types de sorties. Plus largement, nous devons continuer à travailler sur les enjeux de liquidité, comme sur le marché secondaire, de notre classe d'actifs.

Quel rôle joue France Invest pour soutenir le secteur ?
Nous animons bien sûr la communauté des acteurs du capital-innovation en France, et faisons des propositions pour que la France garde un cadre attractif pour l'investissement et propice au développement des startups. Mais au-delà de cela, nous jouons un rôle de pédagogie auprès du grand public : le rôle des fonds de capital-investissement est encore trop peu connu. Il s'agit d'expliquer l'importance des fonds d'investissement dans le financement de l'innovation et des entreprises et de s'attaquer à certaines idées reçues. Un fonds de capital-investissement ne met pas uniquement l'accent sur le domaine financier et certainement pas sur la rentabilité à court terme. Il accompagne les entreprises d'un point de vue opérationnel, s'implique dans leur développement et constitue un rouage essentiel de la croissance et donc de la création d'emplois et de l'inclusion. C'est un métier d'entrepreneur, essentiel pour le pays car l'innovation est une clé de la souveraineté.

Les Operating Partners interviennent en soutien à la croissance des entreprises

Ces dernières années, les sociétés de capital-investissement se sont dotées de nouveaux experts : les Operating Partners. Ces derniers sont à la disposition des chefs d'entreprise pour améliorer leur efficacité opérationnelle, transformer leur modèle d'affaires ou en accompagnement sur des projets. Il a été démontré que ces équipes contribuent à la performance des entreprises et donc des investissements réalisés. Entretien avec **Emmanuelle Flahault-Franc, Operating Partner chez IRIS et membre du Bureau du Club des Operating Partners de France Invest** sur cette fonction en devenir.

David Berthaud

Comment définissez-vous la fonction d'Operating Partner ?
Les Operating Partners existent depuis les années 80 aux Etats-Unis dans les fonds d'investissement et de venture capital. Leur rôle est de seconder les équipes d'investissement en accompagnant la croissance des entreprises de façon très concrète. Ce métier est de plus en plus fréquent dans les sociétés de gestion de capital-investissement en France. Selon une étude réalisée par Alvarez & Marsal pour le club des Operating Partners de France Invest, 46 % des fonds de Private Equity et 24 % des fonds de Venture Capital français disposaient en 2023 d'une équipe d'Operating Partners mise à disposition des dirigeants accompagnés. Depuis 2018, ce nombre a été multiplié par près de deux et demi. Schématiquement, il existe deux types d'operating Partner : les généralistes et les spécialistes. Les premiers interviennent sur des problématiques organisationnelles (mise en place d'une structure plus efficace, renforcement de la gouvernance, etc.) ou opérationnelles (revue des coûts ou informatique par exemple). Les spécialistes interviennent sur des sujets précis : en ce qui me concerne, je suis spécialisée dans la communication et le marketing, j'aide ainsi les startups à se faire connaître auprès des médias, à bien expliquer ce qu'elles font, à trouver de nouvelles cibles de clientèle... D'autres spécialistes interviennent plus spécifiquement sur la transformation digitale ou encore sur la mise en place de process RSE.

Quelle est la différence entre un Operating partner et un consultant ?
Beaucoup d'Operating Partners sont issus de l'écosystème du consulting. Il y a des similitudes entre ces deux métiers, mais il existe une différence essentielle : l'Operating Partner est employé par la société de gestion qui finance l'entreprise et qui s'engage auprès d'elle. Il a pour mission de faire croître une société, en lui apportant son expertise ou en trouvant si nécessaire des experts. Il doit être utile et immédiatement efficace dans son accompagnement. Il travaille en concertation avec l'investisseur, il a accès à tous les chiffres de l'entreprise et peut ainsi proposer des solutions adaptées. Il est présent à tout moment, répond aux besoins des chefs d'entreprise et intervient en renfort des équipes. Mais il peut aussi plus en amont aider le chef d'entreprise à définir ses priorités et à engager un nouveau plan stratégique.

L'apport d'un Operating Partner est-il mesurable ?
Prenons l'exemple d'un Operating Partner qui intervient dans le domaine de la communication et du marketing, il est facile d'évaluer sur une opération de communication le nombre de retours dans la presse (écrite et TV) ainsi que les appels induits de clients. Dans le domaine de la digitalisation, il est possible de mesurer le taux d'utilisation des outils technologiques mis en place à la suite de la recommandation d'un Operating Partner ou encore le développement du e-commerce. Nous pourrions multiplier ainsi les exemples. Par ailleurs, il est également possible de mesurer la surperformance des fonds qui possèdent des équipes d'Operating Partners par rapport à ceux qui n'en ont pas. L'étude déjà citée d'Alvarez & Marsal a comparé les performances des deux catégories de sociétés de gestion. Sur la vingtaine d'opérations avec un Operating Partner étudiées, le taux de rendement interne de l'opération était supérieur de 7,5 points par rapport à une cinquantaine d'opérations sans Operating Partner. De même, la croissance moyenne du chiffre et celle de l'EBITDA ont été meilleures. Les chiffres sont donc sans appel !

L'innovation est-elle au cœur du métier d'Operating Partner ?
Les Operating Partners viennent d'horizons différents, ils possèdent des expertises qui ne sont pas seulement financières, mais aussi sociétales, économiques etc. Ils appréhendent les entreprises dans leur environnement. Ils contribuent ainsi de façon très diverse à l'innovation. Ils peuvent apporter de nouvelles méthodes de management. Ils facilitent l'intégration de nouvelles technologies comme récemment l'intelligence artificielle (IA). En ayant une base de comparaison importante, ils peuvent identifier les meilleurs cas d'usage et permettre aux entreprises d'avancer plus rapidement.

Le métier d'Operating Partner est-il en train de structurer ? Existe-t-il des bonnes pratiques ?
Nous sommes encore peu nombreux en France, nous sommes passés de 72 en 2018 à 163 en 2023, mais l'accompagnement opérationnel des entreprises étant chaque année une préoccupation plus importante, les recrutements ont été importants ces derniers mois. Nous sommes réunis au sein d'un club chez France Invest où nous échangeons régulièrement et pouvons progresser ensemble sur de bonnes pratiques. Le développement de cette fonction au sein des sociétés de gestion est important car il permet d'illustrer le fait que les fonds d'investissement sont là pour accompagner au quotidien les entreprises et leurs dirigeants dans leur développement et les aider à mettre en place de nouvelles procédures, à innover, à intégrer des critères extra-financiers et à avancer dans la décarbonation des modèles économiques.

Le capital-investissement au service de l'économie

Évolution des levées de capitaux des fonds Venture & Growth

Montants levés par closing en millions d'euros

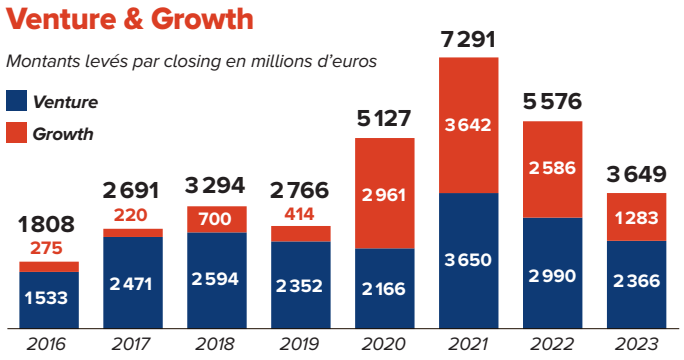

Les fonds labelisés Tibi sont pris en compte. Néanmoins, des différences existent avec la mission Tibi du fait de périmètres distincts, de closing non réalisés au 30/06/2022 et de quelques données manquantes. Les levées sont prises en compte closing par closing.

Évolution des levées par taille de Venture & Growth confondus

Montants levés en millions d'euros

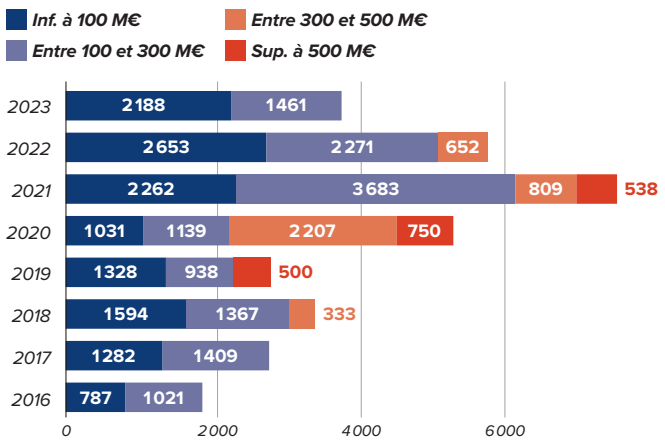

Les levées sont prises en compte closing par closing.

2 619* startups accompagnées par des fonds de Venture & Growth en France

** 3663 dans le monde (2619 en France et 1044 dans le reste du monde)*

Répartition par taille des entreprises accompagnées

Chiffres à fin 2022 pour 1421 entreprises analysées

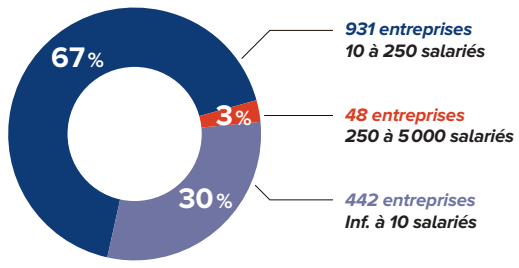

Échantillon de 1421 entreprises analysées sur un total de 2619 entreprises françaises accompagnées par des fonds Venture & Growth.

Évolution des investissements par taille de Venture & Growth confondus

Montants levés en millions d'euros

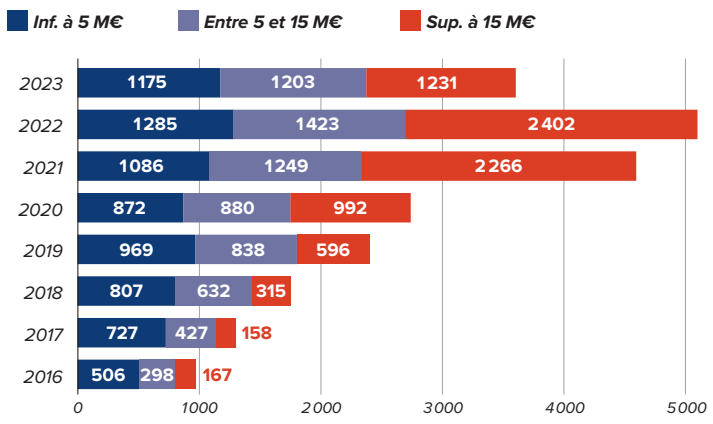

Un effet favorable sur l'emploi

Croissance de l'emploi en 2022

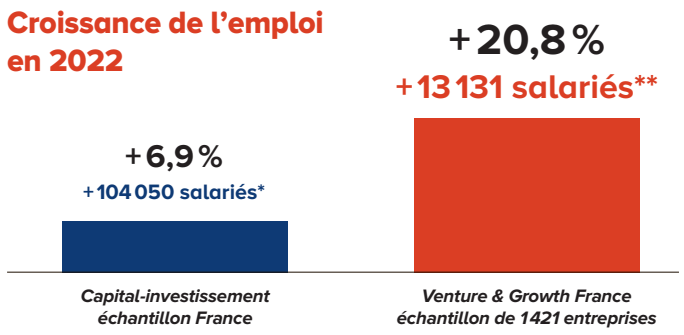

*** Effectifs France et étrangers*

Source : France Invest, 2024

Le capital-investissement : acteur de la transformation ESG des PME-ETI

Ces dernières années, les acteurs du capital-investissement ont étoffé leurs équipes dédiées à l'ESG et développent des solutions pour accompagner la transition durable. Selon **Noëlla de Bermingham, présidente de la commission sustainability de France Invest et Chief Sustainability Officer Andera Partners**, cet axe est essentiel pour accélérer la transformation des entreprises.

DR

Les critères ESG sont-ils maintenant systématiquement intégrés par les sociétés de capital-investissement ?
Les sociétés de gestion de capital-investissement ont étoffé depuis plusieurs années leurs équipes dédiées aux enjeux de durabilité et utilisent de plus en plus systématiquement les critères ESG en amont des opérations menées. Ces critères ont désormais un véritable impact sur les opérations de M&A : aujourd'hui, on estime à 50 % le nombre d'opérations qui n'aboutissent pas aux Etats-Unis et en Europe du fait d'interrogations sur les enjeux ESG. Ne serait-ce que pour des raisons économiques, rester passif face à ces enjeux n'est plus une option pour les entreprises. À leurs côtés, le capital-investissement est un acteur majeur qui possède de véritables leviers d'action. Les évolutions sont très positives : certains fonds se sont spécialisés sur les thématiques de transformation, tandis que les fonds généralistes renforcent leurs actions en la matière.

Comment les sociétés de gestion interviennent-elles pour accélérer la transition durable ?
Elles agissent sur deux leviers : le premier concerne le financement de la transition et la promotion d'entreprises vertueuses et/ou qui apportent des solutions pour décarboner. Le deuxième axe relève du financement des entreprises à transformer pour accélérer la transition. Parmi celles-ci figurent les entreprises sans impact négatif ou positif sur leur environnement. Nous devons travailler avec elles pour générer une contribution positive et augmenter leur résilience car si elles ne sont pas en risque aujourd'hui, peut-être demain le seront-elles. Il existe une autre catégorie : les entreprises vulnérables. Ces dernières doivent impérativement se transformer pour éviter la faillite. Il s'agit alors de répondre à la fois à un enjeu de transition et de protection de valeur et de création de valeur.

Comment agissez-vous auprès de ces entreprises à transformer ?
Il n'y a pas de formule magique et générique. Nous devons nous adapter et réaliser des accompagnements personnalisés qui s'inscrivent dans une trajectoire de réduction des émissions carbone en lien avec l'accord de Paris. Nous essayons aussi d'identifier de nouveaux business model, ils peuvent être liés à l'intégration d'une démarche d'économie circulaire par exemple.

On parle principalement d'environnement. Quid du S – social ?
Les enjeux environnementaux au sens large, incluant la biodiversité, sont effectivement majeurs, mais la façon de les aborder a évolué dans le temps. L'enjeu E était souvent approché de façon binaire, opposant ce qui était "vert" et ce qui ne l'était pas. Désormais, on recherche une "transition juste".

Partager davantage la valeur doit être le nouveau credo des entreprises

Partager plus largement la valeur créée devient un élément central de la politique des sociétés de capital-investissement. Revue de détail avec **Isabelle Combarel, vice-présidente de France Invest et présidente du directoire d'Arkéa Capital**.

Pourquoi le partage de la valeur constitue-t-il une préoccupation des acteurs du capital-investissement ?
Ce sujet est central dans nos débats depuis plus de dix ans : c'est un enjeu de responsabilité sociétale, d'alignement des intérêts avec les salariés des entreprises accompagnées par nos adhérents et de soutien à la création de valeur de long terme, qui est la raison d'être de nos métiers. Nous avons été partie-prenante dans toutes les évolutions juridiques des dernières années pour favoriser le partage de la création de valeur avec les salariés, et avons mis en place une Charte dédiée au partage de la valeur signée par nos adhérents. Les outils sont là, leur adoption progresse, mais cela reste trop long. Au-delà de cet enjeu, nous portons une attention toute particulière au développement

DR

de l'actionnariat salarié dans les entreprises que nous accompagnons, ce qui va nécessiter un accompagnement particulier.

Comment inciter les entreprises à développer le partage de la valeur ?
Les sociétés de gestion procèdent par cercle concentrique. Aujourd'hui, nous commençons à impliquer l'ensemble des collaborateurs, mais il ne faut pas s'arrêter là. Pour inciter les entreprises à partager davantage la valeur, il est possible de conditionner les rémunérations ou commissions de performance perçue par la société de gestion à l'atteinte de critères extra-financiers et/ou d'objectifs d'impact. Ces dispositifs existent et incitent à la fois les gérants et le top management des sociétés à intégrer une politique de partage de la valeur, nous pourrions le généraliser. C'est une bataille que nous devons aussi mener avec nos clients et avec les dirigeants des entreprises. France Invest a un rôle à y jouer.

La démocratisation du capital-investissement s'inscrit-elle aussi dans cette stratégie ?
Il est important de permettre au grand public d'accéder à cette classe d'actifs afin que la valeur créée par les entreprises que nous accompagnons puisse bénéficier au plus grand nombre. La loi industrie verte, dont les mesures d'application sont désormais en place, va y contribuer, la mobilisation des grands gestionnaires d'épargne comme les assureurs également. Nous devons construire des solutions de placement adaptées à ce public en termes de liquidité et de profil de risque. Cette classe d'actifs dans son ensemble est performante, stable, donne du sens à l'épargne qui peut être investie dans ce cadre dans les PME de nos territoires, ou avec des critères extra-financiers, par exemple. Cette ouverture permet aussi de vulgariser nos métiers qui sont peu connus du grand public. Elle permettra de démontrer que les fonds de capital-investissement constituent un capital patient et robuste qui accompagne à long terme les entrepreneurs.

40 ans
ENGAGÉS AVEC LES ENTREPRENEURS, POUR UNE ÉCONOMIE DURABLE

FRANCE INVEST

Washington déclenche une nouvelle guerre commerciale avec Pékin

- Les droits de douane sur les véhicules électriques en provenance de Chine vont grimper de 25 à 100 % le 27 septembre.
- La hausse concernera les semi-conducteurs à partir du 1er janvier prochain.

COMMERCE

Guillaume de Calignon

Après la première offensive de Donald Trump, la deuxième guerre commerciale sino-américaine a commencé. Les hausses de droits de douane américains annoncées par l'administration Biden mi-mai sur les importations en provenance de Chine seront effectives le 27 septembre sur les véhicules électriques et le 1er janvier prochain sur les semi-conducteurs. La Maison-Blanche avait indiqué en mai son intention d'augmenter les droits de douane sur 18 milliards de dollars de produits chinois achetés par les Américains.

L'acier, l'aluminium, mais aussi les panneaux solaires, les semi-conducteurs, les batteries et les véhicules électriques produits par Pékin sont concernés. Les taxes peuvent représenter 25 % sur les métaux, 50 % sur les puces et même 100 % sur les véhicules électriques.

Les raisons de ce regain d'agressivité de l'administration démocrate sont claires : *« Les pratiques commerciales déloyales de la Chine en matière de transfert de technologie, de propriété intellectuelle et d'innovation menacent les entreprises et les travailleurs américains. La Chine inonde également les marchés mondiaux de ses exportations artificiellement à bas prix »*, expliquait le communiqué de la Maison-Blanche publié au printemps dernier.

Considérations politiques

Evidemment, l'aspect politique intérieure de cette décision n'est pas non plus à évacuer. Les démocrates veulent séduire le vote ouvrier des Etats américains susceptibles de voter pour Donald Trump. Quoi qu'il en soit, le consensus à Washington est qu'il faut empêcher la puissance chinoise de devenir encore plus forte.

L'empire du Milieu sera touché par cette nouvelle salve de droits de douane mais pas coulé. Le commerce des biens ciblés par les sanctions américaines est peu important. Seules 4 % des importations chinoises sont affectées. Les importations américaines de véhicules électriques en provenance de Chine sont quasi inexistantes et la hausse des droits de douane va donc seulement interdire aux fabricants chinois toute présence en Amérique à l'avenir. Pour les batteries, la conséquence est plus sérieuse à court terme. Près de 70 % des batteries lithium-ion utilisées aux Etats-Unis proviennent en effet de Chine.

« La règle générale est qu'une augmentation de 1 point de pourcentage des droits de douane entraîne une baisse des échanges commerciaux de 2 %. Avec des droits de douane passant de 7,5 % à 25 %, cela suggère que les ventes des entreprises chinoises de batteries aux Etats-Unis pourraient chuter d'environ un tiers, soit de 5 milliards de dollars », expliquait en mai dernier à la revue américaine « Foreign Policy », Agathe Demarais, analyste au Conseil européen des relations internationales.

Que va-t-il se passer maintenant ? La Chine continue à investir plus dans les industries de haute technologie et à tailler des croupières aux Occidentaux. Le Parti communiste chinois ne semble pas vouloir faire grimper la part de la consommation dans le PIB et faire baisser celle de l'investissement. Les ventes au détail n'ont augmenté que de 3,7 % en Chine au cours de la première moitié de l'année, un rythme moindre que la croissance du PIB, alors que les investissements industriels ont crû de 9,5 % sur les six premiers mois de l'année.

L'UE pourrait en pâtir

Les tensions commerciales ne peuvent donc qu'augmenter à l'avenir. *« Une des conséquences du rôle dominant de la Chine dans le secteur manufacturier est que cela entraîne une surcapacité qui accroît les tensions commerciales avec l'Occident et les marchés émergents. Cela signifie que l'investissement de la Chine dans le secteur manufacturier de haute technologie ne peut pas se poursuivre indéfiniment, compte tenu de la faiblesse de la demande intérieure et de l'environnement extérieur moins favorable »*, résument les économistes de Barclays dans une étude.

« Le rôle de l'UE en tant que débouché pour les industriels chinois pourrait potentiellement devenir plus central. Dans le cas où des pays tiers fermeraient davantage leurs marchés aux produits chinois, la Chine pourrait redoubler d'efforts pour exporter vers l'UE », craignent les économistes de la BCE dans une étude publiée fin juillet. Ce qui entraînerait *« une perte de compétitivité dans le secteur manufacturier de pointe et une baisse dans la production manufacturière ainsi que des exportations européennes »*, selon eux. ■

Les batteries produites en Chine, ici dans une usine à Fuzhou, seront concernées par la hausse des droits de douane. *Photo Nurphoto via AFP*

Biden veut faire barrage à la déferlante Shein et Temu

Washington cherche à mettre fin aux exemptions douanières dont bénéficient les groupes chinois qui vendent de grandes quantités de vêtements ou de babioles bas de gamme aux Américains.

Solveig Godeluck
— Bureau de New York

Après avoir pris des mesures pour barrer le passage aux voitures électriques et aux panneaux solaires chinois, l'administration Biden cible, entre autres, les firmes d'e-commerce Shein et Temu. Ces groupes chinois de vente au détail inondent les Etats-Unis de vêtements et de babioles bas de gamme, pour des prix imbattables, dans un flux incessant de colis transportés par bateau.

Vendredi, le gouvernement américain a annoncé une nouvelle réglementation pour supprimer dans certains cas l'exemption de taxes douanières dites « de minimis » dont bénéficient les importations de biens d'une valeur inférieure à 800 dollars. De nombreux produits couverts par des taxes douanières sont concernés, notamment 70 % des importations américaines de textiles et de vêtements chinois.

En dix ans, le volume de colis bénéficiant de l'exemption « de minimis » a bondi de 140 millions par an à plus d'un milliard, souligne la Maison-Blanche dans un communiqué. Shein et Temu en représentent environ le tiers, d'après un rapport parlementaire publié l'an dernier.

Immobilisme du Congrès

Pour les analystes de Bank of America, la nouvelle donne pourrait créer *« un changement de paradigme »* pour les deux e-commerçants. Shein et Temu peuvent vendre à vil prix car ils échappent à des taxes douanières pouvant aller jusqu'à 30 %. *« Nous ne nous attendons pas à ce que des hausses de prix soient bien reçues par le consommateur »*, concluent les analystes.

« Avec le volume croissant de livraisons de minimis, il est de plus en plus difficile de cibler et de bloquer les livraisons illégales ou dangereuses », justifie l'administration. Elle dénonce aussi les raisons qui poussent les *« géants étrangers »* à exploiter ce filon : *« éviter d'avoir à se soumettre aux lois de protection de la santé et de la sécurité des consommateurs »* ou bien *« contourner les règles commerciales américaines visant à remettre à niveau la concurrence au bénéfice des travailleurs, des commerçants et des industriels américains »*.

> En dix ans, le volume de colis bénéficiant d'une exemption a atteint un milliard d'unités par an.

Mercredi, 126 députés démocrates ont appelé le président Biden à user de son pouvoir exécutif pour sévir contre les soldeurs chinois de l'e-commerce. Les élus sont frustrés par l'immobilisme du Congrès et veulent agir en urgence.

« Les Américains continuent à mourir à cause des pilules enrobées de fentanyl sous une fausse étiquette », dénoncent-ils dans leur lettre. Les importations de minimis contournent aussi l'interdiction du travail forcé des Ouïghours, ajoutent-ils. *« Au cours des derniers mois, 18 usines textiles américaines ont fermé en raison du flot d'importations passé par la brèche de l'exemption de minimis, qui fait perdre leur emploi à des centaines de travailleurs américains. »*

La nouvelle réglementation va renchérir le coût de ces importations low cost. Les expéditeurs des colis devront également fournir plus d'information sur leurs produits et préciser au bénéfice de quelle personne l'exemption est demandée. Mais Joe Biden ne compte pas en rester là. Le président veut faire voter une loi avant la fin de l'année. Le protectionnisme anti-chinois est l'un des rares sujets qui puisse unir républicains et démocrates.

Cette loi viserait à supprimer l'exemption de minimis pour les produits « sensibles en termes d'importation », dont les vêtements. Elle donnerait aux douaniers les moyens de détecter plus facilement la contrebande de drogue et de matières premières servant à la fabriquer. ■

La Chine repousse l'âge de la retraite, inchangé depuis les années 1950

ASIE

Le projet de réforme de la retraite a été adopté vendredi, alors que le pays connaît un vieillissement accéléré.

Raphaël Balenieri
— Correspondant à Shanghai

C'était une réforme très attendue, et pour cause : en Chine, le système de retraite est resté largement inchangé depuis les années 1950, selon Xinhua, l'agence de presse officielle. Les Chinois vont devoir désormais travailler davantage avant de profiter de leurs vieux jours. Vendredi, l'Assemblée nationale populaire (ANP), l'organe législatif chinois, a adopté un projet de réforme pour repousser l'âge légal de départ en retraite, une réforme urgente alors que le système est sous pression du fait du vieillissement accéléré de la population.

A partir de 2025, l'âge de départ en retraite pour les hommes passera de 60 ans (l'un des plus bas au monde aujourd'hui) à 63 ans. Les femmes ayant été cadres, quant à elles, pourront partir en retraite à 58 ans, contre 55 ans aujourd'hui. Les femmes ayant travaillé dans l'industrie sont les plus pénalisées puisqu'elles devront attendre 55 ans, contre 50 ans aujourd'hui. Ces changements seront toutefois très progressifs : ils auront lieu sur une période de quinze ans.

Parallèlement, la Chine augmente aussi la durée de cotisation nécessaire pour avoir une retraite minimale : il faudra désormais cotiser pendant vingt ans, contre quinze aujourd'hui. Cet allongement commencera dès 2030, avec un semestre de plus de cotisation chaque année. La retraite moyenne pour les anciens salariés du privés était en 2023 de 3372 yuans soit 430 euros.

300 millions de sexagénaires

Enfin, les Chinois pourront partir en retraite anticipée trois ans avant l'âge légal mais pas davantage, et à condition d'avoir atteint leur durée de cotisation. A l'inverse, ils pourront partir, s'ils le souhaitent, trois ans plus tard, avec l'accord de leur employeur. Cela faisait des décennies que la Chine n'avait pas touché à l'âge de départ en retraite, malgré l'allongement de la durée de vie et la baisse de la natalité responsables d'un vieillissement accéléré de la population.

L'urbanisation, le développement économique et l'amélioration du système de santé depuis les grandes réformes économiques des années 1980 ont grandement allongé l'espérance de vie. En 2021, un Chinois pouvait espérer vivre en moyenne 78 ans, contre 44 ans en 1960 – et l'espérance de vie devrait atteindre 80 ans d'ici à 2050.

Résultat, le nombre de seniors n'a cessé augmenter : la Chine compte aujourd'hui presque 300 millions de sexagénaires, soit 21,1 % de la population totale, contre 280 millions en 2022 (19,8 %). Ils pourraient être 400 millions en 2035, selon les calculs de la Commission nationale de la santé. Un vieillissement accéléré qui menace le financement du système de retraite. Car parallèlement, les naissances baissent (9,02 millions de naissances en 2023 contre 9,56 millions en 2022) et les jeunes adultes entrent aussi plus tard sur le marché du travail avec l'allongement des études, réduisant ainsi la taille de la population active. En une décennie, le nombre de Chinois en âge de travailler (16-59 ans) a ainsi chuté de 40 millions, à environ 879 millions.

Dans ce contexte, le système chinois de retraite risquait d'être à sec d'ici à 2035, selon les estimations de l'Académie chinoise des sciences, rappelle le « South China Morning Post ». La Chine n'a pas encore chiffré les retombées financières de la réforme. Sa progressivité fait qu'elle n'aura pas d'impact à court terme sur l'économie chinoise.

A moyen et long terme, elle permettra toutefois *« d'augmenter le taux d'emploi des personnes proches de la retraite et d'améliorer le potentiel et la qualité de l'offre de travail »*, estime Mo Rong, président de l'Académie chinoise du travail et de la Sécurité sociale, dans le « Quotidien du peuple », le journal du Parti communiste chinois.

Sur les réseaux sociaux, de nombreux jeunes Chinois ont raillé une réforme qui, selon eux, va rendre plus difficile leur entrée sur le marché du travail. En juillet, près d'un Chinois sur cinq (17 %) âgé de 16 à 24 ans était au chômage, selon les derniers chiffres officiels. ■

La drôle d'occupation de l'armée ukrainienne en zone russe

RUSSIE

Dans les zones de la région de Koursk capturées par l'Ukraine, les relations entre habitants et soldats ukrainiens sont assez cordiales, mais l'incompréhension perdure.

Guillaume Ptak
— Envoyé spécial dans la région de Koursk (Russie)

Depuis les étroites fenêtres maculées de poussière du véhicule blindé ukrainien qui nous amène ce 10 septembre dans la région russe de Koursk, l'on aperçoit brièvement le poste-frontière délimitant l'Ukraine de la Russie – ou plutôt, ce qu'il en reste : une carcasse métallique calcinée, éventrée par les bombardements qui ont précédé l'offensive ukrainienne surprise, débutée le 6 août dernier.

Préparée dans le plus grand secret par l'état-major ukrainien, celle-ci avait pris de court tant les observateurs internationaux que les troupes russes affectées à la défense de la région, et permis à l'Ukraine de s'emparer en l'espace d'une semaine d'environ 1.000 km² de territoire russe et de près d'une trentaine de localités. Surtout, en portant ainsi la guerre sur le sol russe, l'Ukraine a démontré la porosité des frontières de la Russie et infligé une défaite humiliante à Vladimir Poutine. Mais, alors que sa progression a ralenti au cours des dernières semaines, l'Ukraine doit désormais assurer la gestion des territoires et de la population russe sous son contrôle. *« Nous sommes responsables de la population dans les zones que nous contrôlons, et nous nous assurons de leur fournir ce dont ils ont besoin »*, explique le colonel Mysnyk, porte-parole des forces ukrainiennes dans la région, et l'un de nos accompagnateurs du jour.

Convention de Genève

« Leur gouvernement les a abandonnés et désormais il les bombarde. » L'objectif de l'expédition est donc assumé : il s'agit de montrer au monde que l'Ukraine, à l'inverse de la Russie, respecte la convention de Genève et les normes régissant le traitement des populations civiles en temps de guerre. Il est environ midi lorsque notre véhicule blindé fait halte à la frontière et qu'un officier ukrainien monte à bord pour vérifier nos documents : notre équipage hétéroclite est composé d'Oleg, officier de presse, de Kostya, un soldat originaire de Vinnitsia, et de deux journalistes de la chaîne de télévision ukrainienne TSN.

« Nous allons devoir adapter notre itinéraire en fonction de l'aviation russe, car ils ont déjà utilisé des bombes planantes ce matin », avertit Vadym Mysnyk au moment de repartir. Premier arrêt : le village de Kazachya Loknia, situé à une dizaine de kilomètres de la frontière. Contrastant avec les villes et villages d'Ukraine situés à portée de tir de l'artillerie russe, Kazachya Loknia semble relativement intact, et la centaine d'habitants qui y résident maintiennent des relations cordiales avec les soldats. Plusieurs les saluent d'un geste de la main au passage des véhicules blindés.

Nous nous arrêtons dans une rue ensoleillée du centre-ville, bordée de maisons portant l'inscription à la craie « Lyudi », qui signifie que des gens y vivent encore, et ce, alors que l'offensive a entraîné la fuite d'environ 200.000 civils russes depuis le 6 août. Les soldats ukrainiens sont venus déposer de la nourriture et des médicaments chez Irina, une septuagénaire aux traits creusés par l'angoisse.

> Découvrant « ce que leur armée fait en Ukraine », les habitants regardent, impassibles, les images macabres.

« Nous n'avons ni lumière, ni gaz, ni connexion, nous ne savons pas ce qui se passe en Russie », se plaint-elle d'une voix rauque, séchant ses larmes avec un mouchoir en tissu. *« J'ai demandé de l'aide au président, mais il ne veut pas nous aider »*, dit-elle, assurant avoir publié plusieurs appels à l'aide sur les réseaux sociaux, sans succès.

En quelques minutes seulement, un attroupement s'est formé autour de notre véhicule : plusieurs villageois, poussés par la curiosité, viennent à la rencontre de ces journalistes venus d'ailleurs et des hommes en treillis, les saluant cordialement, tout en maintenant leurs distances. Interrogée sur ses relations avec l'armée ukrainienne, Irina se montre empreinte de gratitude pour les Ukrainiens et l'aide humanitaire qu'ils apportent aux habitants.

Mais si les relations semblent cordiales, une incompréhension sous-jacente, profonde, perdure : lorsque le journaliste de TSN demande à l'assemblée qui est responsable de la guerre, et quelles en sont les raisons, personne n'ose répondre. *« Vous savez que votre armée viole, pille et massacre nos citoyens en Ukraine depuis deux ans et demi,* s'insurge-t-il. *Vous avez voté pour Poutine, vous êtes aussi responsables ! »*

Travail d'éducation

Un sourire désabusé aux lèvres, le colonel Vadym Mysnyk s'éloigne du groupe, refusant de prendre part à la conversation. *« Ce sont toujours les mêmes excuses : nous ne savions pas, nous ne nous intéressons pas à la politique, nous sommes des pauvres gens,* explique-t-il. *Ils refusent d'accepter leur part de responsabilité dans cette guerre qui dure depuis dix ans. Pour eux, elle a commencé lorsque les Ukrainiens sont entrés à Koursk. »*

Interrompant la discussion, l'un des officiers dégaine un ordinateur et invite les habitants à regarder un journal télévisé en russe, montrant les dernières frappes de missiles ayant visé des immeubles résidentiels à Lviv et Poltava en Ukraine. Découvrant *« ce que leur armée fait en Ukraine »*, les habitants regardent, impassibles, les images macabres de villes anéanties et de familles ukrainiennes pleurant leurs morts. *« Peut-être que cela ne sert à rien de le faire, mais il faut quand même leur montrer, leur expliquer »*, me dira plus tard Oleg, le jeune officier de presse. *« Et peut-être que les enfants se souviendront que les soldats ukrainiens les ont nourris et ont été gentils avec eux. »*

Ce travail d'éducation, les Ukrainiens ne pourront peut-être pas le poursuivre. Moscou a annoncé, jeudi dernier, une contre-offensive d'ampleur dans la région de Koursk, déclarant que leurs troupes étaient parvenues au cours des dernières heures à reprendre le contrôle d'une dizaine de localités de l'oblast. *« Notre situation est bonne… nos unités sont passées à l'offensive,* a ainsi déclaré le général russe Apti Alaudinov, chargé des forces spéciales combattant à Koursk, à l'agence de presse TASS, contrôlée par Moscou. *Hier et aujourd'hui* [mercredi], *au total, une dizaine de localités de la région de Koursk ont été libérées. »* ■

Un soldat ukrainien dans la ville de Soudja, en Russie, le 16 août 2024. Moscou a annoncé, jeudi dernier, avoir lancé une contre-offensive d'ampleur dans la région de Koursk. *Photo AP*

COMMUNIQUÉ

Santé du parc immobilier français : un état des lieux préoccupant

Selon une étude réalisée conjointement par VELUX et OpinionWay*, un tiers des Français estiment que leur habitat n'est pas sain. Pire, ils s'inquiètent des conséquences potentielles sur leur santé. Des solutions technologiques aux initiatives réglementaires, tour d'horizon des leviers à actionner sans plus attendre.

Les cinq dimensions d'un bâtiment sain

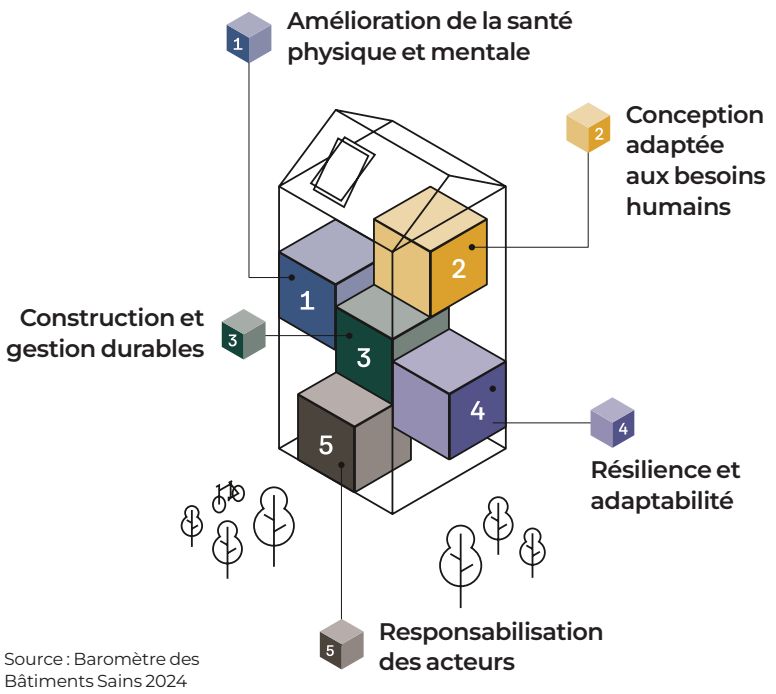

Source : Baromètre des Bâtiments Sains 2024

Les Français passent en moyenne 90 % de leur temps en intérieur, qu'il s'agisse de leur logement ou de leur espace de travail. Dans ce contexte, rien d'étonnant à ce que près de la moitié d'entre eux* considèrent que l'habitat joue un rôle important sur leur santé, au même titre que l'alimentation, le sommeil ou la pratique sportive. Mais ce constat se double aujourd'hui d'une inquiétude croissante : qu'il s'agisse de confort thermique, de problèmes d'humidité, de manque de lumière naturelle ou de qualité de l'air intérieur, un Français sur trois* estime que son logement ne répond pas aux critères permettant de le qualifier de « sain ». Parmi les reproches cités par les répondants figure au premier plan l'incapacité des logements à faire face aux effets du changements climatique, caractérisés par des vagues de froid ou d'humidité en hiver et des températures record en été. Et nos concitoyens se montrent particulièrement conscients des conséquences potentielles sur leur santé en général : problèmes respiratoires, intoxications, infections mais aussi anxiété et dépression…

Bâtiment sain, mode d'emploi

— Le lien entre bâtiment et santé est pris très au sérieux par le groupe VELUX, qui publie chaque année depuis 2015 son Baromètre Européen des Bâtiments Sains. Une initiative qui s'inscrit dans le prolongement de la raison d'être et des engagements historiques du Groupe, animé depuis sa création en 1941 par les questions liées à la ventilation (VE) et à la lumière naturelle (LUX) au sein des bâtiments, des paramètres essentiels à la qualité de vie.

L'édition 2024 de son étude permet une nouvelle fois de mettre en lumière la dimension multi-facettes d'un bâtiment sain. « Selon le Baromètre des Bâtiments Sains 2024 réalisé par le Building Performance Institute Europe (BPIE), il s'agit d'un bâtiment adapté aux besoins humains, construit et géré durablement, résilient et réactif aux conditions climatiques », explique Catherine Juillard, Directrice relations institutionnelles et bâtiments durables chez VELUX France. La conception de tels bâtiments doit être abordée de manière holistique et collaborative afin de prendre en compte les attentes des habitants comme les nécessaires enjeux climatiques et énergétiques. En France, le secteur de la construction contribue à hauteur de 25 % aux émissions de gaz à effet de serre du pays et l'exploitation des bâtiments représente 47 % de la consommation annuelle d'énergie. Construire des logements plus résilients face aux enjeux climatiques et pensés pour le confort et la santé de ceux qui y vivent doit être une réponse aux enjeux majeurs de notre époque.

Une telle démarche exige toutefois une prise de conscience collective de la part des pouvoirs publics, des acteurs du bâtiment et des habitants. Elle passera notamment par le renforcement de la qualification de la main-d'œuvre dans les différents métiers du bâtiment et une meilleure information des propriétaires.

Rénover, oui mais comment ?

— Parce que 80 % du parc immobilier actuel sera encore présent en 2050, la rénovation constitue un axe clé pour améliorer la salubrité des habitats. De plus, les Français se disent prêts à investir dans des solutions technologiques innovantes, notamment pour améliorer le confort thermique : la moitié d'entre eux sont intéressés par les systèmes de réglage automatique du chauffage et 42 %* par la baisse automatique des volets en cas de fort ensoleillement. Enfin, 22 %* d'entre eux sont favorables aux humidificateurs connectés, qui permettent d'améliorer la qualité de l'air intérieur. En parallèle, nos concitoyens appellent de leurs vœux une évolution de la réglementation : 83 %* estiment qu'il est nécessaire de mettre en place une obligation de construire des logements sains ou de rénover ceux qui n'entrent pas dans ce cadre. Une demande particulièrement forte chez les locataires, soucieux de se protéger contre les abus potentiels des propriétaires.

43 %
des Français considèrent qu'un habitat sain joue un rôle important sur leur santé physique et mentale.*

1 Français sur 3
estime que son habitat n'est pas complètement voire pas du tout sain.*

1 Md€
c'est le montant des dépenses de santé directement imputables au mal-logement en France. S'y ajoutent près de 20 milliards d'euros de coûts indirects liés à l'absentéisme, aux arrêts maladie ou aux pertes de productivité. **

À l'évidence, un effort concerté sera nécessaire pour que les bâtiments sains deviennent rapidement une référence et non plus une exception. À la clé, des bénéfices pour l'environnement mais également la société dans son ensemble. Comme le conclut Catherine Juillard, « il devient de plus en plus évident que les bâtiments rénovés peuvent apporter des avantages significatifs à la qualité de vie, bien au-delà de l'indispensable efficacité énergétique. Le cadre réglementaire peut créer une convergence entre défis climatiques et qualité de l'environnement intérieur ».

* Étude « Les Français et l'habitat sain » réalisée du 5 au 7 juin 2024 auprès d'un échantillon de 1144 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus.
** Baromètre des Bâtiments Sains 2024 / BPIE (Buildings Performance Institute Europe)

VELUX®

Sébastien Salom-Gomis/Sipa

Les prix de l'électricité ont plus que doublé, cet été, dans le sud-est de l'Europe, principalement en Grèce, Hongrie et Roumanie.

Electricité : face à l'explosion des prix, la Grèce sonne l'alarme

EUROPE

Dans une lettre à la Commission européenne, le Premier ministre grec accuse la guerre en Ukraine d'avoir fait flamber les tarifs en Europe du Sud-Est.

Il appelle à une « réponse politique » urgente.

Fabienne Schmitt
— Bureau de Bruxelles

Vrai terrain de jeu électoral avant l'été, la question des prix trop élevés de l'énergie revient en force en cette rentrée à Bruxelles. Et cette fois-ci c'est la Grèce qui tire la sonnette d'alarme. Dans un courrier envoyé à la Commission européenne et révélé par le « Financial Times », le Premier ministre grec, Kyriakos Mitsotakis, avertit que les prix de l'électricité ont plus que doublé, cet été, dans le sud-est de l'Europe, principalement en Grèce, Hongrie, Roumanie. Il appelle à une « réponse politique » urgente. En août, les prix de l'électricité sont passés de 60 à 130 euros par mégawattheure, écrit-il, dénonçant *« une distorsion fondamentale sur le marché de l'énergie de l'Europe du Sud-Est »*. En cause, la sécheresse qui a asséché les réservoirs alimentant les centrales hydroélectriques. Mais aussi, souligne-t-il, les attaques de la Russie contre le réseau ukrainien qui ont joué un rôle déterminant dans cette hausse. Elles ont ainsi contribué à l'exacerbation des différences de tarifs entre les Etats membres de l'UE, alors que jusqu'ici les prix de détail de l'électricité pour l'industrie convergeaient au fil du temps au sein du bloc.

Le fait est que Kiev, jusqu'ici exportateur net d'électricité, a été contraint d'en importer d'importantes quantités auprès de ses voisins de l'UE – six fois plus qu'en 2023 selon les données d'ExPro Electricity –, après les frappes russes sur ses infrastructures.

Crise énergétique

Lancinante depuis des mois sur le Vieux Continent, la question de la garantie de prix abordables de l'énergie est l'un des points d'attention majeurs du nouveau mandat de la Commission européenne. *« Les prix de l'énergie restent trop élevés, cela a une incidence sur la compétitivité européenne vis-à-vis de la Chine et des Etats-Unis »*, regrettait Kadri Simson, la commissaire européenne à l'Energie, il y a quelques jours, lors de la présentation du rapport annuel sur l'état de l'union de l'énergie. Qualifiant de *« situation terrible »* les attaques sur les infrastructures énergétiques en Ukraine, elle a appelé à *« renforcer »* le soutien européen et affirmé que la Commission était *« prête à augmenter sa contribution »*. Mais la Grèce juge manifestement cette réponse insuffisante.

Les récents rapports Letta et Draghi l'ont souligné : l'énergie est un facteur clé de l'écart de compétitivité de l'UE par rapport à d'autres régions du monde, et qui s'est récemment aggravé en raison de la crise énergétique. Des prix trop élevés pénalisent ainsi l'ensemble de l'économie et pas seulement les industries à forte intensité énergétique.

Deux à trois fois les tarifs chinois ou américains

« La première demande de l'industrie, c'est la baisse des prix de l'énergie, nos chefs d'entreprise veulent payer le même tarif que leurs concurrents aux Etats-Unis ou en Chine », clamait récemment dans nos colonnes Maros Sefcovic, le vice-président de la Commission européenne chargé du Pacte vert, appelant à un débat politique approfondi sur la structure de coûts des prix de l'énergie.

Les prix de détail de l'électricité sont actuellement deux à trois fois ceux des Etats-Unis et de la Chine. Historiquement, ils étaient jusqu'à 80 % plus élevés que ceux des Etats-Unis tout en se situant autour du même niveau qu'en Chine, comme l'a souligné le rapport Draghi.

La Commission a engagé une réforme du marché de l'électricité l'an dernier destinée justement à contrôler l'explosion des prix. Mais un certain nombre d'acteurs du secteur s'accordent à dire que cet effort ne suffira pas et qu'il faut aller plus loin dans cette refonte.

Bruxelles a aussi annoncé fin 2023 un plan d'action pour moderniser ses réseaux électriques en vue du déploiement des énergies renouvelables, chiffrant à 584 milliards les investissements nécessaires jusqu'en 2030.

Nul doute que la Commission n'en restera pas là. Ces mesures s'inscrivent dans la création d'une union de l'énergie – en cours depuis une petite dizaine d'années en Europe –, et qui doit aussi notamment permettre de faire baisser les tarifs. Compte tenu de la crise énergétique de ces deux dernières années, sa finalisation figure désormais au rang des priorités stratégiques de la nouvelle mandature qui s'ouvre. ■

A Gaza, l'économie n'existe quasiment plus

PROCHE-ORIENT

En publiant un état des lieux de la situation économique à Gaza et en Cisjordanie, les Nations unies déplorent une dévastation sans précédent dans l'histoire récente.

Richard Hiault

Bâtiments détruits, infrastructures d'irrigation et exploitations agricoles ravagées, restrictions de circulation… Près d'un an après le déclenchement de la guerre à Gaza à la suite des massacres perpétrés par le groupe terroriste du Hamas en Israël, l'économie palestinienne n'existe quasiment plus. Le rapport publié jeudi soir par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) parle d'une *« dévastation »* économique d'une *« ampleur stupéfiante »* dans la bande de Gaza.

Le produit intérieur brut (PIB) de Gaza *« a chuté de 81 % au cours du dernier trimestre 2023, entraînant une contraction de 22 % sur l'ensemble de l'année »*. Mi-2024, l'économie est tombée à moins d'un sixième de son niveau de 2022, relate encore l'Organisation.

Un chômage effrayant

Le taux de chômage a grimpé à 79 %. Plus de 80 % des entreprises privées ont été endommagées ou détruites. Entre 80 et 96 % des biens agricoles de la bande de Gaza – y compris les systèmes d'irrigation, les fermes d'élevage, les vergers, les machines et les installations de stockage – ont été décimés, aggravant ainsi *« les niveaux déjà élevés d'insécurité alimentaire »*.

L'inflation dérape. La hausse des prix a été mesurée à 35 % au dernier trimestre 2023. Le chômage explose. A fin janvier dernier, la bande de Gaza avait perdu les deux tiers des emplois qui existaient avant octobre 2023. A cela s'ajoute une baisse continue des revenus qui ne fait que dégrader profondément le bien-être des ménages, constate l'Organisation.

Le PIB réel par habitant, dans ce territoire, s'est effondré pour passer de 314 dollars au quatrième trimestre 2022 à 55 dollars à la fin de l'année 2023. L'opération militaire israélienne a aussi précipité une crise humanitaire et environnementale sans précédent.

Le pire est que ces dégâts ne se limitent pas seulement à la bande de Gaza. L'attaque du Hamas et les représailles israéliennes ont aussi exacerbé les tensions en Cisjordanie voisine et provoqué un déclin économique *« aussi rapide qu'alarmant »*.

L'expansion des colonies illégales, la confiscation des terres, la démolition des structures palestiniennes, l'augmentation de la violence des colons israéliens et un nombre croissant de points de contrôle ont eu un effet délétère sur les activités économiques, observe la Cnuced.

Jérusalem-Est durement touchée

Le PIB s'est ainsi contracté de 19 % lors du dernier trimestre 2023 contre une croissance de 4 % sur les neuf premiers mois de la même année en moyenne. La quasi-totalité des établissements du secteur privé (96 %) font état d'une baisse de leurs ventes et 42,1 % subissent une diminution du nombre total de leurs employés se présentant au travail. Résultat : le taux de chômage s'est envolé à plus de 30 %.

Si la Cisjordanie comptabilisait 154.000 emplois au dernier trimestre 2022, le chiffre n'était plus que de 25.000 à fin 2023. Même Jérusalem-Est est durement touchée. *« 80 % des entreprises de la vieille ville »* ont cessé partiellement ou complètement leurs activités.

« Nous ne savons pas quelle sera l'ampleur des destructions avant que cela ne s'arrête. Mais les données dont nous disposons actuellement indiquent qu'elles se chiffreront en dizaines de milliards de dollars, voire plus », a expliqué, lors d'un point presse, le responsable de la coordination de l'assistance au peuple palestinien pour la Cnuced, Mutasim Elagraa, l'un des auteurs du rapport. ■

> Les destructions « se chiffreront en dizaines de milliards de dollars, voire plus ».
>
> **MUTASIM ELAGRAA**
> L'un des auteurs du rapport de la Cnuced

La France et la Pologne veulent signer un traité de coopération

BILATÉRAL

Paris et Varsovie préparent un vaste traité bilatéral : une reconnaissance de la place centrale prise par la Pologne dans l'Union européenne, favorisée par le retour au pouvoir du Premier ministre Donald Tusk.

Vincent Collen

Après l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, la France prépare un nouveau traité bilatéral avec l'un de ses principaux partenaires européens, la Pologne. La république d'Europe centrale est la cinquième puissance démographique de l'Union européenne et elle est devenue, au terme de trente années de croissance ininterrompue, la sixième économie du bloc. Le traité devrait être signé à Nancy, ville où résidait au XVIII[e] siècle le dernier duc de Lorraine qui était polonais, Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV. *« Les négociations avancent, l'objectif est de signer avant la fin de l'année »*, explique-t-on de source diplomatique.

Le traité serait ainsi finalisé juste avant que Varsovie ne prenne la présidence tournante de l'Union européenne pour six mois, le 1[er] janvier prochain. Très vaste, il englobera des sujets aussi variés que la défense, les politiques migratoires, le transport, l'énergie, la culture ou le sport.

Emmanuel Macron veut resserrer les liens avec un pays qui compte de plus en plus sur le Vieux Continent, tant d'un point de vue économique que géopolitique. Le rapprochement est facilité par le retour au pouvoir, en décembre dernier, du Premier ministre Donald Tusk, libéral et pro-européen, après huit années de gouvernement nationaliste et eurosceptique du PiS. Tusk et Macron avaient affiché cette proximité retrouvée lors d'une rencontre à l'Elysée en février dernier.

Tusk pro-européen

« Avec ce genre de traités, Donald Tusk veut montrer qu'il rétablit de bonnes relations avec les pays stratégiques de l'Union européenne », explique Kinga Brudzinska, analyste chez Polityka Insight à Varsovie. Le Premier ministre polonais soigne en particulier les liens établis au sein du triangle de Weimar, un groupe informel qui réunit depuis 1991 la Pologne, la France et l'Allemagne.

Il peut se targuer de ses bonnes relations avec les leaders européens et de sa parfaite connaissance des institutions bruxelloises après son passage à la présidence du Conseil de l'UE, de 2014 à 2019. Quel que soit le gouvernement au pouvoir à Varsovie, la Pologne a pris une place géopolitique sans précédent en Europe depuis l'invasion de l'Ukraine. Devenue l'un des piliers de l'Otan face à l'impérialisme russe, elle se targue d'aligner bientôt la première armée d'Europe en effectifs.

Varsovie consacre 4 % de son PIB à la défense, un record au sein de l'Alliance atlantique, encore plus, relativement à sa richesse, que les Etats-Unis. *« Pour la défense européenne, la Pologne est devenue incontournable,* relève Lukas Macek, de l'Institut Jacques Delors. *C'est l'Etat membre qui affiche les ambitions les plus crédibles dans ce domaine aujourd'hui. »*

Défense et nucléaire

La France espère renforcer les coopérations industrielles avec la Pologne dans le domaine de la défense. Les relations avaient été un temps exécrables, après l'annulation par Varsovie d'un contrat d'hélicoptères avec Airbus, d'une valeur de plus de 3 milliards d'euros, en 2016. *« Donald Tusk paraît prêt à diversifier ses partenariats dans la défense, pour rééquilibrer une très forte dépendance vis-à-vis des Etats-Unis »*, poursuit Kinga Brudzinska. *« La Pologne est certes très atlantiste, mais elle est sensible à la notion de souveraineté européenne poussée par la France »*, veut-on croire à Paris.

Autre sujet sur la table pour Paris, le nucléaire civil. Varsovie veut se doter de centrales pour réduire sa consommation de charbon. EDF y travaille depuis des années et fonde des espoirs en Pologne, après avoir été écarté en République tchèque cet été au profit du coréen KHNP.

Reste à savoir ce qui ressortira concrètement du traité de Nancy. *« Est-il susceptible d'enclencher une vraie dynamique, au-delà du moment politique fort marqué par la signature ? »* s'interroge Lukas Macek. Le bilan du triangle de Weimar *« est pour l'instant un peu décevant »*, note-t-il. Il est vrai que la coopération n'a pas été facile pendant les huit années où le PiS était au pouvoir à Varsovie. Le retour de Donald Tusk aux affaires suscite beaucoup d'espoirs à Paris comme dans les autres capitales européennes. ■

analyses

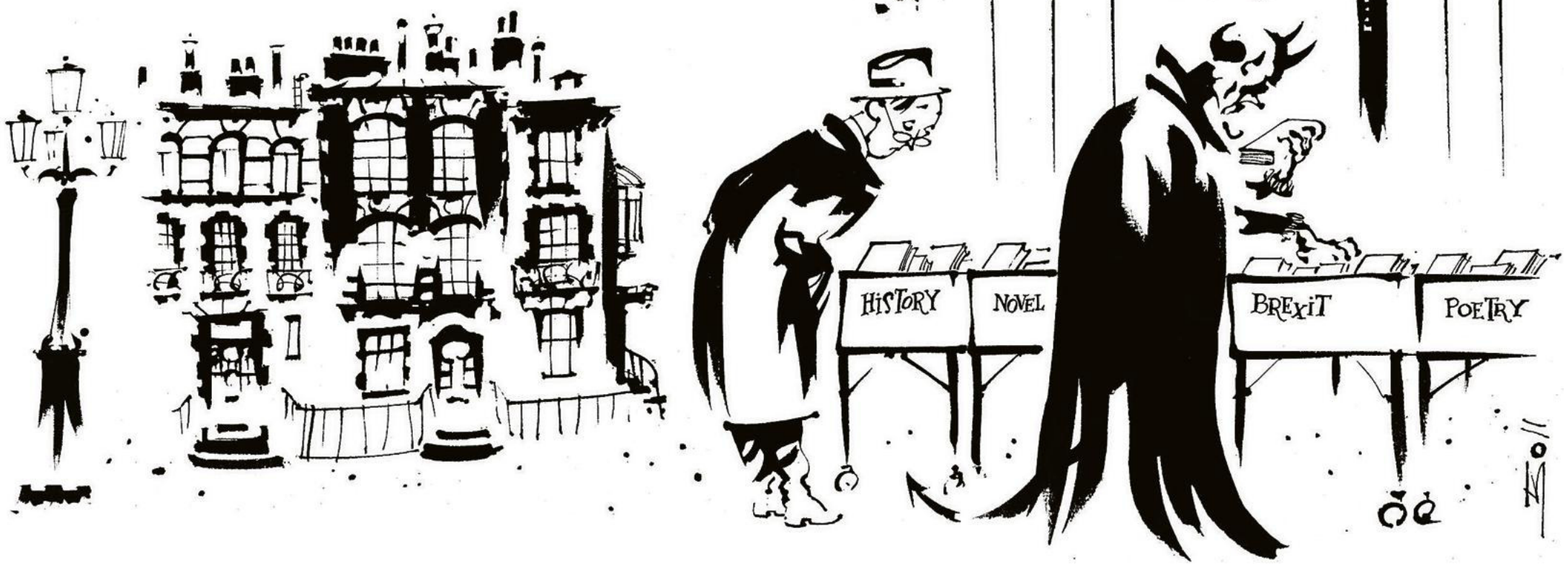

Dominique Boll pour « Les Echos »

Ce qui menace les fondations du Royaume-Uni

Alors que le pays traverse une crise d'identité profonde depuis le Brexit, les romanciers britanniques expriment sans doute mieux qu'une classe politique désorientée les tourments d'une nation divisée.

Nicolas Barré

C'est un Premier ministre britannique grave, solennel, qui se présente le 27 août devant la presse au 10 Downing street pour rendre compte des violentes émeutes qui viennent d'embraser le pays. Notre *« société est profondément malade »*, commence Keir Starmer. Il accuse le *« populisme »*, parle de *« trou noir sociétal »*, dit que *« les failles de notre société sont à nu »*, promet *« de l'action, pas des mots »*. Des mots qu'il cherche, manifestement, encore saisi d'effroi par le déchaînement de haine raciste parti de Southport.

Si les dirigeants politiques apparaissent totalement pris de court face aux soubresauts de la société, peut-être devraient-ils s'en remettre plus souvent à… la littérature, paradoxe de la fiction rendant mieux compte de la réalité. Le Royaume-Uni s'illustre en effet par une abondante littérature témoignant des fractures d'un pays secoué par le Brexit, l'immigration et des interrogations sur ce qui constitue l'identité britannique. *« Bien au-delà du débat sur l'appartenance à l'Union européenne, le Brexit a fait ressortir les divisions profondes qui traversent la société britannique depuis des années. Or celles-ci demeurent et sont une matière inépuisable pour le romancier »*, confie Jonathan Coe, l'auteur de « Middle England » et de « Bournville » (1), à l'occasion d'une manifestation organisée par le « FT Weekend » à Londres. Pour qualifier cette littérature, la langue anglaise, toujours à l'affût d'un mot nouveau, a inventé le terme « Brexlit ».

Coup de dés

Les autres grandes démocraties occidentales sont certes confrontées à des défis analogues, mais aucune n'a subi ces dernières années un traumatisme aussi puissant, existentiel même, que le Brexit, fournissant aux auteurs de fiction un filon exceptionnel. Il faut dire qu'entre le coup de dés de David Cameron jouant le destin du royaume sur un référendum, les extravagances de Boris Johnson et le krach express de Liz Truss, la vie politique britannique a offert ces derniers temps une succession trépidante de surprises et de rebondissements. *« Avec un tel décor, nous n'avons pas besoin de faire beaucoup travailler notre imagination ! »* s'amuse Jonathan Coe qui révèle que l'histoire de son prochain roman, prévu pour novembre, se déroule précisément *« pendant ces sept semaines irréelles durant lesquelles Liz Truss était Premier ministre. Je me contente de la citer. Rien que cela constitue en soi un matériau formidable ! »*

Que des politiques soient déconcertés par les éruptions de colère surgies, comme sans prévenir, des profondeurs de la société, ne surprend pas vraiment Amanda Craig. *« Je l'ai vécu moi-même à l'occasion du Brexit en réalisant à quel point nous vivions dans une bulle élitiste à Londres »*, dit-elle. Dans « The Lie of the land » (2), elle raconte l'histoire d'un couple « upper middle class », femme architecte, mari journaliste, qui, alors qu'ils ont décidé de divorcer, découvrent qu'ils n'en ont pas les moyens s'ils veulent vivre séparément à Londres.

La solution consiste à s'installer dans le Devon, l'une des régions les plus pauvres du sud de l'Angleterre. *« J'ai rencontré à la campagne, dans ces zones éloignées de la ville, des gens qui se sentaient profondément tenus à l'écart et avaient des raisons parfaitement logiques et rationnelles de voter comme ils ont voté en faveur du Brexit »*, raconte la romancière qui voue un culte à Balzac. La crise sociale, l'angoisse du dérèglement climatique, les affres sur l'identité parcourent aussi les romans d'Ali Smith (3) et en disent plus sur les tourments de la société britannique que bien des discours.

Immigration, l'impossible débat

« Il y a des sujets comme l'immigration qui sont devenus tellement toxiques, avec des positions tellement radicalisées, que le débat public est devenu presque impossible. A travers le roman, c'est aussi notre rôle, nous pouvons peut-être renouer ce dialogue », avance l'auteur du « Royaume désuni » où les personnages s'écharpent sur le sujet. *« Ce qui constitue un Etat-nation et ce qu'il va devenir dans un monde en mouvement avec un flux constant de migrations, voilà un sujet d'écriture pour des siècles… »* De même que ce qui constitue l'identité britannique, éternel sujet de débat. *« Je ne suis pas sûr que cette identité existe »*, lâche le provocant Sam Byers, auteur de « Perfidious Albion » (4), une fiction satirique qui imagine toutes sortes de dérives dans un monde post-Brexit devenant fou.

A Downing Street, l'alternance au profit d'un Premier ministre appartenant à la gauche modérée rendra sans doute la scène politique moins théâtrale. *« Mais les divisions de la nation, les fractures, le gouffre entre les classes sociales restent nos plus grands défis,* assure Amanda Craig. *La matière est toujours là. »*

(1) En français : « Le Cœur de l'Angleterre » et « Le Royaume désuni », édités chez Gallimard dans des traductions remarquables.
(2) « The Lie of the land », publié chez Little, Brown (non disponible en français).
(3) Les romans d'Ali Smith dont les 4 de la série des saisons (« Automne », « Hiver », « Printemps », « Eté » dans l'ordre de parution) existent en français en poche.
(4) « Perfidious Albion », Faber & Faber (non disponible en français).

LA CHRONIQUE *de* **Philippe Chalmin**

Cent jours qui ont bouleversé la France

Il y a maintenant près de cent jours que des élections européennes, dont au fond le résultat était parfaitement prévisible, ont déclenché, à partir de la dissolution de l'Assemblée nationale par Emmanuel Macron, un bouleversement dont la France risque de mettre longtemps à mesurer les conséquences. Il y eut donc quatre semaines de campagne électorale, suivies de trois semaines d'incertitude, puis de deux semaines des Jeux Olympiques, rallongées encore de deux semaines de pause estivale… puis encore quelques semaines pour que la France retrouve un gouvernement sur lequel pèsera toutefois l'épée de Damoclès d'une censure parlementaire.

Bien d'autres pays ont connu des périodes plus longues d'incertitude et de paralysie de leur exécutif national. Mais cela pouvait être atténué par l'existence de gouvernements régionaux responsables. Rien de tel dans le modèle français centralisé : comment imaginer une rentrée scolaire sans ministre de l'Education nationale ? un attentat sans réaction du ministre de l'Intérieur ? un budget sans locataire permanent à Bercy ? La pesante mécanique administrative française peut certes continuer à tourner, mais plus qu'ailleurs, le risque est grand que cela soit à vide.

A vrai dire, la situation économique durant ces cent jours n'a rien eu de bien surprenant. Globalement, la croissance économique française devrait en 2024 rester d'une honnête médiocrité de l'ordre de 1 %. Après un ralentissement au printemps, la croissance du troisième trimestre profitera d'un effet JO qui ne sera pas compensé à l'automne. La France se trouvera dans la moyenne européenne, ce qui ne met pas la barre très haut et ce dont s'inquiète à juste raison Mario Draghi. En réalité, nous sommes plus proches du syndrome allemand que de la quasi-euphorie espagnole…

Mais l'essentiel n'est pas là, on le sait. Certes inquiétant, notamment en ce qui concerne l'activité industrielle et le commerce extérieur, ce pour-cent de croissance serait suffisant si les comptes publics n'affichaient une dérive dangereuse partant déjà d'une situation insoutenable. Le risque de 6 % de déficit public (le double du célèbre critère de Maastricht) est bien réel.

Le nouveau gouvernement n'a guère d'espérances au-delà des affaires courantes et d'un budget dont il faudra accoucher dans la douleur.

La France bat en effet des records tant en termes de dépenses que de prélèvements publics. Raisonnablement, on ne peut faire plus ni dans un sens ni dans l'autre.

Ce n'est pourtant pas là le discours qui a été dominant durant ces quinze semaines. Passons sur les excès – même corrigés – du programme NFP. Mais sur presque tous les bancs de cette nouvelle Assemblée, l'heure est à la dépense – un peu électorale – plus qu'aux économies. Et il est vrai que nombre de services publics sont au bord de l'asphyxie souvent plus par excès de normes, de règles et de rigidités que par manque de moyens. Mais la stérilité du débat actuel est confondante et c'est bien l'immobilité qui a dominé ces quinze semaines.

En France, les grandes élections ont presque toujours lieu en mai et juin. Depuis le célèbre New Deal de Roosevelt en 1933, on scrute les « cent jours » du nouvel exécutif, le temps de l'été justement : une sorte d'état de grâce dont il faut profiter pour agir et imprimer la direction des années à venir. Soyons honnêtes, en France, la théorie des cent jours n'a jamais vraiment fonctionné et pour citer quelques exemples célèbres récents, tant Nicolas Sarkozy que François Hollande les avaient gâchés. Mais là, ces cent jours ont été gaspillés et la faute en incombe un peu à tout le spectre politique. Et au vu des fragiles équilibres parlementaires, le nouveau gouvernement n'a guère d'espérances au-delà des affaires courantes et d'un budget dont il faudra accoucher dans la douleur.

Au fond, ces cent jours-là ont moins bouleversé qu'ils n'ont enfoncé la France. Un temps, les Jeux Olympiques ont entretenu l'illusion, mais la page en est bien tournée. Le seul mérite pourtant de cette dissolution malvenue est d'obliger les Français à ouvrir les yeux sur quelques réalités qu'ils ont voulu trop longtemps ignorer. Mais que de larmes !

Philippe Chalmin est professeur d'histoire économique à l'université Paris-Dauphine et président-fondateur de Cyclope.

Sortir des difficultés récurrentes de finances publiques

La France doit suivre la voie de la croissance du PIB par habitant pour assainir ses finances publiques.

LA **CHRONIQUE** *de* **Gilbert Cette**

Les annonces des difficultés de finances publiques sont récurrentes et les nombreuses alertes de la Cour des comptes nous y préparent fréquemment. Le respect de nos engagements européens appelle à court terme des décisions inévitablement douloureuses. Au-delà, sortir des difficultés récurrentes de finances publiques nécessite des réponses plus structurelles. La croissance du PIB par habitant doit en être la principale voie. Elle peut venir d'une accélération de la productivité mais, si tout doit être mis en œuvre pour cela, une telle accélération ne se commande pas. Elle peut aussi venir d'une augmentation du taux d'emploi global, dont le bas niveau en France comparée à de nombreux pays avancés est la principale explication d'un PIB par habitant également beaucoup plus faible, comme vis-à-vis de l'Allemagne (–15 %) ou des Pays-Bas (–22 %). Le taux d'emploi de la population âgée de 15 à 64 ans s'élève ainsi à 82 % aux Pays-Bas quand il est de seulement 69 % en France. Rattraper le taux d'emploi des Pays-Bas signifierait une croissance de l'emploi de près de 20 %.

Même en supposant que les nouveaux embauchés auraient une productivité moitié moindre que les personnes déjà en emploi, cette hausse impliquerait une élévation du PIB d'environ 10 %. Compte tenu d'un taux de prélèvements obligatoires supérieur à 45 %, les recettes publiques augmenteraient de près de 140 milliards d'euros par an, soit les budgets réunis de l'éducation nationale et de la défense. Une telle somme serait à même de financer conjointement la transition climatique, des réformes ambitieuses indispensables dans l'éducation nationale et la santé, un désendettement public, et même d'éventuelles mesures fiscales de pouvoir d'achat.

Le faible taux d'emploi en France se cristallise sur trois populations : les jeunes de moins de 25 ans, les seniors et les peu qualifiés. Dans d'autres pays, l'écart peut aussi concerner d'autres populations, comme par exemple les femmes en Espagne et en Italie, ce qui n'est pas le cas en France.

Concernant ces trois populations, des réformes ont été engagées, par exemple celles de l'apprentissage, des lycées professionnels, des retraites, de l'indemnisation chômage, de la formation professionnelle, du RSA… Certaines de ces réformes appellent sans doute des ajustements pour en augmenter l'efficacité. Mais il faut les poursuivre, sinon les amplifier parfois, et renforcer leur cohérence entre elles. Par exemple, la nouvelle réforme prévue de l'assurance-chômage est urgente afin de rapprocher les conditions d'indemnisation en France de ce qu'elles sont dans des pays à fort taux d'emploi et très sociaux, comme les pays nordiques et scandinaves, mais aussi afin que ces conditions d'indemnisation intègrent pleinement la récente réforme des retraites et incitent mieux à la reprise d'emploi.

Certaines de ces réformes appellent sans doute des ajustements pour en augmenter l'efficacité.

Mais il faut les poursuivre, sinon les amplifier parfois.

Déjà, les taux d'emplois ont nettement augmenté en France depuis la période d'avant la crise sanitaire. Pour l'ensemble de la population âgée de 15 à 64 ans, il est passé de 66,8 % au 4e trimestre 2019 à 69 % au second trimestre 2024. L'augmentation est particulièrement marquée pour les jeunes et les seniors.

C'est un succès, mais la route vers le plein-emploi est encore longue. Cela signifie que les changements politiques ne doivent pas affaiblir la mise en œuvre des réformes visant à élever les taux d'emploi. Avec les efforts d'innovation qui concernent tous les pays avancés, c'est la seule voie qui permettra à la France de sortir de ses difficultés récurrentes de finances publiques. Et de conserver un modèle social généreux, mais coûteux.

Gilbert Cette est professeur à Neoma Business School et auteur de « Travailleur (mais) pauvre » (De Boeck Supérieur).

LE LIVRE DU JOUR

Le débarquement trop longtemps oublié

LE PROPOS C'est un paradoxe : l'opération militaire la plus fondatrice de l'armée française au cours de la Seconde Guerre mondiale ne fut pas le débarquement sur les plages de Normandie, mais celui en Provence. Le premier, celui du « D-Day », est célébré chaque année en grande pompe. Tandis que le second, aux parfums de nostalgie coloniale, a longtemps été relégué au second plan de la mémoire collective jusqu'à récemment.
« *Le débarquement du 6 juin, cela a été l'affaire des Anglo-Saxons, dont la France a été exclue* », reconnaissait le général de Gaulle. En revanche, « l'armée B », sous les ordres du général de Lattre de Tassigny, a constitué la majorité des troupes, parties le 15 août 1994, à l'assaut de Sainte-Maxime et de Saint-Raphaël. « Anvil-Dragoon », l'une des opérations amphibies les mieux organisées et les mieux conduites du conflit mondial, a rempli ses objectifs en quatre fois moins de temps que prévu. Mais la libération de Paris a éclipsé celles de Marseille et Toulon, néanmoins cruciale pour ravitailler les armées au nord.

LES AUTEURS Historien et ancien colonel, le saint-cyrien Frédéric Guelton tisse la toile stratégique avec les fils du récit minutieux des combats dans un ouvrage richement illustré en couleur. Le noir et blanc d'archives inédites n'enlève rien à l'éclairante analyse de l'historienne Claire Miot, spécialiste des conflits du XXe et enseignante à Sciences Po Aix, sur l'émergence des photo-reporters de guerre, l'engagement des soldats colonisés, et la guerre de la communication qui permet à de Gaulle d'exalter la continuité républicaine et l'unité retrouvée de la nation.
— Laurent Flallo

Le Débarquement et la Libération de Provence
de Frédéric Guelton. Editions Glénat, 192 pages, 39,95 euros.

Le Débarquement de Provence, août 1944
de Claire Miot. Editions Passés composés avec le ministère des Armées et l'Ecpad, 176 pages, 25 euros.

Lors d'un meeting de Kamala Harris au Thomas and Mack Center de l'université du Nevada, à Las Vegas le 10 août dernier. Photo Ronda Churchill/AFP

Présidentielle américaine : le poids décisif des femmes

De toutes les formes de polarisation aux Etats-Unis – le niveau de richesse ou d'éducation, la couleur de la peau, l'âge, les villes contre les campagnes – la plus décisive pourrait être, en 2024, le genre.

LE REGARD SUR **LE MONDE** *de* **Dominique Moïsi**

Lors de la cérémonie de clôture des Jeux Paralympiques de Paris, une question m'obsédait. Qui allait présider ce même événement à Los Angeles en 2028 ? Kamala Harris ou Donald Trump ? La tenante d'une vision inclusive de la société ou le défenseur d'une vision fondée sur l'exclusion ?

Le 5 novembre 2024, l'Amérique ne se choisit pas seulement une présidente ou un président ; elle décide de son essence : ouverte vers le futur ou fermée sur le passé. Et le seul fait que l'écart demeure toujours si infime entre les deux candidats est l'illustration de la crise de la démocratie américaine. En temps normal, les électeurs ne devraient même pas hésiter entre une candidate positive, pondérée, compétente et joyeuse, faisant campagne sur l'espoir. Et un candidat « étrange » (son candidat à la vice-présidence, JD Vance l'est presque encore plus que lui) faisant campagne sur la peur. Donald Trump – et ce devrait être une évidence pour tous – n'a aucune des qualités requises pour être président des Etats-Unis, même s'il l'a déjà été.

Au lendemain du seul et unique débat qui opposera les deux candidats, l'intuition profonde de l'auteur de ces lignes repose pourtant sur une double conviction : Kamala Harris ne sera pas seulement la première présidente de l'histoire des Etats-Unis, mais elle devra son élection aux femmes. Le soutien de Taylor Swift, à peine le débat achevé, n'est pas qu'anecdotique. Il apparaîtra peut-être rétrospectivement comme un tournant décisif : un « game changer ».

Dans les sept Etats clés qui peuvent décider du sort des élections (au premier rang desquels la Pennsylvanie), 55 % de l'électorat féminin se prononce pour Kamala Harris contre 40 % pour Trump. La différence ne paraît pas énorme. Tant de femmes restent disposées à voter pour Trump en dépit de son machisme provocateur et réactionnaire. Mais dans une élection à ce point serrée, cette différence peut suffire. De toutes les formes de polarisation existant aux Etats-Unis – le niveau de richesse ou d'éducation, la couleur de la peau, l'âge, les villes contre les campagnes – la plus décisive pourrait bien être, en 2024, le genre. Autrement dit, ce sont les femmes qui feront l'élection de Kamala Harris. Elles voteront tout autant pour Harris que contre Trump, offrant une illustration actualisée de la célèbre formule de Montaigne, expliquant son amitié avec La Boétie : « *Parce que c'était elle, parce que c'était lui.* »

En 2016, Donald Trump faisait face à une démocrate sans beaucoup d'empathie. Insuffisante comme candidate, Hillary Clinton aurait peut-être fait une très bonne présidente. On ne le saura jamais. En 2024, Donald Trump trouve sur son chemin, une candidate (ce qui ne préjuge pas de ses qualités comme présidente) tout à fait exceptionnelle (le débat en a fait la démonstration). Et qui a su, dans un délai extrêmement court, comprendre et mettre en œuvre la stratégie qui devait être la sienne face à Donald Trump. Ne pas se laisser déstabiliser, tout en portant des coups avec précision et force.

Ce sont les femmes qui feront l'élection de Kamala Harris.

Elles voteront tout autant pour Harris que contre Trump.

Martin Luther King avait « *fait un rêve* » ; Kamala Harris, comme elle l'a répété dans le débat, « a un plan ». Et des propositions très concrètes – même si elles doivent être précisées encore – pour améliorer la vie quotidienne des Américains, en particulier en matière de logement et de santé. Certes, un débat n'est pas une élection. Il ne saurait préjuger du résultat des urnes, surtout lorsque l'écart entre les deux candidats demeure si serré. Pourtant, Kamala Harris a passé le test le plus sérieux pour elle. Elle s'est montrée « présidentielle », dans sa posture, comme dans son discours, prête à affronter des attaques particulièrement violentes.

Elle a confirmé ce qu'espéraient et pensaient déjà d'elle de nombreux analystes, y compris l'auteur de ces lignes. Kamala Harris représente, au niveau des valeurs, le meilleur de l'Amérique éternelle (à moins que ce ne soit celle d'hier ?) : l'optimisme, l'universalisme, l'inclusion. Et elle incarne, avec un père Jamaïcain et une mère Indienne, la modernité de l'Amérique d'aujourd'hui. Une Amérique qui ne sera bientôt plus, majoritairement anglo-saxonne.

Si le débat a fait sortir le meilleur de Kamala Harris, il a aussi fait sortir le pire de Donald Trump. Tel un verre grossissant, il a illustré – si cela était encore nécessaire – la gravité de la crise de la démocratie américaine. Il suffit pour s'en convaincre de comparer les images des premiers grands débats télévisés de l'histoire politique des Etats-Unis avec la confrontation Harris-Trump.

En 1960, les échanges entre Kennedy et Nixon étaient durs, mais demeuraient courtois. Ils étaient empreints de dignité. La réalité n'était pas une notion relative. Le moment où Donald Trump évoque ces migrants, qui enlèvent, pour s'en nourrir, des animaux domestiques, aurait été impensable hier. Le seul fait qu'un candidat à la présidence, ancien président de surcroît, puisse dire de telles « énormités » en gardant le soutien de l'immense majorité de ses sympathisants, est de fait très inquiétant. Inquiétant, mais pas nécessairement désespérant. Le sursaut est possible.

Une défaite de Trump le 5 novembre prochain pourrait marquer la fin du « trumpisme ». Le personnage est tellement unique, dans son narcissisme et sa vulgarité comme dans son rapport au réel, qu'il ne saurait avoir de successeur. Le sort du monde risque-t-il de dépendre de la perception du prix du panier de la ménagère dans les banlieues de Philadelphie ? La femme n'est pas qu'une ménagère. A côté de la question du pouvoir d'achat, il y a l'esprit du temps.

Au moment, où de l'Afghanistan à l'Iran, la condition féminine est bafouée, les femmes américaines sont-elles sur le point de faire la démonstration, que l'heure du changement est venue ? Et qu'entre une femme de qualité, et un homme « étrange », elles savent faire entendre, plus et mieux que les hommes, la voix de l'humanité, de l'intelligence et de la responsabilité.

Dominique Moïsi est géopolitologue.

opinions

Retrouvez **tous nos graphiques** sur lesechos.fr/infographies

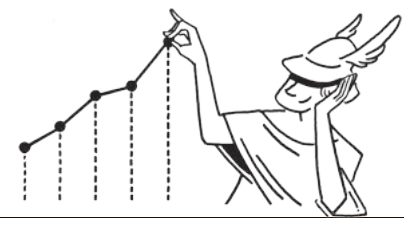

LE **POINT DE VUE**

d'**Alain Grandjean** et **Ollivier Bodin**

Trajectoires budgétaires : prendre en compte les défis européens

Pour résoudre le problème budgétaire auquel la France fait face, nombre d'experts appellent à une consolidation rapide par baisse des dépenses publiques ou hausse des impôts. Le Conseil d'analyse économique propose une réduction du déficit primaire de 112 milliards d'euros, étalée sur sept à douze ans. La Commission européenne cadre la trajectoire budgétaire française dans les mêmes ordres de grandeur.

Les discussions – légitimes – portent principalement sur les leçons à tirer de mesures coûteuses et souvent mal calibrées. Mais plus personne ne semble s'inquiéter de l'éléphant dans la pièce, le mur d'investissements rappelé pour la France dans le rapport Pisani-Ferry. Si nous ne le franchissons pas, nous manquerons l'adaptation de nos infrastructures, de nos bâtiments et de notre tissu productif au changement climatique et à la nouvelle donne géopolitique.

Mario Draghi confirme dans un rapport que seule une réaction forte et coordonnée peut sortir l'Europe du marasme dans laquelle elle s'enfonce. Il nous faut impérativement nous réveiller et nous mettre en économie de guerre. Il s'agit aussi d'asseoir une plus grande autonomie du continent dans les domaines stratégiques. L'Europe n'a pas à rester le vassal de la Chine et des Etats-Unis dans les technologies de la transition. Sans oublier que la guerre militaire, cette fois, est également à nos portes.

Mario Draghi estime les investissements privés et publics nécessaires en Europe à plus de 800 milliards d'euros annuels (4,5 % du PIB). Simultanément, la puissante Association des industriels allemands publie un rapport alarmiste estimant les besoins de financements supplémentaires d'investissement en Allemagne à 1.400 milliards d'euros sur sept ans. Même si la politique budgétaire allemande est encore piégée par la règle constitutionnelle du « frein à l'endettement », très contestée, c'est la raison industrielle qui finira par prévaloir.

> Mario Draghi estime les investissements privés et publics nécessaires en Europe à plus de 800 milliards d'euros annuels.

Le scénario économique envisagé par Mario Draghi est lumineux : un redressement des investissements publics et un soutien massif aux investissements privés dans la transition. L'accélération de la croissance compensera largement la détérioration initiale des finances publiques.

Une large partie des financements publics devrait provenir d'une augmentation des financements par le budget communautaire et d'un successeur à la Facilité reprise et résilience. Mais, au vu de l'opposition du ministre des Finances allemand, les budgets nationaux devront aussi être mis à contribution. Or, la réforme récente des règles budgétaires n'a pas résolu l'un de leurs défauts majeurs : leur asymétrie. Alors que tous les pays sont incités à réduire les dépenses publiques, aucun, même ceux ayant des marges de manœuvre, n'est encouragé à dépenser plus. Au total, cela ne peut que conduire à freiner l'économie européenne.

La « rigueur » budgétaire des Etats frugaux dissimule en réalité un comportement non coopératif de ces pays qui bénéficient des achats de leurs voisins. Par ailleurs, les investissements ne bénéficient que de façon très limitée d'un traitement privilégié. Il est politiquement inenvisageable à ce stade de modifier des règlements qui sont entrés en vigueur le 30 avril dernier. Par contre, il est possible de remettre en cause les méthodes utilisées pour calculer les trajectoires budgétaires de chaque pays.

De nombreuses options sont imaginables, bien au-delà de celle proposée par la Commission, qui repose sur des hypothèses et des modélisations économiques fortement discutables, telle l'absence d'effet des investissements sur la croissance à long terme ou un taux d'intérêt durablement supérieur à la croissance des revenus.

Nous devons agir comme le suggère Mario Draghi, d'une part en émettant au niveau européen une dette commune et d'autre part, en faisant évoluer la trajectoire budgétaire dans chaque Etat avec sérieux et discernement, sans précipitation et en prenant en compte que, sans investissements, les coûts pour nos sociétés seront immenses.

Alain Grandjean est cofondateur de Carbone 4 et président de The Other Economy.
Ollivier Bodin est économiste.

LE **POINT DE VUE**

de **Dominique Villemot**

Quand on redécouvre que la Ve République est un régime parlementaire

Le remplacement de Gabriel Attal par Michel Barnier marque un tournant fondamental. Depuis 2017, Emmanuel Macron dirigeait le pays assisté de son Premier ministre. Désormais, c'est le Premier ministre qui va diriger le pays, le président conservant ses attributions propres en politique étrangère et en défense nationale. C'est la quatrième fois que cela se produit sous la Ve République après les trois épisodes de cohabitation (1986-1988, 1993-1995 et 1997-2002).

En effet, juridiquement, la Constitution attribue l'essentiel des prérogatives du pouvoir exécutif au Premier ministre : c'est lui qui est le chef du gouvernement, qui est le chef de l'administration, qui dispose du pouvoir réglementaire, qui dispose de l'initiative des lois. Certes, c'est le président de la République qui le nomme, mais le président ne peut pas révoquer le Premier ministre ; seule l'Assemblée nationale peut le faire en adoptant une motion de censure.

Le président ne peut diriger le pays que si le Premier ministre est politiquement obligé de lui être subordonné, c'est-à-dire quand la majorité de l'Assemblée nationale est celle du président et non celle du Premier ministre. Car la Ve République est bel et bien un régime parlementaire. Cette subordination se traduisait notamment par des conseillers techniques communs à l'Elysée et Matignon, par la présence d'un représentant de l'Elysée aux réunions interministérielles à Matignon et par des réunions organisées et présidées par le secrétaire général de l'Elysée. Tout cela est désormais terminé.

Au début de la Ve République, Michel Debré, qui était le principal auteur de la nouvelle Constitution, n'a pas pu exercer la totalité de ses attributions de Premier ministre car le président de la République, le général de Gaulle, ne le lui a pas permis. Michel Debré a dû s'exécuter, parce qu'il était un fidèle gaulliste et parce que la majorité de l'Assemblée nationale était acquise au Général.

> La droite est revenue au pouvoir après douze ans d'absence, alors qu'elle ne dispose que de 47 députés. Comment cela a-t-il été possible ?

Afin d'institutionnaliser cette prééminence du président, le général de Gaulle fit modifier la Constitution par référendum afin d'instaurer l'élection au suffrage universel du président de la République. Mais, si le Général décidait seul de la politique étrangère et de la politique de défense nationale, il laissait au Premier ministre une assez grande latitude en politique économique et sociale. C'est Georges Pompidou, lorsqu'il arriva à l'Elysée, qui instaura l'hyperprésidence. Il fut suivi en cela par Valéry Giscard d'Estaing, Nicolas Sarkozy et Emmanuel Macron. François Mitterrand, Jacques Chirac et François Hollande laissèrent plus de marge de manœuvre à leurs Premiers ministres. Le macronisme au pouvoir est donc terminé. Et la droite est revenue au pouvoir après douze ans d'absence, alors qu'elle ne dispose que de 47 députés. Comment cela a-t-il été possible ?

Dans une Assemblée nationale complètement éclatée, ce sont les petits partis qui ont la main, comme ce fut le cas sous la IVe République avec la proportionnelle. Ceux qui militent pour l'introduction de la proportionnelle devraient y penser.

Le Nouveau Front populaire (NFP), qui n'a pourtant que 193 députés, soit 96 de moins que la majorité absolue, a décidé qu'il devait avoir Matignon pour y appliquer sa politique et rien que sa politique, sans négocier un accord de gouvernement avec le centre macroniste. La direction du PS d'Olivier Faure est allée jusqu'à refuser de s'engager à ne pas voter de motion de censure contre Bernard Cazeneuve, le seul à pouvoir constituer un gouvernement qui n'aurait pas eu besoin de la neutralité du RN pour survivre. C'est comme cela que l'on a un Premier ministre de droite qui n'a qu'une majorité très relative et ne peut survivre que si le RN ne vote pas une motion de censure déposée par le NFP.

A l'Assemblée, Michel Barnier va constamment devoir louvoyer entre Gabriel Attal et Marine Le Pen, tout en subissant les attaques constantes du NFP. Un exercice nouveau pour un Premier ministre de la Ve République, classique pour les chefs de gouvernement de la IVe République.

Dominique Villemot est avocat et président du think tank Démocratie vivante.

Dessin Mailys Glaize pour « Les Echos »

art&culture

RENTRÉE LITTÉRAIRE

Julia Deck, tout pour sa mère

Philippe Chevilley

ROMAN FRANÇAIS
Ann d'Angleterre
de Julia Deck. Editions du Seuil, 252 pages, 20 euros.

Elle nous avait ravi(e)s avec ses drôles de romans subtilement ancrés dans notre époque (« Sigma », « Monument national »), Julia Deck nous surprend avec son nouvel ouvrage qui a tout l'air d'une autofiction. Ce n'est pas une tête couronnée que l'écrivaine évoque dans « Ann d'Angleterre », mais sa mère, victime d'un AVC à la veille du premier tour des présidentielles de 2022. Une mère avec laquelle elle entretient des relations fusionnelles et qu'elle pense avoir perdue à jamais, à en croire le premier diagnostic des médecins. Miracle, celle-ci échappe contre toute attente à la mort, mais au prix de graves séquelles qui imposent de trouver un établissement adapté pour l'accueillir.

Tout en se débattant avec l'administration hospitalière, Julia Deck se retrouve projetée comme une comète dans le passé. C'est toute la vie d'Ann, née dans une famille ouvrière anglaise puis installée en France à l'âge adulte, qui défile dans sa tête avec des zones d'ombre. Car cette femme érudite, superactive, libérée à sa manière, reste y compris pour sa fille un mystère. Il se pourrait même qu'elle cache un secret propre à ébranler le grand récit familial. De ce questionnement, l'écrivaine tire un formidable roman.

D'un chapitre à l'autre, elle alterne avec fluidité le compte-rendu de ses démarches kafkaïennes pour sauver sa mère et l'histoire de cette dernière riche en rebondissements. Le tableau de l'Angleterre exsangue et corsetée des années 1950, puis des « swinging sixties », confronté à celui la France de l'après-Mai 1968, jusqu'à celle, en crise, d'aujourd'hui offre des contrastes saisissants. En remontant le temps, la biographie de sa mère devient aussi la sienne… Julia Deck réalise combien elle a déjà mis d'elle-même dans ses précédents romans. Et se demande peu à peu – et nous avec – si elle n'est pas en train de transformer sa vie et celle de sa mère en fiction.

Reine opaque

Qu'il s'agisse de décrire la ville industrielle de Billingham (nord-est de l'Angleterre) ou les failles du système de santé français, l'écrivaine fait preuve d'un pouvoir d'évocation saisissant. Son style limpide, son empathie pour ses personnages, sa lucidité et son sens de l'(auto)dérision émerveillent et transforment le lecteur en complice. A travers Ann, sa sœur, ses nièces… sa fille, Julia Deck, raconte un siècle de lutte, de désirs, de déceptions et de résilience féminines.

Ann d'Angleterre est bien une reine, énigmatique, « opaque », comme le sont souvent les souveraines. Pour cet ouvrage, aussi brillant qu'émouvant, sa fille Julia mériterait d'être couronnée par un prix littéraire. ■

A travers sa mère, Ann, Julia Deck, raconte un siècle de lutte, de désirs, de déceptions et de résilience féminines. *Photo Hélène Bamberger/Opale Photo*

Adultère à l'ère adulte avec Emma Becker

Marceau Cormerais

ROMAN FRANÇAIS
Le Mal joli
d'Emma Becker. Editions Albin Michel, 416 pages, 21,90 euros.

Petits plaisirs que seul Paris procure ! Le secret qu'offrent les arrière-cours et autres mansardes anonymes à quelques pas du petit royaume des lettres… Jeune mère, deux enfants et un compagnon dans le sud de la France, c'est à Saint-Germain-des-Prés qu'Emma Becker tombe amoureuse d'un autre, un écrivain aristocrate et plutôt conservateur… *« Aimer Antonin, c'est de la documentation »*, celle d'un étau entre *« l'impossibilité de mettre les enfants en pause, non pas pour accomplir quelque projet grandiose, juste pour vivre »*, l'écriture et l'amour irrépressible qu'elle ressent pour lui.

Dans « Le Mal joli » Becker s'attelle à *« décrire de la façon la plus vraie, la plus fidèle possible les mécanismes de la passion qui s'installent dans le cerveau d'une femme empêchée »*… *« Une démonstration d'égoïsme me semble plus précieuse qu'un constant étalage de sacrifices pour des enfants qui au fond s'en foutent, tant que personne ne crie »*… C'est en ces termes qu'on découvre ou renoue avec l'usinage des mots façon Becker – une autofiction pratiquée sans fard, aussi crue qu'impitoyable avec sa propre autrice : *« l'étouffement ne vient pas des livres, mais toujours des hommes qui les conditionnent »*.

« Le Mal joli » recèle de passages savoureux. Ainsi des réflexions que Becker développe sur la relation des hommes de droite – dont Antonin fait partie – aux femmes (*« la seule façon de leur clouer le bec et d'être écoutée, c'est de n'être plus leur fille mais une femme potentiellement baisable, qu'il faut séduire ou amadouer »*) ; ou du récit tragicomique d'un été apocalyptique passé dans le sud aux côtés de sa belle-famille.

Prise d'otage littéraire

Le texte, clivant, se dévore presque d'une traite, entre une forme de fascination voyeuriste éprouvée face à l'inconnu qui se dénude et la nausée latente qu'occasionne la confusion du réel et de la fiction imposée par Becker. Chacun de ses nouveaux textes provoque la même effervescence, des critiques qui frisent l'injure aux dithyrambes. Gageons que « Le Mal joli » ne dérogera pas à la règle et déchaînera sûrement la foudre cet automne… Reste qu'il s'agit d'un tour de force, d'une prise d'otage littéraire sans victime, où l'écrivaine donne aussi facilement accès à l'intime qu'elle le récupère brutalement à l'issue de la lecture.

Nous voici en tout cas face à l'une des pratiques littéraires les plus entières et sincères du moment : pourquoi ne pas accompagner Emma Becker ? Arracher au magma personnel, des mots qui résonnent, interrogent, mettent en difficulté et restent en tête ? ■

sciences

La révolution du design de protéines grâce à l'IA

LA **CHRONIQUE** *de* **David Bikard**

La course vers l'IA générale s'accélère avec les annonces successives de nouveaux modèles par OpenAI, Google, Meta, sans oublier le français Mistral. Les efforts gigantesques déployés par ces entreprises pour créer des assistants virtuels polyvalents ne doivent pas occulter d'autres domaines pour lesquels des modèles d'IA dédiés sont déjà en train de changer la donne. C'est le cas en biologie avec, comme fait marquant, la publication en 2021 du modèle AlphaFold par la société DeepMind. AlphaFold avait alors bouleversé le domaine en permettant la prédiction de la structure des protéines avec des performances inattendues. La semaine dernière, DeepMind a de nouveau frappé avec l'annonce d'AlphaProteo, un modèle permettant de créer des protéines capables de se lier à des cibles spécifiques, et emboîtant le pas des travaux académiques similaires, comme ceux du groupe de David Baker à Seattle.

L'ensemble des processus biologiques repose sur l'interaction entre protéines.

Ces interactions, essentielles pour le bon fonctionnement des cellules, peuvent être comparées à un mécanisme de serrure et de clé. Si des outils comme AlphaFold ont permis de mieux comprendre la structure des protéines et leurs interactions, il manquait jusqu'à présent une solution pour concevoir des protéines capables de manipuler ces interactions de manière ciblée. C'est là qu'intervient AlphaProteo, en permettant la génération de nouvelles protéines qui se lient efficacement à des molécules cibles, un défi crucial pour la recherche en biologie fondamentale comme appliquée.

En se basant sur d'énormes bases de données de protéines et sur les structures prédictives d'AlphaFold, le système peut générer des candidats de protéines adaptées à des cibles spécifiques. AlphaProteo a montré des résultats impressionnants lors de tests expérimentaux, permettant de synthétiser des protéines avec des affinités de liaison 3 à 300 fois supérieures aux méthodes traditionnelles de design in silico. L'IA a ainsi permis la conception de protéines s'attachant à des cibles comme VEGF-A, impliquée dans le cancer et les complications du diabète. AlphaProteo a également réussi à concevoir des protéines pour des cibles virales, notamment le SARS-CoV-2. A l'avenir il sera peut-être ainsi possible de répondre plus rapidement aux maladies infectieuses émergentes grâce à l'IA, court-circuitant par exemple le développement traditionnel d'anticorps qui peut être long et coûteux.

Bien sûr, tout n'est pas parfait. AlphaProteo a échoué à concevoir des protéines pour certaines cibles complexes, comme la protéine TNF alpha, associée aux maladies auto-immunes. Cependant, ces défis ne font que motiver la communauté scientifique à identifier les limites des modèles actuels et à les résoudre. Ces avancées nous rapprochent d'une ère où l'IA jouera un rôle central non seulement dans la compréhension des maladies, mais aussi dans le développement rapide de solutions thérapeutiques sur-mesure, de tests diagnostiques et bien plus encore !

David Bikard est microbiologiste, chercheur à l'Institut Pasteur.

SUR LE **WEB**

Newsletter sciences & prospective
Médecine, biologie, climatologie, espace, archéologie… Chaque samedi, un concentré d'expertise pour mieux comprendre le monde.
Abonnement gratuit sur lesechos.fr/newsletters

Dessin Maïlys Glaize pour « Les Echos »

ASTROPHYSIQUE // Une étude franco-chinoise de « Nature » lève un coin du voile sur les relations complexes qu'entretiennent les trous noirs supermassifs et leur galaxie-hôte. Captivant.

Les trous noirs « asphyxient » leur galaxie

Yann Verdo

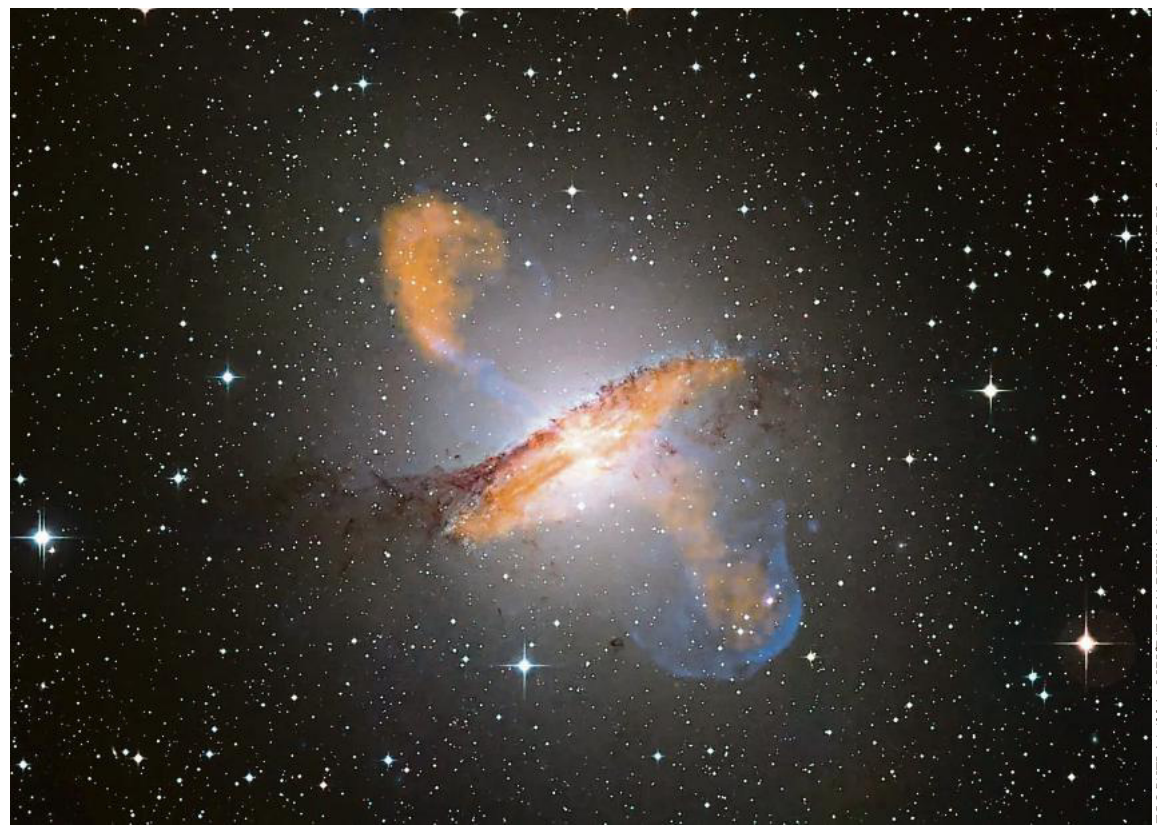

ESO/WFI (visible) ; MPIfR/ESO/APEX/A.Weiss et al. (microwave) ; NASA/CXC/CfA/R.Kraft et al. (X-ray)

Image montrant les deux immenses jets de matière propulsés, de part et d'autre du plan galactique, par le trou noir supermassif au centre de la galaxie Centaurus A.

Par ses stupéfiantes images, le télescope spatial Hubble, toujours opérationnel après trente-quatre ans de bons et loyaux services, a formidablement enrichi nos connaissances dans maints domaines des sciences de l'univers. Y compris les domaines les plus extrêmes, à l'instar de l'étude des trous noirs supermassifs, ces monstres dont la masse représente plusieurs millions, voire plusieurs milliards de fois celle du Soleil, et dont on sait à présent qu'ils foisonnent dans l'immensité cosmique. Celui tapi dans le noyau de la Voie lactée s'appelle Sagittarius A* et représente 4,3 millions de masses solaires. Encore n'est-il qu'un poids plume auprès de certains de ses homologues : M87*, qui se trouve au centre de l'énorme galaxie elliptique M87 (et qui est le premier trou noir à avoir été « photographié » par l'Event Horizon Telescope, en 2019), affiche au compteur 6,5 milliards de masses solaires.

Avant Hubble, de tels colosses, dont l'existence était connue, étaient vus comme des raretés, pour ne pas dire des exceptions ou des anomalies. Mais l'ex-télescope phare de la Nasa a, au contraire, montré qu'on en trouvait au cœur de toutes les grandes galaxies, qu'elles soient spirales (comme la Voie lactée) ou elliptiques. Et cela n'a fait qu'être confirmé par son successeur le James-Webb Space Telescope (JWST), qui en détecte même aux âges les plus reculés de l'univers, quand celui-ci n'avait encore eu que quelques petites centaines de millions d'années après le Big Bang pour évoluer et se structurer. *« Les noyaux galactiques avec un trou noir supermassif en leur centre sont devenus la norme. Aujourd'hui, la découverte d'une grande galaxie qui en serait dépourvue serait aussi étonnante que de tomber sur une prune ou un abricot sans noyau »*, commente joliment David Elbaz, directeur scientifique du département d'astrophysique du CEA, à Saclay.

Sans aller jusqu'à invoquer les mânes de Leibniz et son principe de raison suffisante, on peut tout de même se faire cette petite réflexion toute bête : s'il en est ainsi, c'est qu'il doit y avoir une raison. Quels liens le trou noir supermassif entretient-il avec sa galaxie-hôte ? Joue-t-il auprès d'elle un rôle de régulateur ? Pourquoi, s'agissant d'une galaxie spirale comme la Voie lactée, la partie qui accueille ce trou noir géant – le bulbe enveloppant le noyau – est-elle une région stérile, au sein de laquelle plus aucune nouvelle étoile ne se forme depuis des milliards d'années, à l'inverse de ce qui se passe dans le disque galactique où les étoiles meurent et naissent continuellement ? Une partie des réponses à ces fascinantes questions se trouve dans le remarquable travail qu'une équipe franco-chinoise, associant David Elbaz et l'un de ses anciens postdocs, a publié dans « Nature » le 15 août dernier.

Dès avant cette étude, pour laquelle ont été passées au crible les observations réalisées sur 69 galaxies de l'univers proche, les astrophysiciens avaient mis en lumière une relation remarquablement constante, que David Elbaz résume ainsi : *« Prenez une galaxie spirale quelconque ; mesurez la masse de toutes les étoiles contenues dans son bulbe stérile, et divisez-la par mille : vous obtiendrez la masse du trou noir au centre du bulbe. »* Ce rapport de 1 pour 1.000, précise l'astrophysicien du CEA, s'applique aussi aux galaxies elliptiques : leur bulbe est beaucoup plus massif que celui des galaxies spirales, mais leur trou noir central voit sa masse augmenter en proportion, de sorte que le rapport de 1 pour 1.000, partout observé, vaut pour toutes les galaxies.

« Cadavres » galactiques

L'étude de « Nature » va beaucoup plus loin que ce simple constat numérique. Comme les étoiles, les galaxies naissent, vivent et meurent. Parce qu'elles ne produisent plus d'étoiles, les énormes galaxies elliptiques telles que M87, caractérisées par leur bulbe démesurément enflé et leur absence totale de disque, sont des galaxies mortes, des « cadavres » galactiques. Et, en présence d'un cadavre, les chercheurs comme David Elbaz ou Tao Wang (le premier signataire de l'étude de « Nature ») enfilent volontiers le pardessus douteux de l'inspecteur Columbo pour reconstituer le meurtre a posteriori. Pour vivre, c'est-à-dire pour continuer à donner naissance en leur sein à de nouvelles étoiles, les galaxies ont besoin d'hydrogène. Une galaxie en contient dans son réservoir interne, sous forme de gaz.

Mais ce réservoir est toujours trop petit pour la maintenir en vie bien longtemps : si son contenu en gaz d'hydrogène n'était pas constamment renouvelé par un apport extérieur (autrement dit, par l'hydrogène flottant dans l'espace intergalactique, et que la galaxie attire à elle par gravitation), la galaxie cesserait de créer de nouvelles étoiles au bout de quelques centaines de millions d'années – alors que la Voie lactée et d'autres comme elle le font sans faiblir depuis plusieurs milliards d'années. Or, ce que l'étude montre, c'est que plus le trou noir central est massif, moins la galaxie qui l'enveloppe possède de gaz pour alimenter la formation et l'allumage de nouveaux soleils. Comme si un trop gros ou trop vorace trou noir central faisait mourir sa galaxie-hôte « par asphyxie », en quelque sorte. Voici que déjà nos Columbo célestes tiennent leur petite idée sur l'identité du coupable… Reste à expliquer comment le meurtre est commis. Si vous demandez à l'astrophysicien du CEA – qui, soit dit en passant, fera un seul-en-scène au Théâtre de la Gaîté le 10 novembre prochain – ce qu'est fondamentalement un trou noir, il vous répondra : *« Une arme de destruction massive. »* En effet, alors que la fusion nucléaire au cœur du Soleil et de toutes les autres étoiles ne convertit que 0,7 % de la masse de matière en énergie sous forme de lumière (rappelez-vous, E = mc, énergie et masse sont les deux faces d'une même médaille), un trou noir, quand il attire et fait tomber sur lui la matière environnante (étoiles un peu trop proches, poussières, gaz…), la chauffe et la fait rayonner si intensément que ce sont 10 % de la masse qui sont convertis en lumière. Moralité : un trou noir est 15 fois plus efficace qu'une étoile pour transformer de la matière en énergie.

> Plus le trou noir central est massif, moins la galaxie qui l'enveloppe possède de gaz pour alimenter la formation et l'allumage de nouveaux soleils.

Et ce n'est pas tout. Car les très puissants champs électromagnétiques créés par la matière tourbillonnant à des vitesses toujours plus grandes autour du trou noir (avant de finir engloutie par lui) produisent de véritables jets de matière, qui fusent de part et d'autre du plan de ce tourbillon et voient leur axe tourner dans toutes les directions. *« On peut assimiler ces jets de matière à ces puissants ventilateurs dont on se sert, l'automne venu, pour disperser les feuilles mortes qui jonchent le sol,* commente David Elbaz. *Sauf que là, les feuilles mortes que les jets dispersent, c'est l'hydrogène. »* On voit ainsi se dessiner le mécanisme par lequel les trous noirs supermassifs, s'ils sont trop gros et trop actifs, *« asphyxient »* les galaxies qui les abritent : en ventilant loin d'elles, dans l'espace intergalactique, la matière première dont elles ont besoin pour créer des étoiles. Qui a dit que l'univers était immuable et monotone ? ■

Trous noirs, le bestiaire

Il en existerait 3 ou 4 types :

- **Stellaires** Nés de l'effondrement gravitationnel d'une très grosse étoile. Masse : quelques masses solaires.
- **Supermassifs** Logés au centre de toutes les grandes galaxies. Masse : 1 million de masses solaires ou plus.
- **Intermédiaires** Longtemps cherchés, car constituant le chaînon manquant entre les stellaires et les supermassifs. Masse : quelques milliers de masses solaires.
- **Primordiaux** De masse bien plus faible, ils se seraient formés juste après le Big Bang. Leur existence n'est pas confirmée.

« Quasar » ? Vous avez dit « quasar » ?

Un trou noir supermassif est comme un ogre à l'appétit variable. La plupart du temps, il se contente de happer tout ce qui passe à sa portée : étoiles, poussières et gaz tombant dans son puits gravitationnel pour finir engloutis. C'est ce que fait Sagittarius A* au centre de la Voie lactée. Mais il arrive aussi que ces Gargantuas cosmiques soient pris d'une véritable fringale. En ce cas, ils sortent de leur relative léthargie – les astrophysiciens préfèrent parler de quiescence – et transforment le noyau galactique en noyau actif, qui se met à briller intensément (le mot est faible). Dans certains cas extrêmes, ces noyaux actifs donnent lieu à un quasar. Ce mot-valise a été forgé en 1964 par contraction de l'anglais « quasi-stellar radiosource » : les quasars sont, et de loin, les objets les plus lumineux de l'univers. C'est à ce moment-là, durant sa phase quasar, que « l'arme de destruction massive » qu'est le trou noir déchaîne sa puissance meurtrière, vidant la galaxie de ses ressources en hydrogène. Problème : cette phase est extrêmement courte, typiquement 0,1 % de la durée de vie de la galaxie. Raison pour laquelle les scientifiques qui étudient ce phénomène, tel Columbo, arrivent toujours sur les lieux du crime après la commission des faits…

enquête

Stéphanie Riso est aujourd'hui directrice générale du Budget de la Commission européenne.
Photo Claudio Centonze/UE

Stéphanie Riso au cœur du futur budget européen

EUROPE // L'ex-bras droit de Michel Barnier lors des négociations sur le Brexit planche sur le prochain cadre financier de l'UE. Elle propose d'en changer la philosophie et la rigidité au moment où l'Union veut restaurer sa compétitivité. Rencontre avec l'une des personnalités les plus singulières de Bruxelles.

Karl De Meyer
— Bureau de Bruxelles

La semaine dernière, la Commission européenne a émis 10 milliards d'euros d'obligations, sursouscrites plus de onze fois. Lors du deuxième semestre 2024, Bruxelles a l'ambition de placer quelque 65 milliards d'euros de titres sur le marché pour financer l'assistance à l'Ukraine, le plan de soutien aux Balkans et, surtout, le gigantesque plan de relance post-Covid, NextGenerationEU (NGEU), décidé en 2020. La personne chargée de ces opérations de marché s'appelle Stéphanie Riso. Elle est, depuis dix-huit mois, la directrice générale du Budget de la Commission, poste à très grandes responsabilités qu'elle a décroché au jeune âge de 47 ans, après une carrière météorique au sein de l'exécutif européen – elle a notamment été le bras droit de Michel Barnier durant les négociations sur le Brexit.

Dans son bureau de la rue Montoyer, à Bruxelles, non loin du Parlement européen, elle explique avec passion qu'avec NGEU, l'Union européenne, naguère acteur anecdotique, est devenue un émetteur en euros très important : *« En 2025 et en 2026, on tournera autour de 150 milliards d'euros par an, ce qui nous place au cinquième rang après les quatre premières économies de la zone euro – Allemagne, France, Italie, Espagne. »*

Au gré de ses « roadshows » autour du monde, elle constate que les investisseurs raffolent des titres européens : *« C'est un instrument fantastique pour attirer l'épargne étrangère en Europe. Très sûr, avec son triple A, il permet aux fonds de diversifier leur portefeuille et bénéficie d'une grande liquidité sur le marché secondaire. »*

Au-delà du nouveau statut de l'UE sur les marchés de capitaux, l'économiste française se félicite grandement de l'innovation politique de NGEU. *« Cela marque un changement philosophique dans l'histoire de l'UE, dans plusieurs dimensions. Non seulement on a financé des plans de relance nationaux par dette commune, mais on a aussi conditionné les investissements à des réformes au niveau national. Et on a combiné beaucoup de politiques au lieu de multiplier les fonds pour telle ou telle action. On a tout mis ensemble car les politiques ont des synergies – le climat et l'énergie par exemple. »*

Stéphanie Riso sait de quoi elle parle : entrée au cabinet d'Ursula von der Leyen comme cheffe adjointe fin 2019, au moment de l'entrée en fonction de la présidente et juste avant la pandémie, elle a œuvré au cœur du réacteur qui a produit le plan de relance.

Proposition dans un an

Cette expérience intense lui donne aujourd'hui beaucoup d'idées pour préparer le prochain cycle budgétaire de l'Union, en jargon le « cadre financier pluriannuel » (CFP) qui succédera au budget 2021-2027. Stéphanie Riso est déjà en train de plancher dessus, sachant que Bruxelles doit dévoiler sa proposition dans un an. On connaîtra prochainement l'identité du prochain (ou de la prochaine) commissaire au Budget.

L'exercice est totalement stratégique, au moment où l'Europe cherche à retrouver sa compétitivité – Mario Draghi vient de rendre un rapport sur le sujet qui appelle à des investissements colossaux, y compris des projets communs à vingt-sept. La manœuvre est aussi ardue : il s'agit d'anticiper la réalité des besoins de l'Union avec plusieurs années d'avance. Il n'empêche : sur la base des priorités politiques présentées par Ursula von der Leyen en juillet dernier à Strasbourg, la directrice générale du Budget a déjà des idées novatrices sur la structure du CFP. Comme elle l'a expliqué lors de la conférence annuelle du think tank Bruegel, début septembre, elle préconise de s'inspirer du fonds de relance. Elle propose de définir un plan par Etat qui lierait, de nouveau, investissements et réformes, *« pour renforcer la valeur ajoutée de chaque euro dépensé au niveau européen »*. Il s'agit de changer la logique actuelle pour construire le budget sur la base de politiques, et non plus sur de simples programmes de dépenses, avec une flexibilité accrue, permettant de répondre à d'éventuelles crises majeures.

> « Stéphanie a conservé son accent méridional, et son authenticité en général, dans une structure qui a souvent tendance à lisser les personnalités. »
>
> **OLIVIER BAILLY**
> Directeur chargé des dossiers globaux au service européen d'action extérieure

Championne des PowerPoint

Il est beaucoup trop tôt pour savoir si les Vingt-Sept adhéreront au concept, mais Stéphanie Riso, dans la phase préparatoire, a de nombreux atouts dans sa manche. D'abord la réputation d'excellence qu'elle s'est taillée au cours des vingt-quatre ans passés à la Commission. Marco Buti, aujourd'hui professeur à l'Institut universitaire européen de Florence, ancien directeur général des Affaires économiques, l'a vue monter les échelons sans surprise : *« J'ai vite compris qu'elle irait très loin car en plus de sa grande rigueur analytique, elle sait incorporer la dynamique politique dans les dossiers. »* Quand on a demandé à Michel Barnier (la semaine précédant sa nomination à Matignon) ce qu'il pensait de son ancienne collaboratrice, il a accumulé les épithètes louangeuses : *« Très compétente, énergique, précise, volontaire, tenace, accrocheuse. »*

Au sein de la task force sur le Brexit dirigée par le Français, Stéphanie Riso travaillait en binôme avec Sabine Weyand, aujourd'hui directrice générale du Commerce – autre poste stratégique. Les deux femmes ont dû monter ex nihilo cette structure dont les équipiers ont sué sang et eau pendant des années pour faire sortir le Royaume-Uni de l'Union sans trop de grabuge. Il a fallu inventer une méthode pour un retrait que personne n'avait sérieusement envisagé. L'enjeu était énorme, rappelle Sabine Weyand : *« On voulait simplement sauver l'Europe. Je vous rappelle qu'au début, on craignait un effet de contagion et la sortie d'autres Etats membres. »* En face, les négociateurs britanniques ont constamment cherché à diviser les Vingt-Sept dans l'espoir de les entraîner dans des tractations bilatérales.

« Pour éviter ce danger, notre stratégie a été de toujours adopter la transparence absolue avec les Etats membres. De mon côté, j'allais beaucoup au Coreper [le comité des représentants permanents où siègent les 27 ambassadeurs auprès de l'UE]. *Stéphanie, elle, informait le groupe de travail mis en place par le Conseil. Elle les a très bien informés avec son outil préféré, des PowerPoint projetés sur un écran. Elle est la championne des PowerPoint »*, assure Sabine Weyand.

Ces années de travail acharné, ponctuées tout de même de fous rires quand la pression devenait trop forte, ont évidemment pesé sur l'équilibre personnel de Stéphanie Riso. *« J'ai mis cinq à six ans de ma vie sur la table. Avec deux enfants en bas âge »*, résume-t-elle. Au point qu'elle hésitera à rejoindre le cabinet von der Leyen. Mais Björn Seibert, le lieutenant de la présidente, se fera insistant… et convaincant.

Pour Benjamin Angel, directeur à la direction générale de la fiscalité et de l'union douanière, qui la connaît depuis ses débuts à la Commission, *« Stéphanie avait le profil idéal pour rejoindre l'équipe de la présidente car le Brexit a fait d'elle un véritable Couteau suisse et considérablement élargi son champ. Il n'y a pas de dossier plus horizontal »*. On peut ajouter que son amour de la plongée sous-marine et du ski a pu lui être utile au 13e étage du Berlaymont, le siège de la Commission, où la pression monte et l'oxygène se raréfie.

> « Très compétente, énergique, précise, volontaire, tenace, accrocheuse. »
>
> **MICHEL BARNIER**
> Premier ministre et ancien commissaire européen

Avant 2016, Stéphanie Riso avait fait ses preuves dans diverses unités et cabinets de commissaires, toujours en lien avec la gouvernance économique ou le budget. Elle a mis les mains dans le cambouis pour répondre à la crise financière de 2008 puis résoudre la crise de la zone euro.

Benjamin Angel, qui avait plusieurs fois travaillé avec elle, l'avait recommandée pour prendre son poste au cabinet de Joaquin Almunia, alors commissaire aux Affaires économiques, quand il en est parti en 2007. *« Et elle s'y est très bien installée car en plus de ses compétences techniques, elle projette de la sympathie. Elle interagit de façon très chaleureuse avec ses interlocuteurs. Ses soft skills sont très utiles dans les dossiers difficiles. »*

Des soft skills, il en a fallu beaucoup dans le Brexit. Des négociations à travers la Manche subsiste chez Stéphanie Riso la satisfaction du travail accompli. *« Ce dont je suis la plus fière, c'est l'accord de Windsor »*, explique-t-elle, assise en face des bouteilles de gin que les négociateurs britanniques lui ont offertes (elle a aussi reçu un mug et une lettre de remerciement de l'ancien Premier ministre Rishi Sunak).

L'accord de Windsor règle la très épineuse question de la circulation des biens autour de l'Irlande du Nord. Un casse-tête douanier qui confirme la capacité de Stéphanie Riso à inventer des solutions innovantes à des problèmes inédits.

Un rapport personnel à la question nord-irlandaise

Pour la haute fonctionnaire, la question irlandaise revêtait une importance toute particulière. *« Le vrai sujet qui m'empêchait de dormir, au sens propre, c'était la possible résurgence de la violence politique. »* Une hantise dérivée d'une expérience personnelle : *« Il se trouve que j'ai fait un Erasmus en Ecosse en 1997-1998, et par hasard je me suis retrouvée à Belfast le jour du Good Friday Agreement, le 10 avril 1998. Il y avait des forces armées partout, des tanks dans les rues. Je n'avais jamais vu un tank ! »*

C'est cet Erasmus qui nourrira la vocation européenne de Stéphanie Riso. *« Je vivais en Ecosse dans un environnement de type "L'Auberge espagnole" que j'ai adoré, je n'avais pas du tout du tout envie de rentrer dans un cadre franco-français. »* L'étudiante en économie (DEA à Paris-Dauphine) écrit alors au Quai d'Orsay. C'est un fonctionnaire européen détaché qui reçoit sa missive ; il lui recommande chaudement de passer le concours de la Commission. Elle y entre en 2000.

Des Alpes-Maritimes où elle a grandi, Stéphanie Riso a gardé un accent ensoleillé, qui s'accentue quand la conversation lui tient à cœur. Pour Olivier Bailly, directeur chargé des dossiers globaux au service européen d'action extérieure (SEAE), qui la connaît de longue date, *« Stéphanie a conservé son accent méridional, et son authenticité en général, dans une structure qui a souvent tendance à lisser les personnalités. C'est ainsi qu'elle conserve sa capacité à penser "out of the box". »*

Tous les gens qui ont croisé son chemin attestent une *« forte personnalité »*, une parole *« cash »*. *« Elle a une forte capacité à dire non, c'est généralement accepté car c'est un refus motivé par la compétence »*, a noté Olivier Bailly.

Sabine Weyand se souvient pour sa part d'une certaine impatience : *« Comme elle très rapide, très intelligente, Stéphanie a parfois du mal à cacher son irritation face aux gens qui ne vont pas au même rythme. »* Dans les difficiles négociations sur le prochain budget, où tant de parties prenantes interviendront, Stéphanie Riso devra peut-être, toutefois, mettre de l'eau dans son vin. ■

« Travaux publics » par Andrea Mongia pour « Les Echos »

L'ÉDITORIAL
DES « ÉCHOS »

Les tiroirs de Bercy

Les tiroirs des fonctionnaires de Bercy sont toujours pleins de dossiers sur de nouveaux impôts et les moyens les plus rapides de boucher les trous. Et le départ de Bruno Le Maire, comme l'avait été celui de ses prédécesseurs, sera l'occasion d'ouvrir une nouvelle fois cette boîte de Pandore. Hausse de l'impôt sur les sociétés, de la « flat tax » ou encore augmentation des dernières tranches de l'impôt sur le revenu… les dossiers sont déjà sur le bureau du nouveau Premier ministre. L'équation est simple : il faut trouver 30 milliards d'euros supplémentaires pour le budget 2025. Et, une nouvelle fois, c'est plus du côté des recettes que des dépenses que le nouveau gouvernement risque d'équilibrer les comptes. Michel Barnier a préparé le terrain en parlant de « *justice fiscale* ». Et en privé, dit « *ne rien s'interdire en matière fiscale* ». Le paradoxe est que c'est sans doute un Premier ministre LR qui reniera l'engagement de sa famille politique de ne pas augmenter les impôts. A la recherche d'une majorité introuvable, il va devoir donner des gages pour ne pas être victime d'une motion de censure à l'occasion du vote du budget.

Par **Christophe Jakubyszyn**

Le départ de Bruno Le Maire sera l'occasion d'ouvrir une nouvelle fois la boîte de Pandore.

Et pourtant, chacun sait déjà que ces hausses d'impôts seront non seulement inefficaces, mais sans doute contre-productives pour le budget de l'Etat. Alors que – selon France Stratégie – le « *cadeau fiscal* » de la flat tax s'est autofinancé budgétairement grâce à la hausse de l'activité et des recettes, à l'inverse, la hausse de la flat tax pourrait générer une perte de 700 millions d'euros pour l'Etat – cette fois-ci selon l'Institut Montaigne. De la même manière, la hausse de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt marginal sur le revenu freinerait les investissements français et étrangers, la croissance et l'emploi. Cela fait des décennies que l'Etat s'entête à vouloir taxer ce qui produit de la richesse, quitte à tuer la poule aux œufs d'or. Mais alors comment équilibrer les comptes publics ? Puisqu'il y a urgence et que baisser la dépense publique est une œuvre de longue haleine, pourquoi ne pas reparler de TVA « sociale » ? Certes, le dernier à s'y être risqué en 2007 s'appelait Jean-Louis Borloo. Et sa suggestion avait fait perdre près de cent députés à Nicolas Sarkozy. Mais après tout, Michel Barnier n'est candidat à rien. Et il ne manque pas de courage. Il suffirait qu'il explique que la hausse d'un point du taux normal (20 %, l'un des plus faibles d'Europe) permettrait de financer intégralement l'allègement de charges sociales sur les bas salaires et donc d'augmenter instantanément le SMIC net de 368 euros. Ou qu'un point supplémentaire de TVA permettrait de combler d'un coup le trou du budget 2025. Tout en mettant mécaniquement à contribution les importations dans le financement de la protection sociale… Il y a sans doute bien d'autres idées, notamment en matière de baisse des dépenses, mais surtout, Monsieur le Premier ministre, refermez vite les tiroirs de Bercy.

Lire nos informations
Page 2

Les Echos
« La Matinale »
La rédaction sélectionne pour vous les informations pour bien commencer votre journée.
lesechos.fr/newsletters

DERNIÈRE **HEURE**

Marche blanche et nouvelle fusillade à Grenoble

CRIMINALITÉ – Un millier de personnes ont participé dimanche à Grenoble à une marche blanche en hommage à l'employé municipal tué par balle le 8 septembre. Lilian Dejean, un agent de nettoyage et père de famille de 49 ans, avait été atteint d'une balle au thorax. Depuis le début de l'année, une vingtaine de fusillades ont été recensées. Dans la nuit de samedi à dimanche, deux hommes de 31 ans ont été blessés par des tirs à la kalachnikov à Fontaine, une commune limitrophe.

Nouveau naufrage meurtrier dans la Manche

MIGRATION – Le naufrage d'une embarcation clandestine surchargée a fait huit morts dimanche près d'Ambleteuse (Pas-de-Calais), a indiqué une source policière. L'embarcation a chaviré en début de nuit, alors qu'elle était encore à proximité immédiate de la terre. Ce drame est survenu moins de deux semaines après le pire naufrage de l'année (douze morts le 3 septembre), et porte à au moins 43 le nombre de décès dans de telles traversées depuis janvier, faisant de 2024 l'année la plus meurtrière.

Donald Trump « sain et sauf » après des tirs à proximité de lui

ÉTATS-UNIS – L'ancien président, qui se trouvait dans son club de golf en Floride selon des médias, est « *sain et sauf après des coups de feu à proximité de lui* », a déclaré Steven Cheung, directeur de la communication de la campagne de Donald Trump. L'incident survient deux mois après la tentative d'assassinat, le 13 juillet, ayant visé le candidat républicain à la présidentielle américaine. Le président Joe Biden et la vice-présidente Kamala Harris se sont dits « *soulagés* » que Donald Trump n'ait pas été touché.

Iran : 34 prisonnières en grève de la faim

DROITS HUMAINS – Trente-quatre détenues iraniennes ont entamé une grève de la faim pour « *commémorer* » le mouvement « Femme, vie, liberté » et la mort en détention de Mahsa Amini, le 16 septembre 2022, arrêtée pour ne pas avoir respecté le strict code vestimentaire islamique, a annoncé Narges Mohammadi. La lauréate iranienne du prix Nobel 2023 de la paix, détenue depuis novembre 2021, a annoncé sur X que l'initiative provenait des détenues d'Evin, un centre pénitentiaire proche de Téhéran.

LA PHOTO **DU JOUR**

LE BILAN DE LA TEMPÊTE BORIS S'ALOURDIT Pluies torrentielles, inondations spectaculaires et meurtrières, évacuations par milliers : la tempête Boris sème la dévastation en Europe centrale et orientale. Son bilan s'est alourdi à au moins sept morts et plusieurs disparus. Le phénomène a occasionné des dégâts impressionnants en République tchèque, en Slovaquie, en Pologne (photo), en Autriche et en Roumanie. Après le décès de quatre personnes en Roumanie, samedi, le bilan s'est alourdi dimanche, avec une cinquième victime retrouvée morte dans le pays, une personne noyée en Pologne et un pompier mort en Autriche. *Photo Ludovic Marin/AFP*

LA MÉTÉO

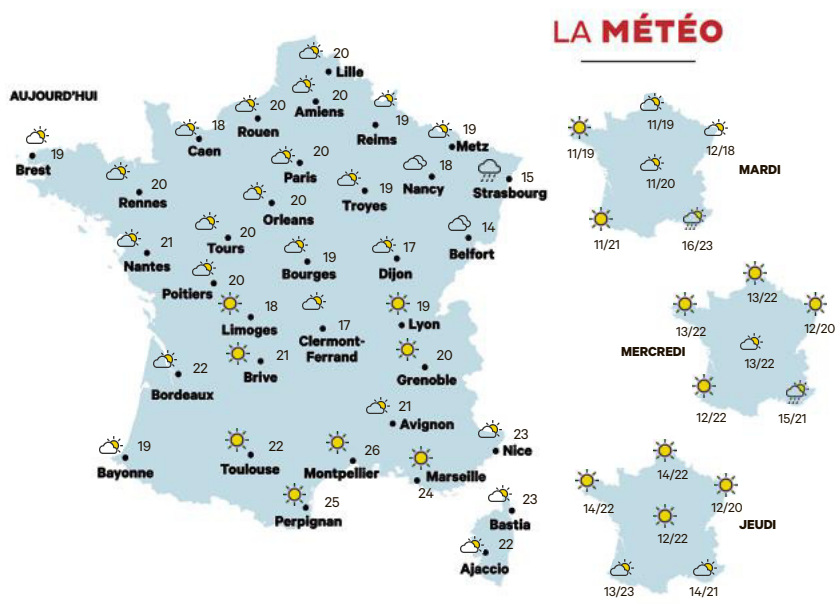

AILLEURS	CE JOUR	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AMSTERDAM	15/19	12/20	13/21	15/22	14/22
ATHÈNES	18/27	19/27	19/26	19/26	20/23
BERLIN	13/20	14/25	15/25	15/23	14/23
BRUXELLES	12/19	12/20	13/22	14/22	13/22
DUBAI	28/38	28/38	29/38	28/37	28/37
FRANCFORT	13/19	13/22	14/23	14/22	13/23
HONGKONG	26/31	26/33	26/34	27/34	28/33
ISTANBUL	18/25	19/24	18/24	19/23	18/23
LONDRES	11/20	10/19	12/22	15/23	15/22
MADRID	13/30	13/24	15/27	15/25	16/23
MILAN	13/23	13/19	12/20	13/21	14/20
MOSCOU	14/25	13/24	11/24	11/23	10/20
NEW YORK	16/24	19/24	21/22	20/22	20/24
RIO DE JANEIRO	19/29	20/21	17/24	17/29	18/33
SAN FRANCISCO	12/18	12/18	13/18	12/20	12/22
SHANGHAI	26/27	27/32	26/32	27/30	27/30
SINGAPOUR	26/31	25/30	26/31	26/31	25/30
SYDNEY	8/16	5/20	7/21	6/25	11/25
TOKYO	26/28	23/32	26/34	25/31	26/31
TORONTO	16/26	15/25	18/21	18/22	16/25
ZURICH	5/12	11/16	10/17	12/18	11/19

avec la chaîne météo
LA MEILLEURE INFO MÉTÉO
TV Web Appli

Les Echos
Entreprises & Marchés

CAC 40	DOW JONES	EURO/DOLLAR	ONCE D'OR	PÉTROLE (BRENT)
7.465,25 points	41.501,05 points	1,1087 $	2.575,1 $	72,56 $
0,4059 %	0,9837 %	0,1165 %	1,145 %	0,4569 %

Lundi 16 septembre 2024
www.lesechos.fr

DEVISES | EUR/GBP 0,8436 | EUR/JPY 155,89 | EUR/CHF 0,94 | GBP/USD 1,3138 | USD/JPY 140,67 | USD/CHF 0,8482 TAUX | €STER 3,664 | EURIBOR 3 MOIS 3,481 | OAT 10 ANS 2,8085 | T-BONDS 10 ANS 3,6928

Les pistes pour financer les 67 milliards d'euros du programme nucléaire français

ÉNERGIE

Sharon Wajsbrot

Comment seront financés les six réacteurs EPR2 qui doivent voir le jour en France ? C'est un sujet majeur pour EDF comme pour les finances publiques. Mais faute de visibilité sur le modèle de revenus d'EDF pour ses centrales existantes ou sur le cadre des aides de l'Etat acceptable en Europe, il n'a cessé d'être repoussé à plus tard. Désormais, alors que des dépenses majeures se profilent et que le premier coup de pioche a été donné cet été sur le site de Penly (Seine-Maritime), ce dossier fait partie des urgences à traiter pour le nouveau gouvernement.

« *Trois milliards d'euros ont déjà été dépensés par EDF fin 2024, 2 milliards supplémentaires sont prévus en 2025 et 3 milliards pour 2026. Un tel engagement financier implique de sécuriser des financements et un mode de régulation* », a estimé en juillet dernier, dans son rapport, Hervé Guillou qui pilote une revue du programme de la construction des réacteurs EPR2 pour le compte de l'Etat. Publié par le site Contexte, ce rapport estime que pour prendre une décision finale d'investissement sur ce vaste projet « *dans un calendrier qui demeure optimiste, à la mi-2026* », EDF doit boucler ses négociations avec l'Etat d'ici à la fin de l'année.

Les travaux préparatoires au chantier EPR2 ont commencé cet été dans la centrale de Penly. *Photo Eric Tschaen/RÉA*

Le cas d'école Dukovany

Selon nos informations, à ce stade, deux scénarios de financement sont sur la table. Le premier a été élaboré par l'administration avec en mémoire le modèle de financement d'Airbus pour ses A350 dans les années 2000. Il s'agirait d'octroyer à EDF une avance remboursable pour moitié du coût du programme aujourd'hui estimé à 67,4 milliards d'euros.

L'intérêt de cette avance ? Elle n'est remboursée que si des objectifs définis à l'avance sont atteints et n'est donc pas comptabilisée au bilan d'EDF comme une dette. Cette avance serait assortie d'une rémunération garantie pour EDF grâce à un contrat pour différence noué avec l'Etat, lequel lui assurerait un prix fixe d'achat de l'électricité sortant des futures centrales.

L'autre option pour l'Etat français consisterait à imiter les Tchèques qui viennent d'obtenir l'aval de la Commission européenne pour financer le premier réacteur qu'ils prévoient de construire dans la centrale de Dukovany. Potentiellement plus complexe à mettre en œuvre pour le bilan d'EDF puisqu'il s'agirait d'un prêt de l'Etat, avec là encore un contrat pour différence garantissant une rémunération à l'énergéticien pour l'électricité produite, cette solution pourrait être plus rapide à déployer. « *On arriverait avec une solution déjà validée par la Commission européenne et compatible avec la réforme du marché de l'électricité. Cela peut nous faire gagner beaucoup de temps* », explique une source.

A priori, il ne serait pas question de faire payer les consommateurs français via leur facture d'électricité pendant la durée de construction de ces centrales, comme l'envisagent les Britanniques pour financer la centrale de Sizewell, encore en discussion avec EDF. Plus complexe à mettre en œuvre, ce modèle de financement dit de « base d'actif régulé » n'est pas validé par la Commission européenne. Contrairement au Royaume-Uni, en France aucun recours à des fonds privés n'est en outre envisagé. Plus coûteux, cela pourrait aussi brouiller les messages, estime une source qui rappelle que la France « *vient de nationaliser EDF* ».

Dans tous les cas de figure envisagés, les finances publiques prendraient à leur charge une partie substantielle des risques de construction. Comme la République tchèque, la France songe à mettre en place un prêt à taux zéro pendant la durée du chantier, dans lequel la capitalisation des intérêts serait neutralisée. Cela dans un souci de baisse du coût final du projet car les coûts de financement pèsent très lourd dans de tels chantiers.

Pour mémoire à Flamanville, on parle d'un coût total de construction de 13,2 milliards d'euros mais de plus de 19 milliards d'euros avec les coûts de financement. Une somme entièrement assumée par EDF qui n'a pas bénéficié d'aide d'Etat, ni de tarif d'achat d'électricité garanti pour son EPR. Ces efforts suffiront-ils à rendre les EPR2 compétitifs ? En la matière, beaucoup d'incertitudes subsistent. La première : combien coûtera réellement la construction de ces centrales ? EDF planche toujours sur une « optimisation » du devis à 67,4 milliards d'euros qui doit être communiqué à la fin de l'année.

La seconde incertitude réside dans le coût de financement de l'Etat français et dans celui d'EDF. En la matière, tout dépendra des choix qui seront faits pour lever ces financements. Outre les obligations d'Etat, le gouvernement pourrait se tourner vers les fonds du Livret A de la Caisse des dépôts. La quote-part d'EDF est aussi une variable clé. Contrairement à l'électricien tchèque CEZ qui doit bénéficier d'un prêt de l'Etat couvrant 98 % des coûts de construction, le champion de l'atome tricolore tient à financer pour moitié ce projet phare. « *Le PDG d'EDF ne souhaite pas un modèle 100 % régulé, sur le long terme, le groupe veut rester propriétaire de ces centrales* », décrypte une autre source.

Le sujet n'est pas trivial. « *Le coût du financement de l'investissement initial constitue la principale composante de coût du nouveau nucléaire et peut faire varier d'un facteur deux à trois le coût complet de l'électricité* », avait indiqué RTE dans son rapport sur les futurs énergétiques. ■

À NOTER

Le contrat pour différence (CFD) garantit au producteur une rémunération à prix fixe de l'électricité produite et un prix fixe d'achat pour le consommateur. La différence avec le prix de marché donne ensuite lieu soit à une subvention de l'Etat en faveur de l'électricien si le tarif est inférieur à celui du CFD, soit à une rétribution versée par le producteur à l'Etat pour compenser les surplus engrangés sur le marché de l'électricité en cas de prix supérieur.

Immobilier : la production de bureaux en Ile-de-France s'effondre

IMMOBILIER Le marché du bureau neuf en Ile-de-France réussit l'exploit de se porter encore plus mal que celui du logement neuf, pourtant très bousculé. Le nombre de bureaux neufs ou restructurés mis en chantier en région parisienne a été divisé par quatre au premier semestre 2024 par rapport à la même période de 2023, selon le Capem. Les promoteurs ne sont plus prompts à lancer de nouvelles opérations. Et quand bien même ils le seraient, les banquiers sont souvent très hésitants face à une offre jugée déjà pléthorique. // PAGE 21

La Fed sur le point de baisser ses taux pour la première fois depuis 2020

BANQUE CENTRALE La Réserve fédérale américaine devrait décider le 18 septembre de baisser pour la première fois depuis 2020 ses taux directeurs. Ils se situent actuellement dans une fourchette de 5,25 % à 5,50 %, leurs plus hauts niveaux en vingt-trois ans. Un doute persiste toutefois concernant l'ampleur de la baisse. La Banque centrale étant partagée entre un repli important de 50 points de base suite à la montée du taux de chômage et une baisse plus modérée pour éviter des craintes injustifiées sur la santé économique américaine. // PAGE 29

LES ENTREPRISES **CITÉES**

Adani 30
Airbus 18
Altarea 21
BHV 19
Boeing 18
CATL 30
Chanel 22
Crédit Agricole Assurances 31
Dalloyau 22
Elior 22
Emerige 21
Engie 23
Ever Dye 23
Evergrande 31
EZIcom 27
Google 25
Hepta Medical 27
La Poste Immobilier 21
La Redoute 23
L'Oréal 22
MK2 24
Mutual Logistics 27
Nolt 26
OpenAI 25
PAGR 23
PwC 31
Renault 20
Safim SpA 27
Samp 23
SLB 30
Socfim 21
Stellantis 20
Suez 21, 23
Synapse Medicine 23
Tereos 21
The Row 22
Veolia 23
Verallia 21
Webedia 24
Worldline 31, 34

Le géant français du matériel électrique Rexel rejette l'offre à 9,37 milliards de dollars de l'américain QXO

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Thomas Pontiroli

Rexel, fleuron français de la distribution de matériel électrique, a-t-il failli passer sous pavillon américain ? Le groupe aux 26.000 salariés a rejeté une offre de rachat évaluée à 9,37 milliards de dollars (8,45 milliards d'euros). Celle-ci émanait du groupe de distribution de produits de construction QXO, dirigé par le milliardaire Brad Jacobs.

« *Rexel confirme avoir reçu plus tôt cette semaine une proposition non sollicitée, préliminaire et non engageante de la part de QXO concernant une éventuelle acquisition de Rexel à un prix indicatif de 28 euros à 28,40 euros par action* », indique-t-il dans un communiqué. Après avoir examiné la proposition « *en détail* », le conseil d'administration a « *décidé à l'unanimité de ne pas y donner suite* ». Il considère que l'offre « *sous-valorise de façon significative la société* ». Pour le français, elle « *ne reflète pas le potentiel de création de valeur que recèle son plan stratégique Power Up 25* ». De son côté, QXO n'envisagerait pas de soumettre de nouvelle offre, selon l'agence Reuters.

QXO, acteur de la consolidation

Spécialisé dans la logistique, Brad Jacobs a créé huit sociétés (six sont cotées en Bourse), dont XPO Logistics, qui emploie 38.000 salariés et a une capitalisation boursière de 12,75 milliards de dollars à Wall Street. En juin 2024, il a fondé QXO avec pour objectif de consolider le secteur des produits de construction, estimé à 800 milliards de dollars. Pour cela, il a levé plus de 5 milliards de dollars de capitaux. QXO vise l'acquisition de sociétés distribuant des produits allant du bois, des portes et des fenêtres à la fourniture d'aménagement paysager.

L'entreprise prévoit notamment de distribuer ses produits auprès de clients de la construction résidentielle, commerciale, industrielle et d'infrastructure, un secteur en pleine secousse depuis la crise du Covid. C'est dans ce contexte que se serait inscrite la reprise du français Rexel, spécialiste de la distribution de matériel électrique, de chauffage, d'éclairage et de plomberie notamment, fort de 1.950 points de vente dans 19 pays. Pour QXO, cela aurait été la première grande opération depuis sa création.

En juin, Rexel a affirmé de fortes ambitions à l'occasion de la présentation de sa feuille de route 2027-2029. Voulant tourner la page du « *vieux Rexel* », son directeur général, Guillaume Texier, annonçait viser « *5 % à 8 % de croissance des revenus à horizon trois à cinq ans, dont 2 % à 3 % liés à des acquisitions ciblées* » – notamment aux Etats-Unis. Malgré des résultats inférieurs aux attentes au dernier trimestre, et un repli du cours de Bourse de 20 % depuis son pic fin mai, le conseil d'administration se dit « *très confiant* » dans la capacité du management à atteindre ses objectifs. ■

1.950

POINTS DE VENTE

Le réseau de distribution de Rexel s'étend à travers 19 pays.

Confronté au vote d'une grève historique, Boeing à nouveau dans la tourmente

- L'accord négocié avec les instances syndicales a été rejeté par près de 95 % des plus de 32.000 ouvriers syndiqués de l'avionneur américain.
- Boeing n'a pas connu de telles tensions avec ses salariés depuis 2008.

Piquet de grève, vendredi, dans la plus grosse usine du constructeur américain, à Everett (Etat de Washington).

AÉRONAUTIQUE

Bastien Bouchaud
— Bureau de New York

Boeing entre en grève. L'accord dévoilé le week-end dernier sur les hausses de salaires et recommandé par les instances syndicales a été rejeté par près de 95 % des ouvriers syndiqués de l'entreprise. Ils ont été encore plus nombreux à approuver la grève, avec 96 % de votes pour, dépassant largement le seuil des deux tiers nécessaires pour enclencher le mouvement.

La grève a démarré dès vendredi à minuit. Près de 33.000 salariés de Boeing sont concernés, principalement dans l'Oregon et dans l'Etat de Washington, siège historique du groupe, où ils assemblent les 737 MAX – l'avion star de Boeing –, les avions-cargos 767 et les 777 du groupe.

L'accord négocié par l'International Association of Machinists and Aerospace Workers (IAM) prévoyait des hausses de salaires de 11 % immédiatement, et de 25 % au total sur quatre ans – durée de validité du contrat –, ainsi qu'un bonus de 3.000 dollars. Parmi les autres avancées : une baisse de 9 % des cotisations d'assurance santé, un congé parental de douze semaines et un encadrement plus strict des heures supplémentaires, ainsi qu'un engagement du groupe à produire son prochain avion dans la région, si tant est qu'il se lancerait dans un tel projet avant l'expiration du contrat, ce qui est loin d'être garanti.

Jusqu'au dernier moment, la direction du groupe américain a cherché à convaincre les salariés de le ratifier. « *Ce n'est pas un secret, notre activité traverse une période difficile, en partie à cause de nos propres erreurs du passé* », a souligné Kelly Ortberg, qui a repris les rênes de Boeing il y a tout juste un mois, dans un message adressé mercredi aux employés du groupe. « *Une grève mettrait en péril notre reprise commune* », a-t-il ajouté. « *Je vous demande de ne pas sacrifier une occasion de sécuriser notre avenir commun à cause de frustrations passées.* »

Ces « frustrations passées » font référence aux deux dernières extensions de l'accord entre le syndicat IAM et Boeing, signées en 2011 et 2014 sans que les salariés n'aient pu s'exprimer dessus. L'avionneur avait alors joué de la menace d'une délocalisation de l'assemblage de ses avions de ligne pour obtenir des concessions des syndicats après avoir construit une usine non syndiquée en Caroline du Sud pour le 787. Les syndicats avaient notamment accepté de réduire les subventions accordées par le groupe aux cotisations d'assurance santé, renoncé à une retraite garantie et limité les hausses de salaires à 1 % tous les deux ans.

Désaveu pour la direction

Ces revalorisations salariales superficielles, dans un contexte d'explosion du coût de la vie ces dernières années aux Etats-Unis, ont alimenté la grogne des ouvriers de Boeing à l'approche de ces négociations. Le syndicat avait indiqué chercher à obtenir des augmentations de 40 % et la remise en place du régime de retraite abandonné en 2014.

Le patron d'IAM chez Boeing, Jon Holden, a reconnu à demi-mot la déception des ouvriers dans son dernier message à ses membres, quelques jours après avoir vanté les qualités du « *meilleur accord de notre histoire* ». « *Nous avons obtenu tout ce que nous pouvions espérer durant les négociations sans aller jusqu'à la grève* », avait-il souligné lundi. « *Le vrai pouvoir est entre vos mains.* »

Ce vote sonne comme un désaveu pour la direction de Boeing et pour les dirigeants syndicaux du groupe, qui avaient appelé leurs membres à ratifier l'accord. S'engager dans une grève peut être risqué. Avec leur salaire, les ouvriers qui participeront à l'arrêt de travail perdront aussi leur assurance-santé. Si la grève dure au-delà du 30 septembre, ils devront s'assurer par eux-mêmes et payer les cotisations avec leur épargne.

Le syndicat IAM leur versera certes une indemnité de 250 dollars par semaine, mais à partir de la troisième semaine d'arrêt de travail seulement. Le syndicat est bien conscient des sacrifices financiers liés à cette action : sur le site qu'il a mis en ligne pour préparer cette grève, une section proéminente est réservée aux offres d'emploi temporaires.

Retour en force de l'activisme syndical

La dernière fois que les ouvriers de Boeing ont fait grève remonte à 2008. Le contexte était très différent. A l'époque, l'avionneur américain affichait un carnet de commandes au plus haut de près de 3.700 avions pour un total de 350 milliards de dollars. Il avait généré des profits record pour l'époque, de plus de 4 milliards de dollars en 2007. Boeing avait alors estimé le coût de la grève à 100 millions de dollars par jour. Après huit semaines d'interruption de production, le groupe avait finalement trouvé un accord avec les syndicats.

Aujourd'hui, Boeing traverse des turbulences inédites après des crises à répétition qui ont miné sa réputation et attiré l'attention de la justice et des régulateurs. Avec à la clé une facture salée pour le groupe, qui a perdu près de 22 milliards de dollars depuis 2019, terminant chaque année dans le rouge. Son action a fondu de plus de 35 % en Bourse cette année.

Vendredi, l'agence Moody's a d'ailleurs annoncé entamer une revue de la notation de crédit du groupe pour une éventuelle dégradation en catégorie « spéculative ». Une telle sanction pourrait augmenter les coûts de financement du groupe qui croule déjà sous une montagne de près de 60 milliards de dollars de dette, dont 4 milliards arrivent à échéance en 2025.

Cette nouvelle grève chez Boeing, la huitième depuis que le groupe a accepté de négocier avec le syndicat IAM au nom de ses ouvriers en 1936, s'inscrit dans une tendance lourde de retour en force de l'activisme syndical aux Etats-Unis. Les employés de Ford, Stellantis et General Motors ont notamment obtenu des augmentations importantes l'an dernier après avoir fait grève pendant plusieurs semaines. Des mouvements similaires ont secoué des secteurs aussi différents que les pilotes de ligne ou les scénaristes et acteurs de Hollywood. Selon le Bureau of Labor Statistics, les grèves ont fait perdre l'équivalent de plus de 16 millions de journées de travail aux entreprises américaines en 2023. Un niveau inédit depuis 2000. ■

La Maison-Bl de près les né

L'administration Biden a engagé des discussions avec l'avionneur américain et le syndicat gréviste IAM. Les négociations vont reprendre dès ce mardi sous l'égide d'un médiateur fédéral.

Les piquets de grève ont été érigés à l'entrée des sites de production de Boeing vendredi. Les près de 33.000 ouvriers syndiqués du groupe se préparent à une grève longue. Des plannings ont été mis en place pour assurer une présence continue, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 afin de maintenir la pression alors que les négociations avec la direction vont reprendre dès cette semaine.

« *Nos pancartes sont levées, nos barils sont allumés et nos cuisines de grève – élément vital de notre combat – sont approvisionnées et prêtes à démarrer* », s'est félicité au cours du week-end le comité de négociation de l'International Association of Machinists and Aerospace Workers (IAM), qui représente les ouvriers de l'avionneur américain. « *Que notre présence sur les piquets de grève résonne dans tout le pays et au-delà. Nous sommes plus forts que jamais et nous ne reculerons pas* », a-t-il ajouté.

Des grèves de 58 jours en moyenne

16 ans après leur dernier mouvement de grève, les ouvriers syndiqués de Boeing sont déterminés à se faire entendre. Ils savent que l'action a des chances de s'installer dans la durée. Il s'agit de la huitième grève de l'histoire d'IAM chez l'avionneur américain. Les précédentes se sont conclues en moyenne après 58 jours de conflit. Si le mouvement actuel devait durer aussi longtemps, le

Un conflit social qui ne fait pas forcément les affaires d'Airbus

L'avionneur européen n'a pas la capacité industrielle de se substituer à son concurrent, en cas de paralysie durable de la production de Boeing. Airbus peut même redouter un effet de contagion.

Bruno Trévidic

Airbus est aujourd'hui le seul avionneur à produire des avions moyen-courriers de plus de 150 sièges aux Etats-Unis. Depuis que les quelque 33.000 ouvriers de Boeing ont stoppé la production sur les chaînes d'assemblage de Renton et Everett, vendredi. Et ce, pour la première fois depuis 16 ans.

Sitôt la grève votée à une écrasante majorité, dans la nuit de jeudi à vendredi, par les adhérents du syndicat IAM, des piquets de grève ont fait leur apparition devant les principaux sites de Boeing autour de Seattle, ainsi que dans d'autres Etats. Seule la chaîne d'assemblage du 787 à Charleston, en Caroline du Sud, où le syndicat IAM n'est pas implanté, semblait encore au travail vendredi.

Personne ne peut dire combien de temps durera ce mouvement, lancé pour une durée illimitée. Dès l'annonce de la grève, la direction de Boeing a immédiatement ouvert la porte à une réouverture des négociations sur le prochain contrat de travail.

La précédente grève des ouvriers de Boeing, en 2008, avait duré près de deux mois et s'était achevée sans vainqueur véritable, sur fond de crise financière. Elle s'était traduite par une baisse ponctuelle des livraisons, passées de 441 avions en 2007 à 375 en 2008, avant de remonter à 481 appareils en 2009 et une facture plutôt salée.

A l'époque, Boeing avait estimé le coût de ces 57 jours de grève à 100 millions de dollars par jour, en incluant le manque à gagner et les pénalités de retard de livraison. Mais cette grève, ajoutée aux retards croissants du programme 787, avait aussi contribué à replacer Airbus en tête en nombre de prises de commandes. Et ce pour plusieurs années. Les commandes de Boeing avaient en effet fondu de 50 % en 2008, comparé à 2007, qui reste aujourd'hui encore, la dernière année record de l'avionneur américain pour les commandes.

La grève de 2024 aura-t-elle les mêmes effets favorables pour Airbus ? Probablement pas. Et ce pour plusieurs raisons. La première est que l'avionneur européen est déjà largement en tête, tant en prises de commandes qu'en livraison d'avions.

> Airbus n'a pas grand-chose à attendre, à court terme, de cette grève, ni du point de vue commercial, ni même du point de vue des livraisons de pièces détachées.

Avec plus de 60 % de part de marché sur les monocouloirs moyen-courriers face à Boeing et presque deux fois plus d'avions livrés que son concurrent américain au premier semestre, Airbus peut difficilement continuer à augmenter sa part de marché.

La deuxième raison est que l'avionneur européen a toujours du mal à assurer les livraisons prévues, du fait des retards de livraison de ses fournisseurs. Son PDG, Guillaume Faury, a dû revoir à la baisse l'objectif pour l'année 2024, le ramenant de 800 à 770 livraisons.

Et son carnet de commandes pléthorique, qui vient encore de s'accroître d'une commande chinoise de 80 A320, représente plus de onze années de production à ce rythme. Ce qui est très difficile à gérer aussi bien pour les compagnies aériennes en quête d'avions neufs que pour Airbus lui-même, qui doit estimer ce que lui coûteront à produire dans 10 ans les avions vendus aujourd'hui.

Les clients de Boeing condamnés à patienter

Dans ces conditions, il serait très difficile voire impossible à des clients de Boeing privés de leurs avions du fait d'une éventuelle longue grève de se rabattre sur Airbus, même si des annulations de commandes sont toujours possibles au-delà d'un certain délai.

Comme lors des crises précédentes, les clients de Boeing sont condamnés à patienter, avec pour seule consolation les indemnités de retard prévues dans les contrats. Le directeur général de Ryanair, Michael O'Leary, a fait part publiquement de ses doutes quant aux capacités de l'avionneur à lui livrer ses 25 avions 737 MAX avant l'été 2025. Il estime même que Boeing ne pourrait lui livrer que 20 appareils.

Airbus n'a donc pas grand-chose à attendre, à court terme, de cette grève chez Boeing, ni du point de vue commercial, ni même du point de vue des livraisons de pièces détachées. Ce n'est pas parce que la production du 737 est provisoirement stoppée que Safran et GE seront en mesure de livrer plus de moteurs CFM ou d'autres équipements à Toulouse et à Hambourg. Les livraisons aux deux avionneurs ne sont pas interchangeables.

Les investisseurs ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, à en juger par la légère baisse du cours de l'action Airbus vendredi, comparable à celle du titre Boeing. Au pire, Airbus peut même redouter la contagion sociale. Les dernières négociations ont déjà débouché sur un accord en avril dernier, valable jusqu'en juin 2025, qui prévoit une augmentation des salaires de 4,4 % chez Airbus commercial aircrafts, après une hausse de 5,5 % en 2023. Mais les discussions sur le prochain accord débuteront dès la fin de l'hiver et nul doute que le résultat de la grève chez Boeing pèsera dans la balance. ■

Photo John Froschauer/AP/Sipa

anche surveille gociations

débrayage parviendrait à son terme après l'élection présidentielle de novembre. La grève chez Boeing risque-t-elle de s'inviter dans l'élection présidentielle ?

Pour le moment, seule la Maison-Blanche s'est exprimée sur le sujet. *« Des membres de l'administration sont en contact avec Boeing et les machinistes, nous les encourageons à négocier de bonne foi pour trouver un accord qui offre aux employés les avantages qu'ils méritent et qui renforce aussi l'entreprise »*, a déclaré vendredi la porte-parole de la présidence, Karine Jean-Pierre, ajoutant que l'administration *« surveillait »* de près les négociations. Un médiateur fédéral a été désigné pour superviser les échanges entre Boeing et l'IAM. Une première réunion doit avoir lieu mardi pour reprendre les négociations, selon le syndicat.

Joe Biden, *« le président le plus pro syndicat de l'histoire »*, a-t-elle rappelé, n'a en revanche pas prévu de se rendre sur un piquet de grève pour le moment, comme il l'avait fait l'an dernier à Detroit durant le mouvement des employés de l'automobile. Les enjeux électoraux directs ne sont pas aussi importants chez Boeing. Les états de l'Oregon et de Washington, où se situent les usines en grève de Boeing, ne sont pas véritablement disputés pour la présidentielle car ils sont perçus comme acquis aux démocrates. Le Michigan, bastion de l'industrie automobile, est au contraire l'un de ces états se jouant à quelques milliers de voix et pouvant faire basculer l'élection.

> « Nous encourageons [Boeing et les salariés] à négocier de bonne foi pour trouver un accord. »
>
> **KARINE JEAN-PIERRE**
> Porte-parole
> de la Maison-Blanche

Terrain miné pour les deux candidats

Pour les deux candidats à l'élection présidentielle, la grève chez Boeing pourrait devenir un casse-tête. Le syndicat IAM, qui représente plus de 600.000 salariés aux Etats-Unis, a apporté son soutien à la candidature de Kamala Harris début septembre. Mais à moins de deux mois de l'élection, la vice-présidente n'a pas intérêt à prêter le flanc aux attaques de son adversaire, qui la qualifie régulièrement de *« marxiste »* et s'est pris à la surnommer *« Camarade Kamala »*.

Donald Trump avance également en terrain miné. Il a réussi une percée inédite auprès de l'électorat ouvrier pour un républicain depuis son entrée en politique. Mais ses relations avec les syndicats sont particulièrement houleuses. Et les propos qu'il a tenus lors de son entretien avec Elon Musk début août risquent de lui coller à la peau. Il avait alors félicité le patron de Tesla pour avoir renvoyé des employés qui s'étaient mis en grève. Une sortie qui avait amené le puissant syndicat de l'automobile, l'UAW, à porter plainte contre Donald Trump. *« Quand on dit que Trump est un jaune, c'est de ça dont on parle »*, avait alors tancé Shawn Fain, le patron de l'UAW, très critique vis-à-vis de l'ancien président. — ***B. B.***

Le patron du BHV tente de dissiper les inquiétudes

DISTRIBUTION

La Société des Grands Magasins reconnaît des retards de paiement à ses partenaires.

Le nouveau président du BHV, Frédéric Merlin, affirme que l'institution parisienne est repassée dans le vert.

Philippe Bertrand

L'été pas n'a été serein pour le BHV et son nouveau propriétaire, la Société des Grands Magasins (SGM. « Mediapart » a révélé que certaines enseignes de l'institution située à côté de la Mairie de Paris ne s'étaient pas vu restituer le fruit de leurs ventes et relayait les inquiétudes des salariés. Une source a confirmé aux « Echos » ces retards de paiement. Dans un grand magasin, les encaissements sont centralisés puis reversés aux marques, déduction faite du loyer de l'emplacement qu'elles occupent.

Après avoir fait répondre par ses communicants que la déconnexion en cours de l'ancien système de paiement justifiait ses retards, Frédéric Merlin, le jeune président de la SGM, a publié vendredi un communiqué pour achever de rassurer ses troupes et ses partenaires. Pour lui donner du poids, le texte comprend une citation d'Anne Hidalgo, la maire de Paris, qui affiche sa *« confiance dans la capacité de SGM »* et *« compte sur Frédéric Merlin pour continuer de faire briller le BHV »*. Le patron de la foncière lyonnaise qui a repris l'ex-Bazar de l'Hôtel de ville annonce que sur les sept premiers mois de 2024, le grand magasin (plus sa déclinaison de Parly 2, le centre commercial de Versailles) a dégagé, malgré une baisse de 5 % du chiffre d'affaires cet été en raison des JO, un Ebitda positif de 150.000 euros, contre une perte de 11 millions d'euros un an avant, sur la même période (15 millions sur douze mois). *« Je suis très confiant sur notre capacité à terminer l'année 2024 sur un résultat positif »*, déclare-t-il.

Départs non remplacés

Frédéric Merlin précise qu'il a recapitalisé la société à hauteur de 38 millions et qu'il investira 12 millions pour couper les ponts avec les Galeries Lafayette d'ici à mi-2026, avec, notamment, la création d'un service de comptabilité. *« Le nouveau système de facturation, qui sera opérationnel dans quelques mois »*, précise-t-il.

Mais derrière la réaffirmation de l'ADN du BHV – le bricolage, la maison et les loisirs –, le dirigeant ne cache pas que la réorganisation passera par des économies. Il annonce *« la maîtrise des frais généraux et des frais de personnel »* avec le non-remplacement de certains départs à la retraite. Il confirme également la rumeur de fermeture du BHV Homme situé dans d'anciens entrepôts et la relocalisation de l'offre homme dans le bâtiment principal. Les locaux actuels ont vocation à être vendus. Selon la SGM, des contacts sont pris avec des investisseurs. Pour doper la fréquentation, la SGM prévoit, outre des opérations commerciales, la création d'une offre de restauration de 4.000 m² sur le toit du magasin, avec *« une grande largeur de gamme, allant du plus accessible au plus select »*.

Début 2023, la SGM a acquis au total 80.000 m² avec le BHV et les immeubles l'entourant pour une valeur estimée alors à 500 millions. Selon nos informations, cette acquisition a été réalisée par tranches. Certaines, dont celle qui porte sur le grand magasin lui-même, restent à solder dans les mois qui viennent. ■

CO_2 : les constructeurs automobiles tentent de faire pression sur Bruxelles

- Un document, non signé, demandant un délai de deux ans sur la prochaine échéance réglementaire, circule dans les couloirs de la Commission.
- Les arguments mis en avant sont très proches de ceux du patron de Renault.

AUTOMOBILE

Lionel Steinmann,
avec ***Guillaume Guichard***

Les grandes manœuvres ont commencé à Bruxelles pour tenter d'adoucir la trajectoire réglementaire qui doit mener à 100 % de voitures neuves zéro émission en 2035. Sans que l'on sache vraiment à ce stade combien de constructeurs soutiennent cette initiative.

Depuis plusieurs jours, une « note blanche » non signée circule dans les arcanes de la Commission. Ce document de quatre pages, révélé vendredi par l'agence Bloomberg et que « Les Echos » ont pu consulter, agite la menace de « *millions* » de suppressions d'emplois sur le continent avec le calendrier actuel, et demande l'instauration urgente d'un délai.

Le président de Renault, Luca de Meo, est très mobilisé sur le sujet. *Photo Kenzo Tribouillard/AFP*

15 % de moins au 1er janvier prochain

Mise en place il y a plusieurs années, une réglementation baptisée CAFE impose en effet aux constructeurs une réduction par palier de leurs émissions moyennes de CO_2 en Europe. La prochaine marche à franchir est une baisse de 15 % de ces émissions moyennes à partir du 1er janvier 2025.

Selon le document, cet objectif est devenu inatteignable : « *Les cibles (de CO_2) de 2025 ont été fixées en 2019, sur la base de données de 2016, et de prévisions optimistes sur le développement du marché des voitures électriques.* » Or celui-ci connaît un sérieux coup de frein depuis quelques mois, avec des ventes qui sont même légèrement orientées à la baisse. Le « non paper » avance d'ores et déjà qu'il manquera 500.000 ventes de voitures 100 % électriques l'an prochain pour que l'industrie tienne collectivement l'échéance.

Il faut donc « *temporairement décaler* » de 2025 à 2027 l'objectif CAFE à venir, avance le document. Faute de quoi les industriels seraient coincés entre deux maux : payer potentiellement des milliards d'euros de pénalités (jusqu'à 13 milliards d'euros au total pour le marché des voitures et 3 milliards pour celui des véhicules industriels, avance le texte). Ou bien renoncer à des ventes essence ou diesel (de 2,7 millions d'unités) pour réussir à tenir leurs objectifs de baisse des émissions de CO_2.

> Il manquerait 500.000 ventes de voitures 100 % électriques l'an prochain pour que l'industrie tienne l'échéance.

La note explique par ailleurs que l'article 122.1 du traité de fonctionnement de l'Union, qui autorise les mesures d'urgence, est la voie juridique pour que la Commission puisse prendre cette décision.

Pour le moment, personne ne revendique la paternité du document. Selon nos informations, Renault semble toutefois y être étroitement associé.

Des intérêts divergents

Le président du groupe français, Luca de Meo, est très mobilisé sur le sujet. Il a une première fois sonné l'alarme fin juillet dans une interview aux « Echos », réclamant « *un peu plus de souplesse dans le calendrier* ». Et relayé le même message la semaine dernière sur France Inter, avec à chaque fois un argumentaire très proche de celui contenu dans la note blanche.

L'ambiguïté réside dans le nombre de constructeurs qui soutiennent cette initiative, car Luca de Meo est aussi président de l'Acea, le lobby des constructeurs automobiles européens. Mais il ne précise pas toujours avec quelle casquette il s'exprime. Or les intérêts au sein de l'Acea ne sont pas forcément convergents. Volkswagen semble par exemple sur la même ligne que Renault, alors que BMW ne devrait pas connaître de difficultés pour remplir son objectif CAFE. Ni Renault ni l'Acea n'ont souhaité faire de commentaires.

Les ONG qui luttent contre le réchauffement climatique, elles, ont dénoncé cette initiative. « *Nous ne sommes pas face à une crise*, rétorque Lucien Mathieu chez Transport & Environnement. *Les constructeurs ont enregistré des profits historiques ces dernières années. Cette demande s'explique seulement par la mauvaise stratégie des constructeurs, qui n'ont pas vraiment poussé pour lancer des modèles électriques abordables jusque très récemment.* » ■

La baisse des émissions, terrain d'affrontement entre Renault et Stellantis

Quand Luca de Meo veut repousser l'obligation de baisse des émissions de CO_2, Carlos Tavares défend au contraire le statu quo. Il n'en a pas toujours été ainsi.

Une fois n'est pas coutume, dans le duel à distance entre Carlos Tavares et Luca de Meo, c'est le premier qui joue le gentil. Habitué à endosser le costume du provocateur, le patron de Stellantis a, sur le sujet de la baisse des émissions de CO_2, pris l'habit du bon élève. Une métamorphose récente.

Quant au patron de Renault, Luca de Meo, il a adopté ces derniers mois la posture inverse, celle du contestataire. Il remet en cause la baisse de 15 % des émissions de CO_2 demandée par l'UE aux constructeurs en 2025. Ce qui passe par davantage de ventes de voitures électriques.

« Plus de souplesse »

Le patron d'origine italienne se montre de plus en plus critique sur le sujet, à mesure qu'approche l'échéance de 2025. « *Nous avons besoin d'un peu plus de souplesse dans le calendrier* », déclarait-il dans nos colonnes en juillet.

Egalement président de l'Acea, l'Association des constructeurs européens d'automobiles, il brandit le risque de 15 milliards d'euros d'amendes pour l'industrie automobile si les ventes d'électriques ne décollent pas et que les règles n'évoluent pas. En réalité, seuls Renault et Volkswagen sont en retard, donc en danger.

Entre Carlos Tavares et Luca de Meo, les positions sur l'électrification étaient inversées il y a quelques mois encore. Jusqu'à la fin 2023, Luca de Meo lustrait la carrosserie d'Ampere, sa nouvelle entité consacrée à l'électrique, pour vendre aux investisseurs son introduction en Bourse.

L'abandon de cette opération boursière, en janvier, semble avoir libéré la parole du patron du groupe au losange. A tel point qu'au printemps, à peine dévoilée sa prometteuse R5 électrique, il plaide pour un report des échéances d'électrification des ventes.

Ne craignant pas de se contredire, il tente toutefois de rassurer des investisseurs. « *S'il y a un constructeur qui peut atteindre ses résultats, c'est bien nous* », martèle-t-il en présentant ses résultats semestriels fin juillet. Alors pourquoi réclamer un report ?

Carlos Tavares, lui, a effectué un virage en épingle sur le véhicule électrique au cours des derniers mois. Jusqu'à peu, il ne masquait pas son désamour pour la voiture électrique. Et il brocardait volontiers l'interdiction des ventes de voitures neuves thermiques en Europe prévue pour 2035. Une atteinte à la liberté de se déplacer, arguait-il.

L'électrique, c'est fantastique

Depuis quelques mois, il ne veut plus rien changer. La voiture à batteries, c'est fantastique, glisse-t-il aux investisseurs. « *Si vous roulez dans un de nos véhicules électriques, vous tomberez d'accord avec moi : ce sont de meilleures voitures, en termes de dynamique, de silence, bref, en tout point* », a-t-il même plaidé devant les analystes rassemblés à Détroit en juin dernier.

En Europe, il ne veut pas voir remise en cause la baisse des émissions de CO_2 de 15 % imposée par Bruxelles aux constructeurs dès 2025. « *Ce que je demande, c'est de la stabilité,* martèle-t-il dorénavant. *Arrêtez de changer les règles, ou de laisser penser qu'elles pourraient changer.* » Le bon élève ne veut pas modifier le programme qu'il bachote depuis des mois et des mois, au prétexte que les cancres n'ont pas révisé. La marche à franchir pour le groupe, du fait de son mix produit, est l'une des plus faciles à atteindre du secteur.

Aujourd'hui, Stellantis proclame donc qu'il « *s'est organisé pour délivrer la compliance avec les normes en 2025 sans recourir à l'achat de crédits CO_2* ». Le groupe n'en appelle pas moins les Etats à continuer de subventionner les achats de voitures électriques, encore chères. Un effort budgétaire « *plus que jamais nécessaire* ». Même les bons élèves ont parfois besoin d'un coup de pouce.
— ***G. Gu***.

Pourquoi le groupe au losange est sur la corde raide

Les ventes de modèles zéro émission estampillés Renault ont nettement baissé au premier semestre, ce qui le prive de marge de manœuvre pour respecter la réglementation européenne. La marque au losange compte sur la R5 pour se tirer d'affaire.

Luca de Meo est décidément préoccupé par la capacité de l'automobile européenne à atteindre ses objectifs de réduction d'émissions de CO_2 en 2025. Après avoir sonné le tocsin en juillet lors d'une interview aux « Echos », le patron de Renault s'est montré il y a une semaine encore plus alarmiste.

« *Si (les ventes de voitures électriques) restent au niveau d'aujourd'hui, l'industrie européenne va peut-être devoir payer 15 milliards d'euros d'amende* », a pointé le dirigeant samedi dernier sur France Inter. Il réclame en conséquence à Bruxelles « *un peu de flexibilité* » dans l'application de cette réglementation, baptisée « CAFE ».

Luca de Meo s'exprimait en tant que président de l'Association des constructeurs européens d'automobiles (Acea). Mais son entreprise est particulièrement concernée par le sujet, comme l'ont montré plusieurs notes d'analystes. Le dossier se révèle même épineux pour Renault dès l'exercice 2024.

Une limite à ne pas dépasser

Avant de penser à réduire de 15 % ses émissions l'an prochain, le groupe doit déjà respecter la limite qui s'impose cette année. Comme en 2023, le niveau d'émission à ne pas dépasser est d'environ 116 grammes de CO_2 au kilomètre (la cible varie légèrement selon les constructeurs), sur la base d'une moyenne calculée sur l'ensemble des véhicules immatriculés dans l'Union européenne.

Le constructeur a passé l'obstacle en 2023, mais sans éclat. Selon une note récente de Jefferies, il est resté 3,6 grammes en dessous du plafond de 112,9 grammes qui lui était fixé. Une marge assez faible par rapport aux concurrents Toyota (7,3 grammes), Stellantis (8,5 grammes) ou BMW (25,2 grammes). Renault a atteint la cible grâce à ses ventes de voitures électriques, qui ont représenté 11,3 % de ses ventes en Europe en 2023. Ces modèles zéro émission sont précieux pour tirer la moyenne vers le bas. Le problème pour le groupe, c'est que 3 des 5 modèles qui représentent l'essentiel de son offre à batterie ont été retirés de la vente au premier semestre 2024. La pionnière Zoe a tiré sa révérence, tout comme la version électrique de la Twingo, même s'il reste une poignée d'exemplaires à écouler.

La Spring ne tire plus les ventes

Surtout, la Dacia Spring, locomotive des ventes électriques du groupe avec 60.000 exemplaires écoulés en Europe l'an dernier (dont 30.000 en France), a dû elle aussi se ranger sur le bas-côté. La perte du bénéfice du bonus écologique fin 2023 et la perspective de surtaxes douanières pour ce modèle fabriqué en Chine ont conduit la marque à freiner les importations en attendant la nouvelle génération, annoncée dans les concessions à l'automne.

Le constructeur s'est donc retrouvé durant plusieurs mois avec une absence d'offre sur les modèles électriques de petite taille. Un trou d'air que n'a pas compensé la Mégane E-Tech, malgré un regain d'intérêt dû à une baisse des prix. « *Sur les sept premiers mois de l'année, la part des voitures électriques dans les ventes du groupe est passée de 11 % à 7,5 %* », confirme Clément Dupont-Roc, directeur stratégie au cabinet C-Ways. Cela s'est traduit, selon ce spécialiste, par une augmentation de 3,5 grammes du niveau moyen d'émissions du groupe.

Renault aborderait donc la deuxième partie de l'année avec une trajectoire qui s'est rapprochée des 112,9 grammes. Pour écarter le risque d'amende, il lui faut impérativement écouler plus de voitures électriques d'ici la fin 2024. Ce sera d'autant moins simple que ce segment s'est orienté à la baisse, en France comme en Europe.

Pour engranger les immatriculations, Renault compte sur 2 modèles. Le nouveau Scénic, tout d'abord, désigné voiture de l'année, et dont les premiers exemplaires commencent tout juste à être livrés. Mais malgré les louanges de la presse spécialisée, les commandes seraient en deçà des attentes, selon plusieurs sources. Reste l'atout maître, la nouvelle R5, qui avait fait un tabac lors de sa présentation début février. C'est sur sa capacité à attirer les clients que repose la réalisation de l'objectif CAFE cette année.

Chez Renault, pas de trace du moindre doute. « *Le CAFE va être atteint avec un second semestre qui va compenser le premier* », affirme un porte-parole. Il annonce pour les mois à venir de volumes « *très significatifs* » de Scénic, un apport de la nouvelle Spring, et bien sûr l'effet R5. Sans oublier la montée des motorisations hybrides dans le mix des ventes (+7 points en un an), qui apporterait un effet d'un gramme de moins dans la moyenne.

La R5, un succès impératif

Clément Dupont-Roc pense lui aussi que Renault va rester dans les clous, grâce à la R5 : « *Il s'agit d'une excellente voiture, mieux dotée et moins chère que sa concurrence directe.* »

Le constructeur peut aussi jouer sur les dates de livraison pour équilibrer son mix, en anticipant avant le 31 décembre des immatriculations de voitures électriques ou en repoussant au contraire celles des voitures les plus polluantes. Mais l'enjeu pour le constructeur est de préserver ces marges de manœuvre pour aborder la délicate échéance de 2025 dans les meilleures conditions. — ***L. S.***

La production de bureaux s'effondre en Ile-de-France

IMMOBILIER

Le nombre de bureaux neufs ou restructurés mis en chantier en région parisienne a été divisé par quatre au premier semestre 2024 par rapport à la même période de 2023, selon le Capem.

Elsa Dicharry

Le développement du télétravail et du flex office à la suite de la crise sanitaire a bousculé le marché du bureau en région parisienne. *Photo Laurent Grandguillot/RÉA*

Fini le temps où les promoteurs se précipitaient pour construire des bureaux en région parisienne. Au premier semestre 2024, la production de bureaux neufs (74 % du total) ou restructurés a représenté 94.301 mètres carrés en Ile-de-France, à comparer à 369.105 sur la même période de 2023. Soit une division par quatre, selon les derniers chiffres publiés par le Capem, le Centre d'analyses et de prévisions immobilières.

Paris – qui attire les entreprises en quête d'emplacements centraux –, a concentré 55 % des lancements. Quand la première couronne n'en a totalisé que 12 % (essentiellement à Neuilly-sur-Seine et Levallois-Perret, ainsi qu'à la Défense et dans le croissant ouest), la deuxième couronne s'octroyant les 33 % restants (avec notamment des programmes à Marne-la-Vallée).

Le marché du bureau neuf en Ile-de-France réussit l'exploit de se porter encore plus mal que celui du logement neuf, pourtant très bousculé. « *Il y a eu un fort décrochage en 2023* », commente Sophie Collomp, directrice du Capem, avec déjà une baisse de la production de l'ordre de 55 %.

Le développement accéléré du télétravail à la suite de l'épidémie de Covid-19 et la mise en place, dans nombre d'entreprises, d'organisations en flex office (postes de travail partagés) ont bousculé le marché du bureau en région parisienne. Les besoins ont clairement baissé.

Et puis, « *il y a eu la hausse des taux d'intérêt d'emprunt immobilier qui a eu un effet sur le marché des bureaux mais pas seulement. Le contexte économique et politique incertain a aussi pesé. Les promoteurs sont plus frileux et les investisseurs moins nombreux. Ces derniers se reportent vers d'autres marchés, comme l'hôtellerie ou la logistique* », complète-t-elle.

Trois millions de mètres carrés au total à écouler

« *On ne fait plus du tout de bureaux ou presque et seulement en régions ; et un peu à Paris intramuros quand on y arrive* », témoigne Jacques Ehrmann, le directeur général du promoteur Altarea. « *Il n'est pas question pour nous d'investir pour l'instant dans des opérations de bureaux. Nous avons plusieurs programmes de bureaux en cours de construction dans la ZAC d'Ivry Confluences et sur l'Ile Seguin à Boulogne-Billancourt dans notre projet Pointe des Arts* », indique, de son côté, Laurent Dumas, fondateur et président du conseil de surveillance d'Emerige.

« *Il y a eu une frénésie de construction au motif que le bureau offrait un rendement supérieur aux autres classes d'actifs immobiliers, ce qui entraîne une surabondance de l'offre* », analyse Rémi Feredj, le directeur général de La Poste Immobilier, pour qui « *la crise du tertiaire n'est pas un sujet immobilier mais un fait social global* ». Dans le sens où son marché est fortement affecté par les changements d'usage.

Selon le Capem, à fin juin, 1,72 million de mètres carrés de bureaux sans utilisateurs ont été livrés en Ile-de-France. Auxquels vont venir s'ajouter plus d'un million de mètres carrés en cours de construction et près de 33.500 m² en projet mais non lancés. Soit quelque 3 millions de mètres carrés au total à écouler. « *Il y a eu beaucoup de livraisons de tours à la Défense qui peinent à trouver des occupants. C'est aussi le cas pour le campus Arboretum à Nanterre* », rappelle Sophie Collomp, qui estime que le niveau de production de bureaux devrait rester assez bas au moins pour les cinq prochaines années.

Pas étonnant, en effet, au vu du contexte, que promoteurs et investisseurs rechignent à lancer de nouveaux programmes de bureaux. Et de toute façon, les banquiers ne sont plus près à les suivre dans ce type de projets.

« *Sur le bureau, il y a déjà une offre pléthorique. On ne finance plus du tout d'opérations de bureaux en blanc* [c'est-à-dire des immeubles n'ayant pas déjà trouvé leurs futurs locataires ou acquéreurs, NDLR] », témoigne Olivier Colonna d'Istria, président du directoire de Socfim, la banque immobilière du groupe BPCE. La fin d'une époque. ■

La plus grosse sucrerie de Tereos entame sa décarbonation

AGRO-ALIMENTAIRE

Tereos et Suez ont posé la première pierre d'une chaufferie fabriquant de l'énergie à partir de déchets jusque-là enfouis, à Origny-Sainte-Benoite dans l'Aisne.

Marie-Josée Cougard

Sucriers et amidonniers comptent parmi les industriels de l'agroalimentaire les plus gourmands en énergie et sont dans le viseur du gouvernement, qui attend d'eux qu'ils décarbonent leurs activités.

Dans cette optique, Tereos a élaboré 76 projets, d'un coût de 800 millions d'euros sur dix ans, dont l'objectif est de réduire de moitié ses émissions de CO_2 dans le monde d'ici à 2033. L'un de ces projets concerne Origny-Sainte-Benoite, dans l'Aisne, la plus grosse sucrerie du groupe, pour laquelle le leader sucrier a noué un partenariat avec Suez en raison de son savoir-faire dans la transformation de déchets en combustibles. « *Suez est pionnier et leader dans la filière des CSR* [combustibles solides de récupération] », fait valoir Yves Rannou, directeur de la division recyclage et valorisation des déchets chez Suez.

Zéro gaz en 2050

« *Cela nous a conduits à poser début septembre, sur le site d'Origny-Sainte-Benoite, la première pierre d'un projet de chaudière à base de déchets non dangereux, non recyclés et jusqu'alors pour la plupart enfouis. Du bois, du carton, du plastique, des mousses… Elle produira de la vapeur, aujourd'hui obtenue à partir de gaz* », indique Olivier Leducq, directeur général de Tereos.

La chaudière, qui entrera en fonction en 2026, sera construite et opérée par Suez, moyennant un investissement de 130 millions d'euros. Tereos s'est engagé à acheter la vapeur ainsi produite pendant quinze ans. L'Ademe « *soutient la chaufferie à hauteur de 36,4 millions d'euros* », précise Tereos. Le partenariat avec Suez permettra de créer 150 emplois pendant la phase de construction, puis une cinquantaine à partir de 2027 afin d'« *assurer l'exploitation de la chaufferie et les sites de préparation des CSR* ». Cette démarche n'est toutefois pas nouvelle, ces CSR étant déjà utilisés par les cimentiers pour se décarboner, par exemple.

Tereos mène parallèlement d'autres projets de décarbonation sur ce site afin d'y réduire les émissions de CO_2 de 60 % d'ici à 2033. « *Nous voulons substituer l'électricité au gaz comme nous avons remplacé le charbon par le gaz précédemment* », explique Olivier Leducq. « *A la fin de la décennie, nous aurons divisé par trois notre consommation de gaz et multiplié par deux l'électricité. Notre objectif est zéro gaz en 2050. Dans certains cas, Tereos utilisera de la biomasse, mais le groupe privilégiera l'électricité. Nous avons la chance d'avoir de l'électricité décarbonée en France grâce au nucléaire.* »

Le projet de décarbonation de Tereos a été validé par SBTI (Science Based Target Initiative), un partenariat né en 2015 entre diverses ONG et l'ONU pour encourager les entreprises à opérer leur transition bas carbone. « *Nous sommes le premier sucrier européen à avoir été certifié par SBTI FLAG* », se félicite Olivier Leducq. « *C'est à la fois une référence et un label de crédibilité de tous nos efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'est en quelque sorte une caution pour nos clients, qui va nous permettre de mieux valoriser notre sucre.* »

Tereos pense pouvoir facturer entre 5 et 10 % de plus le sucre ainsi fabriqué. Une sorte de prime verte. « *C'est tout un nouvel écosystème qui est en train de se mettre en place. Nous y participons parce que c'est le sens de l'histoire et que cela correspond à une demande de nos clients. En outre, nous y voyons une dimension économique. La vapeur CSR coûte moins cher à l'achat que le gaz.* » ■

800

MILLIONS D'EUROS
Le coût des 76 projets élaborés par Tereos pour réduire de moitié ses émissions de CO_2 d'ici 2033.

Verallia inaugure à Cognac le premier four verrier électrique mondial

INDUSTRIE

Le troisième producteur de verre entame sa décarbonation avec une première mondiale : un four électrique qui réduit de 60 % les émissions de gaz à effet de serre.

Léa Delpont
— Correspondante à Bordeaux

Deux ans de conception, deux ans de travaux et 57 millions d'euros d'investissement : le premier four verrier 100 % électrique brûle désormais à Châteaubernard, près de Cognac, dans l'usine de bouteilles Verallia. « *Il en existait pour des flacons de parfumerie ou de pharmacie, mais de capacité dix fois moindre. De cette taille, c'est un équipement inédit dans le monde* », assure Pierre-Henri Desportes, directeur général France du troisième producteur mondial d'emballages alimentaires en verre.

Le four d'une capacité de 180 tonnes/jour (ou 300.000 bouteilles) vient d'être inauguré, six mois après l'allumage. Avec 13.000 tonnes de CO_2 par an contre 30.000, les émissions de carbone sont réduites de 60 % par rapport à une technologie au gaz, selon Verallia. L'industriel tricolore qui a réalisé 3,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023 s'apprête à lancer un premier four hybride gaz-électrique (20 % de combustion) en 2025 à Saragosse, en Espagne, puis un autre près de Saint-Etienne en 2026.

« *Après ces trois pilotes, nous reconstruirons progressivement tous nos fours dans l'une ou l'autre technologie* », annonce Pierre-Henri Desportes, en fonction des marchés, des opportunités et des contraintes. « *Par exemple, on ne peut produire que du verre blanc dans un four 100 % électrique, ce qui limite le taux de recyclage.* »

Au lieu d'un four horizontal, long, plat et peu profond, avec une forte déperdition de chaleur, la technologie électrique s'organise verticalement. Des tapis roulants déversent le calcin (verre recyclé pilé) et la silice sur le haut de la cheminée en fusion, chauffée à la base par de puissantes électrodes. Dans cette tour de 4 mètres de haut, les ingrédients se consument en s'enfonçant dans le puits, d'où le verre rougeoyant sort à 1.400 °C. « *La couche supérieure froide fait office d'isolant, permettant de gagner 20 % d'efficacité énergétique et d'atteindre 95 %* », explique Pierre-Henri Desportes.

Le groupe aux 35 usines et 63 fours a choisi la France pour cette première mondiale « *en raison de la disponibilité d'une énergie décarbonée* », autrement dit nucléaire. Et plus précisément son site de Cognac, « *moins isolé dans la campagne* » que les six autres, pour la présence des infrastructures réseaux. « *On avait la prise* », résume le directeur général. Et le soutien des clients charentais : les grandes maisons de cognac.

Tournant baissier

« *On a engagé la bataille du CO_2, mais celle de l'énergie est devant nous* », anticipe Pierre-Henri Desportes, dont le groupe a subi « *le choc inflationniste* » des deux dernières années. Verallia a pourtant bien supporté 2022 et 2023 avec des revenus et des bénéfices nettement en hausse. Le premier semestre 2024 marque un tournant baissier : -61 % sur le chiffre d'affaires et -34 % sur l'Ebitda. « *La rentabilité reste solide* », selon le groupe.

L'énergie représente « *20 %* » de ses coûts de production. Si le prix du kilowattheure électrique est bien supérieur à celui du gaz , « *nous sommes confiants que sur le long terme cette technologie ne sera pas plus chère à exploiter* », affirme l'industriel, soulignant « *qu'elle consomme 20 % d'énergie en moins* ». « *Le vrai problème, à horizon 2050, c'est moins la production électrique que la distribution* », met-il en garde.

Le four pilote, qui a reçu 8 millions d'euros d'aides gouvernementales, a coûté deux fois le prix d'un four classique. « *Le deuxième devra être moins cher. Cela ne pourra pas se faire en tapant sur le fournisseur mais en trouvant des solutions techniques avec lui, l'équipementier Fives. On a déjà quelques idées…* » ■

L'enseigne a enregistré un chiffre d'affaires de 11 millions d'euros en 2023. *Photo Shutterstock*

Dalloyau, un grand nom de la gastronomie qui attire les convoitises

RESTAURATION

Elior, ainsi que Potel et Chabot chez Accor, auraient déposé des dossiers pour reprendre l'enseigne de gastronomie placée en redressement judiciaire.

Si son activité s'était bien réduite dans les dernières années, la marque reste forte.

Clotilde Briard

La reprise de Dalloyau donne de l'appétit aux acteurs de la restauration et de l'offre traiteur. L'enseigne de gastronomie, placée cet été en redressement judiciaire par son propriétaire Perceva, aurait suscité l'intérêt de grands groupes.

Son activité s'était réduite au cours des dernières années et ne lui avait permis de réaliser qu'un chiffre d'affaires de 11 millions d'euros en 2023 avec quelque 130 salariés. Mais la marque, née en 1862, reste forte. Et elle a une résonance à l'international.

Modernisation

Les dossiers concernant le traiteur mais aussi le pâtissier devaient être remis avant jeudi 12 septembre midi. Le géant de la restauration collective et des multiservices Elior aurait déposé l'un d'eux, selon BFM Business. Le nom de Potel et Chabot, qui fait aujourd'hui partie de la galaxie Accor, circulait, lui, déjà depuis quelques semaines. Un autre acteur, moins connu du public, serait aussi sur les rangs, le groupe hôtelier de luxe Dokhan's.

Elior se serait engagé à « *préserver l'intégrité complète* » de la maison, à maintenir son positionnement haut de gamme, et à investir un million d'euros pour moderniser les cuisines et le réseau de boutiques, selon BFM. Celle-ci devrait rester autonome au sein du groupe dont le spécialiste du recyclage Derichebourg a pris le contrôle. Dalloyau avait déjà connu une procédure de sauvegarde financière fin 2020. Les années Covid l'ont en effet bien touché, coupant la voie aux événements pour lesquels il opérait. Aujourd'hui, l'entreprise ne compte plus que 5 magasins en propre en France et deux en franchise. Au total, son nom figure sur une trentaine de points de vente avec une présence aussi au Qatar, à Hong Kong et au Japon.

En pleine ébullition

La candidature d'Elior au rachat serait le signe que le groupe repart à l'offensive après une phase active de resserrement des coûts. Dalloyau ne serait, de toute façon, qu'une petite entité au sein du poids lourd.

Celle de Potel et Chabot montrerait qu'Accor, qui le détient entièrement depuis 2023, veut se renforcer dans l'univers du traiteur, mais élargirait aussi son métier avec des boutiques. Une forme de retour aux sources. Accor avait, en effet, cédé Lenôtre en 2011 à Sodexo, un grand concurrent… d'Elior.

Le petit monde des marques de gastronomie emblématiques, avec chacune des profils différents, est en tout cas en pleine reconfiguration. Fauchon est déjà passé, au printemps, dans le giron de Galapagos, le groupe familial breton détenant les crêpes dentelle Gavotte ou les biscuits roses de Reims Fossier.

Dalloyau devra encore attendre pour savoir qui le reprendra. Le tribunal de commerce doit faire le choix du repreneur dans la première quinzaine d'octobre. ■

Les familles Bettencourt et Wertheimer misent sur la marque The Row

LUXE

Respectivement propriétaires de L'Oréal et de Chanel, les familles Bettencourt et Wertheimer ont décidé d'investir dans la marque de mode américaine.

Virginie Jacoberger-Lavoué

Dans l'univers du luxe, voilà un investissement qui fera date. La famille Bettencourt Meyers, qui détient L'Oréal, numéro un de la beauté, et les frères Wertheimer, propriétaires de Chanel, viennent de prendre une participation minoritaire dans la marque de mode américaine The Row, fondée en 2006 par les sœurs Ashley et Mary-Kate Olsen. L'information révélée par Bloomberg a été confirmée jeudi 12 septembre par plusieurs sources proches du dossier.

Les frères Gérard et Alain Wertheimer ont investi via le family office Mousse Partners. La famille Bettencourt Meyers via Téthys Invest, filiale de Téthys, principal actionnaire de L'Oréal.

La griffe américaine du « quiet luxury »

Créé en mars 2016, ce family office Téthys Invest, dirigé par Alexandre Benais, vise à réaliser « *des investissements directs de long terme dans des projets entrepreneuriaux* ». Mousse Partners et Tethys Invest n'ont confirmé aucune information. Selon Bloomberg, la transaction valorise la société The Row à 1 milliard de dollars.

Selon une source contactée par l'AFP, Imaginary Ventures, fonds de capital-risque cofondé par l'entrepreneuse Natalie Massenet et Nick Brown, a également investi dans la marque de luxe des sœurs Ashley et Mary-Kate Olsen, qui furent outre-Atlantique des stars de la télé dans les années 1980-1990 avant de s'imposer comme mannequins et entrepreneuses dans la mode.

Fort d'un ancrage peu courant aux Etats-Unis dans un minimalisme sophistiqué, The Row a surfé sur l'engouement post-pandémie pour le « quiet luxury », le luxe discret, comme d'autres marques italiennes non ostentatoires comme Loro Piana, Max Mara ou Brunello Cucinelli.

Une boutique en France avant la fin de l'année

La marque, qui connaît un grand succès à Londres notamment pour sa maroquinerie, avec des sacs en cuir pouvant atteindre 7.000 euros, est pour l'instant surtout implantée aux Etats-Unis avec trois magasins, un à New York, un à Los Angeles, et un dans les Hamptons.

Les familles Bettencourt et Wertheimer, qui possèdent chacune une adresse résidentielle sur la Fifth Avenue, ne pouvaient ignorer le succès de la griffe américaine. Celle-ci propose un prêt-à-porter sobre et ultra-chic avec des pulls en cachemire à 3.000 dollars. The Row prévoit de se développer prochainement en Europe, dont en France, où elle devrait ouvrir une boutique, à Paris avant la fin de l'année. ■

1

MILLIARD DE DOLLARS

La valorisation de la société The Row sur la base de la transaction, selon Bloomberg.

L'ex-DG de La Redoute, Philippe Berlan, rejoint une jeune pousse

Philippe Berlan devra piloter la prochaine levée de fonds d'Ever Dye dans un contexte de marché tari. *Photo La Redoute*

GREENTECH

L'ancien dirigeant, âgé de 56 ans, prend la tête d'Ever Dye, jeune société spécialisée dans les teintures durables.

Il avait quitté La Redoute cet été, après douze années passées dans l'entreprise, dont deux en tant que directeur général.

Camille Wong

C'est un nouveau chapitre pour Philippe Berlan, et celui-ci a le mérite d'être audacieux. Après avoir piloté la transformation d'une institution française de l'e-commerce, l'ex-patron de La Redoute embrasse désormais une nouvelle aventure en prenant la direction d'Ever Dye, une start-up de moins de 20 salariés.

Une prise de choix pour cette jeune pousse, née en 2021. Si les réorganisations de direction, avec des profils plus expérimentés sont courantes chez les start-up matures, elles sont plus rares pour les entreprises au stade de l'amorçage. « *Il y a forcément une adaptation en tant que manager. Le fait d'être dans une structure plus légère, de mettre davantage les mains dans le cambouis, c'est un changement auquel je suis prêt* », confie le professionnel de 56 ans.

Business angel

L'ancien patron, Ilan Palacci, a démissionné au printemps dernier, sur fond de désaccords en interne, selon nos informations. Il avait fondé la société avec Amira Erokh, une chercheuse tunisienne, actuelle directrice technique de la greentech. Dans le détail, Ever Dye développe un nouveau procédé, qui permet aux pigments biosourcés présents dans les teintures d'agir à température ambiante, réduisant la quantité d'énergie à utiliser.

Le monde des start-up n'est pas totalement nouveau pour Philippe Berlan. Cet ingénieur de formation fait en effet partie des investisseurs de la première heure d'Ever Dye. « *Il avait noué une relation de confiance avec l'équipe, en apportant son regard sur les grands choix technologiques à opérer et les marques les plus pertinentes avec lesquelles signer les premiers partenariats* », confie Stéphane Bourbier, associé chez Asterion Ventures, l'un des investisseurs de la start-up.

« Nouveau challenge »

Il va pouvoir capitaliser sur son réseau et son expertise pour faire passer un cap à la jeune entreprise. « *J'ai travaillé quasiment toute ma carrière comme dirigeant de marque, je connais la difficulté de décarboner et dépolluer l'industrie textile* », poursuit Philippe Berlan, qui a, par ailleurs, dirigé Petit Bateau (2006-2009) et Lancel (2004-2006). Après douze années passées chez La Redoute, dont les deux dernières en tant que directeur général, Philippe Berlan avait annoncé son départ au début de l'été pour un « *nouveau challenge* ».

« *C'était une aventure extraordinaire de redressement, de sauvetage et de redéploiement* », se souvient-il. C'est notamment lui qui a dirigé la transformation de la société vers le mobilier et la décoration, plutôt que le textile. Chez Ever Dye, le nouveau dirigeant devra piloter la prochaine levée de fonds, dans un contexte de marché tari dans la French Tech. Un financement nécessaire pour accroître les capacités de production de l'entreprise.

Autre chantier : développer les collaborations commerciales. Une prochaine devrait être bientôt annoncée avec une marque étrangère, qui sera la première à vendre à ses clients des produits dont les teintures sont issues de la jeune pousse. ■

Samp, la deeptech qui sécurise les sites industriels

DEEPTECH

La jeune pousse parisienne, qui vient de lever 6 millions d'euros, fournit son jumeau numérique à Engie, Suez ou encore Veolia.

Adrien Lelièvre

Ces dernières années, les pouvoirs publics n'ont eu de cesse de vanter les mérites de la réindustrialisation, promesse de création d'emplois, d'amélioration de la balance commerciale et de souveraineté technologique. Ce n'est certainement pas Samp qui s'en plaindra.

Fondée en 2019 par deux docteurs (Shivani Shah et Laurent Bourgouin) qui ont fait connaissance au sein du programme Entrepreneur First, la deeptech parisienne a développé une solution de jumeau numérique pour les sites industriels. Dans le détail, la start-up récupère les données techniques des usines (plans, équipements, etc.), puis les modélise en 3D grâce à de l'intelligence artificielle.

Le jumeau numérique fournit ainsi des informations précises à l'exploitant, aux ingénieurs en charge des opérations ou aux personnes dédiées à la maintenance. Le motto de Samp est : « Zéro mauvaise surprise sur site », synthétise Laurent Bourgouin, qui est un fin connaisseur des industries lourdes, qu'il décrit comme « *des organismes vivants qui évoluent en permanence, alors que la documentation technique, elle, ne suit pas* ». Ce défaut d'informations fiables peut occasionner des problèmes dans les usines – dont la gravité peut varier. De quoi freiner ou, dans le pire des cas, interrompre la production et occasionner des surcoûts. « *Nous avons mis en place un calculateur de ROI* [retour sur investissement, NDLR] *avec nos clients. Nous arrivons à plusieurs centaines de milliers d'euros par an* », glisse Laurent Bourgouin.

Pour grandir, la start-up parisienne vient de lever 6 millions d'euros auprès de Promus Ventures et Kvanted, deux fonds d'investissement étrangers qui doivent l'aider à s'internationaliser. L'Espagne, l'Italie et l'Allemagne sont dans son radar. « *Il y a aussi un gros marché pour nous en Amérique du Nord* », estime Laurent Bourgouin. La start-up, qui ne communique pas sur son chiffre d'affaires, fournit aujourd'hui sa solution à 14 entreprises exploitant 150 sites, principalement dans les secteurs de l'eau et de l'énergie.

Toutes les industries concernées

Un de ses principaux tours de force a été de séduire des entreprises telles qu'Engie (l'un de ses investisseurs historiques), Suez ou Veolia. Mais Samp certifie que sa technologie peut s'appliquer à d'autres industries : batteries, pharmacie, chimie, etc. Le jumeau numérique est vendu sous forme de logiciel, dont le prix de l'abonnement varie en fonction de la taille et la complexité du site industriel.

Au-delà des enjeux financiers et de sécurité, la deeptech entend aider également ses clients à se décarboner. « *Tous les sites industriels vont subir une transformation, petite ou grosse* », rappelle le patron. Selon les configurations, cela pourra être grâce à des centrales de biomasse, des panneaux solaires, des solutions de capture de carbone, etc. Or, pour moderniser les usines, le préalable est d'avoir des données fiables sur l'état des sites. ■

> « Nous avons mis en place un calculateur de [retour sur investissement] avec nos clients. Nous arrivons à plusieurs centaines de milliers d'euros par an. »
>
> **LAURENT BOURGOUIN**
> Cofondateur de Samp

Prescription médicale : Synapse s'implante aux Etats-Unis

HEALTHTECH

Déjà incontournable sur le marché français de l'aide à la prescription, la start-up française achète son concurrent PAGR pour s'établir outre-Atlantique, marché stratégique pour le secteur de la santé.

Frank Niedercorn
— Correspondant à Bordeaux

Cap sur les Etats-Unis pour Synapse Medicine, qui vient d'annoncer le rachat de son concurrent américain PAGR. Pour la start-up française, spécialiste de l'e-prescription médicale, cette traversée de l'Atlantique était considérée comme une priorité, mais fut longue à accoucher. « *Nous avons mis un an et demi à trouver la cible et surtout à les convaincre de vendre. Le marché américain de la prescription médicale, qui existe depuis quinze ans, est assez développé mais peu novateur. Nous y avons donc toute notre place* », assure Clément Goehrs, président et l'un des trois cofondateurs qui s'était installé à New York pour explorer marché et mener à bien cette acquisition.

Créée en 2017, Synapse Medicine a, dès l'origine, parié sur l'innovation technique et notamment l'intelligence artificielle, en exploitant les recherches menées au CHU de Bordeaux pour prévenir les erreurs médicamenteuses.

Un outil d'aide à la décision thérapeutique

La start-up a depuis enrichi sa plateforme devenue un « *outil d'aide la décision thérapeutique* », explique Clément Goerhs : « *Si nous ne nous intéressons pas au diagnostic, nous couvrons ensuite l'ensemble de la prise en charge du patient depuis la prescription médicamenteuse jusqu'aux analyses, examens complémentaires, orientation vers des spécialistes ou rendez-vous de contrôle…* »

Synapse Medicine commercialise son logiciel par abonnement grâce à des accords de partenariat passés avec des éditeurs de logiciels de gestion de cabinets médicaux. En France, il est utilisé par 25.000 médecins (il couvre ainsi un tiers des prescriptions médicales) et est implanté dans 300 hôpitaux dont ceux de l'AP-HP. Une activité quasiment mature que Synapse Medicine espère voir devenir rentable dès l'année prochaine.

La jeune entreprise, qui emploie 90 personnes, réalise tous les développements à Bordeaux. Y compris ceux liés au logiciel de sa nouvelle filiale américaine qui employait une dizaine de personnes. L'enjeu reste celui des coûts de développement. « *Les salaires de nos ingénieurs, dont l'expertise est reconnue, sont 4 fois moins élevés en France qu'à New York. En sachant que pour une entreprise de R&D comme la nôtre, la masse salariale constitue le premier poste de dépense. Dès lors, notre but n'est pas de faire du dumping mais bien, pour un prix équivalent, d'apporter davantage de performances notamment grâce à l'IA* », explique Clément Goehrs.

25.000
MÉDECINS
en France utilisent le logiciel de Synapse Medicine, soit un tiers des prescriptions.

Des recommandations en langage naturel

Depuis l'été dernier, Synapse Medicine est d'ailleurs soutenu par Bpifrance dans le cadre du projet « I-Démo » du plan France 2030. L'objectif ? Poursuivre son projet de R&D – évalué à plus de 14 millions d'euros – qui vise à intégrer l'IA générative (aujourd'hui, les grands modèles de langage de Mistral AI) à son offre. Deux premiers modules de Synapse Copilote sont déjà disponibles. Le premier fournit au médecin des recommandations médicales en langage naturel. Le second permet de lui faire une synthèse écrite du contenu d'une consultation.

L'année 2025 va être riche. Afin de continuer à promouvoir sa plateforme, qui dispose du statut de dispositif médical, la start-up devrait publier deux nouvelles études cliniques démontrant son intérêt médical. Elle devrait aussi boucler une nouvelle levée de fonds en série C, après celle de 25 millions d'euros réalisée en 2020.

Synapse Medicine compte également poursuivre ses efforts vis-à-vis du grand public en poursuivant le déploiement de son application Goodmed, aujourd'hui utilisée par 150.000 utilisateurs, dont une version premium est commercialisée par l'intermédiaire des mutuelles. « *Nous allons y mettre davantage de ressources à partir de 2025 et 2026* », précise Clément Goerhs. ■

Le youtubeur Inoxtag à la conquête des sommets du Web

● Ce créateur de contenus de 22 ans, aux 26 millions d'abonnés, a déserté les réseaux sociaux pendant plusieurs mois pour se préparer à gravir le toit du monde et filmer son défi dans le documentaire « Kaizen ».
● Son film bénéficie d'une diffusion au cinéma puis sur YouTube, où il a déjà généré plus de 11 millions de vues en 24 h.

PLATEFORMES

Stéphane Loignon

C'est l'histoire d'une aventure qui commence dans une chambre et se termine sur le toit du monde. Le youtubeur Inès Benazzouz, plus connu sous le nom d'« Inoxtag », a sorti vendredi 13 septembre dans plusieurs centaines de salles de cinéma en France et dans plusieurs pays étrangers, puis, dès samedi 14, sur YouTube, son documentaire « Kaizen » (« amélioration continue », en japonais), qui suit durant un an son entraînement pour gravir l'Everest et son ascension finale.

Pour se consacrer à ce projet hors norme, Inoxtag, vingt-deux ans, a disparu des réseaux pendant cinq mois, laissant dans l'attente sa communauté de 26 millions d'abonnés. Ce week-end, le film a déjà affolé les compteurs avec plus de 11 millions de vues en 24 heures. Mis en ligne samedi à 14 h 30 sur la plateforme détenue par Google, où il est numéro un des tendances, le film a aussi déjà généré plus de 95.000 commentaires, souvent dithyrambiques, et récolté plus de 1 million de « j'aime ». « *Des chiffres très exceptionnels qui montrent l'engouement pour ce documentaire* », selon le porte-parole de YouTube cité par l'AFP. Il s'agit « *assurément* » d'« *un des meilleurs lancements de l'histoire* » de la plateforme en France. Parallèlement, 300.000 billets de la séance exceptionnelle organisée vendredi soir dans plusieurs centaines de salles de cinéma en France ont été vendus, selon le distributeur MK2, épaté par cet engouement. Un indicateur du succès que pourrait rencontrer sur YouTube la vidéo, malgré sa durée (2 h 25 sur YouTube, 2 h 40 au cinéma avec des scènes inédites).

Michèle Benzeno, la directrice générale de Webedia, le producteur exécutif du projet, se garde de tout pronostic, mais rappelle que la vidéo où Inoxtag s'aventure seul pendant sept jours sur une île déserte cumule déjà 21,5 millions de vues. « *Là, l'attente est beaucoup plus forte, donc on peut se dire que ça va être plus. Elle devrait figurer parmi les vidéos les plus vues de l'année sur YouTube en France* », estime-t-elle.

Changement de dimension

Un sommet de plus pour le jeune youtubeur, qui voit dans ce documentaire ambitieux la « *concrétisation de onze années sur YouTube* ». « *J'ai commencé à onze ans avec des vidéos dans ma chambre et une petite caméra. Jamais je n'aurais pu imaginer en arriver là* », confie aux « Echos » Inès Benazzouz.

Le collégien qui se filmait chez lui en train de jouer aux jeux vidéo Minecraft puis Fortnite a changé de dimension avec cette production au budget confidentiel, mais qui avoisinerait celui d'un épisode d'une grande série (autour de 2 millions d'euros en France). « *En termes de moyens, c'est assez colossal* », convient Michèle Benzeno, qui y intègre l'équipement, les assurances, l'équipe, les déplacements, les caméras 3D, les drones, la musique et la post-production.

Au total, une centaine de personnes ont travaillé sur ce projet, qui a conduit Inoxtag et sa bande au sommet du Mont-Blanc, du mont Cervin, du Djebel Toubkal au Maroc, sur le sentier du GR20 en Corse et sur plusieurs sommets himalayens, avant d'attaquer l'Everest. Webedia a assuré le financement, en dénichant plusieurs sponsors, dont Nike, Orange ou les gourdes Air Up, qui apparaissent à l'image via du placement de produit ou bénéficient de films promotionnels avec Inoxtag. Les revenus des publicités sur YouTube (AdSense) sont touchés par le créateur (Inoxtag), précise Webedia.

Partenaire exclusif d'Inoxtag depuis 2017, Webedia n'a pas eu de mal à convaincre les annonceurs. « *Les marques viennent le chercher pour sa personnalité, ses valeurs et les performances qu'il génère,* souligne Michèle Benzeno. *Avec ses partenaires, on atteint à chaque fois des niveaux de conversion qui dépassent largement la moyenne du marché.* »

Par son ambition, sa double diffusion au cinéma puis sur YouTube et l'engouement qu'il suscite, « Kaizen » est un symbole de la transformation du secteur. « *Ce projet illustre la professionnalisation des talents, qui sont aujourd'hui de vrais studios de production, des médias, avec leurs propres infrastructures et équipes* », souligne la directrice générale de YouTube France, Justine Ryst, alors que les contenus longs sont de plus en plus présents sur la plateforme.

Chez Webedia, Inoxtag dispose d'un studio de 150 m². Une quinzaine de personnes travaillent avec lui. ■

Inès Benazzouz, alias Inoxtag, a conquis plusieurs sommets des Alpes en guise d'entraînement pour l'Everest. *Photo Mathis Dumas*

« Kaizen » déclenche un raz-de-marée au cinéma

Diffusé vendredi soir dans plusieurs centaines de cinémas en France et à l'étranger, le documentaire d'Inoxtag a cumulé plus de 300.000 places vendues sur une seule soirée d'exploitation.

A 22 ans, le youtubeur Inoxtag est un habitué des sommets. Après avoir conquis l'Everest et filmé son exploit dans « Kaizen », produit avec Webedia, le jeune créateur de contenus s'est propulsé le temps d'une soirée sur les hauteurs du box-office français.

Projeté à l'occasion d'une unique séance vendredi 13 septembre au soir, dans plusieurs centaines de cinémas en France et à l'étranger, le documentaire a cumulé pas moins de 300.000 entrées, selon son distributeur MK2. Un niveau himalayesque, supérieur par exemple aux entrées, lors du premier jour d'exploitation, du plus gros succès de l'année en salle, « Un p'tit truc en plus » (certes, en comptant aussi, dans le cas de « Kaizen », des places en Belgique, en Suisse, au Luxembourg, au Maroc, en Tunisie et au Canada).

Un buzz bien orchestré

« *Le jour où on a lancé la mise en vente des billets, ç'a été plus qu'un succès : un véritable raz-de-marée, au point qu'on a vite été débordés* », témoigne Elisha Karmitz, le directeur général du groupe MK2. « *Plusieurs sites Internet de grands exploitants sont tombés à cause de l'afflux de connexions* », poursuit-il. Un buzz savamment orchestré par Webedia, le producteur exécutif du film d'Inoxtag, a contribué au succès. « *"Kaizen" a bénéficié des synergies avec nos médias, notamment Allociné qui a participé à sa promotion* », souligne Michèle Benzeno, la directrice générale de Webedia. Une diffusion gratuite était pourtant programmée dès le lendemain sur YouTube. « *Le succès de cette opération démontre que, quand il y a un public de fans très fortement engagés sur un contenu, la salle de cinéma est le lieu où ils peuvent se retrouver pour partager cette expérience ensemble* », se réjouit Elisha Karmitz. Une source d'espoir pour les exploitants, alors que les jeunes se rendent moins souvent au cinéma depuis le Covid (4,2 fois par an en 2023, contre 5,3 fois en 2019 pour les 15-24 ans, selon le CNC).

De nouveaux usages

« *C'est du jamais-vu, et ce succès dit quelque chose : les nouvelles générations ont aussi de nouveaux usages et on doit savoir les entendre* », indique le patron de MK2, qui a lancé avec YouTube l'an passé un label dédié aux contenus YouTube diffusés dans son réseau de salles, dont bénéficie cette production.

Si de telles projections sont possibles, c'est aussi que « *les productions sont de plus en plus professionnelles,* rappelle Justine Ryst, la directrice générale de YouTube en France. *La qualité du contenu est telle qu'il dépasse l'écran du téléphone et celui de la télévision pour arriver maintenant au cinéma.* »

Selon elle, « *il y aura un avant et un après* » cet événement, « *à la fois du côté du secteur du cinéma, mais aussi des talents, quand ils vont constater l'appétence du public et l'expérience qu'une diffusion en salle peut procurer, complémentaire d'une diffusion sur YouTube* ». Le Centre national du cinéma veille au grain, cependant : ce genre de double dispositif, qui échappe à la chronologie des médias, ne peut bénéficier que d'un visa exceptionnel avec une limite de 500 séances. — ***S. Lo.***

« Diffuser un film en salle avant YouTube peut devenir une nouvelle stratégie »

INÈS BENAZZOUZ ALIAS INOXTAG
Youtubeur

Pourquoi êtes-vous parti à la conquête de l'Everest ?
Depuis que je suis petit, je me lance dans des aventures. D'abord, à travers les jeux vidéo, puis un jour avec une caméra, sur Internet, et ensuite avec des défis sportifs. Je suis, par exemple, parti sept jours sur une île déserte. Toujours dans le but d'apprendre chaque jour. Puis, je me suis dit : pourquoi ne pas aller du côté de la montagne ? J'ai annoncé l'Everest, pas forcément dans l'optique de réussir, mais en me disant que j'allais découvrir l'alpinisme, monter plein de sommets pour m'entraîner et vivre plein d'aventures pour atteindre ce but. C'est le chemin qui est important, pas la finalité.

Qu'en avez-vous retiré ?
Ça a duré un an. J'ai appris l'alpinisme, les valeurs de la montagne : le partage, la confiance, le respect, l'humilité… La montagne, c'est un lieu très spirituel. Ça m'a permis de déconnecter de mon monde virtuel et de me reconnecter à la nature et à moi-même. Je suis sur YouTube depuis que je suis tout petit. Beaucoup de gens me suivent. Tout tourne souvent autour de moi. En arrivant dans un milieu où je ne suis personne, j'ai pris du recul. Enfin, j'ai appris que les grandes aventures ne se faisaient jamais seul. Mathis (l'alpiniste chef de l'expédition, NDLR), mes sherpas et toute l'équipe m'ont beaucoup aidé. J'ai appris des autres, avec toujours cette idée de mener des aventures pour devenir meilleur que celui que j'étais hier.

Pourquoi avoir choisi une diffusion sur YouTube et au cinéma ?
Quand j'ai annoncé le projet, beaucoup de plateformes m'ont contacté. Mais je viens de YouTube, j'y ai commencé, et ma communauté m'a toujours suivi. C'était normal de rendre cette aventure accessible à tous gratuitement sur YouTube. Je veux que mon message parle aux jeunes et aux plus âgés, que les gens se disent qu'on a tous un rêve au fond de nous, qu'ils peuvent partir et le réaliser.

Je me suis aussi dit que le documentaire avait sa place sur grand écran. On a beaucoup travaillé sur la qualité sonore et visuelle. Je suis tellement heureux que ça puisse passer au cinéma. C'est un moment de partage. Ça me rapproche de ma communauté. Diffuser son film en salle à la veille d'une sortie YouTube, ç'a rarement été fait. Cela peut devenir une nouvelle stratégie pour sortir des vidéos ou amener des gens au cinéma, et surtout pour transmettre des messages. YouTube, pour moi, c'est du partage et de l'optimisme. Dans le monde d'aujourd'hui, c'est important d'envoyer de bonnes ondes.

« Ça m'a permis de déconnecter de mon monde virtuel. »

Quels seront vos prochains défis ?
Pour moi, vivre, c'est vivre des aventures. Quand je vis des aventures, je suis heureux. Après l'Everest, je ne vais pas chercher à faire plus grand, mais toujours à explorer de nouveaux horizons. Peut-être, plus tard, faire des films, écrire un livre, mener des projets qui s'inscrivent dans le temps long. Mais les jeux vidéo ont toujours été ma passion et je vais aussi continuer à faire des live dans ma chambre en pyjama sur « Fortnite » ou « League of Legends ».
— *Propos recueillis par* ***S. Lo.***

Publicité en ligne : à son procès, Google encaisse les coups

GAFAM

L'administration, qui cherche à démontrer les pratiques anticoncurrentielles de Google, plaide pour le démantèlement de sa suite adtech.

Nicolas Richaud

Bientôt, ce sera au tour de Google de faire valoir ses arguments et de riposter dans le procès antitrust sur ses pratiques dans la publicité en ligne, qui a démarré lundi dernier aux Etats-Unis. Mais pour l'heure, c'est le gouvernement américain, à l'origine de la plainte, qui a la main, obligeant le géant de Mountain View à encaisser les coups.

L'accusation a ainsi présenté devant les juges du tribunal d'Alexandria, en Virginie, les notes et témoignages censés démontrer l'emploi de pratiques anticoncurrentielles et un abus de position dominante. Comme cette note interne rédigée il y a une quinzaine d'années par David Rosenblatt, dont la société DoubleClick venait d'être rachetée par Google pour 3,1 milliards de dollars, et transmise aux équipes de Brad Brender, ancien cadre et vétéran de la publicité en ligne du groupe, venu témoigner à la barre : « *Je crois vraiment que si nous pouvons mettre en place cela, nous serons capables d'écraser les autres réseaux.* »

Dans le détail, il s'agissait pour le géant de la publicité en ligne d'équiper de ses outils maison, d'un côté, les éditeurs ayant des inventaires en ligne à vendre, de l'autre, les agences médias achetant ces espaces publicitaires au nom de leurs clients annonceurs, mais aussi de proposer la plateforme de mise en vente et d'enchères au milieu (et faisant le lien entre ces offres et ces demandes), ainsi que l'infrastructure technologique sous-jacente pour faire fonctionner cet écosystème.

« *Nous sommes à la fois Goldman et NYSE* », écrivait aussi David Rosenblatt dans cette note, où il fait valoir que changer de plateforme s'avérera être un « *cauchemar* » pour les éditeurs, en ce qui concerne l'adserver (l'outil assurant la diffusion des publicités sur les sites des éditeurs) DoubleClick for Publishers (DFP), intégré depuis au sein de Google Ad Manager.

Une manière d'enfermer éditeurs et annonceurs dans son écosystème et exclure du marché – ou tout du moins affaiblir lourdement – les adtechs rivales, avant de pratiquer, dans un second temps, des prix plus élevés auprès des annonceurs et éditeurs ne pouvant se passer de ses solutions, selon l'argumentaire du département américain de la Justice (DoJ).

La question des éventuels « remèdes »

L'administration soutient aussi que Google réservait un volume important de campagnes publicitaires programmatiques (récoltées via ses clients que sont les agences et les annonceurs) aux éditeurs qui utilisaient son adserver.

De la sorte, le DoJ s'échine à prouver que Google a sciemment fait du « tying » (ventes liées entre différents services), en rendant volontairement non interopérables certains de ses services avec des offres d'autres adtechs. Suffisant pour faire condamner le groupe californien pour abus de position dominante et pratiques anticoncurrentielles.

Avec ce procès, le gouvernement poursuit son objectif de démanteler la suite adtech de Google, afin de rééquilibrer le marché. Selon l'analyste spécialisé dans l'adtech, Terence Kawaja, auditionné par le tribunal, la valeur cumulée des six services spécialisés de Google (Google Ad Manager, Display and Video 360, Google Ads, Ad Sense, AdMob et Google Campaign Manager 360) s'élève à près de 100 milliards de dollars. Un montant qui rend complexe la question des éventuels « remèdes », dans le cas où Google en viendrait à perdre le procès et devrait vendre certaines de ces activités. « *Il n'y a pas d'acheteur pour ça* », a pointé Terence Kawaja.

Dans les prochaines semaines, le géant de Mountain View aura à cœur de défendre son positionnement et ses pratiques commerciales pour éviter une telle issue. ■

Bonnie Cash / Getty Images North America/ AFP

Le procès sur les pratiques de Google dans la publicité en ligne a démarré lundi dernier dans la ville d'Alexandria en Virginie.

Pas d'accord global en vue entre OpenAI et les médias français

PRESSE

La société derrière le célèbre ChatGPT n'a pas l'air de vouloir négocier des accords globaux avec les organisations représentant les médias.

Marina Alcaraz

Ce n'est visiblement pas le grand amour entre OpenAI et les médias. Et la relation pourrait encore se dégrader. Le groupe californien derrière le célèbre ChatGPT n'a pas l'air de vouloir négocier avec les organisations représentant la presse quotidienne (Alliance pour la presse d'information générale – APIG) et la presse magazine (Syndicat des éditeurs de la presse magazine – SEPM). Ces dernières, réunissant quelque 220 éditeurs et 800 titres, avaient adressé avant l'été une forme de mise en demeure à 25 groupes dont OpenAI, Google, Meta, Perplexity, Anthropic ou encore Mistral, pour réclamer l'ouverture de négociations en vue d'être rémunérées pour l'utilisation de leurs contenus. L'idée pour ces médias est de jouer groupés, afin d'obtenir dans le futur une sorte de licence légale, et donner accès aux publications de presse contre rémunération.

Opt-out

Mais les groupes de presse se sont fait opposer une fin de non-recevoir. Dans un courrier rédigé par un de ses avocats, que « Les Echos » ont pu consulter, OpenAI estime « *opérer et continuer d'opérer dans les limites légales applicables* », en rappelant qu'il développe Media Manager, un outil qui permettra aux créateurs et aux propriétaires de contenus de spécifier la manière dont ils souhaitent que les œuvres soient – ou pas – utilisées. La société « *ne pense pas que ses activités actuelles requièrent une licence* », tout en se déclarant « *ouverte* » à des discussions futures. « *On retrouve une situation que l'on connaît bien avec les Américains, à savoir des acteurs qui estiment qu'ils ne font rien de mal à utiliser nos contenus et ne se sentent pas concernés par ce qu'on leur explique* », décrypte Pierre Louette, PDG du Groupe Les Echos-Le Parisien.

Si les éditeurs ne parviennent pas à se faire entendre, la situation pourrait se durcir. Selon nos informations, ceux-ci effectuent un travail probatoire avec des experts pour voir si l'opt-out, c'est-à-dire la faculté de s'opposer à l'utilisation de leurs contenus, a bien été respecté par les sociétés d'IA. « *On cherche à privilégier un accord mais faute d'accord, on ira au contentieux* », prévient Pierre Louette. Selon un bon connaisseur du sujet, le modèle, pour les sociétés d'IA, n'est pas de conclure des accords avec des organisations professionnelles mais avec les groupes de presse eux-mêmes, puisque ce sont eux qui possèdent les contenus.

Les groupes de presse français se préparent à d'éventuelles poursuites.

« *Ils ont tous intérêt à diviser pour mieux régner* », fustige un spécialiste de la presse. La société californienne a d'ailleurs déjà passé plusieurs accords avec de grands groupes de médias comme Axel Springer, Prisa, le Financial Times, News Corp (« Le Wall Street Journal »), récemment Condé Nast ou encore « Le Monde » en France. Or, le risque existe qu'il parvienne à signer quelques contrats phares, laissant de côté une grande partie de la presse. « *OpenAI ne va pas négocier avec tous les médias de chaque pays* », résume ce bon connaisseur du sujet.

Contacté, OpenAI indique qu'il est « *attaché à un écosystème florissant d'éditeurs et de créateurs. Nous avons signé un nombre limité d'accords avec des éditeurs et, au fur et à mesure de l'évolution de notre produit, nous évaluerons s'il est nécessaire de conclure d'autres accords commerciaux* ». Il rappelle qu'il vient de lancer SearchGPT, un moteur de recherche permettant des liens. ■

La RSE, l'autre compétition disputée du monde du sport

● Comme l'ensemble des secteurs économiques, les clubs de haut niveau n'échappent pas à la montée en puissance de la responsabilité sociale d'entreprise.
● Accessibilité aux stades, baisse de l'empreinte carbone, soutien aux associations locales, les initiatives se multiplient.

SPORT

Françoise Sigot
— Correspondante à Lyon

Sa médiatisation massive, la ferveur que suscitent les affrontements sur les terrains et la stigmatisation régulière dont il est la cible pouvaient difficilement laisser le sport hors du terrain de la responsabilité sociale et environnementale. Le sport et particulièrement l'élite s'y sont engouffrés il y a quelques années déjà, mais de ballons d'essai en transformations pas toujours cadrées, les démarches RSE commencent seulement à se structurer.

« Les parties prenantes sont de plus en plus nombreuses à demander des comptes. Les actionnaires, les sponsors, mais aussi les collectivités qui les subventionnent et les ligues professionnelles regardent ce sujet avec attention », souligne Julien Pierre, fondateur de Fair Play For Planet, le premier label écoresponsable destiné aux clubs et événements sportifs. Parfois même avec pression. Depuis deux ans, la ligue de football professionnelle (LFP) conditionne l'obtention de 1.000 points sur les 10.000 de sa licence club – le sésame pour obtenir la part fixe des droits audiovisuels – au respect d'une quinzaine de critères RSE.

Des trophées

« Au sein de la ligue, la stratégie a été lancée en 2017 autour de plusieurs axes de travail, notamment les luttes contre les discriminations et les violences sexistes, l'accessibilité des stades, la baisse de l'empreinte carbone. Nous avons des partenariats avec des associations avec qui nous travaillons sur ces sujets et nous accompagnons les clubs dans leurs démarches de RSE, à travers de la veille réglementaire, de la mise à disposition d'outils, de la formation », plaide Jérôme Belaygue, directeur RSE de la LFP. Depuis deux ans, la ligue de rugby, elle, décerne le trophée de l'engagement sociétal qui vient récompenser une initiative prise au sein d'un club, de Top 14 ou de Pro D2, en lien avec les trois piliers sociétaux du rugby professionnel français : Social, Environnement, Solidaire.

Mais la grande majorité des clubs n'a pas attendu les ligues pour se lancer. A Clermont-Ferrand, l'ASM Clermont Auvergne a lancé son association caritative en 2008, généralisé les écocups dans le stade en 2014 et la règle du zéro phyto s'applique depuis 2017 pour entretenir les pelouses. *« Chaque fois que nous lançons une nouvelle initiative, nous passons l'idée au prisme de la RSE »*, plaide Aurélien Perrin, responsable des relations institutionnelles du club de rugby, labellisé Fair Play for Planet en 2023.

A Brest, le club féminin Brest Bretagne Handball (BBH) a senti le vent souffler un peu avant la crise du Covid. Le temps mort de l'épidémie lui a permis de se poser et de structurer une démarche. *« Le club bénéficie d'une notoriété que l'on veut mettre à profit pour influencer les comportements de nos partenaires, de nos supporters »*, affirme Marine Toullec, la responsable RSE du club, en Première Division depuis la saison 2016-2017.

« Lors de chaque match, illustre-t-elle, *nous mettons en avant une association que nous soutenons à travers un stand et des annonces du speaker. Nous faisons la même chose avec une start-up locale pour lui permettre de rencontrer du public et des partenaires potentiels. Les soirs de match, l'ensemble des repas restant de l'espace VIP sont donnés à un restaurant solidaire de Brest. »*

Même si chaque club avance avec ses moyens et ses spécificités, quelques marqueurs se dégagent. Le soutien aux associations locales en impliquant les joueurs est probablement celle qui incarne le mieux l'ADN RSE du sport français. Rares sont aussi les enceintes sportives qui n'ont pas leurs fontaines à eau pour inciter joueurs et supporter à laisser les bouteilles plastique au vestiaire. Et beaucoup limitent l'éclairage des stades, où les leds se généralisent.

> « La priorité, ce sont les performances sportives. Donc, lorsque l'on joue à Brest, en Slovénie et à Nice sur moins d'une semaine, les déplacements en bus ou en train ne sont pas envisageables. »
> **MARINE TOULLEC**
> Responsable RSE du club Brest Bretagne Handball

Reste des points où le travail est difficile. A commencer par les déplacements des équipes, qui font régulièrement polémique. Selon une étude de la LFP datant de la fin 2022, les deux tiers des trajets des équipes des Ligues 1 et 2 durant la saison 2019-2020 ont été effectués en avion. Là, les clubs ont tranché.

« La priorité, ce sont les performances sportives. Donc, lorsque l'on joue à Brest, en Slovénie et à Nice sur moins d'une semaine, les déplacements en bus ou en train ne sont pas envisageables », tranche Marine Toullec. A l'ASM, au-delà de cinq à six heures de route et en fonction des horaires, le bus des joueurs reste au garage.

Mais plus que les trajets des joueurs et du staff, ce sont ceux des spectateurs qui plombent les comptes carbones. *« 70 % des émissions des événements sportifs viennent des transports des supporters »*, note Julien Pierre. Et là, les initiatives des clubs les laissent en bas de tableau. *« Nous avons lancé une plateforme de covoiturage, fait la promotion du vélo, mais cela n'a pas bien pris »*, reconnaît la responsable RSE du BBH.

Les clubs ont bien l'intention de s'accrocher en la matière, beaucoup pronostiquant qu'une partie de leur avenir se joue sur le terrain de la RSE. *« Quelques collectivités commencent à écoconditionner leurs subventions. Les sponsors aussi et, demain, on peut aisément imaginer qu'un joueur refuse de signer avec un club qui n'est pas engagé dans la RSE »*, anticipe Julien Pierre. L'an dernier, une joueuse que le BBH souhaitait engager a d'ailleurs demandé le rapport RSE du club avant de signer. ■

Jeffrey Milstein/Rex/Sipa

Ci-dessus, le Parc des Princes et le stade Jean-Bouin, à Paris. Désormais, rares sont les enceintes sportives qui n'ont pas leurs fontaines à eau pour inciter joueurs et supporter à laisser les bouteilles plastique au vestiaire.

Avec « Vert l'avenir », l'AS Saint-Etienne renforce son engagement

Après avoir fondé l'association Cœur-Vert pour porter ses actions RSE, le club de football stéphanois structure sa démarche. Une feuille de route qui doit le conduire à passer chaque décision au filtre RSE.

Ceux qui suivent les « Verts » savent que, pour nouer le contact avec leurs joueurs de football favoris, la sortie du stade n'est pas le meilleur endroit pour les trouver. Mais plutôt sur le potager pédagogique du club, dans les couloirs du service pédiatrique du CHU de Saint-Etienne ou, chaque mois de décembre, en donnant leur sang dans les salons de Geoffroy-Guichard.

« Chaque année, nous sommes aux côtés de 50 à 70 associations locales pour soutenir des actions », fait valoir Lionel Potillon, responsable de la politique RSE du club aux dix titres de champion de France (le dernier en 1981).

Neutralité carbone

Depuis 2011, le club stéphanois estime avoir ainsi reversé plus de 3,5 millions d'euros au territoire au titre de sa démarche RSE. Organisées depuis 2015 au sein de l'association Cœur-Vert, ces actions en faveur de la préservation de l'environnement et de l'engagement sociétal vont encore se renforcer.

L'an dernier, le club s'est doté d'une feuille de route, baptisée « Vert l'Avenir », pour mieux structurer sa démarche et l'évaluer. *« A terme, cela permettra que chaque décision soit prise avec le prisme de la RSE »*, explique Lionel Potillon.

Parmi les engagements, la neutralité carbone à horizon 2040, incarné notamment par l'adhésion au programme de l'ONU « Sports for Climate Action ». Un premier bilan carbone réalisé il y a quatre ans a permis de jeter les bases.

Un deuxième est en cours afin de voir quelle a été la valeur ajoutée des initiatives de ces dernières années, notamment le recours au bus pour tous les trajets de moins de quatre heures, les achats auprès des fournisseurs locaux, les maillots des joueurs faits de bouteilles en plastique recyclées.

> Depuis 2011, le club stéphanois estime avoir reversé plus de 3,5 millions au territoire au titre de sa démarche RSE.

« Vert l'Avenir » doit aussi permettre d'embarquer encore plus de partenaires dans la démarche dans les rangs des salariés, des supporters et des sponsors.

« Ces actions RSE sont très importantes aux yeux de nos partenaires financiers et elles le seront de plus en plus. Nous sentons que les entreprises ont besoin de donner du sens à leur engagement », souligne le responsable RSE. Les joueurs ne sont pas en reste. *« Depuis deux ans, nous demandons à chaque joueur pro des équipes masculine et féminine de s'engager sur un des quatre axes de notre démarche RSE et aucun n'y voit une contrainte. Ils sont de plus en plus sensibles et impliqués »*, note Lionel Potillon.
— F. Si.

Nolt parie sur les maillots en polyester recyclé

La jeune entreprise implantée à Nice se développe auprès des sportifs amateurs avec des tenues écoresponsables.

Vincent-Xavier Morvan
— Correspondant à Nice

Déjà 500 clubs amateurs équipés par Nolt (pour « Nothing is lost ») en quatre ans d'existence. Si la marque ne communique pas ses résultats, indiquant tabler sur un million d'euros de chiffre d'affaires en 2025, le pari semble en passe d'être gagné : se faire une place face à des acteurs historiques comme Nike, avec un produit plus coûteux à fabriquer du fait de l'utilisation de polyester recyclé, 25 % plus cher.

« J'ai eu cette idée il y a sept ou huit ans mais l'industrie n'était pas prête. Ce n'est qu'en 2020, quand le prix du fil recyclé a suffisamment baissé que nous nous sommes lancés », raconte Olivier Guigonis, associé dans l'aventure à Paul-Emmanuel Guinard, un ancien d'Intersport. Soutenu par Bpifrance, Nolt a levé 500.000 euros en début d'année.

Production sous-traitée

Installé à Nice, Nolt sous-traite sa production, soit tout le textile dont peut avoir besoin un club de sport, et cela dans n'importe quel sport, au Portugal, en Italie et en Europe de l'Est. Mais ces fournisseurs doivent s'approvisionner auprès de sociétés qui proposent du polyester conçu à partir de plastique récupéré en Méditerranée. Ce dernier est aussi « respirant » et sèche aussi rapidement qu'un polyester classique.

Malgré une matière première plus onéreuse, Nolt réussit à être compétitif car l'entreprise travaille en direct avec ses clients, *« la seule marque de sport à le faire »*, selon Olivier Guigonis. Un club s'évite ainsi les marges prises par les revendeurs de maillots Nike ou Adidas. En plus, le prix catalogue des grandes marques grimpe vite à chaque nouveau flocage de sponsor, blason ou numéro de joueur sur le maillot. Chez Nolt, promet-on, le prix ne change pas une fois configurée en ligne, et en 3D, la tenue souhaitée avec tous ces éléments de personnalisation.

La cible de Nolt est constituée par les centaines de clubs amateurs que compte l'Hexagone mais aussi par les sportifs qui se regroupent pour monter, en dehors des fédérations, des équipes de football en salle ou de padel. Les volleyeuses professionnelles du RC Cannes et l'équipe de rugby d'Auch jouent en Nolt, mais il s'agit d'un « deal marketing » pour crédibiliser la marque. *« Parmi nos clients, il y a des gens extrêmement impliqués dans l'écologie avec lesquels on discute même pas d'argent et il y a des clubs subventionnés qui doivent justifier de leur engagement environnemental »*, remarque Olivier Guigonis. Pour ceux qui viennent chez Nolt pour une autre raison, par exemple car la société est française, le caractère écologique de l'entreprise apparaît comme un « plus ». Continuant de surfer sur la vague verte, Nolt transforme les maillots usagés en coupelles plastiques utilisées lors des entraînements et promet pour l'an prochain le premier maillot de sport réalisé directement à partir d'un maillot recyclé. ■

500
CLUBS AMATEURS
sont déjà équipés par Nolt en quatre ans d'existence.

Cancer du poumon : Hepta Medical invente l'ablation thermique

INNOVATEURS

Catherine Bocquet

Détruire une tumeur logée dans le poumon sans ablation ni chirurgie lourde est aujourd'hui possible avec la thérapie inventée par Hepta Medical. Installée dans les locaux de DocCity à Suresnes (Hauts-de-Seine), la medtech est née en 2019 au sein de MD Start, l'incubateur de dispositifs médicaux de Sofinnova Partners, qui a investi plus de 2 millions d'euros au départ. *« Nous étions plusieurs, dont Tim Lenihan, Agnès Osdoit et moi-même au sein de l'équipe MD Start à connaître ce sujet de la pneumologie, les besoins cliniques en la matière et à rechercher une technologie qui permettrait d'intervenir sur le cancer du poumon »*, explique Cécile Dupont, partenaire chez Sofinnova Partners.

Cinq ans après sa création et l'arrivée en 2022 de son nouveau PDG, Thomas Bancel, Hepta Medical est parvenu à concrétiser un dispositif de ciblage et de destruction d'une tumeur située dans les bronches.

En France, plus de 30.000 patients meurent par an d'un cancer du poumon, qui est aussi le plus mortel à l'échelle mondiale selon les derniers chiffres du Centre international de recherche sur le cancer : plus de 1,8 million de morts enregistrées en 2020.

« Aujourd'hui, la procédure standard est la chirurgie réductive, soit l'ablation d'une partie du poumon. Un traitement très agressif, coûteux – près de 40.000 euros – et un risque de mortalité élevé, explique Thomas Bancel. *Nous intervenons sur la tumeur de manière non invasive, grâce à une sonde d'ablation thermique de 2 mm introduite dans le poumon par les voies naturelles. Cette sonde est guidée par un scanner et se positionne sur la tumeur pour la brûler, grâce à la technologie micro-ondes. »*

Aussi moins coûteuse

La singularité de la sonde inventée par Hepta Medical est d'être dotée, à sa pointe, d'un capteur de température reposant sur le principe de radiométrie micro-ondes. Celui-ci permet au clinicien d'évaluer en temps réel, in situ, la réaction du patient. Il lui indique où en est le processus de destruction et s'il doit être poursuivi ou pas. Cette procédure peut être réalisée en deux heures, en ambulatoire. Une séance – dont le coût serait de l'ordre de 10.000 euros – permettrait de détruire la tumeur sous réserve que la maladie soit prise en charge suffisamment tôt. En août dernier, l'équipe d'Hepta Medical qui compte six personnes, dont trois basées aux Etats-Unis, a obtenu son premier brevet propriétaire qui complète ses trois brevets exploités sous licence.

La medtech vient de lever 5,7 millions d'euros lors d'un tour de table (série A) mené par Bpifrance avec la participation du fonds singapourien M & L Healthcare et la structure d'investissement Cléry-IG. Ce montant financera le lancement d'essais cliniques dans les 18 prochains mois et le recrutement de quatre personnes avant fin 2024. *« La toute première version du dispositif, avec cette fois une aiguille d'ablation en percutané, devrait aussi être mise sur le marché à cette même échéance »*, projette le PDG. ■

Il a dit

Heptya

« La sonde d'ablation thermique de 2 mm est introduite dans le poumon par les voies naturelles. »

THOMAS BANCEL
PDG d'Hepta Medical

Mutual Logistics a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 66 millions d'euros. *Photo Mutual Logistics*

Mutual Logistics double de taille en s'implantant en Italie

NORMANDIE

Le groupe vient d'acquérir le leader de la logistique du froid, du stockage et du transport de marchandises du nord-ouest de l'Italie.

En France, le normand investit dans deux de ses plateformes, à Bollène et à Rennes.

Philippe Legueltel
— Correspondant à Caen

Le groupe normand Mutual Logistics ne fait pas que passer la frontière italienne. Sa toute récente prise de participation majoritaire de la société Safim SpA, leader de la logistique du froid, du stockage et du transport de marchandises à température dirigée, située dans le nord-ouest de l'Italie, permet à l'entreprise installée à Caen (Calvados) de changer de dimension.

Fondée en 1934, la Safim SpA intervient principalement sur le marché alimentaire dans les filières des produits surgelés, des produits frais, des fruits et légumes et de l'épicerie avec sept sites installés, notamment, à Turin et à Milan pour une superficie de 45.000 m². Sa clientèle est constituée des entreprises des mêmes secteurs que Mutual Logistics. Avec environ 550 collaborateurs, dont 150 conducteurs, elle a réalisé près de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023.

« Dimension internationale »

Avec cette acquisition italienne, le groupe familial normand double de taille, passant d'un chiffre d'affaires de 66 millions d'euros en 2023 à environ 125 millions attendus pour 2024. Il double aussi ses effectifs, passant de 650 salariés à 1.200 collaborateurs. *« C'est notre plus importante opération de croissance externe depuis 2015 qui va désormais nous donner une dimension internationale. Elle nous offre des perspectives de croissance prometteuses et des synergies importantes »*, souligne Vincent Denis, président et fondateur de l'entreprise.

Cette dernière, créée en 2007 et présente dans tous les métiers de la logistique pour les grands noms de la grande distribution, mais aussi les cafés, hôtels, restaurants et l'e-commerce, intervient principalement dans les filières alimentaires. De la préparation de commandes à la tenue et la gestion des stocks en passant par le transport des marchandises (elle ne possède que 50 camions), elle répond aux demandes de ses clients à partir de sept plateformes réparties à travers la France.

« Avec notre siège opérationnel installé à Lyon, il y a une proximité géographique et culturelle avec l'Italie et le siège de Safim de Turin. Nous allons y développer notre stratégie commerciale de centres de distribution partagée, en raison de la présence de nombreuses chaînes de supermarchés, et aller au-delà du nord-ouest de l'Italie », ajoute le dirigeant.

En France, Mutual Logistics poursuit le déploiement de son réseau d'entrepôts d'épicerie multi-industriels avec l'ouverture en avril dernier d'un nouveau site à Bollène (Vaucluse), après environ 2 millions d'euros d'investissements. En Bretagne, sur le site de Janzé, au sud de Rennes (Ille-et-Vilaine), le groupe vient d'engager la construction d'une plateforme de plus de 30.000 m² attendue fin 2025, pour un investissement situé entre 25 et 30 millions d'euros. Au total, Mutual Logistics cumulera, dans l'hexagone, une superficie de 130.000 m². ■

Robots ménagers : EZIcom accélère sur le made in France

ÎLE-DE-FRANCE

Le fabricant d'aspirateurs robots et de petits appareils pour l'entretien de la maison relocalise la production d'un de ses modèles actuellement fabriqué en Chine.

Lamia Barbot

Valoriser le made in France pour se distinguer de ses concurrents. C'est la stratégie de Gary Dauman, fondateur en 2009 de la société EZIcom, installée à Chennevières-sur-Marne, dans le Val-de-Marne. Avec sa marque EZIclean de petit électroménager consacré à l'entretien de la maison, la PME d'une dizaine de salariés va rapatrier en France, dès 2025, la production d'une partie de sa gamme d'aspirateurs-robots aujourd'hui fabriquée en Chine.

« Nous avons une vraie volonté en tant qu'entreprise française de relocaliser notre production dans une démarche RSE forte, d'autant que nous ne faisons pas le métier le plus vertueux avec l'importation de nos produits depuis la Chine », reconnaît Gary Dauman, qui a l'ambition, dans un second temps, de sourcer les pièces en France ou en Europe.

Assemblage dans l'Aisne

L'assemblage sera réalisé dans l'usine de Cordon Group à Ribeauvillé, dans l'Aisne. *« Il y aura forcément un surcoût, mais nous serons en mesure de l'absorber en baissant nos marges et en misant sur le volume, tout en restant profitable »*, assure le dirigeant, conforté dans son choix par la relocalisation réussie de ses aspirateurs-balais en 2023. Présente aux Pays-Bas, en Belgique, en Suisse, en Allemagne, au Maroc et bientôt en Espagne, l'entreprise affiche un chiffre d'affaires d'un peu plus de 8 millions d'euros.

Dans un marché en pleine croissance et des ventes en volume qui ont doublé en cinq ans avec près de 500.000 aspirateurs-robots vendus l'année dernière dans l'Hexagone, les géants américains iRobot (et son célèbre aspirateur Roomba) et Neato Robotics, et le chinois Ecovacs Robotics, sont les leaders incontestés. Si la France reste un petit marché avec un taux d'équipement de seulement 15 %, 54 % des Français non équipés trouveraient utile d'acquérir un aspirateur-robot, selon une étude réalisée l'an dernier par le Gifam. De quoi ouvrir l'appétit de plus petits acteurs.

« Il y a, depuis le Covid, une invasion massive de marques chinoises avec des prix défiants toute concurrence. Au point qu'il est difficile de comprendre comment ces entreprises parviennent à une rentabilité », remarque Gary Dauman, qui regrette aussi de voir ces appareils vendus chez des *« distributeurs qui juraient il y a peu de ne jamais vendre de marques chinoises »*.

Loin de baisser les bras, le chef d'entreprise est certain qu'il s'adresse à une clientèle exigeante d'un point de vue environnementale et sociétale. *« Pour un consommateur français, c'est important d'acheter une marque française, qui paie ses impôts en France, avec des salariés basés en France, qui contribue à l'économie de notre pays »*, plaide-t-il. EZIcom met ainsi en avant le choix d'un SAV installé en France, à Peyruis, dans les Alpes-de-Haute-Provence, géré par l'ANRH, une association qui promeut la réinsertion par le travail des personnes handicapées physiques et mentaux légers. ■

500.000

ASPIRATEURS ROBOTS
Le nombre d'appareils vendus en 2023 en France.

Expliseat vient défier les géants du siège d'avion

PAYS DE LA LOIRE

La jeune entreprise technologique française inaugure à Angers son usine de sièges permettant d'alléger les avions et, bientôt, les trains.

Emmanuel Guimard
— Correspondant à Nantes

Deux milliards de dollars. Tel est le marché mondial du siège d'avion en classe éco, tant pour la construction d'avions que pour le rétrofit. C'est sur cet immense marché que se place la jeune entreprise technologique française Expliseat, qui inaugure ce vendredi près d'Angers, dans le Maine-et-Loire, sa première usine d'assemblage…

Emménagée dans un bâtiment récent de 6.000 m², l'unité devrait produire 10.000 sièges dès 2025 mais elle dispose d'une capacité annuelle de 25.000 unités, ce qui pourrait poser dans deux ou trois ans la question d'une autre usine. L'entreprise, qui a levé 17 millions d'euros en avril 2023, a investi *« entre 5 et 10 millions d'euros »* dans cette unité qui emploie 45 salariés, et qui atteindra 120 personnes à pleine charge. Amaury Barberot, le président d'Expliseat, décrit une usine répondant en tout point aux critères 4.0, notamment sur l'ergonomie des postes, la réalité virtuelle, un système « zéro papier » et un magasin entièrement automatisé.

Une tonne gagnée

Expliseat, qui emploie déjà 100 salariés avec son bureau d'études parisien, vient donc défier, sur leur terrain, des industriels d'envergure tels le français Zodiac (groupe Safran), l'allemand Recaro ou l'américain Collins. Fondé en 2011, Expliseat fait avant tout valoir le poids de ses sièges à structure carbone et titane. Cette technologie met en œuvre un procédé innovant de collage structurel de tube en composite, l'entreprise ayant globalement déposé plus de 100 brevets. *« On économise ainsi 35 % de la masse du siège, soit 3 kg par passagers, ce qui fait 600 kg sur un avion de 200 passagers »*, résume Amaury Barberot. Sur un rétrofit, qui s'impose aux compagnies tous les huit à dix ans, le gain est de 5 à 6 kg par passagers, soit une tonne pour l'avion. *« C'est le poids d'une voiture »*, note le dirigeant, estimant *« que l'on fait ainsi économiser 3 à 7 % des émissions de CO_2 par passager »*. Expliseat, qui a lancé sa production en 2015 grâce à un partenaire industriel à Montauban, a trouvé son marché – 10.000 de ses sièges volent déjà. L'entreprise a d'abord équipé les turbopropulseurs, ces avions de 40 à 100 places. Elle s'attaque à présent aux moyen-courriers de type A320 ou Boeing 737.

L'unité devrait produire 10.000 sièges dès 2025, mais dispose d'une capacité annuelle de 25.000 unités.

Parmi ses derniers contrats figurent Air-France, pour 25 à 30 avions Embraer de sa filiale Hop à rééquiper d'ici à la fin de l'année, ou la compagnie régionale Jazz, d'Air Canada, pour 25 avions Bombardier en 2025. Au-delà de l'aéronautique, Expliseat travaille depuis deux ans sur le marché du ferroviaire. Elle mène actuellement deux projets de R&D avec la SNCF. Globalement, Amaury Barberot évoque la perspective d'un chiffre d'affaires *« multiplié par trois en 2025 »*, lequel atteindra *« plusieurs millions d'euros. »* ■

Avec la baisse des taux, banquiers et assureurs doivent à nouveau s'adapter

- Deux ans après la remontée des taux de la BCE, cette dernière commence à faire marche arrière.
- De quoi bousculer les repères mis en place dans le monde de l'épargne, du crédit et des fusions-acquisitions.

La collecte des fonds en euros de l'assurance-vie...

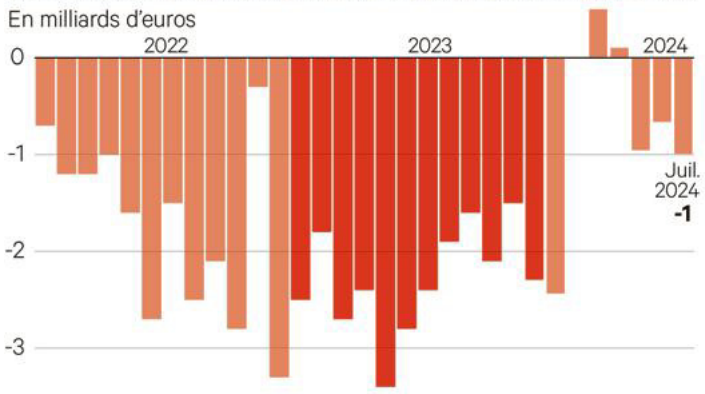

... et la revalorisation des contrats en euros En %

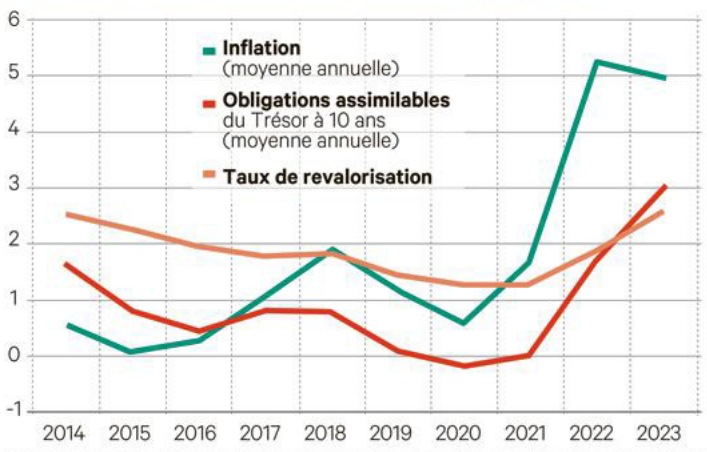

La production de crédits à l'habitat

En milliards d'euros

Le taux du livret A En %

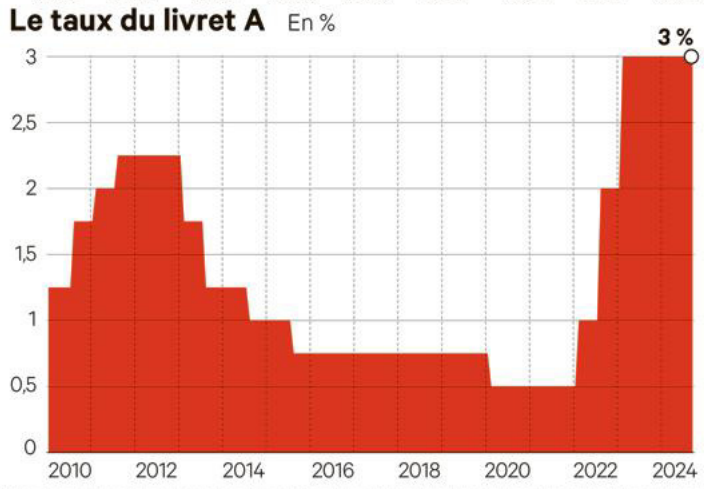

Les fusions-acquisitions européennes

Du 1er janvier au 13 septembre de chaque année

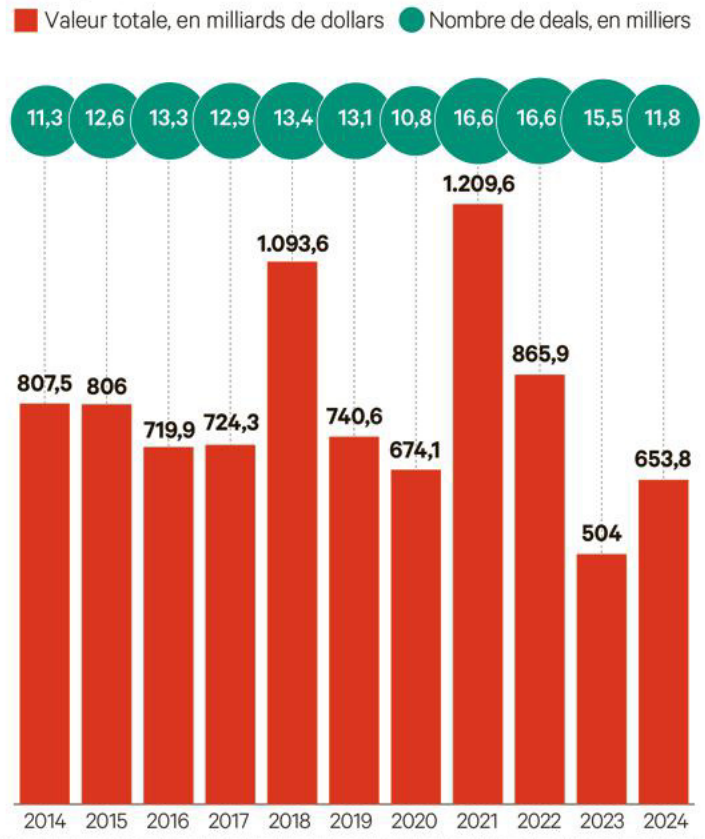

« LES ÉCHOS » / SOURCES : ACPR, FRANCE ASSUREURS, REFINITIV

BANQUE

Tifenn Clinkemaillié, Anne Drif, Amélie Laurin et Edouard Lederer

Deux ans à peine pour digérer la hausse des taux initiée par la Banque centrale européenne (BCE) en 2022. Le secteur financier, gros paquebot de l'épargne, du crédit et du financement, s'était progressivement adapté au nouvel environnement de taux et à ses contraintes… Et voilà qu'il doit déjà s'ajuster à nouveau. A présent que l'inflation semble domptée dans la zone euro, la banque centrale a passé la marche arrière : jeudi dernier, elle a diminué pour la deuxième fois ses taux. Un mouvement qui rebat les cartes pour les bancassureurs ces prochains trimestres. Revue de détail.

● L'ESPOIR D'UN REBOND DU CRÉDIT IMMOBILIER

Les astres pourraient s'aligner à nouveau pour le crédit immobilier en cette fin d'année. La hausse des taux déclenchée en 2022 a contribué à un effondrement de l'activité en 2023 : c'était en partie l'objectif de la BCE, qui souhaitait ralentir l'activité et donc la hausse des prix, mais cela n'a fait les affaires ni des particuliers, ni des banques. Ces dernières sont progressivement parvenues à remonter les prix des crédits distribués aux particuliers, dont la hausse était ralentie par le mécanisme du taux d'usure, le taux maximum auquel il est autorisé de prêter. Avant de rencontrer un nouveau problème : une demande encore trop faible de la part des ménages.

La situation s'améliore graduellement depuis, avec un début de baisse des taux des banques (3,62 % en juillet, hors assurance, selon Crédit Logement/CSA). La production de crédits a même marqué un net rebond au mois de juillet, selon les derniers chiffres disponibles, et les anticipations repassent dans le vert pour les banques (interrogées par la Banque de France) : la baisse des taux de la BCE va permettre aux banques d'amplifier leurs efforts sur les prix juste au bon moment, et de relancer leur production.

La question est un peu différente pour le crédit aux entreprises, dont la demande n'est pas liée uniquement aux taux, mais plus largement à la confiance des dirigeants, et donc à leur souhait d'investir et de mener à bien des projets. Si l'inflation paraît pour l'heure maîtrisée, les incertitudes politiques alimentent encore les craintes des entrepreneurs.

● GRAND FLOU POUR LES RENDEMENTS 2024 DE L'ASSURANCE-VIE

La nouvelle baisse de taux de la BCE devrait, à première vue, pénaliser l'assurance-vie, dont les fonds en euros restent majoritairement investis en obligations. Après trente ans de baisse continue de leurs rendements, ces supports phares de l'épargne ont affiché coup sur coup des taux en hausse, en 2022 et 2023, pour rester dans la course face au Livret A, alors dopé par l'inflation et la hausse des taux de la BCE.

Pour les rémunérations 2024, qui seront annoncées début 2025, la situation est plus floue. « *Le taux servi dépendra de celui du Livret A au 1er février 2025, qui sera annoncé le 15 janvier prochain* », estime Cyrille Chartier-Kastler, fondateur du cabinet de conseil Facts & Figures. Ce dernier s'attend à ce que le taux du Livret A passe de 3 % à 2,75 % ou 2,50 %. Après avoir offert 1,90 % en moyenne en 2022 puis 2,60 % en 2023 selon l'ACPR, le superviseur de la banque et de l'assurance, « *les fonds en euros pourraient se caler un peu en dessous de l'épargne réglementée, avec un taux moyen brut de 2,4 % à 2,5 % au titre de 2024* », anticipe le consultant. « *Les assureurs ont déjà bien ponctionné leurs réserves pour augmenter les taux 2023 et leurs portefeuilles d'investissement pâtissent de marchés financiers moins bons que l'an dernier, sur les obligations, les actions et l'immobilier.* »

La progression des rendements des fonds en euros pourrait se poursuivre, prédit au contraire Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'épargne, un centre de réflexion soutenu par l'assureur AG2R La Mondiale. « *Le marché reste très concurrentiel, la plupart des assureurs peuvent encore piocher dans leurs réserves et les obligations nouvelles achetées ces dernières années servent des taux plus élevés*, estime-t-il. *Si les marchés boursiers sont moins porteurs depuis cet été, le premier semestre a été très bon et les compagnies ont pu engranger des plus-values.* » Dernier paramètre, et non des moindres : « *il est important pour la profession de recollecter sur les fonds en euros* », rappelle-t-il.

● DES ÉPARGNANTS MOINS BIEN RÉMUNÉRÉS

Grands gagnants de la hausse des taux à marche forcée entre 2022 et 2024, les épargnants sont aujourd'hui désavantagés par la politique de la BCE. Pour rappel, les banques commerciales détiennent des liquidités sur des comptes de la Banque centrale européenne, rémunérées selon le taux de rémunération des dépôts de l'institution monétaire. Et elles répercutent ces intérêts sur les comptes de leurs clients.

La baisse des taux implique une baisse des niveaux de rémunération. Le taux du Livret A et celui du Livret de développement durable et solidaire (LDDS) devraient donc chuter en février et entraîner dans leur sillage le taux du Livret d'épargne populaire (LEP). Le 1er août, le LEP avait déjà perdu un point de pourcentage de rendement, dans la foulée du premier assouplissement monétaire de la BCE, avec un taux ramené de 5 % à 4 %. Et alors que le taux du Livret A sert de taux directeur à l'ensemble des livrets bancaires, les livrets d'épargne non réglementés devraient suivre la même logique baissière.

● LA RENTABILITÉ JOUE LES MONTAGNES RUSSES

En Espagne, en Italie ou au Royaume-Uni, la parenthèse enchantée se referme pour le secteur bancaire : dans ces pays, les prêts sont majoritairement accordés à taux variables. Une hausse des taux, au moins dans un premier temps, se traduit mécaniquement par une hausse des mensualités des emprunteurs, et donc des revenus. Quant aux dépôts, ils deviennent plus onéreux, mais en l'absence d'épargne réglementée – une spécificité française – leur prix reste sage. A présent que les taux amorcent une baisse, les revenus de ces établissements vont se trouver sous pression.

La situation française est nettement plus complexe, avec des liquidités plutôt onéreuses pour les banques. Ces dernières sont tenues de rémunérer à 3 % le Livret A. Un taux gelé jusqu'en février prochain… mais pas au-delà. Si la maîtrise de l'inflation se confirme, son taux diminuera, et cela constituera une bouffée d'air frais pour les banques. D'autant que dans le même temps, les revenus pourraient progresser, pour deux raisons. Tout d'abord, la baisse des taux devrait provoquer une hausse des volumes de prêts. Ensuite, cette baisse reste limitée, et ne ramène pas les emprunteurs à l'ère de l'argent quasiment gratuit des années 2016-2021. De quoi stimuler les volumes, tout en maintenant les prix.

● VERS UNE REPRISE ACCÉLÉRÉE DU M&A ?

La deuxième baisse des taux de la BCE sera-t-elle la bonne pour les fusions-acquisitions ? Après une année noire en 2023, la reprise est poussive depuis janvier. Les volumes de M&A en Europe ont crû en valeur de 29,8 % à 654 milliards de dollars selon LSEG (Refinitiv) à mi-septembre, mais ils restent inférieurs aux années 2019 à 2022. La première baisse amorcée en juin par la BCE n'avait en effet pas fondamentalement changé la donne.

La nouvelle décision de la banque centrale, trois mois après la précédente, va contribuer au recul du coût des financements d'acquisition, un paramètre clé des mégadeals et du private equity. « *C'est le signal qu'un vrai cycle de baisse s'est enclenché, cela donne plus de visibilité au marché* », estime Stéphane Barret, directeur de l'activité « global private capital » chez CACIB. De quoi réduire les divergences entre acheteurs et vendeurs sur les valorisations, les acquéreurs se trouvant désormais en mesure d'injecter plus de dette dans leurs offres. Dans les transactions LBO, cette contraction des taux va réduire le coût de la dette, ainsi que la pression sur les flux de trésorerie, améliorant le profil des cibles d'acquisition, et donc les prix. ■

Vers un recul du taux du Livret A

Le taux du placement préféré des Français, redevenu rentable à la faveur de la baisse de l'inflation, devrait baisser en février 2025.

Après deux ans de blocage à 3 %, la chute du taux du Livret A – et de son « frère jumeau » le Livret de développement durable et solidaire (LDDS) – apparaît inévitable. En cause, la baisse de l'inflation, de retour au-dessous des 2 % sur un an en août, mais aussi le dernier assouplissement sur les taux annoncé jeudi par la Banque centrale européenne. Les deux éléments sont pris en compte dans la formule de calcul du produit d'épargne. Reste néanmoins à savoir quelle sera l'ampleur du déclin.

Pour rappel, le taux du Livret A et du LDDS est, en temps normal, recalculé deux fois par an, en février et août. Il se base, théoriquement, sur la moyenne semestrielle de l'inflation hors tabac en France et la moyenne du taux interbancaire « Ester ». Mais le gouvernement peut néanmoins s'affranchir de la formule de calcul, « *notamment s'il estime que le résultat menace la stabilité financière du pays* », rappelle Eric Dor, directeur des études économiques à l'IESEG. En février 2023, Bruno Le Maire avait ainsi décidé de geler le taux du placement préféré des Français à 3 %. Face au retour de l'inflation, qui aurait dû entraîner une envolée du taux du Livret A, le ministre de l'Economie et des Finances s'était retrouvé sous la pression d'un certain nombre d'acteurs. Les banques notamment, qui versent une partie (40 %) des taux d'intérêt du Livret A, craignaient de voir leurs comptes lourdement affectés.

Situation apaisée

Aujourd'hui, la situation s'est apaisée. Et la fin du gel, fixée à février 2025, approche. « *Une baisse par application de la formule de calcul apparaît incontournable,* avance Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'épargne. *Ce sera pour le nouveau gouvernement une occasion de relancer la consommation, un taux à 3 % aurait par ailleurs un coût pour les banques.* » Pour l'expert, le taux du placement préféré des Français pourrait alors chuter de 3 % à 2,7 %.

Pour Eric Dor, la baisse devrait être plus mesurée et se situer aux alentours de 2,9 %. « *Christine Lagarde a prévenu que l'inflation pourrait remonter fin 2024* », souligne-t-il, rappelant également que le futur taux dépendra aussi des décisions prises lors des prochaines réunions de la BCE en octobre et en décembre. Si deux nouvelles baisses étaient actées, le taux du Livret A pourrait chuter davantage. — ***T. C.***

> « Ce sera pour le nouveau gouvernement une occasion de relancer la consommation. »
>
> **PHILIPPE CREVEL**
> Directeur du Cercle de l'épargne

La Fed craint de frapper trop fort pour sa première baisse de taux

● La Réserve fédérale américaine devrait décider mercredi de réduire le loyer de l'argent, actuellement à son plus haut niveau depuis vingt-trois ans.
● Les banquiers centraux se divisent sur l'ampleur de ce premier resserrement.

BANQUE CENTRALE

Guillaume Benoit

C'est sans doute l'événement de la rentrée le plus attendu par les marchés financiers. Mais la Réserve fédérale, qui tient mercredi une réunion cruciale, ne sait toujours pas avec certitude ce qu'elle va annoncer. Pas sur le fait de baisser ses taux directeurs après les avoir portés en juillet 2023 à une fourchette de 5,25 % à 5,5 %, leur plus haut niveau en vingt-trois ans. Cette décision est acquise. Mais le doute porte sur l'ampleur qu'elle donnera à ce premier assouplissement monétaire. Un quart de point – qui est son étiage habituel – ou un demi-point ?

Autrement dit, la banque centrale américaine hésite entre deux risques : celui de ne pas en faire assez lors de cette baisse inaugurale, et celui d'en faire trop. Les banquiers centraux américains sont divisés, et les marchés hésitent. Alors qu'ils pariaient encore il y a quelques jours sur une réduction des taux de 50 points de base (pb), ils ne voient plus qu'un desserrement de 35 pb. « *Cela veut dire qu'ils tablent de façon certaine sur une baisse de 25 points de base, et ne donnent plus qu'une probabilité de 45 % à un allègement de 50 pb* », explique James Knightley, économiste en chef international d'ING.

Craintes sur l'emploi

Cette interrogation est directement liée à la situation du marché du travail outre-Atlantique. Contrairement à la Banque centrale européenne qui a pour mandat principal la seule stabilité des prix en zone euro, la Fed a une double mission. Celle de contenir l'inflation, comme son homologue, mais également celle d'assurer le plein-emploi. Du côté des prix à la consommation, le pari semble gagné. L'inflation sous-jacente (c'est-à-dire hors prix très volatils de l'énergie et de l'alimentation) se rapproche désormais de la cible de 2 % que s'est fixée la banque centrale. En revanche, le taux de chômage est sur une dynamique clairement haussière. Il est passé de 3,7 % en janvier à 4,2 % en août, avec un pic saisonnier de 4,3 % en juillet. De quoi pousser la Fed à desserrer l'étau monétaire. « *Ce pivot interne de la Réserve fédérale entre ses deux mandats a été confirmé par son président, Jerome Powell, lors du symposium de Jackson Hole*, souligne Bastien Drut de CPR AM. *Il a déclaré que la Fed ferait tout ce qu'elle peut pour soutenir le marché du travail maintenant qu'elle avait fait des progrès sur la stabilité des prix.* »

La situation plaide pour une forte baisse des taux, afin d'effacer en partie les conséquences d'une politique monétaire très restrictive. Historiquement, en effet, un tel mouvement de hausse du chômage – qui dépasse, en moyenne sur trois mois, son plus bas niveau des douze mois précédents de 0,5 point de pourcentage – est considéré comme un premier indicateur de récession. « *Baptisé "Sahm rule", ce phénomène pousse généralement la Fed à baisser ses taux de 200 points de base dans l'année qui suit. Ce qui justifierait une action vigoureuse de la banque centrale mercredi* », explique Bastien Drut. Mais tout n'est pas si simple. Car si les embauches ont été plus faibles en juin et juillet outre-Atlantique, les salaires sont plutôt repartis à la hausse. Et le coût du logement, qui entre dans le calcul de l'inflation américaine, est resté plus élevé qu'attendu, ce qui pourrait exercer des pressions haussières sur l'indice des prix à la consommation.

Les marchés tablaient sur un demi-point de pourcentage mais cette hypothèse s'éloigne.

Les partisans d'un simple allègement de 25 points de base font également valoir un argument plus psychologique. Ils redoutent qu'une première baisse de 50 points de base ne fasse naître des craintes injustifiées sur la santé de l'économie américaine. « *Cela pourrait pousser les marchés à anticiper que nous irons très rapidement au taux neutre* [qui ne ralentit ni n'accélère l'économie, NDLR] », a prévenu l'ex-président de la Fed de Saint-Louis, John Bullard. Une précipitation qui pourrait être mise sur le compte d'une menace de récession violente. Les tenants d'un simple allègement de 25 points conseillent donc d'agir avec prudence, quitte à augmenter par la suite l'ampleur des desserrements, si l'inflation confirme sa trajectoire baissière. Quelle que soit la décision prise, Jerome Powell devra être particulièrement clair lors de sa conférence de presse pour éviter toute mauvaise interprétation sur les marchés.

Lire « Crible » Page 34

Comment la Bourse va-t-elle réagir ?

Les cycles de baisse des taux directeurs de la Fed ont, depuis près d'un siècle, le plus souvent favorisé les indices boursiers américains. Mais la réaction des marchés dépendra avant tout du rythme choisi par la banque centrale américaine.

Florian Maussion

L'attente fébrile touche à sa fin pour les marchés. Voilà deux mois que Wall Street et, par extension, les grands indices mondiaux vivent au rythme du moindre indicateur macroéconomique susceptible de donner des indices sur la stratégie de la Fed. La banque centrale doit enclencher cette semaine un cycle de baisse de ses taux directeurs. La question est évidemment de savoir si son action permettra d'assurer un atterrissage en douceur de l'économie américaine, qui a donné des signes de faiblesse cet été.

Il faudra encore patienter pour avoir la réponse. Mais un coup d'œil dans le rétroviseur semble indiquer qu'un assouplissement monétaire est souvent positif pour les marchés financiers. Dans une note publiée le mois dernier, la maison de courtage californienne Charles Schwab a montré que, dans 86 % des cas depuis 1929, le S&P 500 a affiché une croissance positive un an après le lancement d'un cycle de baisse des taux directeurs. Sur les quatorze occurrences qu'il a comptabilisées, douze ont suivi cette tendance, avec très souvent des progressions à deux chiffres de l'indice après douze mois. Les deux exceptions sont intervenues après l'éclatement de la bulle internet, au début des années 2000, et à la suite de la crise financière de 2008. « *Deux circonstances extrêmement violentes* », souligne John Plassard, de Mirabaud. Le Dow Jones a suivi peu ou prou les mêmes dynamiques, même s'il a plus souffert de la crise du Covid que le S&P, soutenu par les valeurs technologiques.

Cette bonne tenue des indices dans les cycles d'assouplissement monétaire n'est pas surprenante. « *La baisse des taux directeurs favorise la consommation, qui compte pour 73 % dans le PIB américain. Si elle repart, la confiance repart et les indices suivent* », explique encore John Plassard. Pour autant, cette constatation statistique n'a pas valeur de règle et chaque situation est différente. « *L'impact de la baisse de taux dépend avant tout de la raison invoquée. Si elle intervient sans récession, c'est plutôt positif* », souligne Alexandre Hezez chez Richelieu.

Toutes les questions en ce début de semaine tournent autour de l'ampleur de la baisse à venir. Vendredi, Wall Street évaluait encore à 40 % la probabilité d'une baisse de 50 points de base au lieu de 25. « *Cela voudrait dire que la Fed juge qu'elle est en retard et qu'elle redoute de voir l'économie américaine tomber en récession. Ce qui ne serait pas bon pour les marchés financiers* », poursuit Alexandre Hezez, peu convaincu par cette hypothèse.

Le modèle de 1995

Si les investisseurs ont joué à se faire peur ces dernières semaines avec la montée du chômage aux Etats-Unis, les experts privilégient toutefois un atterrissage en douceur et donc un assouplissement progressif de la part de la Réserve fédérale. Un scénario qui a déjà eu lieu en 1995, quand Alan Greenspan dirigeait l'institution, et qui devrait être favorable aux marchés.

Quant aux secteurs qui pourraient profiter de ce cycle de baisse, le choix de la Fed sera là aussi déterminant. Une baisse rapide des taux poussant la reprise de la consommation servirait surtout les valeurs cycliques. Mais un assouplissement plus progressif, maintenant la croissance à des niveaux bas, favoriserait plutôt les valeurs défensives comme la santé, qui ont d'ailleurs repris des couleurs ces dernières semaines face aux incertitudes économiques. ■

> « La baisse des taux directeurs favorise la consommation. Si elle repart, la confiance repart et les indices suivent. »
> **JOHN PLASSARD**
> Expert chez Mirabaud Group

fusions // acquisitions // cessions // partenariats
ENTREPRISES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

RETROUVEZ UNE SÉLECTION DE CES ANNONCES
SUR NOTRE SITE :
REPRISE-ENTREPRISE.LESECHOS.FR

AJAssociés
Maître Maxime LEBRETON
27 cours Raphaël Binet
CS 33141
35031 RENNES
CONTACT :
Mélissa EON
Tél: 02.99.31.02.88
rennes@ajassocies.fr
www.dataroom-aja.fr
Réf : 28745
SOCIETE MEGRET TRANSPORTS RECHERCHE PARTENAIRES ET / OU CANDIDATS A LA REPRISE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE
C.A. au 30/04/2023 : 3 271 796 €
Résultat net au 30/04/2023 : 10 640 €
Effectif : 14 salariés
Activité : Transport de marchandises en palettes et par semi-remorques
Localisation : Morbihan (56)
Actifs à céder : Contrats en crédit-bail, licence, droit au bail
Date Redressement Judiciaire : 30 août 2024
La date limite de dépôt des offres est fixée au : 14 octobre 2024 à 12h00
F.MICHEL - A.MIROITE - N.DESHAYES - S.PREVILLE - L.MIROITE - C.MASCHI - H.COUSTANS - M.LEBRETON
BLOIS-BOBIGNY-BREST-CAYENNE-CHARTRES-COLMAR-CRETEIL-EVREUX-EVRY-FORT DE FRANCE-GOSIER-LAVAL-LE MANS
LILLE-MARSEILLE-MELUN-MULHOUSE-NANTES-ORLEANS-PARIS-POITIERS-QUIMPER-RENNES-ROUEN-TOURS-VERSAILLES

ENTREPRISE A REPRENDRE : SAS WETHENEW - *Marketplace d'achat-revente de sneakers de référence en France et en Europe*
Activité : site de référence en France et en Europe pour acheter et vendre des sneakers et du streetwear.
Lieu : PARIS (75)
Nombre de salariés : 94 salariés (73 CDI, 2 CDD, 19 alternants) et 2 stagiaires
C.A. : 31/12/2021 : 45 811 k€ - 31/12/2022 : 88 057 k€ - 31/12/2023 : 77 977 k€
Description : Site internet et 2 corners de ventes à Paris (grands magasins). Logistique internalisée – entrepôt de 800 m² situé dans le 93 et local de 125 m dans le Marais à Paris (75004).
Informations pratiques
Référence de l'offre : 55439
Date de limite de dépôt des offres : 23 septembre 2024 à 12h
Data room : https://dataroom.ajup.fr
SELARL AJ UP
Maître Paul-Henri AUDRAS
5 Avenue de Messine
75008 Paris
Collab. en charge
v.riquin@ajup.fr
paris@ajup.fr
ph.audras@ajup.fr

VOUS SOUHAITEZ PARAÎTRE DANS CETTE RUBRIQUE - Contactez : Sarah MEDARD au 01 87 39 74 94 - smedard@lesechos.fr

Le géant indien Adani à nouveau dans la tourmente

JUSTICE

Une décision de justice publiée le 11 septembre révèle que des procureurs suisses ont gelé 310 millions de dollars détenus dans six banques suisses par une personne qu'ils soupçonnent d'être un faux nez d'Adani.

Laurence Boisseau

Nouveau rebondissement dans l'affaire Adani. L'empire de Gautam Adani, troisième fortune mondiale, accusé en janvier par le vendeur à découvert américain Hindenburg de constituer *« la plus grande escroquerie de l'histoire des affaires »*, est de nouveau dans la tourmente.

Une décision de justice, datée du 7 août dernier mais publiée mercredi 11 septembre, révèle que des procureurs suisses ont gelé 310 millions de dollars détenus dans six banques helvètes par une personne qu'ils soupçonnent d'être un faux nez d'Adani.

Un homme d'affaires taïwanais

Cette nouvelle a été dévoilée par Hindenburg, dans un message sur X, jeudi dernier. Le tribunal pénal avait rejeté un recours contre plusieurs ordonnances de séquestre prononcées entre fin 2021 et fin 2023.

Dans cet arrêt, les juges n'identifient pas les participants par leur nom mais la description des parties pointe très clairement du doigt le conglomérat indien et un investisseur de mèche avec le frère de son fondateur. Selon le « Financial Times », cet investisseur serait Chang Chung-Ling, un homme d'affaires taïwanais.

C'est en décembre 2021 que le ministère public du canton de Genève a ouvert une instruction contre cet investisseur pour blanchiment d'argent. Il le soupçonnait d'être un homme de paille au service du conglomérat et de s'être livré à des « activités illicites incluant le blanchiment d'argent et le détournement de fonds ».

Opportunité financière

Comment ? En investissant, via une société, des sommes importantes que lui aurait en fait confiées le groupe Adani, dans des fonds opaques. Ces fonds, qui seraient en réalité chapeautés par le conglomérat et ses dirigeants, auraient alors acheté des titres Adani. Ces actes auraient facilité des manipulations de cours et lésé des investisseurs qui ont vu dans la montée des actions Adani une opportunité financière sur la base de fausses informations.

Une instruction a été ouverte pour blanchiment d'argent.

Le groupe Adani a déclaré qu'il n'était impliqué dans aucune procédure judiciaire suisse. Il a ajouté qu'aucun de ses comptes d'entreprise n'avait fait l'objet d'une mise sous séquestre par une quelconque autorité. Ces accusations sont, selon lui, *« grotesques, irrationnelles et absurdes ». « Nous n'hésitons pas à affirmer qu'il s'agit d'une nouvelle tentative orchestrée et flagrante* [...] *pour infliger des dommages irréversibles à la réputation et à la valeur de notre groupe »*, a indiqué le groupe Adani.

Fin août, un consortium de journalistes d'investigation avait rassemblé des preuves mettant au jour le schéma financier qui aurait permis au conglomérat de gonfler artificiellement le cours de ses sociétés pendant plusieurs années. Ce, grâce à des fonds transitant par des sociétés installées dans des paradis fiscaux et à un système de « poupées russes » destiné à brouiller les pistes. ■

La fermeture d'une mine en Chine soulage le secteur du lithium

- CATL, l'un des plus grands fabricants de batteries au monde, devrait suspendre la production dans une mine géante de lithium en Chine.
- Les prix sont trop faibles actuellement pour qu'elle soit rentable.
- L'annonce a fait bondir les cours boursiers des producteurs de métal blanc.

MATIÈRES PREMIÈRES

Etienne Goetz

Une rumeur non démentie a suffi en milieu de semaine à donner une bouffée d'air frais à l'ensemble des acteurs du lithium. Selon UBS, le géant de la batterie CATL devrait mettre à l'arrêt la production de métal blanc issu de sa mine de lépidolite dans la province du Jiangxi. D'après le groupe bancaire, qui dit avoir vérifié cette information auprès de ses contacts, la décision a été prise à l'issue d'une réunion mardi 10 septembre.

La société chinoise a confirmé à demi-mot la mesure auprès de Bloomberg. Son porte-parole a expliqué que dans les conditions actuelles de marché, c'est-à-dire compte tenu de l'effondrement des prix, CATL allait ajuster sa production dans la gigantesque mine de Yichun qui représente 5 % à 6 % de la production mondiale de lithium.

Destockage massif

Les coûts de production de ce gisement de lithium, piégé dans de la roche de lépidolite, sont beaucoup plus élevés par rapport aux autres mines de lithium rocheux en Australie – qui ont déjà des coûts de production élevés. Comme les cours du métal blanc dépassent à peine les 10.000 dollars, l'opérateur est obligé réduire la voilure pour arrêter de perdre de l'argent.

Dans la foulée, les titres des groupes miniers spécialisés dans l'or blanc ont bondi en Bourse. L'australien Pilbara Minerals a pris 22 % à Sydney en deux séances et le chinois Tianqi Lithium a gagné plus de 10 %. Outre-Atlantique, l'américain Albemarle a progressé de plus de 13 % et le chilien SQM a pris près de 10 %.

Les analystes d'UBS tablent désormais sur une hausse des cours du lithium comprise entre 11 % et 23 % d'ici à la fin de l'année. Les équipes de Citi ont également revu à la hausse leurs prévisions de cours. La tonne de carbonate de lithium pourrait grimper de 25 % dans les trois mois, mais le rebond pourrait être de courte durée, préviennent-ils. *« Des prix plus élevés risquent d'entraîner une réaction rapide de l'offre »*, écrivent les experts de Citi dans une note. Par ailleurs, les perspectives de demande ne semblent toujours pas s'améliorer. Bien au contraire, met en garde Alice Yu de S&P Global Commodity Insights : *« CATL est le premier producteur mondial de batteries. Le fait qu'il suspende ses activités minières renforce les prévisions d'une demande atone en aval pour longtemps ». « Les prix pourraient bénéficier d'un répit temporaire grâce à la baisse de l'offre minière et à une hausse saisonnière de la demande »*, reconnaît l'experte de S&P Global. Mais au-delà, *« un excédent d'offre durable sur le marché pèsera sur la hausse du prix du lithium jusqu'en 2027 »*.

Les cours du métal blanc se sont envolés à plus de 80.000 dollars dans le sillage de la pandémie, portés par des achats panique en Asie. Les prix se sont ensuite effondrés d'environ 80 %, à 10.000 dollars. La demande n'a pas été au rendez-vous car la hausse des ventes de voitures électriques a ralenti. Par ailleurs, les acteurs asiatiques ont massivement déstocké, ce qui a donné un gros coup de frein à la demande. ■

Le géant CATL s'est spécialisé dans la fabrication de batteries pour voitures. Il exploite également des mines. *Photo Zhang Fan/Xinhua-RÉA*

Le parapétrolier Schlumberger veut percer dans l'extraction du métal blanc

SLB, anciennement Schlumberger, a obtenu des résultats convaincants dans son usine américaine d'extraction directe de lithium. Le métal blanc est un relais de croissance pour le secteur.

De l'or noir à l'or blanc. Le spécialiste des services pétroliers SLB, anciennement Schlumberger, vient d'annoncer avoir obtenu de très bons résultats dans son usine pilote d'extraction de lithium aux Etats-Unis. *« C'est un grand moment »*, a déclaré Gavin Rennick, président de la division New Energy de SLB. *« Nous avons passé un certain nombre d'années à construire, à concevoir et à mettre au point ce que nous pensons être la meilleure solution pour fournir du lithium issu de saumures »*.

SLB a construit dans le Nevada une usine de démonstration, dix fois moins grande qu'une usine normale, pour tester une technologie d'extraction directe de lithium (DLE, en anglais). Il s'agit d'un procédé qui consiste à pomper une saumure riche en lithium, et à la passer dans un filtre pour n'en conserver que le métal blanc. La technique traditionnelle consiste, elle, à évaporer la saumure pour la concentrer en lithium. Lors des premiers tests, SLB se félicite d'avoir obtenu un rendement de 96 %, contre 50 % dans le cas des bassins d'évaporation traditionnels. Autre atout majeur, le délai de production : le groupe précise que le temps de production est 500 fois plus court qu'avec les autres procédés. Dans les bassins d'évaporation, il faut compter 12 à 18 mois.

L'extraction directe de lithium monte en puissance, notamment en Amérique latine où le procédé dominant demeure l'évaporation dans une région où la gestion de l'eau entraîne de plus en plus de conflits. Avec des rendements de 90 % et plus, contre 40 % à 50 % pour l'évaporation, les groupes miniers peuvent doubler la production sans accroître la pression sur l'eau.

L'extraction directe de lithium monte en puissance.

SLB n'est pas le seul pétrolier à se lancer, ExxonMobil ambitionne lui aussi d'extraire de l'or blanc à partir d'une saumure dans l'Arkansas d'ici à 2027.

Le Chili souhaite d'ailleurs que les nouveaux producteurs utilisent cette technologie pour limiter leur impact sur l'environnement. Le groupe français Eramet, qui a obtenu une concession au Chili, vient de lancer la production de lithium à Centenario avec une technologie d'extraction directe.

Relais de croissance

SLB n'est pas le seul pétrolier à se lancer dans la production de lithium. Le mastodonte ExxonMobil ambitionne lui aussi d'extraire de l'or blanc à partir d'une saumure dans l'Arkansas d'ici à 2027. Occidental Petroleum a formé une coentreprise avec la branche énergie de Berkshire Hathaway pour commercialiser des technologies d'extraction directe.

Si tous les acteurs du pétrole utilisent des technologies d'extraction directe de lithium, c'est parce qu'elles sont proches de leur métier historique. Il s'agit de creuser un puits, de pomper un liquide et le raffiner. L'extraction directe de lithium est à la fois un relais de croissance pour des groupes dont l'activité principale est vouée à diminuer, mais c'est aussi une opportunité. En effet, dans les gisements de pétrole se trouvent des saumures parfois riches en lithium.

En maîtrisant les technologies de DLE, les groupes pétroliers pourraient faire d'une pierre deux coups : produire du pétrole et du lithium. Dans certains cas, ils pourraient prolonger la durée de vie d'un puits en misant sur le lithium après avoir exploité l'or noir.

— ***E. Go.***

annonces judiciaires & légales

AVIS AU PUBLIC
PROJET DE CRÉATION D'UNE CHAMBRE FUNÉRAIRE

Conformément aux dispositions de l'article R2223-74 du code général des collectivités territoriales

Mr CETIN Sekvan, Président de la SAS POMPES FUNEBRES ECOUENNAISE
Dont le siège social est situé : 3 TER Rue de Paris 95440 ECOUEN
A déposé un dossier de projet de création d'une chambre funéraire,
Sise à ECOUEN 3 Ter Rue de PARIS sur la parcelle AL 183 ET 184
d'une superficie de 911 m²
Construction / extension d'un bâtiment avec façades en parpaing enduits
Superficie du bâtiment de 190m², comprenant :
- hall d'entrée : 10 m²
- salons de présentation : 2 salons de 19 m² et ; 1 salon de 23 m²
- partie technique : 69 m² avec salle de préparation : 45 m² et cellules - réfrigérantes : 12 cases positives et 3 cases négatives
- garage : 24m²
- parking : nombre de places 7 dont 1 pour les personnes à mobilité réduite
- accès des corps et du personnel : par le garage de déchargement
- horaires d'ouverture : 7/7 & 24/24 par digicodes

Date envisagée d'ouverture au public : 4ème trimestre 2024

Cette création est soumise à décision préfectorale après consultation du conseil municipal concerné et avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST).

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.
Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.
Les départements habilités sont 75,78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

annonces légales

COMMUNE DE VÉMARS
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
relative au projet de désaffectation en vue de son aliénation du chemin rural dit « Chemin rural n°16 de Mauregard à Moussy le Neuf ».

Par arrêté municipal en date du 5 septembre 2024, le maire de la commune de Vémars à ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant désaffectation du chemin rural dit « Chemin rural n°16 de Mauregard à Moussy le Neuf » en vue de son aliénation.

Cette enquête publique se déroulera pendant une durée de 15 jours, du lundi 23 septembre au lundi 7 octobre inclus.

Pour la conduite de l'enquête, le maire de Vémars a désigné Monsieur Claude ANDRY, directeur d'usine en retraite, comme commissaire enquêteur.

Pour la durée de l'enquête, le dossier est consultable :
- à la mairie de Vémars, aux jours et horaires habituels d'ouverture : lundi, mardi, mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, jeudi de 14h00 à 18h00, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00
- sur le site internet de la mairie : www.mairiedevemars.fr

Le public pourra formuler ses observations et propositions au commissaire enquêteur sur le registre d'enquête prévu à cet effet ou les adresser par écrit en mairie à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, mairie de Vémars, 5 rue Léon Bouchard, 95470 Vémars.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public lors de deux permanences :
- le mercredi 25 septembre, de 15h00 à 17h00 ,
- le lundi 7 octobre, de 15h00 à 17h00

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.
Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.
Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

Après une année noire en 2023, le spécialiste du paiement peine à remonter la pente. *Photo Shutterstock*

Worldline se sépare de son directeur général

PAIEMENT

Gilles Grapinet sera remplacé par Marc-Henri Desportes le 30 septembre pour une période intérimaire.

Le spécialiste des paiements a aussi revu à la baisse ses perspectives pour 2024 ; le titre chutait de plus de 17 % vendredi à la Bourse de Paris.

Tifenn Clinkemaillié

Nouvelle sanction sur les marchés pour Worldline. Le spécialiste français des paiements chutait vendredi de plus de 17 % à la Bourse de Paris, après avoir annoncé le départ de Gilles Grapinet, son directeur général depuis onze ans, et revu à la baisse certains ses objectifs.

Marc-Henri Desportes, actuellement directeur général délégué, assurera « la période d'intérim » le temps que soit conduit le « *processus de recherche d'un nouveau directeur général* », précise Worldline dans un communiqué. Alors qu'il comptait sur une croissance organique de son chiffre d'affaires de 2 % à 3 %, le géant européen du paiement a annoncé à cette occasion un abaissement de ses prévisions de résultats pour cette année.

29 millions de pertes

Worldline, constatant un « *ralentissement de l'activité* » au cours de l'été, planche désormais sur une hausse de seulement 1 %. Un chiffre qui pourrait toutefois « *augmenter si les conditions économiques s'améliorent* ». « *La journée investisseurs, initialement prévue le 26 novembre 2024, est reportée afin de permettre au nouveau directeur général de contribuer au processus de définition de la stratégie* », est-il encore précisé.

En août déjà, lors la présentation de ses résultats semestriels, le groupe avait été contraint de revoir ses objectifs à la baisse, pénalisé par le ralentissement de la consommation affectant directement son activité de services aux commerçants.

Worldline avait, dans le même temps, enregistré 29 millions de pertes, s'expliquant « principalement » par l'impact du « coût exceptionnel » du plan de transformation Power24 lancé en début d'année. Ce plan intègre un lourd volet social, avec le départ de 8 % des 18.000 collaborateurs dans le monde, soit environ 1.400 personnes. Ces annonces avaient fait dégringoler le titre de près de 18 % en Bourse, avant de clôturer la journée en baisse de 15 %.

Pression sur la gouvernance

Après une année noire en 2023, le spécialiste du paiement peine à remonter la pente. Pannes sévères, annonce d'un plan de réorganisation, mais aussi chute vertigineuse de 60 % de son cours de Bourse en une journée et sortie du CAC 40, avaient notamment rythmé l'année du groupe. Malgré un chiffre d'affaires en hausse de 6 %, Worldline avait par ailleurs enregistré une perte annuelle de 817 millions d'euros.

En parallèle, le groupe était pressé par un investisseur activiste de revoir sa gouvernance. Bluebell Capital demandait notamment l'exfiltration de certains membres du conseil passés par Atos, l'ancienne maison mère de Worldline, estimant qu'ils n'avaient pas la distance suffisante pour contrôler les décisions d'une équipe de direction elle-même composée d'ex-Atos, dont Gilles Grapinet.

Le fonds activiste avait finalement obtenu gain de cause en juin. L'arrivée de Wilfried Verstraete à la présidence du conseil, de deux administratrices indépendantes, Agnès Park et Sylvia Steinmann, ainsi que celle d'Olivier Gavalda, directeur général délégué de Crédit Agricole SA chargé de la banque universelle, avait été confirmée lors de l'assemblée générale de Worldline.

Lire « Crible » Page 34

Crédit Agricole entre au capital de Scope Ratings

NOTATION

Crédit Agricole Assurances, filiale du groupe bancaire, devient actionnaire de la petite agence de notation franco-allemande.

Laurence Boisseau

A l'heure où l'Europe réfléchit à améliorer sa compétitivité, le Crédit Agricole entre au capital de l'agence de notation de crédit franco-allemande Scope Ratings, via sa filiale Crédit Agricole Assurances. Le groupe bancaire soutient ainsi une initiative européenne sur le marché de la notation de crédit, ultra-dominé jusqu'à présent par les trois grandes agences américaines (S&P Global Ratings, Moody's et Fitch).

« *Nous croyons fermement à la nécessité de renforcer la souveraineté financière de l'Europe* », a indiqué Nicolas Denis, directeur général de Crédit Agricole Assurances et membre du comité exécutif du Crédit Agricole. « *Cet investissement s'inscrit dans le projet plus large et ambitieux de disposer de nouveaux outils économiques et financiers pour accompagner le développement de la zone euro* », a-t-il ajouté.

Crédit Agricole Assurances prend environ 5 % du capital de Scope Ratings et rejoint BPCE, actionnaire depuis février 2023 et AXA, depuis juin 2022. Avant l'arrivée des Français, le capital de Scope Ratings était plutôt entre les mains d'Allemands. Outre Florian Schoeller, son fondateur et dirigeant, Scope est détenue par le milliardaire Stefan Quandt, et par des assureurs allemands, dont HDI Talanx.

Scope Ratings franchit une nouvelle étape vers plus de reconnaissance. En novembre 2023, déjà, la délivrance par la BCE du statut ECAF (Eurosystem Credit Assessment Framework) lui avait donné un gros coup de pouce. Ce statut est un précieux sésame qui permet d'être agréé comme organisme de notation externe pour les refinancements de l'institution de Francfort. En clair, les notations de crédit émises par Scope sont ainsi devenues éligibles au programme d'achat de titres de la Banque centrale européenne. Un an auparavant, la Commission européenne avait mandaté le groupe franco-allemand pour évaluer sa qualité de crédit. C'était alors la première fois qu'une agence européenne obtenait un tel contrat.

Scope se rêve en alternative aux géants américains.

Voilà plus de douze ans que Scope Ratings se rêve en alternative aux géants américains, depuis qu'elle a obtenu son agrément auprès du gendarme européen des marchés, l'ESMA. Créée en 2002 par Florian Schoeller et détenue par sa famille, l'une des plus anciennes dynasties industrielles d'Allemagne, la société faisait auparavant de l'analyse de fonds d'investissement. Depuis, elle s'évertue à grandir dans un marché encore très concentré.

Pourtant très décriées depuis la crise financière de 2008, les grandes agences de notation américaines détiennent toujours plus de 90 % de parts de marché. Scope Ratings, elle, en a 1,72 % à fin 2022, contre 0,62 % en 2020, juste derrière le canadien DBRS. Sur les émissions souveraines ou la dette émise par des sociétés non financières, Scope se classe parmi les trois premières du marché en Europe, mais beaucoup de ces notes sont non sollicitées. Ces parts de marché devraient progresser à la suite de l'accréditation par la BCE. En juillet, Scope Ratings a initié la notation de la dette de Michelin. Elle note aussi la Caisse d'amortissement de la dette sociale. ■

Evergrande : PwC lourdement sanctionné en Chine

AUDIT

PwC a reconnu que ses auditeurs avaient appliqué des normes « inacceptablement inférieures » aux standards en supervisant les comptes d'Evergrande.

Nouvel épisode dans la saga Evergrande. Le géant de l'audit PwC, auditeur des comptes du promoteur chinois en liquidation judiciaire et accusé de fraude, vient d'écoper d'une lourde sanction pécuniaire. Il devra s'acquitter d'une amende de 441 millions de yuans (55,9 millions d'euros), le montant maximal prévu par la loi. La firme se voit également interdite d'exercer ses activités en Chine pendant six mois. « *Après enquête, il a été constaté que PricewaterhouseCoopers et sa succursale de Canton savaient qu'il y avait des inexactitudes majeures dans les états financiers d'Evergrande Real Estate pendant l'audit* », a expliqué le ministère chinois des Finances dans un communiqué.

PwC a audité durant plus de dix ans les comptes du plus grand promoteur chinois, devenu l'emblème de la crise immobilière qui sévit depuis des années au sein de la deuxième économie mondiale. Il a démissionné en janvier 2023, en raison de désaccords liés à l'audit. Le cabinet américain a admis vendredi que ses auditeurs en Chine avaient appliqué des normes « *inacceptablement inférieures* » aux standards en supervisant les comptes du groupe immobilier. « *A la suite d'une enquête approfondie, nous avons veillé à ce que des mesures soient prises pour que les responsables rendent des comptes* », a déclaré Mohamed Kande, président de PwC au niveau mondial. Daniel Li a accepté de démissionner de son poste d'associé principal de PwC Chine, mais il restera dans l'entreprise en tant que responsable comptable de l'unité locale. Hemione Hudson assurera l'intérim.

Evergrande a accumulé des dettes jusqu'à afficher un passif abyssal de plus de 270 milliards d'euros. Le groupe a été accusé d'avoir gonflé son chiffre d'affaires de 564 milliards de yuans (72 milliards d'euros) au cours des deux années précédant 2020, ce qui représenterait l'une des plus grandes fraudes financières de l'histoire.

Action en justice à Hong Kong

PwC n'est pas au bout de ses peines. Fin août, les liquidateurs d'Evergrande ont aussi intenté une action en justice contre lui à Hong Kong pour son rôle dans l'audit du géant de l'immobilier. Ils accusent PwC d'avoir fermé les yeux sur les manœuvres du groupe chinois pour maquiller ses comptes. L'entreprise avait intégré dans ses comptes certaines ventes immobilières avant que les biens ne soient livrés aux clients, ce qui lui a permis de cacher ses graves difficultés et de continuer à s'endetter massivement sur les marchés, jusqu'à son effondrement.

Les liquidateurs judiciaires espèrent récupérer une partie des fonds que le géant doit à ses créanciers. En avril dernier, le régulateur de Hong Kong avait annoncé avoir ouvert une enquête sur le rôle de la firme américaine dans les pratiques comptables du groupe chinois. En juillet, le Conseil de la comptabilité et de l'information financière de Hong Kong a estimé que trois accusations concernant les systèmes de gestion de la qualité de PwC n'étaient pas étayées, mais qu'une enquête distincte, concernant une allégation relative à la qualité de ses audits, était « *toujours en cours* ».

Depuis mars, plus de 30 sociétés cotées en Bourse et installées en Chine ont mis fin à leur mandat avec PwC. Parmi elles, les géants publics Bank of China, China Telecom et PetroChina.

— ***L. Boi.***

euronext

SÉANCE DU 13 - 09 - 2024
CAC 40 : 7465,25 (0,41 %) NEXT 20 : 11071,29 (0,70 %)
CAC LARGE 60 : 8044,88 (0,42 %)
CAC ALL-TRADABLE : 5538,79 (0,47 %)
DATE DE PROROGATION : 25 SEPTEMBRE

A : Indicateur acompte, solde ou total du dividende. **BPA** : Bénfice par action. **PER** : Price Earning Ratio. Les plus hauts et plus bas ajustés sont sur l'année civile. Les valeurs classées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signalées par les lettres **A** pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, **B** pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et **C** pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros. ■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ◆ : Valeurs de l'indice CACLarge60. ▲ : Valeurs de l'indice CACMid60. △ : Valeurs de l'indice CACSmall. Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimates.

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
ACCOR (AC) ◆ FR0000120404 05/06/24 1,18	A	38,15 354008 243.622.860	38,35 38,46 38,1	+ 0,68 +14,34 + 10,07	+ 10,84 43,74 31,73	 3,08
AIR LIQUIDE (AI) ◆ FR0000120073 20/05/24 3,2	A	170,02 357332 578.180.359	170,22 171,24 169,48	+ 0,3 + 4,61 + 13,92	+ 6,32 179,473 150,618	 1,88
AIRBUS GROUP (AIR) ◆ NL0000235190 16/04/24 2,38	A	130,7 1022194 792.283.683	130,5 130,94 129,58	- 0,03 - 2,86 - 0,02	- 6,64 172,78 126,66	3,4 38,44 2,15
ARCELORMITTAL (MT) ◆ LU1598757687 16/05/24 0,2	A	20,24 1989080 852.809.772	20,53 20,59 20,2	+ 1,89 + 3,87 - 12,62	- 20,04 26,95 18,435	
AXA (CS) ◆ FR0000120628 30/04/24 1,98	A	35,63 3953802 2.200.704.700	36,08 36,14 35,61	+ 1,35 +11,39 + 26,24	+ 22,35 36,14 29,04	 5,49
BNP PARIBAS (BNP) ◆ FR0000131104 21/05/24 4,6	A	63,38 1562486 1.130.810.671	63,37 63,98 63,34	- 0,16 + 6,92 + 5,81	+ 1,25 73,08 53,08	 7,26
BOUYGUES (EN) ◆ FR0000120503 30/04/24 1,9	A	31,31 1131327 379.243.267	31,65 31,91 31,28	+ 1,22 + 1,77 - 1,43	- 7,24 38,26 29,82	 6
CAP-GEMINI (CAP) ◆ FR0000125338 29/05/24 3,4	A	193,9 319251 172.608.113	193,15 195,05 192,9	- 0,18 + 8,94 + 15,62	+ 2,33 227,4 170,15	 1,76
CARREFOUR (CA) ◆ FR0000120172 28/05/24 0,87	A	15,155 1206771 677.969.188	15,22 15,225 15,125	+ 0,63 +10,73 - 10,86	- 8,12 16,92 13,14	 5,72
CREDIT AGRICOLE (ACA) ◆ FR0000045072 29/05/24 1,05	A	14,28 3613542 3.041.031.027	14,235 14,365 14,235	- 0,28 + 7,56 + 23,31	+ 10,76 15,925 12,118	 7,38
DANONE (BN) ◆ FR0000120644 03/05/24 2,1	A	64,36 1199679 679.553.991	65,08 65,2 64,3	- 0,46 + 8,47 + 22,33	+ 10,91 66,34 56,14	 3,23
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆ FR0014003TT8 27/05/24 0,23	A	35,77 1178692 1.336.449.712	36,16 36,22 35,76	+ 1,09 + 7,75 + 2,58	- 18,25 48,875 32,25	 0,64
EDENRED (EDEN) ◆ FR0010908533 10/06/24 1,1	A	35,88 536785 249.588.059	36,05 36,4 35,71	+ 0,47 - 2,54 - 37,33	- 33,41 58,76 34,7	 3,05
ENGIE (ENGI) ◆ FR0010208488 02/05/24 1,43	A	15,86 4017865 2.435.285.011	15,86 15,91 15,765	+ 0,03 + 2,92 + 6,46	- 0,36 16,64 13,07	1,21 13,15 9,02
ESSILORLUXOTTICA (EL) ◆ FR0000121667 06/05/24 3,95	A	209,4 484636 457.318.291	208,8 210,1 207,7	 + 0,1 + 20,06	+ 14,98 219 172,82	 1,89
EUROFINS SCIENT. (ERF) FR0014000MR3 03/07/24 0,43	A	52,52 395717 192.981.183	52,58 52,76 51,98	+ 0,23 - 0,42 - 3,17	- 10,85 62,1 39,47	 0,95
HERMES INTL (RMS) ◆ FR0000052292 02/05/24 21,5	A	1921,5 49707 105.569.412	1916 1933,5 1910,5	 - 5,85 + 4,35	- 0,15 2436 1788,8	 1,12
KERING (KER) ◆ FR0000121485 02/05/24 9,5	A	228,5 242148 123.420.778	229 233,3 228,35	+ 0,42 - 9,15 - 50,42	- 42,61 438,6 225,5	 4,15
L.V.M.H. (MC) ◆ FR0000121014 23/04/24 7,5	A	606 545500 500.141.700	608,1 614,9 606	+ 0,21 - 4,12 - 16,65	- 17,11 886,4 602,4	 1,23
LEGRAND (LR) ◆ FR0010307819 31/05/24 2,09	A	102 375240 262.245.733	101,95 102,65 101,25	+ 0,34 + 9,04 + 17,78	+ 8,34 104,9 88,44	 2,05
L'ORÉAL (OR) ◆ FR0000120321 26/04/24 6,6	A	365,2 384052 534.955.898	366,65 369,35 364,9	+ 0,4 - 2,69 - 7,76	- 18,64 461,85 364,55	 1,8
MICHELIN (ML) FR001400AJ45 22/05/24 1,35	A	35,49 1049159 714.958.226	36,15 36,17 35,49	+ 1,69 + 6,17 + 21,72	+ 11,37 38,52 30,06	 3,73
ORANGE (ORA) ◆ FR0000133308 04/06/24 0,42	A	10,8 5933697 2.660.056.599	10,87 10,91 10,78	+ 0,84 + 6,83 - 0,48	+ 5,49 11,37 9,192	 3,86
PERNOD-RICARD (RI) ◆ FR0000120693 17/07/24 2,35	A	129,25 517627 253.328.748	125,75 130 125,25	- 2,75 + 3,5 - 26,83	- 21,28 164,55 119,95	 1,87
PUBLICIS GROUPE (PUB) ◆ FR0000130577 01/07/24 3,4	A	95,4 334580 268.723.468	96,5 96,98 95,4	+ 1,24 + 5,72 + 31,33	+ 14,88 108,4 83,16	 3,31
RENAULT (RNO) ◆ FR0000131906 22/05/24 1,85	A	38,71 1807391 295.722.284	39,14 39,55 38,46	+ 2,27 - 2,83 + 4,39	+ 6,06 54,54 33,265	 4,73
SAFRAN (SAF) ◆ FR0000073272 28/05/24 2,2	A	202,3 506834 427.260.541	203,3 203,7 201,5	+ 0,45 + 5,31 + 36,9	+ 27,49 218,9 156,68	 1,08
SAINT-GOBAIN (SGO) ◆ FR0000125007 10/06/24 2,1	A	78,26 684836 504.005.802	78,82 79,12 77,9	+ 1,03 + 7,09 + 40,22	+ 18,24 82,76 61,27	 2,66
SANOFI (SAN) ◆ FR0000120578 13/05/24 3,76	A	102,14 1422308 1.268.767.876	103,4 103,4 101,78	+ 0,58 + 6,49 + 1,87	+ 15,2 106,14 84,93	 3,64
SCHNEIDER ELECTRIC (SU) ◆ FR0000121972 28/05/24 3,5	A	227 502158 575.627.026	227,2 228 224,25	+ 0,44 + 5,87 + 48,13	+ 24,99 239 171,1	 1,54
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (GLE) ◆ FR0000130809 27/05/24 0,9	A	22,085 2530005 812.035.548	22,145 22,35 22,05	+ 0,18 + 7,84 - 15,46	- 7,83 27,95 19,37	 4,06
STELLANTIS NV (STLAP) NL00150001Q9 22/04/24 1,32	A	13,442 2408489 3.023.129.879	13,61 13,734 13,416	+ 0,79 - 1,97 - 23,35	- 35,63 27,345 13,38	 11,39
STMICROELETRONICS (STMPA) ◆ NL0000226223 24/06/24 0,08	A	25,275 2226342 911.281.920	25,755 25,89 25,205	+ 1,96 - 4,36 - 37,66	- 43,08 45,815 24,99	0,23 113,33 0,35
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆ FR0000051807 28/05/24 3,85	A	98,02 222091 60.738.823	101,05 101,35 97,86	+ 3,47 - 1,99 - 19,13	- 23,48 153,8 80,76	 3,81
THALES (HO) ◆ FR0000121329 21/05/24 2,6	A	146,2 136922 210.210.140	148 148,15 145,35	+ 1,09 + 5,83	+ 10,49 174,5 131,45	 1,76
TOTALENERGIES (TTE) ◆ FR0000120271 19/06/24 0,79	A	60,97 2596972 2.397.679.661	61,07 61,4 60,89	+ 0,26 - 0,44 - 0,26	- 0,86 70,11 57,45	 1,29
UNIBAIL-R/WFD (URW) FR0013326246 14/05/24 2,5	A	75,86 423190 139.364.104	76,52 77,06 75,34	+ 1,06 +14,21 + 58,46	+ 14,35 82,16 63,96	 3,27
VEOLIA ENV. (VIE) ◆ FR0000124141 08/05/24 1,25	A	29,8 1084908 726.148.514	29,78 29,96 29,62	+ 0,27 + 6,51 + 3,33	+ 4,27 31,6 26,47	 4,2
VINCI (DG) ◆ FR0000125486 23/04/24 3,45	A	108,4 995676 588.519.218	109,5 109,6 108,2	+ 1,3 + 6,05 + 5,27	- 3,69 120,62 97,44	 3,15
VIVENDI (VIV) ◆ FR0000127771 30/04/24 0,25	A	9,982 1395004 1.029.918.125	10,09 10,16 9,974	+ 1,27 + 6,17 + 24,11	+ 4,28 11,17 9,026	 2,48

SRD — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DATE DÉTACH. COUPON / DIV		OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
AB SCIENCE (AB) △ FR0010557264	B	1,034 43323 52.375.019	1,018 1,034 0,993	- 1,55 + 6,71 - 59,92	- 71,36 4,465 0,88	
ABC ARBITRAGE (ABCA) △ FR0004040608 23/04/24 0,1	B	4,27 42580 59.608.879	4,385 4,405 4,27	+ 2,69 + 5,28 - 25,55	- 8,74 4,87 3,58	
ABIVAX (ABVX) △ FR0012333284	B	10,54 4401 63.294.653	10,72 10,78 10,54	+ 1,9 + 5,51 - 34,79	+ 9,16 15,42 9,35	
ABIONYX PHARMA SA (ABNX) △ FR0012616852	B	1,256 9263 34.931.012	1,246 1,266 1,22	+ 0,65 - 5,18 + 4,18	- 3,26 1,482 0,91	
ADOCIA (ADOC) △ FR0011184241	B	5,5 37428 15.043.513	5,57 5,66 5,47	+ 1,09 - 1,24 - 45,18	- 51,73 12,4 5,11	
AÉROPORTS DE PARIS (ADP) ◆ FR0010340141 10/06/24 3,82	A	115,1 86936 98.960.602	115,4 116 114	- 0,26 + 1,67 + 1,32	- 1,54 133,2 109,6	 3,31
AIR FRANCE-KLM (AF) ■ FR001400J770	A	8,182 847040 262.769.869	8,268 8,364 8,182	+ 0,83 + 8,76 - 36,65	- 39,17 13,828 7,412	
AKWEL (AKW) △ FR0000053027 03/06/24 0,3	B	9,76 4779 26.741.040	10 10,2 9,76	+ 2,04 - 5,3 - 33,33	- 38,12 17,44 9,76	 3
AYVENS (AYV) ▲ FR0013258662 31/05/24 0,47	A	6,06 116712 816.960.428	6,125 6,16 6,06	+ 1,24 + 4,79 - 36,23	- 4,97 7,51 5,11	 7,67
ALPES (CIE DES) (CDA) △ FR0000053324 20/03/24 0,91	B	13,6 15010 50.622.242	13,64 13,7 13,52	+ 0,59 + 4,6 + 5,08	- 3,4 16,28 12,32	 5,87
ALTAREA (ALTA) ▲ FR0000033219 11/06/24 8	A	106 5806 21.894.605	109,8 110 106	+ 2,62 + 7,86 + 20,13	+ 37,25 111,8 66,8	
ALSTOM (ALO) ■◆ FR0010220475 17/07/23 0,25	A	16,8 1571870 461.509.585	17,29 17,29 16,775	+ 3,81 + 0,99 - 25,54	+ 41,95 19,88 10,66	
ALTAREIT (AREIT) FR0000039216	B	450 11 1.750.487	460 460 450	+ 2,22 + 2,22 - 15,6	+ 2,22 480 440	
ALTEN (ATE) ▲ FR0000071946 24/06/24 1,5	A	96,15 25034 35.209.501	98,3 98,35 96,15	+ 2,24 + 1,03 - 26,15	- 26,97 146,9 90	 1,53
AMUNDI (AMUN) ▲ **EX-DS 15/03/17** FR0004125920 03/06/24 4,1	A	67,15 68221 204.647.634	67,65 68 67	+ 0,97 + 5,13 + 27,04	+ 9,82 72,35 58,75	 6,06
ANTIN INFRA PARTNERS (ANTIN) ▲ FR0014005AL0 17/06/24 0,39	A	12,42 20285 179.193.288	12,6 12,64 12,12	+ 0,64 + 3,79 - 4,33	- 8,56 17,28 10,1	 3,1
ARAMIS (ARAMI) FR0014003U94	A	5,34 75289 82.856.671	5,76 5,83 5,34	+ 6,47 + 7,46 + 50,79	+ 32,41 5,83 3,3	
ARGAN (ARG) FR0010481960 27/03/24 3,15	A	77,3 7999 25.402.673	77 77,7 76,8	- 0,52 + 3,22 + 6,21	- 9,62 86,1 70,7	
ARKEMA (AKE) ■◆ FR0010313833 17/05/24 3,5	A	79,05 142166 75.043.514	80,5 80,5 78,95	+ 2,03 + 4,14 - 11,56	- 21,84 104,4 76,7	 4,35
ARTMARKET.COM (PRC) △ FR0000074783	C	4,54 3030 6.651.515	4,54 4,54 4,29	+ 4,85 - 2,78 - 30,79	- 10,45 6,15 4,11	
ASSYSTEM (ASY) **OPA 24/11/17** FR0000074148 10/07/24 5,5	B	45,9 25918 15.668.216	45,4 47,1 44,2	- 0,98 - 7,06 + 4,85	- 8,28 61,2 44,2	 12,12
ATOS SE (ATO) FR0000051732 14/05/21 0,9	A	0,659 657360 112.136.778	0,655 0,666 0,649	+ 0,03 -20,36 - 90,67	- 90,7 7,83 0,637	
AUBAY (AUB) △ FR0000063737 17/05/24 0,7	C	36,7 7000 13.064.446	38 38,05 36,7	+ 3,12 + 6,29 - 4,16	- 8,76 47,35 33,9	 1,84
AVENIR TELECOM (AVT) FR001400CFI7	C	0,089 88746	0,091 0,091 0,089	- 0,22 + 4,61 - 50,22	- 20,77 0,198 0,074	
AXWAY SOFTWARE (AXW) △ FR0011040500 05/06/23 0,4	B	22,6 19471 29.746.194	22,8 22,8 22,6	+ 0,89 + 6,05 - 2,98	- 13,64 30,9 20	
BAINS MER MONACO (BAIN) MC0000031187 10/10/23 1,2	B	110,5 184 24.516.661	110,5 111 109	+ 3,27 + 9,41 + 0,91	+ 8,33 112 93,4	 1,09
BALYO (BALYO) △ FR0013258399	C	0,487 8612 34.356.767	0,488 0,517 0,487	- 0,41 -16,72 - 41,84	- 41,13 0,839 0,441	
BASTIDE LE CONFORT (BLC) △ FR0000035370 07/01/22 0,27	C	20,5 4431 7.358.328	20,25 20,65 19,44	- 1,46 + 0,5 - 19,8	- 24,44 28 13,8	
BELIEVE (BLV) ▲ FR0014003FE9	A	14,86 1282 100.708.785	14,84 15,1 14,84	- 0,94 + 1,23 + 72,16	+ 41,33 16,92 8,79	
BÉNÉTEAU (BEN) ▲ FR0000035164 12/06/24 0,73	B	8,1 49581 82.789.840	8,14 8,19 8,07	+ 0,99 - 9,35 - 40,5	- 34,78 14,38 7,92	 8,97
BIC (BB) ▲ FR0000120966 10/06/24 2,85	A	62,3 40128 42.270.689	62,5 62,7 61,9	+ 0,48 + 8,89 - 0,08	- 0,56 71,5 50,6	 4,56
BIGBEN INT. (BIG) △ FR0000074072 27/07/22 0,3	C	2,075 56660 18.538.970	1,97 2,085 1,968	- 5,29 - 9,63 - 53,04	- 43,06 3,88 1,968	
BIOMÉRIEUX (BIM) ▲ FR0013280286 07/06/24 0,85	A	110,5 99060 118.361.220	110,1 111,1 109,6	- 0,09 +12,81 + 20,28	+ 9,44 111,5 88,25	 0,77
BOIRON (BOI) △ FR0000061129 03/06/24 1,35	A	31,5 1586 17.545.408	32,2 32,25 31,5	+ 0,47 + 3,87 - 40,37	- 19,94 42,8 29,3	 4,19
BOLLORÉ (BOL) ▲ FR0000039299 03/09/24 0,02	A	5,915 1321298 2.852.174.816	5,975 6,12 5,91	+ 4,83 + 3,46 + 14,14	+ 5,66 6,425 5,28	 0,34
BONDUELLE (BON) △ FR0000063935 02/01/24 0,25	B	6,52 16874 32.630.114	6,76 6,76 6,44	+ 2,58 - 2,17 - 36,59	- 38,21 10,94 6	 3,7
BUREAU VERITAS (BVI) ■◆ FR0006174348 02/07/24 0,83	A	29,8 777985 453.871.520	30,04 30,1 29,8	+ 0,81 + 6,6 + 26,22	+ 31,35 30,1 22,52	 2,76
CARMILA (CARM) △ FR0010828137 29/04/24 1,2	C	17,5 53289 142.441.073	17,68 17,8 17,5	+ 0,91 + 6,89 + 21,26	+ 13,48 18 14,72	
CASINO GUICHARD (CO) FR001400OKR3	A	2,98 107435 395.740.444	3,125 3,143 2,906	+ 4,99 -15,14 - 98,47	- 96,01 80 2,71	
CATANA GROUP (CATG) △ FR0010193052 05/03/24 0,15	C	4,945 15466 30.706.178	5,05 5,07 4,945	+ 2,12 + 4,34 - 25,41	- 11,71 5,92 4,085	 2,97
CEGEDIM (CGM) FR0000053506 29/06/22 0,5	B	12,6 3106 14.097.155	12,5 12,65 12,4	- 0,4 - 1,57 - 36,68	- 30,01 18,8 11,3	
CHARGEURS (CRI) △ FR0000130692 02/05/23 0,54	C	11,64 2260 24.862.314	11,98 12 11,64	+ 1,87 +17,22 + 30,22	+ 2,57 13,3 9,14	
CHRISTIAN DIOR (CDI) **EX D OP 08/06/17** FR0000130403 23/04/24 7,5	A	571 3151 180.507.516	566 575 566	- 0,88 - 3,82 - 18,79	- 20 832,5 562,5	 1,33
CLARANOVA SE (CLA) △ FR0013426004	B	1,31 54659 57.206.910	1,36 1,364 1,31	+ 3,66 - 5,56 - 23,6	- 36 3,05 1,298	
CLARIANE (CLARI) ▲ FR0010386334 21/06/23 0,25	A	1,631 658523 355.980.761	1,712 1,747 1,631	+ 6,14 -13,36 - 70,98	- 28,79 5,45 1,321	
COFACE (COFA) ▲ FR0010667147 22/05/24 1,3	A	14,47 135898 150.179.792	14,7 14,79 14,47	+ 1,59 + 5,6 + 14,49	+ 24,16 15,95 11,53	 8,84
COVIVIO (COV) ▲ FR0000064578 19/04/24 3,3	A	54,7 137135 111.623.468	54,75 55,55 54,55	+ 0,64 +13,21 + 25,17	+ 12,47 55,55 39,54	
DASSAULT AV. (AM) FR0014004L86 20/05/24 3,37	A	189,5 19773 78.595.561	191,3 191,8 188,3	+ 0,95 - 0,1 + 5,69	+ 6,75 212,4 160,9	 1,76
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆ FR0014003TT8 27/05/24 0,23	A	35,77 1178692 1.336.449.712	36,16 36,22 35,76	+ 1,09 + 7,75 + 2,58	- 18,25 48,875 32,25	 0,64
DBV TECHNOLOGIES (DBV) △ FR0010417345	B	0,727 47587 96.498.927	0,728 0,739 0,72	- 0,27 -14,15 - 75,89	- 60,63 1,896 0,72	
DEEZER SA (DEEZR) FR001400AYG6	2	1,765 3352 117.785.607	1,74 1,77 1,74	- 1,14 - 3,87 - 21,97	- 18,12 2,4 1,64	
DERICHEBOURG (DBG) △ FR0000053381 14/02/24 0,16	B	5 154303 159.397.489	5,18 5,18 5	+ 3,85 +12,32 + 3,39	+ 1,97 5,295 3,858	 3,09
DMS (DGM) △ FR0012202497	C	0,93 4449 16.120.556	0,964 0,964 0,93	- 0,21 - 1,63 - 18,31	- 15,07 1,37 0,884	
EDENRED (EDEN) ◆ FR0010908533 10/06/24 1,1	A	35,88 536785 249.588.059	36,05 36,4 35,71	+ 0,47 - 2,54 - 37,33	- 33,41 58,76 34,7	 3,05
EIFFAGE (FGR) ■◆ FR0000130452 20/05/24 4,1	A	92,1 500533 98.000.000	92,04 92,36 90,42	- 0,39 + 1,99 + 0,77	- 5,13 107,75 84,56	 4,46
EKINOPS (EKI) △ FR0011466069	B	3,895 9449 26.994.049	3,855 3,9 3,8	- 2,16 +11,42 - 45,93	- 34,22 5,94 2,82	
ELIOR (ELIOR) ▲ FR0011950732 07/04/20 0,29	B	3,672 447376 253.611.809	3,698 3,71 3,63	+ 1,32 +14,42 + 73,62	+ 26,13 3,98 2,136	
ELIS (ELIS) ▲ FR0012435121 27/05/24 0,43	A	18,63 432542 235.567.817	18,97 19,12 18,63	+ 1,72 -10,01 + 14	+ 0,42 23,58 17,64	 2,27
EMEIS (EMEIS) ▲ FR001400NLM4	A	6,791 355426 161.091.884	7,173 7,173 6,791	+ 6,68 -26,87 - 92,08	- 57,27 17,979 6,66	
ERAMET (ERA) ▲ FR0000131757 04/06/24 1,5	B	61,5 27348 28.755.047	62,05 62,4 61,3	+ 1,39 -11,04 - 12,79	- 13,22 114,5 58,5	 2,42
ESSO (ES) △ FR0000120669 08/07/24 15	C	123,6 5371 12.854.578	123,8 125,8 123,6	- 0,16 - 3,88 +112,53	+125,71 205 48,98	 12,12
EURAZEO (RF) ▲ FR0000121121 14/05/24 2,42	A	72,1 61197 76.081.874	72,7 73,1 72,1	+ 0,97 + 5,67 + 30,17	+ 1,18 86,75 63,95	 3,33
EUTELSAT COM. (ETL) ▲ FR0010221234 17/11/22 0,93	A	4,09 72043 475.178.378	4,174 4,212 4,09	+ 1,71 - 0,81 - 24,11	- 1,79 4,96 3,382	
EXAIL TECHNOLOGIES (EXA) △ FR0000062671 23/06/21 0,32	B	17,44 4495 17.424.747	17,52 17,68 17,4	+ 0,69 + 5,29 - 9,41	- 9,22 24,6 15,7	
EXCLUSIVE NETWORKS (EXN) FR0014005DA7 05/07/22 0,2	A	23,55 22642 91.670.286	23,55 23,55 23,5	+ 0,21 + 1,95 + 27,3	+ 21,27 23,7 16,9	
EXOSENS PROM (EXENS) FR001400Q9V2	A	20,715 29646 50.782.552	20,42 21,17 20,3	- 0,42 + 6,97 + 2,1	+ 2,1 24,945 18,86	
FDJ (FDJ) ▲ FR0013451333 03/05/24 1,78	A	38,32 120043 185.270.000	38,5 38,5 38,16	+ 0,58 + 9,07 + 18,83	+ 17,24 39,46 30,7	 4,62
PHAXIAM TX (PHXM) FR0011471135	C	1,642 2181 60.751.054	1,65 1,668 1,64	- 1,55 - 8,33 - 61,22	- 64,13 4,7 1,64	
FNAC DARTY (FNAC) ▲ FR0011476928 03/07/24 0,45	A	27,5 11924 27.778.578	27,75 28 27,45	+ 0,91 + 4,13 + 5,75	+ 0,91 35,95 23,1	 1,62
FONCIÈRE LYONNAISE (FLY) FR0000033409 18/04/24 2,4	A	65,8 29 42.950.800	65,8 66,2 65,6	 + 2,81 + 4,44	- 1,79 72 62	
FORVIA (FRVIA) ■◆ FR0000121147 04/06/24 0,5	A	8,2 954473 197.089.340	8,538 8,686 8,198	+ 4,1 - 6,73 - 57,8	- 58,19 21,17 8,106	 5,86
GECINA (GFC) ■◆ FR0010040865 02/07/24 2,65	A	104,8 108234 76.670.861	106,1 106,8 104,8	+ 1,24 +13,17 + 9,44	- 3,63 111,1 85,15	
GENFIT (GNFT) ▲ FR0004163111	B	3,775 91160 49.939.043	3,845 3,87 3,775	+ 1,85 + 1,99 + 2,81	+ 8,62 5,79 3,025	
GENSIGHT (SIGHT) △ FR0013183985	B	0,4 245562 105.756.154	0,375 0,402 0,375	- 4,34 +16,46 - 10,5	- 18,48 0,598 0,282	
GERARD PERRIER (PERR) FR0000061459 10/06/24 2,3	B	87 37 3.973.148	87,4 87,4 87	+ 0,69 - 3,74 - 15,96	- 12,42 102 86	 2,63
GETLINK (GET) ■◆ FR0010533075 30/05/24 0,55	A	16,115 1145980 550.000.000	16,25 16,315 16,095	+ 0,81 + 1,37 + 7,76	- 1,9 16,89 14,915	 3,39

SRD Suite — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
GL EVENTS (GLO) △ FR0000066672 02/07/24 0,7	B	18,46 23450 29.982.787	18,74 18,8 18,4	+ 1,41 + 8,2 + 13,71	- 4,49 23,55 16,2	 3,74
GRAINES VOLTZ (GRVO) FR0000065971 29/03/22 2	C	22 1497 1.480.265	23,6 23,6 22	+ 8,26 + 1,29 - 29,76	- 19,18 30,6 20,8	
GROUPE CRIT (CEN) △ FR0000036675 03/07/24 1	B	60,8 45 11.250.000	60,8 61 60,6	 - 0,65 - 13,39	- 22,65 79,6 59,8	 1,65
GTT (GTT) ■▲ FR0011726835 18/06/24 2,51	A	127,6 112012 37.078.357	128,3 129,5 127,1	+ 1,02 - 3,53 + 11,86	+ 7,01 151,1 117,3	 1,96
GUERBET (GBT) △ FR0000032526 01/07/24 0,5	B	33,9 6844 12.641.115	34,85 35,05 33,9	+ 2,95 + 2,35 + 70,42	+ 78,72 40,25 17,02	 1,44
GUILLEMOT (GUI) △ FR0000066722 07/06/23 0,25	C	5 3535 15.087.480	5,04 5,04 4,99	+ 0,8 - 8,36 - 25,44	- 25,77 7,48 4,405	
ICADE (ICAD) ▲ FR0000035081 02/07/24 2,42	A	24,7 264954 76.234.545	25,44 25,54 24,6	+ 3,25 +25,32 - 24,6	- 28,42 35,9 19,36	
ID LOGISTIC (IDL) FR0010929125	A	385,5 4107 6.548.328	388,5 394,5 385,5	+ 1,04 -11,1 + 56,97	+ 26,96 466 298	
IMERYS (NK) ▲ FR0000120859 21/05/24 1,35	A	29,2 57113 84.940.955	29 29,3 28,96	+ 0,35 - 2,75	+ 1,83 38,5 24,96	 4,66
INFOTEL (INF) △ FR0000071797 29/05/24 2	C	36,8 288 6.934.791	36,8 37 36,6	 - 0,81 - 31,34	- 30,57 53,6 33,7	 5,44
INNATE PHARMA (IPH) △ FR0010331421	B	2,105 85789 80.967.407	2,08 2,12 2,03	- 1,89 + 5,05 - 26,5	- 20,61 2,8 1,862	
INTERPARFUMS (ITP) ▲ FR0004024222 26/04/24 1,15	A	40,45 22846 83.035.884	40,7 41,25 40,45	+ 0,74 - 9,05 - 14,07	- 11,17 50,182 37,7	 2,83
INVENTIVA (IVA) △ FR0013233012	B	2,07 12124 52.477.188	2,09 2,09 2,055	- 0,48 + 0,97 - 42,34	- 48,96 4,44 2,04	
IPSEN (IPN) ▲ FR0010259150 30/05/24 1,2	A	105,4 54646 83.814.526	105,7 106,2 104,9	+ 0,48 + 0,76 - 16,84	- 2,04 126,7 99,7	 1,14
IPSOS (IPS) ▲ FR0000073298 01/07/24 1,65	A	53,95 42268 43.203.225	54,2 54,4 53,8	+ 1,31 - 1,09 + 17,72	- 4,49 68,2 52,5	 3,04
JACQUET METALS (JCQ) △ FR0000033904 03/07/24 0,2	B	14,16 24248 22.016.467	14,26 14,64 14,12	+ 0,42 - 2,33 - 19,71	- 27,24 20 13,5	 1,4
JCDECAUX (DEC) ▲ FR0000077919 21/05/19 0,58	A	18,42 93236 213.161.658	18,84 18,94 18,42	+ 2,78 + 3,52 + 11,81	+ 3,52 22,36 16,65	
KAUFMAN & BROAD (KOF) △ FR0004007813 09/05/24 2,4	B	32,3 7837 19.862.022	32,65 32,95 32,3	+ 1,08 + 9,56 + 18,94	+ 8,47 34,4 25,45	 7,35
KLEPIERRE (LI) ■◆ FR0000121964 09/07/24 0,9	A	28,96 959827 286.861.172	29,18 29,22 28,86	+ 0,97 +10,7 + 18,14	+ 18,23 29,22 22,69	
LAGARDÈRE (MMB) ▲ FR0000130213 26/04/24 0,65	A	21,85 9386 141.133.286	22,55 22,55 21,65	+ 2,04 + 2,04 + 7,64	+ 22,69 23 17,8	 2,88
LDC (LOUP) FR0013204336 27/08/24 3,6	A	138 455 17.635.433	139 140,5 138	+ 0,36 - 0,71 + 15,35	- 0,71 159 125	 2,59
LNA SANTÉ (LNA) △ FR0004170017 08/07/24 0,6	B	21,45 3380 10.709.416	22,8 23 21,45	+ 6,29 - 6,17 - 18,72	+ 13,43 28,4 18,14	 2,63
LECTRA (LSS) △ FR0000065484 30/04/24 0,36	B	28,9 6620 37.832.965	28,85 29,05 28,8	+ 0,17 +10,75 + 5,48	- 7,68 35,2 24,3	 1,25
LHYFE (LHYFE) FR0014009YQ1	B	3,805 6267 47.943.848	3,755 3,86 3,755	- 1,18 - 3,96 - 40,4	- 25,5 5,49 3,445	
LINEDATA SERVICES (LIN) △ FR0004156297 08/07/24 1,75	B	73 484 4.960.807	76,6 77 70,6	+ 5,22 + 8,19 + 61,26	+ 37,77 81,6 55,6	 2,29
LISI (FII) △ FR0000050353 30/04/24 0,31	A	25,9 13866 46.538.313	26,15 26,25 25,75	+ 0,77 - 3,51 + 19,13	+ 10,81 29,3 20,85	 1,19
LUMIBIRD (LBIRD) △ FR0000038242	C	9,4 4842 22.466.882	9,5 9,7 9,4	- 0,84 - 2,06 - 31,06	- 22 15,48 9,4	
M6-MÉTROPOLE TV (MMT) ▲ FR0000053225 30/04/24 1,25	A	12,22 41665 126.414.248	12,22 12,32 12,14	+ 0,83 + 2,86 - 1,29	- 5,56 14,96 11,48	 10,23
MAISONS DU MONDE (MDM) △ FR0013153541 03/07/24 0,06	B	3,74 29056 39.189.288	3,815 3,895 3,74	+ 2,01 + 7,92 - 52,49	- 32,72 5,73 3,26	 1,57
MANITOU (MTU) △ FR0000038606 17/06/24 1,35	B	16,5 25303 39.668.399	16,9 17,12 16,5	+ 2,42 -13,33 - 31,72	- 27,16 29 16,32	 7,99
MAUREL ET PROM (MAU) △ FR0000051070 03/07/24 0,3	B	4,918 57477 201.261.570	4,88 4,958 4,88	- 0,37 -10,54 + 0,74	- 19,87 6,865 4,7	 6,15
MEDINCELL (MEDCL) FR0004065605	B	16,26 48929 29.103.380	16,06 16,42 16,06	- 1,71 + 1,39 +129,43	+123,06 19 6,91	
MERCIALYS (MERY) ▲ FR0010241638 29/04/24 0,99	B	12,31 212395 93.886.501	12,43 12,49 12,3	+ 0,89 + 5,52 + 42,63	+ 24,99 12,49 9,775	
MERSEN (MRN) ▲ FR0000039620 02/07/24 1,25	B	27,75 20576 24.418.312	27,7 28,05 27,6	 - 9,77 - 29,96	- 21,31 40,25 27,1	 4,51
METABOLIC EXPLORER (METEX) △ FR0004177046	C	 50.919.133	/060524	 - 82,38	- 68,71 0,578 0,05	
MONCEY (FIN.) NOM. (FMONC) FR0000076986 25/06/24 28	B	11600 198 182.871	11900 12000 11600	+ 42,52 +49,69 + 53,55	+ 55,56 12000 6550	 0,24
NACON (NACON) FR0013482791	B	0,901 358242 105.321.937	0,91 0,94 0,844	- 1,73 -18,75 - 40,99	- 45,44 1,838 0,844	
NANOBIOTIX (NANO) △ FR0011341205 13/05/19	B	4,534 68112 47.133.328	4,362 4,534 4,34	- 3,11 + 0,05 - 51,26	- 34,31 7,93 3,816	
NEOEN (NEOEN) ▲ FR0011675362 20/05/24 0,15	A	38,8 50652 152.848.774	38,79 38,82 38,75	+ 0,13 + 0,7 + 42,09	+ 28,1 38,94 21,8	 0,39
NEURONES (NRO) FR0004050250 12/06/24 1,2	B	42,2 587 24.278.716	41,95 42,2 41,95	- 0,12 - 1,41 + 11,87	- 4,11 48,15 39,45	 2,86
NEXANS (NEX) ▲ FR0000044448 21/05/24 2,3	A	119,9 48557 43.753.380	120,6 120,6 119	+ 1,17 - 0,99 + 72,04	+ 52,18 127,4 72,1	 1,91
NEXITY (NXI) ▲ FR0010112524 24/05/23 2,5	A	11,23 275779 56.129.724	11,6 11,66 11,07	+ 3,66 +20,27 - 21,09	- 31,16 17,19 8,335	
ODET (CIE DE L') (ODET) FR0000062234 25/06/24 4	A	1484 3338 6.585.990	1570 1596 1480	+ 9,48 + 8,13 + 7,98	+ 7,98 1626 1294	 0,26
OSE IMMUNO (OSE) △ FR0012127173	C	6,94 243227 21.817.777	6,76 7 6,55	- 2,73 - 3,98 + 8,33	+ 57,94 9,39 3,115	
OVH (OVH) △ FR0014005HJ9	A	6,105 108008 188.532.591	6,17 6,235 6,095	+ 1,23 + 9,3 - 32,57	- 28,38 11,28 4,43	
PEUGEOT INVEST (PEUG) △ FR0000064784 19/05/23 1	A	73,9 9117 24.922.589	74,5 75 73,5	+ 0,4 - 8,81 - 27,67	- 26,53 119,6 71,5	 4,36
PHARMAGEST INT. (PHA) △ FR0012882389 02/07/24 1,25	A	45,6 2803 15.174.125	46,95 46,95 45,6	+ 3,19 - 2,09 - 35,86	- 23,16 67,4 42,95	 2,66
PIERRE & VACANCES (VAC) △ FR0000073041 19/03/12 0,7	C	1,38 173566 454.447.336	1,422 1,43 1,38	+ 2,75 + 5,33 + 5,18	- 8,38 1,668 1,142	
PLANISWARE PROM (PLNW) FR001400PFU4	A	26,81 15943 69.391.000	27,175 27,835 26,81	+ 1,08 - 6,41 + 69,84	+ 35,27 31,2 19,306	
PLASTIC OMNIUM (OPM) ▲ FR0000124570 25/07/24 0,24	A	8,17 112992 145.522.153	8,355 8,375 8,17	+ 2,58 - 0,77 - 48,23	- 30,38 13,2 8	 2,87
POXEL (POXEL) △ FR0012432516	C	0,55 116587 53.012.217	0,548 0,556 0,532	- 1,26 - 6,8 + 8,51	- 0,54 0,898 0,364	
QUADIENT (QDT) △ FR0000120560 05/08/24 0,65	B	17,1 13925 34.468.912	17,08 17,26 17,08	- 0,23 - 0,7 - 11,04	- 11,13 23,1 16,34	 3,81
RALLYE (RAL) FR0000060618 20/05/19 1	A	 52.925.203	/220424	 - 64,15	- 66,84 0,169 0,015	
RAMSAY GDS (GDS) FR0000044471 02/12/14 1,4	A	14,75 6 110.389.690	14,75 14,75 14,75	+ 0,34 - 0,67 - 31,71	- 22,37 19,9 12	
RÉMY COINTREAU (RCO) ◆ FR0000130395 24/07/24 2	A	63,75 117969 51.252.969	63,2 64,3 61,8	- 0,86 - 6,78 - 52,53	- 45,04 114,9 61,8	 3,17
REXEL (RXL) ■◆ FR0010451203 15/05/24 1,2	A	22,6 478341 301.735.000	22,97 22,98 22,55	+ 1,64 + 5,22 + 4,5	- 7,27 28,88 20,3	 5,22
ROBERTET S.A. (RBT) FR0000039091 27/06/24 8,5	B	926 1098 2.167.745	945 947 926	+ 2,5 +13,45 + 14,68	+ 13,86 947 762	 0,9
RUBIS (RUI) ▲ **DIV 2 28/07/17** FR0013269123 14/06/24 1,98	A	23,22 260893 104.156.127	23,36 23,58 23,18	+ 1,21 -14,49 + 2,19	+ 3,82 34,3 22,5	 8,48
SARTORIUS STED. BIO. (DIM) ▲ **DIV 6 10/05/16** FR0013154002 02/04/24 0,69	A	187,45 75017 97.330.405	184,8 189,1 184,3	- 1,18 + 7,1 - 25,45	- 22,84 281 139,1	 0,37
SAVENCIA (BH) FR0000120107 13/05/24 1,4	B	50,2 1190 14.032.930	49,2 50,2 49,2	- 1,99 - 1,2 - 10,55	- 10,55 55,2 48,2	 2,85
SCOR (SCR) ■▲ FR0010411983 21/05/24 1,8	A	19,28 555342 179.362.195	19,42 19,71 19,25	+ 0,99 +11,61 - 36,64	- 26,61 32,48 16,91	 9,27
SEB (SK) ▲ FR0000121709 03/06/24 2,62	A	91,75 29755 55.337.770	93,1 93,3 91,75	+ 1,42 + 4,9 + 2,25	- 17,61 120,2 85,1	 2,81
SECHE ENVIRONNEMENT (SCHP) △ FR0000039109 08/07/24 1,2	B	89,8 2311 7.857.732	91,8 92,7 89,7	+ 2,8 - 6,23 - 14,21	- 16,55 121,4 85,5	 1,31
SERGEFERRARI GROUP (SEFER) △ FR0011950682 28/06/24 0,12	C	5,62 2786 12.299.259	5,42 5,62 5,42	- 3,56 - 6,71 - 49,25	- 32,75 8,2 5,38	 2,21
SES-IMAGOTAG (VU) ▲ FR0010282822 25/06/24 0,3	B	153,7 51933 16.071.708	150 158,7 143,7	- 0,33 +11,19 + 21,16	+ 10,46 175,1 120,2	 0,2
SHOWROOMPRIVÉ (SRP) △ FR0013006558	B	1,09 2054 118.902.909	1,1 1,105 1,075	+ 0,92 +33,5 - 11,15	+ 3,19 1,17 0,7	
SOITEC (SOI) ▲ **EX-DS 13/05/16 REGR.1P20** FR0013227113	A	102,7 64379 35.724.746	101 103,6 99,55	- 1,75 - 2,51 - 37,96	- 37,58 164,1 86	
SOLOCAL GROUP (PAJ) FR0014000609	B	0,003 27632162 129.505.837	0,003 0,003 0,003	+ 3,57 -12,12 - 97,58	- 96,7 0,15 0,003	
SODEXO (SW) ■◆ FR0000121220 27/08/24 6,24	A	77,5 387175 147.454.887	77,1 77,7 76,75	- 0,84 -10,76 + 1,59	+ 3 89,4 71,94	 8,09
SOLUTIONS 30 (ALS30) FR0013379484	A	1,515 162826 107.127.984	1,544 1,56 1,511	+ 1,91 + 8,58 - 38,39	- 42,09 2,896 1,3	
SOPRA STERIA GP (SOP) ▲ FR0000050809 28/05/24 4,65	A	183,5 49423 20.547.701	190,1 190,9 183,5	+ 3,26 +15,35 - 2,91	- 3,89 239,6 159,5	 2,45
SMCP (SMCP) △ FR0013214145	B	2,18 233529 75.591.187	2,295 2,365 2,18	+ 5,52 +30,4 - 57,97	- 32,89 3,555 1,72	
SPIE (SPIE) ■▲ FR0012757854 14/05/24 0,61	A	36,36 379482 166.907.584	37,18 37,18 36,32	+ 2,54 + 8,97 + 33,93	+ 31,38 38,6 27,32	 1,64
STEF (STF) △ FR0000064271 30/04/24 5,1	B	136,6 996 12.850.000	139,4 139,4 136,6	+ 2,5 + 1,9 + 27,19	+ 22,07 146,8 112,6	 3,66
SWORD GROUP (SWP) △ FR0004180578 30/04/24 1,45	B	33,15 21493 9.544.965	35,85 36,35 33,15	+ 8,97 +12,38 - 8,31	- 10,04 40 29,85	 4,74
SYNERGIE (SDG) △ FR0000032658 29/06/23 0,8	B	31,6 210 24.362.000	31,6 31,7 31,6	 + 0,32 - 2,92	- 10,23 36,8 29,15	
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆ FR0000051807 28/05/24 3,85	A	98,02 222091 60.738.823	101,05 101,35 97,86	+ 3,47 - 1,99 - 19,13	- 23,48 153,8 80,76	 3,81
TERACT (TRACT) FR001400BMH7	B	0,726 8985 73.394.562	0,676 0,726 0,676	- 6,89 -20,47 - 82,67	- 63,85 1,885 0,376	
TF1 (TFI) ▲ FR0000054900 22/04/24 0,55	A	8,03 56211 211.011.555	8 8,08 7,97	+ 1,33 + 2,76 + 7,96	+ 12,12 9,17 7,105	 6,88
TFF GROUP (TFF) ▲ FR0013295789 08/11/23 0,6	B	35,4 2725 21.680.000	34,8 35,5 34,7	- 2,25 - 5,69 - 17,73	- 22,49 47,5 33,8	 1,72
THERMADOR GROUPE (THEP) FR0013333432 12/04/24 2,08	B	76 3973 9.200.849	77,5 77,9 75,2	+ 1,97 + 1,57 - 2,27	- 8,28 90,9 73,2	 2,68
TIKEHAU CAPITAL (TKO) △ **EX D S 03/07/17** FR0013230612 09/05/24 0,75	A	23,2 25455 176.192.916	23,7 23,85 23,2	+ 2,6 + 5,8 + 3,95	+ 15,05 24,45 19,82	 3,17
TRANSGÈNE (TNG) △ FR0005175080	C	1,042 5757 132.293.932	1,06 1,078 1,03	+ 1,73 + 5,79 - 40,58	- 22,63 1,52 0,985	
TRIGANO (TRI) ▲ FR0005691656 22/05/24 1,75	A	100,4 9782 19.336.269	99,95 101,2 99,65	- 0,05 - 3,06 - 20,36	- 32,6 163,8 98,15	 1,75
UBISOFT ENTERTAINMENT (UBI) ◆ FR0000054470	A	11,75 997148 128.399.295	11,725 12,005 11,535	+ 0,3 -31,55 - 58,74	- 49,26 24,6 11,48	
VALEO (FR) ■◆ FR0013176526 28/05/24 0,4	A	8,992 1533212 244.633.504	9,42 9,522 8,99	+ 5,23 - 0,21 - 46,82	- 32,3 14,75 8,53	 4,25
VALLOUREC REG (VK) ▲ FR0013506730	B	13,4 434776 229.947.719	13,59 13,665 13,35	+ 1,04 + 1,95 + 14,01	- 3,1 18,2 12,785	
VALNEVA (VLA) ▲ FR0004056851	B	2,896 3038827 139.276.901	2,81 2,9 2,75	- 10,45 -15,21 - 54,62	- 40,47 4,996 2,75	
VERALLIA (VRLA) △ FR0013447729 14/05/24 2,15	A	25,94 82220 120.805.103	26,38 26,64 25,92	+ 2,09 + 0,3 - 36,28	- 24,33 39 24,98	 8,15
VERIMATRIX (VMX) △ FR0010291245	B	0,383 20162 85.535.147	0,394 0,398 0,38	+ 2,34 + 7,07 - 39,01	- 13,97 0,626 0,33	
VETOQUINOL (VETO) FR0004186856 04/06/24 0,85	B	88,5 11445 11.881.902	87,5 90 85,6	- 7,11 - 6,91 + 8,02	- 14,55 110 85,6	 0,97
VICAT (VCT) △ FR0000031775 29/04/24 2	A	31,85 21885 44.900.000	32,2 32,25 31,85	+ 1,1 + 8,6 + 2,88	- 1,98 38,4 29,35	 6,21
VIRBAC (VIRP) ▲ FR0000031577 25/06/24 1,32	A	362,5 1922 8.458.000	363 365 359,5	+ 0,28 + 6,76 + 38,29	+ 0,97 377,5 316,5	 0,36
VIRIDIEN (VIRI) ▲ FR001400PVN6	B	35,235 20480 7.161.465	36,595 36,92 35,185	+ 4,29 - 2,34 - 49,9	- 38,8 63,86 34,66	
VIVENDI (VIV) ◆ FR0000127771 30/04/24 0,25	A	9,982 1395004 1.029.918.125	10,09 10,16 9,974	+ 1,27 + 6,17 + 24,11	+ 4,28 11,17 9,026	 2,48
VOLTALIA (VLTSA) ▲ FR0011995588	A	7,61 101376 131.318.716	7,76 7,81 7,58	+ 4,72 -23,17 - 46,85	- 25,53 12,1 5,82	
WAVESTONE (WAVE) △ FR0013357621 31/07/24 0,38	B	54,7 9085 24.906.332	54,9 56,2 54,7	+ 0,37 + 6,19 + 5,78	- 6,47 67,2 49,25	 0,69
WENDEL (MF) ▲ FR0000121204 21/05/24 4	A	90,9 18308 44.430.554	91,7 92,15 90,9	+ 0,83 + 7,5 + 15,64	+ 13,7 97,6 77,55	 4,36
WORLDLINE (WLN) ■▲ FR0011981968	A	7,674 7300852 283.391.667	7,214 7,76 6,672	- 14,38 -10,61 - 73,84	- 53,96 15,96 6,672	
XILAM ANIMATION (XIL) △ FR0004034072	C	4,1 4010 5.893.799	4,06 4,1 4	- 1,46 + 9,58 - 80,1	+ 2,53 5,92 3,265	

AUTRES VALEURS DE LA ZONE EURO

VALEURS		OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
EURONEXT (ENX) ■◆ NL0006294274 21/05/24 2,11	A	100,5 96455 104.235.507	100,8 101,3 100,1	+ 0,3 + 7,58 + 56,4	+ 28,16 101,3 76,35	 2,46
NOKIA (NOKIA) ◆ FI0009000681 22/07/24 0,02	A	3,785 57515 5.613.496.565	3,788 3,806 3,77	+ 0,23 + 5,54 + 2,06	+ 23,63 4,115 3,012	0,3 12,79 0,79
PLUXEE (PLX) NL0015001W49	A	19,36 137137 147.174.692	19,58 19,762 19,342	+ 1,5 - 6,76	 31,82 18,542	
SES (SESG) ■◆ LU0088087324 16/04/24 0,43		4,76 216623 371.457.600	4,838 4,876 4,752	+ 1,98 + 2,94 - 26,19	- 18,83 6,395 4,132	 10,34
X-FAB SILICON (XFAB) △ BE0974310428	A	4,948 82744 130.781.669	5,03 5,045 4,948	+ 2,28 - 6,59 - 48,67	- 50,59 10,3 4,79	

VALEURS ZONE INTERNATIONALE

VALEURS		OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
TOTAL ENERGIES GABON (EC) GA0000121459 26/06/24 20,55	A	157,5 260 4.500.000	162 162 157	+ 2,53 - 1,82 - 6,36	+ 3,18 180,5 149,5	 12,69

carnet

EN PARTENARIAT AVEC nomination
SMART DATA FOR BUSINESS PERFORMANCE

PORTRAIT

par **Henri de Lestapis**

Maya Noël, la touche-à-tout de France Digitale

France Digitale

« *J'aurais voulu être un artiste* », chantait Claude Dubois dans « Starmania » ; « *j'aurais voulu être ingénieure* », susurre Maya Noël, la directrice générale de l'association France Digitale. Elle a renoncé en découvrant le pourcentage masculin excessivement élevé des écoles où elle souhaitait concourir. Mais à l'aube du France Digitale Day, qui rassemblera les start-up du numérique ce 18 septembre à Paris, Maya Noël n'a pas le blues du businessman. Elle ne regrette rien. Ni d'avoir finalement opté pour l'ESC Toulouse ni d'avoir travaillé ensuite à la direction financière de Valeo puis au Crédit Agricole à la gestion d'actifs. « *Mes différentes expériences dans de grandes structures m'ont beaucoup appris. Mais elles m'ont aussi conforté dans le choix de travailler dans de plus petites,* confie-t-elle. *J'aime toucher à tout, aller débloquer un colis stoppé à la douane comme gérer un problème financier ou RH…* »

La grand-messe parisienne a de quoi la réjouir. Y seront abordés des sujets aussi divers qu'« amener l'innovation digitale dans l'industrie traditionnelle », « aider les start-up dans leur quête de levées de fonds » ou encore « reprendre le contrôle sur l'intelligence artificielle ».

Maya Noël pousse son goût pour la polyvalence plus loin. Les yeux brillants, elle exhibe dans un recoin de son bureau un lourd perforateur burineur de chantier. « *Je l'ai eue il y a deux ans pour Noël. Mon père nous a toujours appris à faire le maximum de choses de nos mains, à tout réparer nous-mêmes,* explique cette aînée de trois enfants élevée loin des écrans de télé. *Sorte de Tryphon Tournesol, mon père est le co-inventeur des tubes chimiques fluo qui éclairent dans le noir.* »

Lorsqu'elle était adolescente, puis durant son année Erasmus à Barcelone, Maya Noël a passé quelques nuits festives avec ces tubes en colliers autour des poignets (bien qu'ils aient été créés avant tout pour l'aérospatial et la pêche à l'espadon). Elle n'avait pourtant pas besoin de cela pour briller dans l'obscurité. A l'instar de sa mère, cheffe cuisinière d'origine thaïlandaise, la femme de 36 ans, aujourd'hui mère de deux enfants, ne sortait pas des clous. Elève modèle, élue déléguée de classe d'une année sur l'autre, engagée dans la vie associative, pratiquant une ribambelle de disciplines sportives allant de l'athlétisme au moto-cross en passant par le ski et le lancer de poids, elle n'a jamais ressenti le besoin de se rebeller contre une quelconque autorité. Lors de son temps libre, elle demandait à son père de lui faire faire des exercices de math… « *Mes parents nous laissaient une grande liberté, mais avec en toile de fond le sens du devoir,* se souvient-elle. *Lorsque mes amies voulaient sortir, cela rassurait leurs parents de savoir que j'étais parmi elles. J'étais une sorte de garantie.* »

Convaincue par Frédéric Mazzella

Après avoir travaillé dans le cabinet de recrutement Mobyskill, cette femme qui voit toujours le verre à moitié plein a créé sa propre entreprise Y border, une plateforme RH destinée à dénicher les meilleurs profils de développeurs. Quatre ans plus tard, sa PME battait de l'aile lorsque Frédéric Mazzella, créateur de BlaBlaCar l'a convaincue de le rejoindre chez France Digitale. Elle en a pris la direction en 2019, « *où elle est parfaitement à sa place,* souligne l'ancien ministre délégué chargé du Numérique, Jean-Noël Barrot, qui l'a souvent côtoyée durant son mandat. *C'est une interlocutrice très engagée, convaincue de l'importance de la place du numérique dans le rayonnement de la France. Elle est aussi très exigeante avec le gouvernement pour que le soutien à la French Tech s'inscrive dans la durée.* » Persuadée que les journées ont plus de 24 heures, Maya Noël est volontiers charriée par ses collègues qui observent sa difficulté à refuser un projet, part fréquemment en retard à ses rendez-vous, mais insuffle un joyeux entrain à ses équipes. A ses rares heures perdues, elle étudie des sujets d'ingénierie qui la passionnent toujours. Le dernier en date : la physique quantique. ■

ENTREPRISES

PARIS LA DÉFENSE ARENA
Laurent de Cerner
est nommé directeur général délégué de ce lieu, à la fois salle de concert et stade.

Laurent de Cerner, 50 ans, diplômé de Montpellier Business School, fut contrôleur de gestion chez Saur et Bouygues Construction. C'est en 2007 qu'il a intégré le groupe Vivendi où il a notamment été directeur du budget et du reporting financier. Entré à l'Olympia en 2015, il a d'abord exercé les fonctions de directeur administratif et financier avant d'être promu directeur général dès 2016. Il a présidé la salle dès 2022. Il a également dirigé SeeTickets France de 2022 à 2024.

SUEZ
Stéphanie Cau
sera directrice de la communication, du marketing, du développement durable et des affaires publiques du spécialiste de la gestion de l'eau et des déchets à compter du 1er octobre. Elle siégera au comité exécutif du groupe.

Stéphanie Cau, 50 ans, diplômée de l'Ecole des ingénieurs de la ville de Paris, a poursuivi ses études en relations internationales à l'IEP de Paris, puis à Brown University (Etats-Unis). Elle s'est également été formée à Berkeley et à Oxford. Elle a travaillé au Bon Marché, chez Sodexo et Idemia. Chez Bureau Veritas, elle fut, entre 2014 et 2017, directrice de cabinet du directeur général, prenant, par ailleurs la direction de la marque et de la communication et la tête de la RSE en 2021. L'an dernier, elle a rejoint Renault Group comme directrice de la communication et membre du comité exécutif.

AKKODIS
Nadine Foulon-Belkacémi
prend la direction commerciale de cette société du groupe Adecco, spécialiste de l'ingénierie et des technologies de l'information. Elle est également global industry leader pour les TIC pour Akkodis dans le monde. Elle rejoint le comité exécutif d'Akkodis France.

Nadine Foulon-Belkacémi, 60 ans, est diplômée de l'Ecole nationale de chimie de Paris, de Supelec et de l'Insead. Elle a oeuvré chez Alcatel, Essilor, Nexans et Alstom. Plus récemment, elle était vice-présidente exécutive au sein d'Orange Business Services.

FÉDÉRATION

FEDENE
Pascal Guillaume
est le nouveau président de la Fédération professionnelle des entreprises de service pour l'énergie et l'environnement.

Pascal Guillaume, 63 ans, ancien élève de l'Ecole polytechnique, diplômé de l'Ecole nationale des Ponts et chaussées, préside la Fédération européenne des services en efficacité et intelligence énergétique (Efiees) depuis 2019. Après des débuts chez Bossard Consultants, il a rejoint Dalkia en 1990. Il a notamment mené une carrière à l'international comme directeur général de filiales en République tchèque et au Royaume-Uni avant d'assurer la direction du Benelux.

Ils sont nés un 16 septembre

- **Badr ben Abdullah ben Mohammed Al-Farhan,** homme d'affaires et ministre de la Culture saoudien, 39 ans.
- **Delphine Bataille,** ancienne sénatrice du Nord, 55 ans.
- **Fan Bingbing,** actrice et chanteuse chinoise, 43 ans.
- **Julian Castro,** ex-candidat à la primaire démocrate pour la présidence des Etats-Unis, ex-maire de San Antonio, 50 ans.
- **Olivier Garnier,** économiste, directeur général des statistiques, des études et de l'international de la Banque de France, 66 ans.
- **Peter Elkmann,** pilote de course, 43 ans.
- **Nancy Huston,** romancière, 71 ans.
- **Phillip Lim,** créateur de mode, 51 ans.
- **Cécile de Ménibus,** animatrice de radio et de télévision, 54 ans.
- **Pierre Moscovici,** ancien ministre, ex-commissaire européen, premier président de la Cour des comptes, 67 ans.
- **Mickey Rourke,** acteur, 72 ans.
- **Lorette Nobécourt,** écrivaine, 56 ans.
- **Pierre Saubot,** président de Haulotte Group, 80 ans.
- **Stéphane Traineau,** judoka, 58 ans.
- **Rossy de Palma,** actrice, 60 ans.
- **Pierre Zarka,** ancien directeur de « L'Humanité », 76 ans.

Envoyez vos nominations à carnetlesechos@nomination.fr

EURONEXT HORS SRD — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0013185857	ABEO △	C	10,05	10,05	10	**10**		411
FR0012616852	ABIONYX PHARMA △	B	1,256	1,266	1,22	**1,246**	+ 0,65	9263
FR0000064602	ACANTHE DEV.	C	0,36	0,369	0,305	**0,305**	- 16,44	162037
FR0000076861	ACTEOS △	C	1,355	1,39	1,35	**1,385**	+ 2,59	4601
FR0014007ZB4	AELIS FARMA	B	4,4	4,7	4,38	**4,38**	+ 0,92	386
FR0013333077	AFFLUENT MEDICAL	B	1,95	1,99	1,845	**1,89**	- 0,53	22253
FR0000062465	ALAN ALLMAN	C	6,5	6,6	6,5	**6,6**	+ 4,76	990
FR0012789667	AMPLITUDE △	C	3,08	3,08	3,06	**3,06**	- 0,65	1151
FR0011992700	ATEME △	B	3,5	3,5	3,3	**3,35**	- 0,59	3002
FR001400CFI7	AVENIR TELECOM	C	0,089	0,091	0,089	**0,091**	- 0,22	88746
FR0013258399	BALYO △	C	0,487	0,517	0,487	**0,488**	- 0,41	8612
FR0004023208	BASSAC	B	42,1	42,8	42	**42,8**	+ 0,71	139
FR0000035370	BASTIDE CONF.MED. △	C	20,5	20,65	19,44	**20,25**	- 1,46	4431
FR0000039299	BOLLORE ▲	A	5,915	6,12	5,91	**5,975**	+ 4,83	1321298
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C	5,2	5,2	5,06	**5,2**	- 0,38	400
FR0000061137	BURELLE	A	335	345	331	**334**	+ 1,52	218
FR0000045544	CA TOULOUSE 31 CCI	C	62,5	63	62,5	**62,99**	+ 0,78	209
FR0010151589	CAFOM	C	8	8,08	8	**8,08**	- 1,22	552
FR0010193979	CBO TERRITORIA	C	3,55	3,62	3,55	**3,59**	+ 1,13	40597
FR0000053506	CEGEDIM	B	12,6	12,65	12,4	**12,5**	- 0,4	3106
FR0013426004	CLARANOVA SE △	B	1,31	1,364	1,31	**1,36**	+ 3,66	54659
FR0004031763	COHERIS △	C	6,5	6,6	6,16	**6,58**	- 0,3	2357
FR0000060303	COVIVIO HOTELS	A	19,3	19,3	19,05	**19,1**	- 1,04	873
FR0000044323	CRCAM ALPES PROV.	C	75,06	75,48	74,5	**74,5**	- 0,73	574
FR0010483768	CRCAM BRIE PIC. CC	B	17,22	17,3	17,202	**17,3**	+ 0,22	985
FR0000045213	CRCAM ILLE-VILAINE	C	57,5	58	57,01	**57,01**	- 0,85	241
FR0010461053	CRCAM LANGUED CCI	C	46,485	47,65	46,485	**46,5**	+ 0,02	657
FR0000045551	CRCAM MORBIHAN	C	63	63,49	61,1	**62**	- 1,59	692
FR0000185514	CRCAM NORD FR.	B	11,842	12,05	11,842	**12,05**	+ 1,76	613
FR0000045528	CRCAM PARIS IDF	B	58,5	58,5	58,26	**58,3**	+ 0,09	641
FR0000045346	CRCAM SUD RHONE	C	112,66	113,98	112,66	**113,98**	+ 1,15	156
FR0000045304	CRCAM TOUR.POITOU	C	64,48	65,49	64,01	**64,98**	+ 0,78	328
FR001400AYG6	DEEZER	2	1,765	1,77	1,74	**1,74**	- 1,14	3352
FR0000062978	DEKUPLE △	C	34,9	35,2	34,9	**35,2**	+ 1,15	865
FR0013283108	DELTA PLUS GROUP △	B	65	65,2	64,4	**64,8**	- 0,31	191
FR0012202497	DIAGNOSTIC MEDICAL △	C	0,93	0,964	0,93	**0,964**	- 0,21	4449
FR0000031023	ELECT.STRASBOURG	B	106,5	106,5	106	**106**	- 0,94	188
FR0000038184	F.I.P.P.	C	0,13	0,13	0,13	**0,13**		376
FR0011271600	FERMENTALG △		0,428	0,432	0,42	**0,421**	- 1,64	53737
FR0011665280	FIGEAC AERO △	C	5,54	5,64	5,54	**5,54**	- 1,07	3656
FR0000060824	FINANCIERE MARJOS	C	0,075	0,075	0,075	**0,075**	+ 15,39	300000
FR0010341032	FONCIERE INEA	B	30,6	30,6	30,5	**30,6**		1623
FR0014005SB3	FORSEE POWER SA	B	0,91	1,02	0,91	**1,01**	+ 10,99	97321
FR0013030152	FRANCAISE ENERGIE △	C	27	27,7	27	**27,25**	+ 2,44	12783
FR0010588079	FREY	B	28,6	28,8	28,6	**28,8**		525
FR0000034894	GAUMONT	B	87	87,5	85	**87,5**	+ 0,58	394
FR0000065971	GRAINES VOLTZ	C	22	23,6	22	**23,6**	+ 8,26	1497

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0012612646	GROUPE PARTOUCHE	B	19,35	20,1	19,35	**20,1**	+ 6,35	10326
FR0010214064	GROUPE PIZZORNO	C	74,8	75,8	74,8	**75,8**	+ 1,61	319
FR0004155000	GROUPE SFPI △	C	1,88	1,885	1,88	**1,885**	+ 0,27	845
FR0000066722	GUILLEMOT △	C	5	5,04	4,99	**5,04**	+ 0,8	3535
FR0000066755	HAULOTTE GROUP △	B	2,9	2,9	2,85	**2,87**	- 1,38	13175
FR0000054231	HIGH CO. △	C	2,59	2,59	2,5	**2,57**	- 1,15	24330
FR0012821916	HIPAY GROUP △	C	7,38	7,38	7,2	**7,36**	- 0,27	752
FR0000065278	HOPSCOTCH GROUPE △		22,3	22,4	22,3	**22,3**		404
FR0014003VY4	HYDROGPNE FRANCE ▲	B	6,03	6,1	6	**6**	- 0,99	1338
FR0000051393	IDI	B	69,4	69,4	68,6	**68,8**	- 0,87	675
FR0000033243	IMMO. DASSAULT	B	51,6	51,8	51,4	**51,4**	- 0,77	672
FR0000071797	INFOTEL △	C	36,8	37	36,6	**36,8**		288
FR0013233012	INVENTIVA △	B	2,07	2,09	2,055	**2,09**	- 0,48	12124
FR0012872141	JACQUES BOGART △	C	6,56	6,56	6,52	**6,52**		162
FR0000066607	LACROIX GROUP △	C	18	19	18	**19**	+ 5,56	3595
FR001400JY13	LATECOERE △	C	0,008	0,009	0,007	**0,009**	+ 21,62	5762881
FR0006864484	LAURENT-PERRIER	B	111,5	112,5	111,5	**111,5**		824
FR0014009YQ1	LHYFE	B	3,805	3,86	3,755	**3,755**	- 1,18	6267
FR0012634822	MAAT PHARMA	C	7,26	7,26	7,2	**7,26**	+ 0,28	263
FR0010609263	MAUNA KEA TECH △	C	0,358	0,358	0,349	**0,352**	- 1,68	105708
FR0000051070	MAUREL ET PROM △	B	4,918	4,958	4,88	**4,88**	- 0,37	57477
FR0000060873	MBWS △	C	4	4,03	3,99	**4,02**	- 0,25	7598
FR0004065605	MEDINCELL	B	16,26	16,42	16,06	**16,06**	- 1,71	48929
FR0010298620	MEMSCAP △	C	4,62	4,815	4,62	**4,74**	+ 1,94	10146
FR0014001E67	MYHOTELMATCH	C	0,426	0,426	0,418	**0,418**	- 1,88	811
FR0013482791	NACON SAS	B	0,901	0,94	0,844	**0,91**	- 1,73	358242
FR0004050250	NEURONES	B	42,2	42,2	41,95	**41,95**	- 0,12	587
FR0000121691	NRJ GROUP	B	7,74	7,76	7,7	**7,7**	- 1,54	13963
FR0000052680	OENEO △	B	10,3	10,35	10,3	**10,3**		1006
FR0000075392	ORAPI △	C	6,42	6,42	6,34	**6,4**	- 0,31	10266
FR0010609206	OREGE	C	0,356	0,37	0,356	**0,37**	+ 4,23	16001
FR0012127173	OSE IMMUNO △	C	6,94	7	6,55	**6,76**	- 2,73	243227
FR0010263202	PAREF △	C	40,3	40,5	40,3	**40,5**	+ 0,5	151
FR0004038263	PARROT	B	2,1	2,14	2,1	**2,1**		4430
FR0000038465	PASSAT △	C	4,72	4,72	4,62	**4,62**	- 1,7	1000
FR0011027135	PATRIMOINE ET COMM	B	20,4	20,5	20,3	**20,5**	+ 0,99	354
FR001471135	PHAXIAM TX	C	1,642	1,668	1,64	**1,65**	- 1,55	2181
FR0013252186	PLASTIQUES DU VAL △	C	1,425	1,43	1,36	**1,425**	- 1,72	13921
FR0012432516	POXEL △	C	0,55	0,556	0,532	**0,548**	- 1,26	116587
FR0004052561	PROACTIS	C	0,068	0,08	0,068	**0,079**	- 1,88	8555
FR0012613610	PRODWAYS GROUP △	C	0,57	0,578	0,57	**0,574**	- 0,17	16881
FR0013344173	ROCHE BOBOIS SA ▲	B	45,6	45,6	43,2	**44,4**	- 3,27	1723
FR0000054199	S.T. DUPONT	C	0,058	0,058	0,058	**0,058**		557
FR0000060121	SAINT JEAN GROUPE	C	19,5	20	19,5	**20**		291
FR0000060071	SAMSE	B	152	152,5	143	**144,5**	- 4,93	430
FR0006239109	SCBSM △	C	8,2	8,45	8	**8,45**	+ 1,81	1000
FR0000039109	SECHE ENVIRONNEM. △	B	89,8	92,7	89,7	**91,8**	+ 2,8	2311

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0011950682	SERGEFERRARI GP △	C	5,62	5,62	5,42	**5,42**	- 3,56	2786
FR0010209809	SOC FRANC CASINOS	C	1,65	1,65	1,65	**1,65**	- 2,94	499
FR0000078321	SODITECH	C	1,27	1,27	1,27	**1,27**		200
FR0014000609	SOLOCAL GROUP	B	0,003	0,003	0,003	**0,003**	+ 3,57	27632162
FR001400BMH7	TERACT	B	0,726	0,726	0,676	**0,676**	- 6,89	8985
FR0000033003	TOUAX △	C	4,63	4,63	4,52	**4,57**	- 0,65	2753
FR0000036816	TOUR EIFFEL △	B	8,32	8,38	7,98	**8,38**	+ 0,72	5051
FR0000074197	UNION TECH.INFOR. △	C	0,181	0,234	0,18	**0,206**	+ 13,19	185117
FR0000050049	VIEL ET CIE	C	10,9	11,05	10,8	**11,05**	+ 1,84	9273
FR0010309096	VITURA	B	5,65	5,65	4,96	**5,2**	- 7,97	504
FR0000062796	VRANKEN - POMMERY	C	14,2	14,45	14,2	**14,3**	- 1,04	2772
FR0012532810	WAGA ENERGY	B	16,12	16,12	15,82	**15,9**	- 1	4723
FR0004034072	XILAM ANIMATION △	C	4,1	4,1	4	**4,06**	- 1,46	4010

CHANGES — COURS AU COMPTANT

13-09-2024 1 EURO EN DEVISE	COURS BCE	VAR. VEILLE EN %	VAR. ANNÉE EN %
DOLLAR US	1,1087	0,12	0,46
LIVRE STERLING	0,8436	-0,03	-2,73
FRANC SUISSE	0,94	-0,30	1,20
COURONNE DANOISE	7,4629	0,00	0,10
COURONNE NORV.	11,8046	-0,51	5,16
KUNA CROATE	7,532	-0,04	-4,64
COURONNE SUEDOISE	11,3186	-0,83	1,63
DOLLAR CANADIEN	1,5052	0,09	2,90
YEN JAPONAIS	155,89	-0,76	0,15
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6513	0,24	1,90
ROUBLE RUSSE	100,9754	2,22	2,51
ROUPIE INDIENNE	92,9572	0,02	1,25
DOLLAR NEO-ZELANDAIS	1,7977	0,36	2,94
COURONNE TCHEQUE	25,1545	0,16	1,88
FORINT HONGROIS	394,6165	-0,21	3,18
ZLOTY POLONAIS	4,2806	-0,13	-1,23
LEV BULGARE	1,9545	-0,17	-0,05
DOLLAR HONG-KONG	8,6437	0,03	0,12
WON SUD COREEN	1473,46	-0,55	3,13
PESO MEXICAIN	21,3491	-1,29	13,98
REAL	6,1539	-1,25	14,87
DOLLAR SINGAPOUR	1,4391	-0,19	-1,36
RAND SUD-AFRICAIN	19,6394	-0,36	-2,75
LIVRE TURQUE	37,5993	-0,01	15,65
RENMIBI YUAN	7,8642	-0,23	0,70
RUPIAH	17046,2755	-0,24	0,37
PESO PHILIPPIN	62,0242	-0,14	1,36
RINGGIT MALTAIS	4,7702	-0,63	-5,94
BATH THALANDAIS	36,8408	-0,55	-3,13

TAUX — MARCHÉS MONÉTAIRES ET EURODEVISES

13-09-2024	JOUR	MARCHÉS MONÉTAIRES 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
ZONE EURO	3,72/3,42	3,62/3,32	3,61/3,31	3,44/3,14	3,06/2,76

13-09-2024	6 MOIS	ECARTS DE TAUX AVEC L'ALLEMAGNE 2 ANS	5 ANS	7 ANS	10 ANS
ALLEMAGNE	98,66	2,23	2,03	2,00	2,16
PORTUGAL	0	0,04	0,23	0,42	0,58
FRANCE	-0,25	1,48	0,45	0,57	0,65
ESPAGNE	-0,14	0,24	0,49	0,63	0,81
ITALIE	-0,23	0,49	2,92	1,06	1,32

CERTIFICAT/FONDS — INVESTIR 10

VALEUR	ISIN	CLÔT	% VAR.
INVESTIR 10 GRANDES VALEURS	I10GS - FR0011630474	**172,85**	0,42
INVESTIR PEA PALATINE	FR0013284114	**124,92**	0,05

SICAV/FCP

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

Mirabaud Asset Management
Tél. 058 200 60 01
www.mirabaud.com
marketing@mirabaud-am.com
MIRABAUD ASSET MANAGEMENT

A la recherche d'une gestion active de conviction ?

Retrouvez plus de détails sur notre site internet : www.mirabaud-am.com

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE
LU2004923152	SWISS ALL CAPS (CHF) EUR A		154,08	12/09		
LU2004923749	SWISS SMALL & MID CAPS (CHF) EUR A		126,25	12/09		
LU2404427101	EU ALL CAPS A		94,74	12/09		
LU2404427523	WORLD QUALILIFE STOCKS A		81,86	12/09		
LU1626130816	SILK ROAD ZONE STOCKS A		122,34	12/09		
LU0851564038	BALANCED (EUR) A		139,97	12/09		
LU0851564384	DYNAMIC (EUR) A		175,34	12/09		

Banque Cantonale de Genève (France) SA
Tél. 04 72 07 31 50
bcgef.fr/fonds
SYNCHRONY Funds

@Valeur unitaire hors frais : valeur de la part ou de l'action hors droits d'entrée ou de sortie éventuels. Les SICAV éligibles au PEA sont signalées par un astérisque *. Le pictogramme ● indique la cotation d'un FCP. Classification des OPCVM : actions françaises (AF), actions de la zone EURO (AE), actions internationales (AI), monétaires EURO (ME), monétaires à vocation internationale (MI), obligations et autres titres de créances libellés en EURO (OE), obligations et autres titres de créances internationaux (OI), sicav luxembourgeoises (LX), diversifiés (DI), garantis ou assortis d'une protection (GP). ** : en euros ou dans la devise indiquée dans la colonne «DÉSIGNATION DES VALEURS».

Les Echos

Les Echos sont une publication du Groupe Les Echos
PRINCIPAL ASSOCIÉ UFIPAR (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Pierre Louette**
DIRECTRICE GÉNÉRALE PÔLE LES ECHOS **Bérénice Lajouanie**
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ **Bernard Villeneuve**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
& PRÉSIDENT DE LA SAS LES ECHOS **Pierre Louette**
Edité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 euros RCS 582 071 437
10, boulevard de Grenelle, CS10817, 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 01 87 39 70 00. www.lesechos.fr

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS
Christophe Jakubyszyn
DIRECTEUR ÉDITORIAL **Nicolas Barré**
DIRECTEURS DÉLÉGUÉS DE LA RÉDACTION
Dominique Seux et **François Vidal**
RÉDACTEURS EN CHEF
David Barroux (Entreprises)
Julie Chauveau (Entreprises)
Alexandre Counis (Finance et Marchés)
Muriel Jasor (Leadership et Management)
Arnaud Le Gal (Les Echos Entrepreneurs et opérations spéciales)

Etienne Lefebvre (France et International)
Clémence Lemaistre (Information digitale)
Marie-Christine Sonkin (Patrimoine)
DIRECTEUR DE CRÉATION **Fabien Laborde**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Marion Moulin**
EDITORIALISTES
Cécile Cornudet, **Sabine Delanglade, Eric Le Boucher, Jean-Francis Pécresse, Jean-Marc Vittori, Laurent Flallo, Sylvie Ramadier** (Le Crible)

ÉDITRICE
Marie Van de Voorde-Leclerq
ÉDITRICE ADJOINTE
Adéline Léger
DIRECTRICE DU MARKETING ET DES REVENUS CLIENTS
Lise Benamou
DIRECTEUR STRATÉGIE ET COMMUNICATION
Fabrice Février

PUBLICITÉ
Les Echos Le Parisien Médias
Tél. : 01 87 39 78 00.
PRÉSIDENTE **Corinne Mrejen**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
Nicolas Danard
DIRECTRICE COMMERCIALE
Emmanuelle Denis

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
Xavier Genovesi
dpo@lesechosleparisien.fr

SERVICE ABONNEMENTS
LES ECHOS
45, av. du Général Leclerc,
60643 Chantilly Cedex.
Tél. : 01 70 37 61 36
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Abonnement France métropolitaine : 429 € TTC.

IMPRESSION
L'Imprimerie (Tremblay-en-France), Midi-Print (Gallargues).
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/37/002.
Eutrophisation : P_{tot} 0.01kg/tonne de papier
Membre de l'ACPM OJD CPPAP : 0426 C 83015.
Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur (loi du 11 mars 1957)

Les Echos

Retrouvez-nous sur www.lesechos.fr

// Budget de l'Etat 2024 : 511,6 milliards d'euros (prévisions PLF 2024) **// PIB 2023 :** 2.818,1 milliards d'euros (prévisions PLF2024) **// Plafond Sécurité sociale :** 3.864 euros/mois à partir du 01-01-2024 **// SMIC horaire :** 11,65 euros (brut par heure) à partir du 01-01-2024 **// Capitalisation boursière de Paris :** 2.591,60 milliards d'euros (au 03-06-2024) **// Indice des prix (base 100 en 2015) :** 120,07 au 22-05-2024 **// Taux de chômage (BIT) :** 7,5 % au 1er trimestre 2024 **// Dette publique :** 3.101,2 milliards d'euros (4e trimestre 2023)

crible

Nouvelle boussole

L'atterrissage en douceur de l'économie américaine est toujours incertain.

Le délai de transmission des baisses de taux d'intérêt à l'économie réelle

Variation de l'indice ISM de l'activité manufacturière aux Etats-Unis par rapport au niveau lors de la baisse des taux, données depuis 1980, en %

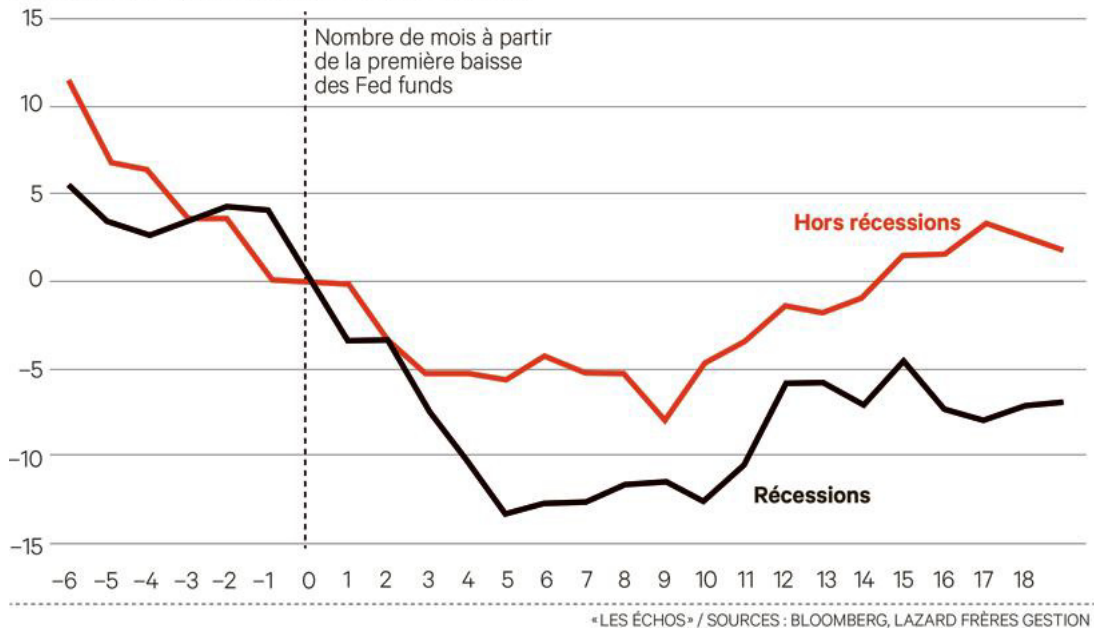

« LES ÉCHOS » / SOURCES : BLOOMBERG, LAZARD FRÈRES GESTION

Combien met de temps le fût du canon pour refroidir ? Si la question à quelques milliers de milliards de dollars posée par les marchés financiers aux banques centrales ressemble au sketch de Fernand Raynaud, c'est parce que la réponse est la même : un certain temps ! Il faut compter six à neuf mois après la première baisse des taux d'intérêt par la Réserve fédérale pour voir les données d'activité économique se stabiliser, et entre neuf et douze mois pour observer leur redressement, rappelle Julien-Pierre Nouen, directeur des études et de la gestion diversifiée chez Lazard Frères Gestion.

Si bien qu'il est encore trop tôt à ses yeux pour trancher le débat entre la réussite d'un « atterrissage en douceur » de l'économie américaine et l'arrivée possible d'une récession. Après l'inflation, c'est donc au tour du taux de chômage de devenir la boussole à surveiller.

La petite musique des poulies

Bolloré utilise des actions Universal Music pour simplifier ses boucles d'autocontrôle.

Quel son émet une poulie lorsqu'on l'actionne ? Il revenait au plus grand connaisseur de leur mécanisme, le groupe Bolloré, de fournir la réponse : celui de la petite musique des actions d'Universal Music Group (UMG).

Le groupe familial est en effet le dernier sur la place parisienne à conserver une multitude de boucles d'autocontrôle en dépit de la richesse accumulée permettant de les écraser (6 milliards d'euros de trésorerie nette hors Vivendi à fin juin). Il entame justement un premier dénouement de ses « poulies bretonnes » au moment où tous les regards se portent sur la scission de Vivendi. Trois holdings issus de la galaxie Rivaud – la Compagnie du Cambodge, la Financière Moncey et la Société industrielle et financière de l'Artois –, presque entièrement contrôlés par Bolloré et détenant des participations dans plusieurs sociétés faîtières du groupe (Compagnie de l'Odet, Financière V et Omnium Bolloré), vont ainsi disparaître à la suite d'offres publiques de retrait, et, avec elles, les actions parmi les plus chères de la cote (entre 7.000 et 12.000 euros pièce).

Les actionnaires de ces titres peu liquides recevront soit du cash (225 millions), soit des actions UMG, qui représenteront au maximum 0,6 % du capital, et environ 3 % de la participation de Bolloré. Le prélude à une simplification capitalistique de plus grande ampleur l'an prochain, comme le suppose l'analyste d'Oddo BHF ?

Bolloré face à la Bourse de Paris

Variation en %, dividendes réinvestis, depuis le 13 septembre 2023

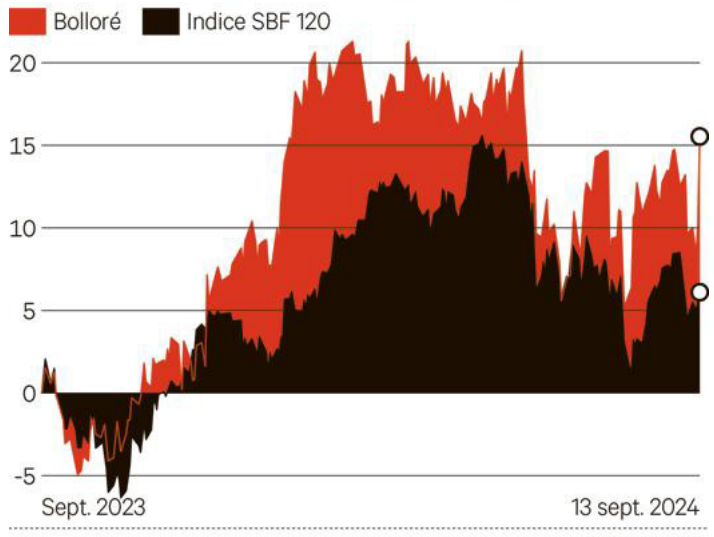

BLOOMBERG

La Bourse de Paris à la hausse

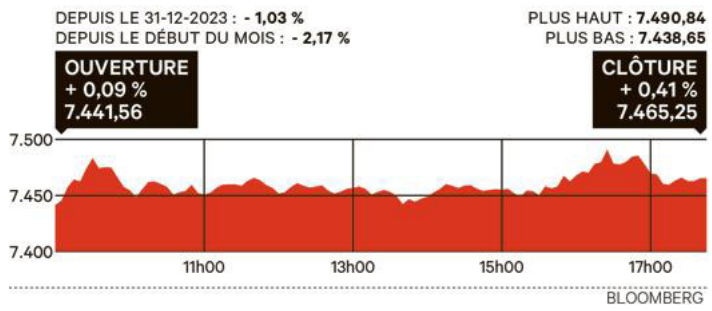

BLOOMBERG

Ragaillardi par les baisses de taux directeurs annoncées jeudi dernier en Europe et attendues pour mercredi aux Etats-Unis, l'indice phare de la Bourse de Paris, le CAC 40, a terminé la semaine passée en hausse de 1,54 %. Après avoir bondi de 0,52 % jeudi, il a progressé de 0,41 % vendredi, clôturant à 7.465,25 points. Si les marchés sont portés par les politiques monétaires, la nervosité reste palpable, constatent plusieurs analystes, compte tenu notamment de la difficulté à anticiper l'ampleur de la baisse de taux que décidera la Fed.

Contrastant avec la bonne tenue générale de la Bourse, la séance de vendredi a été marquée par la forte chute de **Worldline** (hors CAC 40). Le spécialiste des paiements électroniques a vu son cours plonger de plus de 14 %, à 7,21 euros, après le renvoi de son directeur général et un troisième avertissement sur ses résultats en un an.

Ailleurs en Europe, les indices principaux ont, comme le CAC 40, terminé dans le vert. Le Footsie londonien a progressé de 0,39 %, tandis que le DAX allemand, porté par le secteur automobile, a bondi de 0,98 %. A Milan, la hausse a été de 0,34 %. A New York, la tonalité a été la même vendredi. Le Dow Jones s'est adjugé 0,72 %, l'indice Nasdaq 0,65 % et l'indice élargi, le S&P 500, a progressé de 0,54 %.

Sans contact

Le conseil d'administration de Worldline a du pain sur la planche.

Worldline face aux valeurs des paiements numériques

Variation en %, depuis le 16 septembre 2019

BLOOMBERG

Il faut des années pour gagner la confiance et quelques secondes pour la perdre. Worldline, le spécialiste des paiements numériques, en sait quelque chose depuis sa dégringolade boursière d'octobre dernier (–60 % en une seule séance). Le plan de réorganisation et de réduction des coûts présenté en février n'a pas permis de renouer le contact perdu avec les investisseurs financiers. Et le départ du directeur général qui avait piloté son entrée en Bourse, Gilles Grapinet, n'a pas joué le rôle de fusible (–14 % pour l'action). Car la décision du conseil d'administration, saluée par l'activiste Bluebell Capital, est assortie d'un nouveau « profit warning » – le troisième en un an et le deuxième en un mois et demi.

Le coup de rabot supplémentaire (de 3 %) aux anticipations d'excédent brut d'exploitation n'aurait peut-être pas valu un plus bas historique si la croissance organique d'activité visée en 2024 (1 %) ne montrait un tel décrochage face au néerlandais Adyen (un rythme à deux chiffres) et à l'italien Nexi (autour de 5 %). Les experts sectoriels redoutent des pertes de parts de marché et une pression sur la marge. Ils ont besoin d'être rassurés sur la compétitivité à moyen terme des plateformes technologiques, selon une note des analystes de JP Morgan datant de mai dernier. Après une croissance externe mal digérée, le "board" est attendu autant sur ses options stratégiques que sur le choix du nouveau patron.

EN VUE

Laurent Wauquiez

Cela doit être l'approche de la cinquantaine. Laurent Wauquiez, 49 ans, a « *changé* », dit-il. « *Il a mûri* », appuie son entourage. Sachez-le, c'est un homme neuf qui a retrouvé l'Assemblée nationale vingt ans après en avoir été le benjamin. A la tête d'un groupe LR rebaptisé « Droite républicaine », plus trace du fougueux jeune homme pressé, solitaire et autoritaire, puissant mais clivant jusque dans son camp. Non, le voilà qui consulte, rassure, cajole, se gratte la barbe blanche avec « *un côté force tranquille, presque familial, comme du compagnonnage* », dit un député de son groupe.

Sans doute le bon air de la montagne. Il le respirait depuis cinq ans, à la tête de la région Auvergne-Rhône-Alpes, où il s'était replié après la débâcle de LR aux européennes de 2019. La dissolution puis la désertion d'Eric Ciotti lui ont donné une occasion inespérée de revenir sur la scène nationale. Il était temps. On lui reprochait de « *se cacher* » et la course à 2027 se prépare déjà de toutes parts. Il y pense, et pas qu'en ne se rasant plus. Alors l'Enarque normalien est redescendu de sa montagne pour repartir en campagne. Sa ligne vis-à-vis de l'exécutif aussi a changé. En juillet, sitôt élu député de Haute-Loire, il dénonçait la « *tentation des tractations pour échafauder des majorités contre-nature* » et assénait que « *pour nous, il n'y aura ni coalition ni compromission.* » Deux mois plus tard, on le retrouve en pleines tractations pour une coalition. Il excluait de participer à un gouvernement sous Macron, il fait le forcing pour y entrer. A l'Intérieur, et ministre d'Etat s'il vous plaît, avec une vraie « *politique de droite* » sur l'immigration, la sécurité et le travail. La nomination du LR Michel Barnier à Matignon « *change la donne* » et « *on ne peut pas laisser la France bloquée* », justifie-t-il.

Lire nos informations Page 4